This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

BERKELEY
LIBRARY
UNIVERSITY OF
CALIFORNIA

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DU

LYONNAIS

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DU

LYONNAIS

Recueil historique et littéraire

TOME XXVI

CINQUIÈME SÉRIE

LYON
IMPRIMERIE Ve MOUGIN-RUSAND
3, Rue Stella, 3

1898

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

SAINT THOMAS D'AQUIN, ALBERT LE GRAND

& PIERRE DE TARENTAISE

D'APRÈS UN MANUSCRIT DU XVe SIÈCLE

DE LA BIBLIOTHÈQUE DE MACON

Digitized by Google

PAPE IN[illegible]

Le plus a[illegible]
se trou[illegible]
à fresq[illegible]
des dominicains d[illegible] T[illegible]
vetu de l'habit de l'ordre,
contemporaine de cette pei[illegible]
en 1352.

Le second portrait [illegible]
crucifiement, peinte par [illegible] Angelico [illegible]
Saint-Marc à Florence [illegible] Innocent V y [illegible]
dominicain, revêtu du *pa*[illegible] la tête au[illegible]
de la tiare. Cette fresque est de [illegible]

---

(1) Voir la *Vie du Bienheureux Innocent V* [illegible]
archiépiscopale de Lyon, primat des Gaules, prem[illegible] *ordre* [illegible]
Prêcheurs, par un religieux du même [illegible] imprimerie [illegible]
cane, 1896, in-8.

Digitized by Google

SAINT THOMAS D'AQUIN, ALBERT LE GRAND

& PIERRE DE TARENTAISE

D'APRÈS UN MANUSCRIT DU XVE SIÈCLE

DE LA BIBLIOTHÈQUE DE MACON

Digitized by Google

UN PORTRAIT INÉDIT
DU
PAPE INNOCENT V

Le plus ancien portrait connu du pape Innocent V se trouve dans une galerie de personnages peints à fresque, décorant la salle capitulaire du couvent des dominicains de Trévise. Le bienheureux est réprésenté vêtu de l'habit de l'ordre, la tiare en tête. Une inscription contemporaine de cette peinture indique qu'elle fut exécutée en 1352.

Le second portrait fait partie de la fameuse scène du crucifiement, peinte par Fra Angelico dans le couvent de Saint-Marc à Florence. Innocent V y figure en habit de dominicain, revêtu du *pallium*, la tête auréolée est ceinte de la tiare. Cette fresque est de 1440 environ (1).

(1) Voir la *Vie du Bienheureux Innocent V (frère Pierre de Tarentaise), archevêque de Lyon, primat des Gaules, premier pape de l'ordre des Frères Prêcheurs*, par un religieux du même ordre. Rome, imprimerie Vaticane, 1896, in-8.

Digitized by Google

Une très obligeante communication (1) m'a fait connaître dernièrement l'existence d'un portrait inédit de ce pape. Il se trouve dans un manuscrit du commencement du quinzième siècle, orné de superbes miniatures, et se place, par sa date, entre les deux portraits signalés plus haut.

Les représentations du bienheureux Innocent V, antérieures au seizième siècle, sont très peu nombreuses; jusqu'à présent on n'en comptait que trois (2).

La petite image qui fait le sujet de cette étude est donc, malgré ses dimensions modestes, un document intéressant pour l'iconographie d'Innocent V. Comme on le verra plus loin, elle vient confirmer l'opinion des biographes de ce saint pontife sur le rang élevé qu'il occupait parmi les hommes illustres de son temps.

La bibliothèque de la ville de Mâcon possède un manuscrit ainsi décrit dans le *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France* (3).

N° 1-2 — *La Cité de Dieu*, de Saint-Augustin, traduction de Raoul de Presles.

Tome I, fol. 2. « A vous très excellent prince Charles le Quint, roy de France..... » Fol. 330 v° « cy fine le Xe livre *de Civitate Dei.* »

Tome II, fol. 2. « Prologue du translateur. Combien que au commancement de ceste translacion..... » Fol. 298 v° « Ceste transla-

(1) De M. Paul Dissard, conservateur des musées de Lyon.

(2) Outre les fresques de Trévise et de Florence, il existe dans l'église de Verrès, près d'Aoste, un portrait que l'on croit dater de la fin du quinzième siècle.

(3) Tom VI, 1887, *Manuscrits de la Bibliothèque de Mâcon*, par L. Lex. Que M. Lex veuille bien me permettre de lui exprimer ici mes remerciements pour les renseignements qu'il a bien voulu me communiquer, et surtout pour la gracieuse obligeance qu'il m'a témoignée en autorisant et en facilitant la photographie de la miniature décrite plus loin.

Digitized by Google

tion fut commancée par maistre Raoul de Praelles à la Toussains l'an de grâce mil CCC LXXI, et fut achevée le premier jour de septembre de l'an de grace mil CCC LXXV. Deo gratias. »

Commencement du XVe siècle. Parchemin. 331 et 298 feuillets à 2 col. 510 × 355 et 515 × 370 mill. Rubriques, initiales, vignettes et miniatures de pleine page. Dans le t. I miniatures aux fol. 2, 172, 260; celles des fol. 7, 33, 73, 136, 211, 231, 289 et 305, ont été enlevées. Dans le t. II, miniatures aux fol. 2, 19, 32, 45, 65, 94, 126, 151, 193, 217, 271; celle du fol. 244 a été enlevée. Les trois derniers folios de ce volume sont tachés d'humidité. Rel. veau fauve, fers à froid sur les plats; fers dorés sur le dos. (Donnés par Louis de Valois, duc d'Angoulême, mari de Henriette de la Guiche, aux Minimes de la Guiche. Achetés en 1835, à la vente des livres de feu M. Moreau, ancien receveur général des finances du département.)

Ce manuscrit n'est point celui qui faisait partie de la blibliothèque du roi Charles V (1), c'est une copie faite postérieurement de la traduction de Raoul de Presles. On ignore pour qui il fut exécuté et quelle est son origine. Au siècle passé, il faisait partie de la bibliothèque des Minimes de la Guiche (2).

---

(1) A la mort de Charles VI, un grand nombre des merveilleux manuscrits réunis au Louvre par Charles V avait été dispersé, mais il en restait encore plus de huit cents, exactement 843, estimés 2.323 livres 4 sous, environ 25,000 francs de notre monnaie. Le duc de Bedford les acheta et en prit possession le 22 juin 1425; à sa mort, arrivée le 14 septembre 1435, la collection fut dispersée irrévocablement. Voir : *Le Cabinet des manuscrits de la bibliothèque impériale*, par Léopold Delisle, t. Ier (1868).

De la librairie du roi Charles V il subsiste à la bibliothèque nationale environ trente volumes. Parmi eux se trouve la *Cité de Dieu* (Fonds Gaignères, 1379, aujourd'hui ms. franc. 22912-13.) Il renferme de fort belles miniatures, mais sans identification possible des personnages qui y figurent.

(2) La Guiche, bourg de 900 habitants, est chef-lieu de canton de l'arrondissement de Charolles, département de Saône-et-Loire. Il

Digitized by Google

Le couvent de la Guiche (1) fut fondé le 20 septembre 1607 par haute et puissante dame, Madame Antoinette de Daillon, veuve de haut et puissant seigneur messire Philibert de la Guiche, en son vivant chevalier des ordres du roi, gouverneur et lieutenant général pour Sa Majesté en la ville de Lyon, pays de Lyonnais, Forez et Beaujolais, seigneur de la Guiche, Chaumont et autres lieux. Il fut d'abord affecté à des franciscains, mais ceux-ci ne daignant pas s'accommoder des conditions cependant très larges de la fondatrice, quittèrent le couvent peu de temps après. Les minimes y furent appelés, et en prirent possession en 1614. Cette fondation fut ratifiée par le chapitre provincial de Lyon, le 30 septembre 1614. Henriette de la Guiche, fille de Antoinette de Daillon et de Philibert de la Guiche, continua les pieuses libéralités de sa mère pour le couvent des minimes. Son mari, Louis de Valois, duc d'Angoulême, légua aux religieux, par son testament du 24 janvier 1651, une somme de six mille livres et sa bibliothèque.

D'où provenait cette collection, avait-elle été acquise par son dernier possesseur ? Était-elle depuis longtemps dans la famille ? Jusqu'à présent aucune recherche n'est venue éclaircir cette question d'origine.

La bibliothèque de la Guiche se composait de plusieurs milliers de volumes imprimés et de manuscrits des treizième, quatorzième et quinzième siècles, remarquablement enluminés. Un inventaire, dressé en 1740, mentionne avec la

---

dépendait avant la Révolution de la paroisse de Champvent (aujourd'hui simple hameau) du diocèse d'Autun et du bailliage de Mâcon.

(1) Voir : *Les Manuscrits des Minimes de la Guiche conservés aux archives départementales de Saône-et-Loire*, par Armand Benet, in *Mémoires de la Société Eduenne*, nouvelle série, tom XII, 1883.

Digitized by Google

Cité de Dieu, *la Légende dorée* et *la Toison d'or*, qui se trouvent actuellement à la bibliothèque de Mâcon. Depuis 1740 jusqu'à la Révolution, il disparut du couvent un certain nombre de volumes précieux, mais au moment où les archives et les bibliothèques des établissements religieux devinrent propriété nationale, par suite du décret du 14 novembre 1789, le « Musée » de la Guiche contenait encore une grande partie de ses richesses. Aucun des rares manuscrits ne parvint directement dans les dépôts de l'Etat; il faut croire qu'ils furent tous frauduleusement détournés. Les trois beaux manuscrits *la Cité de Dieu* (n° 1-2), *la Légende dorée*, de Jacques de Voragine (n° 3), *la Toison d'or*, de Guillaume de Tournay (n° 4-5), qui font l'ornement de la bibliothèque de Mâcon, ont été acquis, comme l'indique le catalogue, en 1835 (1).

Au commencement du manuscrit de la *Cité de Dieu*, se trouve une miniature à pleine page contenant seulement les premières lignes du texte. Cette peinture, remarquable par sa composition, son coloris, son dessin impeccable, démontre que l'artiste qui en est l'auteur était un maître de réel talent et d'un goût très pur; elle mesure 400 millimètres de hauteur sur 300 de largeur.

Les personnages heureusement groupés, en des attitudes très naturelles, forment des scènes variées et originales. Le haut de la page représente la cité du ciel: Dieu le père, dans sa gloire, est entouré du chœur des anges, qui l'adorent, les mains jointes.

---

(1) Voir le rapport de M. Lex, archiviste du département de Saône-et-Loire, bibliothécaire, à M. le Maire de Mâcon, relatif à la réorganisation de la bibliothèque de la ville, in *Bulletin des Bibliothèques et des Archives*, année 1886, p. 119 et seq.

Digitized by Google

La cité du ciel est entourée de murailles et de hautes tours. Devant la porte, toute large ouverte, groupés deux à deux, des personnages représentant les vertus se disposent à entrer dans le séjour des élus. A gauche, la *Sobriété*, la *Patience* et la *Charité*. La Charité, sous les traits d'une femme élégamment vêtue, montre de la main droite à son compagnon, habillé d'une longue robe à capuchon, la porte sous laquelle ils vont passer. La Patience, très modestement vêtue, tient par la main un artisan qui paraît aveugle. Vient ensuite la Sobriété, très simple d'atours, montrant également la porte à son compagnon, aussi vêtu d'une longue robe. En face, à droite, la *Miséricorde* conduit un pénitent; la *Chasteté*, sous la figure d'une religieuse, converse avec un moine. Ce petit groupe est plein de grâce et de noblesse. La religieuse est vêtue d'une robe blanche, drapée avec un goût charmant. Son visage est doux et suave, son maintien, d'une pudicité exquise. D'un geste confiant, elle indique l'entrée du ciel à un moine d'un âge mûr, à la figure intelligente et expressive. La *Diligence* s'entretient avec un grave personnage, docteur ou savant.

Au dessous de la cité du ciel, est la cité du monde : dans le fond, les murailles d'une ville, au premier plan un riant jardin parsemé de pavillons, de tourelles, de petits édicules d'une admirable architecture. C'est le gothique avec la pureté du treizième siècle, mais où commence à se faire sentir, très sobrement, les fioritures du quinzième. Là, dans ce jardin séduisant, les vertus et les vices se coudoient. Assis devant un comptoir, deux marchands ou changeurs comptent des pièces d'argent; tout auprès, un riche bourgeois fait l'aumône à un malheureux, un peu plus loin une femme lave les pieds à un pèlerin. Un soudard perce de son épée un jeune escholier; une fileuse et un laboureur

Digitized by Google

personnifient le travail. Autour d'une table plantureuse, trois hommes et une femme se livrent à une joyeuse lippée et, tout près, abrités par un pan de muraille, un bachelier et une bachelette échangent des propos d'amour. Un jongleur joue du tambourin et enfin, non loin de la porte qui sépare la cité du monde de la cité de l'enfer, une jeune femme agenouillée, en prière, les mains jointes, semble intercéder pour les méchants. Ces différentes scènes se présentent remplies de vie et d'animation, les figures sont très expressives. Chaque groupe, tout en formant un ensemble homogène, se détache et symbolise, selon la pensée de l'artiste, le plaisir et les vices, le bien et le mal. Dans le bas du tableau, la cité de l'enfer n'offre qu'une effroyable mêlée de démons et de damnés.

Le côté droit de la peinture est occupé par une sorte d'encadrement qui est composé de cinq petites *loggia* superposées, formées par des colonnes ou des pilastres réunis par des galeries ajourées du style gothique fleuri. Au sommet de l'encadrement, dans la première *loggia*, cinq personnages devisent entre eux : saint Augustin, saint Hilaire de Poitiers, saint Grégoire le Grand, saint Jérôme et un autre, qu'il n'est pas possible de déterminer. Une petite banderole placée auprès de chaque personne indique son nom ; l'identification est donc indiscutable, à moins toutefois que les caractères effacés ne soient devenus illisibles, comme cela se présente pour un des acteurs de cette scène. Saint Augustin et saint Hilaire de Poitiers sont en chape et en mitre, saint Grégoire le Grand, est également en chape, ceint de la tiare, saint Jérôme, coiffé du chapeau à glands, porte le costume de cardinal.

Au-dessous, discussion véhémente de trois franciscains.

Digitized by Google

L'artiste a représenté Alexandre de Halès (1), saint Bonaventure et Duns Scot (2). Dans la *loggia* suivante, saint Thomas d'Aquin, Albert le Grand et Pierre de Tarentaise, en costumes de dominicains, se livrent également à une discussion animée. Au premier plan, à droite, saint Thomas d'Aquin soutient l'objection d'Albert le Grand ; dans le fond, Pierre de Tarentaise établit l'accord entre les deux théologiens. Il est facile de constater que la représentation de ces trois personnages, ou tout au moins de saint Thomas d'Aquin et de Pierre de Tarentaise constitue de véritables portraits. Malgré les détériorations subies par cette peinture on remarque la silhouette courte et trapue, la figure ronde et grasse de saint Thomas. Quant à Pierre de Tarentaise, sa taille élancée, son noble maintien, son visage maigre et ascétique, empreint de douceur et de sérénité, sont bien les traits caractéristiques que l'on retrouve sur ses autres portraits, ou dans les descriptions de ses biographes (3).

Dans la scène suivante, trois religieux augustins discourent gravement, mais avec moins d'ardeur que les dominicains et les franciscains. Ce sont Gilles de

(1) Alexandre de Halès, théologien, surnommé le *Docteur irréffragable*, né en Angleterre, étudia à Paris et entra en 1222 dans l'ordre des franciscains. Il mourut en 1245, laissant plusieurs ouvrages de théologie.

(2) Duns Scot, dit *Doctor subtilis*, naquit en Angleterre vers 1275 et mourut à Cologne en 1308. Il étudia à l'Université d'Oxford, entra dans l'ordre des franciscains, vint à Paris en 1304 et y prit le doctorat. Il fut l'adversaire de saint Thomas d'Aquin ; la querelle des *Scotistes* et des *Thomistes* fut très vive. Les œuvres de Duns Scot ont été imprimées à Lyon, en 1639, 12 vol. in-f°.

(3) La reproduction de ce groupe, qui se trouve en tête de cette notice, a été exécutée dans les mêmes dimensions que l'original.

Digitized by Google

Rome (1), Grégoire de Rimini (2), et Thomas de Strasbourg (3). Enfin, au bas de la peinture, un groupe de trois carmes termine cette intéressante et curieuse galerie. Les noms à moitié effacés de ces derniers personnages ne permettent pas une identification certaine.

L'artiste a portraituré Pierre de Tarentaise au milieu des pères de l'Eglise, des savants et des docteurs du moyen âge. Ses deux compagnons, saint Thomas d'Aquin et Albert le Grand, qui furent ses contemporains, sont restés parmi les plus illustres des fils de saint Dominique.

On lit dans la *Vie du Bienheureux Innocent V*, qu'en l'année 1259 eut lieu à Valenciennes la réunion en chapitre de tous les provinciaux des dominicains. Les questions les plus graves de théologie et d'administration religieuse y furent traitées, saint Thomas d'Aquin, Albert le Grand et Pierre de Tarentaise rédigèrent les règlements et statuts pour les écoles dominicaines et apportèrent dans les controverses théologiques les lumières de leur science et de leurs vertus.

---

(1) Le bienheureux Gilles de Rome, né à Rome en 1247, religieux augustin, théologien à Paris en 1269, général de son ordre en 1292, archevêque de Bourges en 1295, cardinal, est mort à Avignon le 22 décembre 1316.

(2) Grégoire de Rimini, religieux augustin, général de son ordre le 28 mai 1357, mort à Vienne à la fin de 1358. Surnommé le *Docteur authentique*, il est auteur d'un commentaire sur le Maître des Sentences et d'un Traité de l'usure ; il combattit quelques théologiens ineptes qui soutenaient que Dieu pouvait faire que deux propositions contradictoires sur un même sujet soient vraies en même temps. On l'a quelquefois surnommé *Tortor puerorum* à cause de l'opinion qu'il soutenait touchant les enfants morts sans baptême.

(3) Thomas de Strasbourg, né à Haguenau, religieux augustin, général de son ordre le 11 juillet 1345, mort à Vienne (Autriche) en 1357.

Digitized by Google

Il est permis de supposer que l'artiste a voulu rappeler cet événement de l'histoire dominicaine en groupant ainsi les trois principaux personnages qui y prirent part et parmi lesquels Pierre de Tarentaise paraît en arbitre et en médiateur.

Léon GALLE.

Montribloud, 4 août 1898.

Digitized by Google

UNE

VISITE ARCHIÉPISCOPALE

A JAS, EN 1096 (*)

III

Les loisirs d'un homme, qui porte partout, avec soi, le souci de ses responsabilités, ne sont jamais entièrement vides et inutiles ; il se plaît à observer et à examiner toutes choses ; il approuve ou il corrige, selon son devoir et la nécessité ; il s'instruit et se renseigne ; il sème des idées, des conseils et des encouragements. Son passage est un bienfait, sinon immédiat, du moins à brève échéance. Ce qui s'est passé à Jas, pendant que l'archevêque y résidait, le démontrerait, si c'était opportun. Toute la région eut sa part de l'attention et des grâces de l'illustre voyageur.

Il était facile de dessiner, sous ses yeux, la carte topographique, politique et religieuse de la contrée, et de ce sommet,

---

(*) Voir la *Revue du Lyonnais* de mai et juin 1898.

Digitized by Google

comme d'un observatoire naturel, sa vue saisissait distinctement la plupart des lieux qu'on lui désignait. Jusqu'à la Loire, de Saint-Barthélemy à Cottance, les Chauve étaient les maîtres et les quelques terres et églises, enclavées dans leur vaste fief, étaient par eux rançonnées sans merci. Le comte de Forez avait cependant placé ou maintenu une châtellenie à Cottance même : la puissante abbaye de l'Ile-Barbe y était également propriétaire (1) ; mais dans ces temps d'invasions et de brigandages perpétuels, on n'était pas garanti contre la rapacité du voisin plus fort et l'impunité était d'avance assurée au ravisseur audacieux et prompt à se cacher derrière ses hautes murailles. Au levant le fief était borné par des terres, appartenant soit à la cathédrale de Lyon, soit à la collégiale de Saint-Just; Saint-Martin-Lestra relevait de la première et Saint-Barthélemy de la seconde, pour la plus grande partie. Du côté du nord, Savigny avait un de ses plus vastes, sinon un de ses plus productifs cantons ; érigé en viguerie indépendante, l'administration en avait été remise à un laïc, dont l'ambition inquiétait assez souvent les moines, et dont les extorsions pesaient plus atrocement encore sur le malheureux paysan. D'Essertines à Monchal, de Panissière à Villechenève, d'Affoux à Violey, il gouvernait, il surveillait, il jugeait, il

(1) Cf. Charpin-Feugerolles : *Cart. des Francs-Fiefs du Forez :* I. et table, p. 246.

Cl. Le Laboureur : *Les Masures de l'Ile-Barbe.* Chap. XIV. Charte de confirmation des possessions de l'abbaye par Conrad le Pacifique, roi de Bourgogne, donnée le 20 août 971.

Pour ceux que la question intéresse, nous rappellerons que l'église était alors sous le patronage de la Sainte Vierge, *Sancta Maria de Constantia;* depuis Notre-Dame a été dépossédée, saint Roch est devenu le titulaire, mais à une date récente.

Digitized by Google

levait les impôts, il distribuait les fermages, il taxait les métairies, très disposé, comme Gauzeran de Civens ou Etienne de Saint-Jean, pour nommer seulement ces deux-là, à ne pas se souvenir qu'il était un simple délégué révocable et à se conduire avec la plus absolue et la moins hypocrite des tyrannies.

Cet ancien ager gallo-romain, devenu la vicairie, ou viguerie, de Saint-Jean-la-Panetière, ou plutôt, comme on n'avait pas cessé de l'écrire, de Saint-Jean-ez-essarts-pierreux, *Sancti Joannis (Baptistæ) in Exartopetro*, avait probablement fait partie des premières possessions, octroyées au monastère, au moment de sa fondation. Dès l'année 919, l'abbé Arnulphe en dispose comme d'un bien lui appartenant déjà, depuis longtemps, et il le passe en précaire à un client qui lui plaît et qui l'en dédommage (1). Par quelles libéralités lui avait-il été transmis ? L'avait-il acquis en bloc ou par des contrats successifs ? Avait-il été compris dans la dotation royale, si toutefois cette dotation a existé ? Un archevêque de Lyon l'avait-il détaché de l'apanage de son siège ? Il n'est pas aisé de découvrir le donateur, ni de le nommer. Les origines de Savigny sont enveloppées d'obscurité et de légendes ; la plupart des problèmes soulevés sur cette question n'ont pas été franchement abordés ; on recule toujours devant l'insuffisance des faits enregistrés et la variété des solutions proposées. Quoi qu'il en soit de ce passé, remontant au moins à Charlemagne, le cours du temps mettra entre les mêmes mains ces domaines considérables d'une grande famille et d'une riche abbaye. Le comte de Forez, avant la fin du XIIe siècle, en jouira en

(1) Cart. de Sav. n° 6. *Prestaria de Ecclesiæ de Sancto Joanne de Exartopetro.* On trouve aussi Exarto Petri, l'Essart de Pierre (?)

Digitized by Google

suzerain incontesté; le fameux concordat, signé en 1173, entre Guichard et Guy II, comte de Lyon et de Forez, reconnaîtra et affermira tous ses droits. Cottance perdra, tôt après, le siège et les prérogatives de la châtellenie; Donzy en héritera et sa juridiction aura précisément pour périmètre toute la contenance des seigneuries que nous venons de décrire. Un seul point en sera excepté: Jas ne sera jamais englobé dans le ressort comtal; il dépendra jusqu'à la Révolution d'un seigneur particulier et le chapitre primatial demeurera le patron de la cure. Peut-être que si nous connaissions exactement les dispositions testamentaires du chanoine Girin, nous aurions la clé de ce retranchement assez singulier, pour ne pas dire anormal.

L'état moral et religieux se ressentait avantageusement du zèle et de la charité des prieurés limitrophes de Salt et de Randans, de l'inspection qu'exerçaient les religieux de Montrotier sur les curés, dont la nomination relevait de leur choix, de l'influence supérieure des frères de Savigny, dont aucun assurément ne se désintéressait de ces populations, rattachées à eux, depuis l'origine, par les liens de la vassalité, du colonat et de la reconnaissance.

Des deux maisons conventuelles, Randans était la plus ancienne de près d'un siècle. Les seigneurs de Donzy ne l'avaient pas directement fondée; mais ils avaient accru ses possessions; ils veillaient à son développement; ils la protégeaient et la défendaient. Cette sécurité et cet honneur coûtaient quelquefois un peu cher; mais on se consolait, et on se taisait, en réfléchissant qu'avec des voisins comme ceux-là, on gagne toujours à ne pas les avoir pour ennemis, quel que soit le prix de leur bienveillance. C'est le château-fort, qui, sur la rive droite du fleuve, avait précédé le cloître; une chapelle, dans la suite, lui avait été jointe et les

Digitized by Google

bénédictins, appelés à la desservir, n'avaient pas tardé à s'organiser en communauté; ils avaient élu l'un d'entre eux, Ismidon, pour les gouverner. Le premier vocable de l'église fut Saint-Pierre; Saint-Michel et Saint-Jean-Baptiste lui furent ajoutés ou substitués; mais sous un patron ou sous un autre, la confiance et la dévotion se montrèrent empressées à l'orner et à l'enrichir. Si l'on juge de la popularité et du crédit des prêtres, chargés du service divin, par la variété et l'abondance des aumônes, inscrites dans le cartulaire, on voit que toutes les classes de la société, les nobles tenanciers, comme les plus modestes cultivateurs, à plus de dix lieues à la ronde, tenaient à augmenter son patrimoine sacré. La plupart étaient persuadés qu'ils assuraient à leur âme la béatitude éternelle, en prélevant en sa faveur une part, plus ou moins large, sur les biens qui passaient à leurs légataires. Ainsi nous trouvons deux époux unis dans cette intention, des fils s'acquittant de la recommandation suprême de leur mère veuve, un ami accomplissant le vœu de son ami défunt. Ces donations finirent par s'étendre des deux côtés de la Loire, sur le Charenson comme sur le Lignon; elles étaient assises à Valeilles, à Civens, à Pouilly, à Epercieux. Quelques-unes, en assez grand nombre, au mont d'Uzore, à Marcilly et à Trélins (1). Parmi les plus belles de ces concessions, on plaçait le domaine de l'Isle, dont s'étaient dépouillés Humbert et sa femme Apalsie, en même temps que de la chapelle de Saint-Pierre au sommet du Mont-Verdun (2). Nous ne répugnerions pas à y joindre, après le docte chanoine La Mure, les terres de Mizérieux

(1) Cart. de Sav. nos 74, 80, 89, 94, 114, 261, 618, 783, 784, 791, 794, 877, etc., etc.

(2) *Eod. loc.* n° 631 et 663.

Digitized by Google

et de La Motte, ainsi que le droit de bac et de pêche, largesses du comte Artaud et gages de son repentir; mais la charte, qui mentionne ces noms, ne permet pas de les identifier avec ceux proposés par notre viel historien. Ils semblent plutôt convenir à des localités riveraines de la Saône (1).

A l'époque dont nous nous nous occupons, le plus jeune

(1) L'erreur de la Mure est des plus singulières (*Histoire des Ducs de Bourbon et des Comtes de Forez*, liv. I, ch. 12, p. 67 du tom. I. Pièces justificatives au T III. p. 6 et 7, avec les notes); elle ne s'explique guère que par une tradition orale, recueillie sans doute sur les lieux et qui ne lui permit pas de lire avec un jugement assez indépendant la charte à laquelle il devait se référer. Il tenait à reconnaître Randans, comme fondation comtale, et ce second préjugé le porta également à parcourir trop vite un document qui n'avait cependant rien d'énigmatique.

Il fut d'abord amené à repousser, de près de cinquante ans, l'établissement du prieuré, en le fixant soit au début du règne de Conrad le Pacifique, soit un peu plus tard, vers 994. Nous avons démontré ailleurs (Le Bourdon de Notre-Dame de Feurs) que dès l'année 945, une colonie savinienne était installée à Randans et nous avons cru pouvoir avancer qu'elle y avait été définitivement organisée par l'abbé Gausmar de zélée mémoire.

La méprise géographique est, je suppose, la conséquence de la précédente. Nous avons, sous les yeux, en rédigeant cette note, la charte du comte Artauld (*Carta Artaldi comitis*, Cart. de Sav. nº 437); elle est assez vaguement datée du mois de mars d'une année indéterminée du règne de Conrad. Mais premièrement, il n'y est pas le moins du monde question de Randans: la donation est assignée à l'abbaye de Savigny, en dédommagement des torts causés pendant la guerre; en second lieu, les terres concédées n'ont rien de commun, à part le nom, avec Mizérieux et la Motte, voisins de la Loire et de Feurs. Leur topographie est rigoureusement circonscrite *in pago Lugdunensi*, *in agro Cogniacensi super fluvium Ararim:* du canton de Boën, il faut donc transporter ces deux domaines dans l'arrondissement actuel de Villefranche et du Forez les placer en Beaujolais.

Digitized by Google

frère du doyen, Agnon, avait en mains le bâton prioral et il est trop avéré que sa faiblesse, sinon une complicité ouverte, acheva de livrer à ses aînés, comme nous l'avons vu plus haut, les dépouilles opimes de son couvent.

Les Chauve étaient mieux autorisés à revendiquer l'établissement de Salt, comme leur œuvre exclusive ; l'initiative leur en revenait entièrement : ils l'avaient placé au centre même de leurs exploitations agricoles les plus en valeur ; ils lui avaient tout abandonné : l'église, les champs, les vignes, les immeubles et les personnes ; ensuite avec une munificence trop souvent, il est vrai, repentante et tracassière, mais en définitive persévérante et louable, ils continuaient de développer cette institution qui leur était chère non moins qu'utile.

Les dévots sentiments d'un d'entre eux, Girin, fils d'Hugues et oncle d'Arnulfe Ier, dont nous avons parlé, lui inspirèrent d'inviter deux moines à venir s'installer proche de sa demeure. Sept chartes consécutives sont employées à relater les multiples péripéties de la négociation, à préciser la nature et les limites des diverses dotations, comme à confirmer la perpétuité des engagements jurés et l'inamovibilité des possessions octroyées (1). Nous demandons de ne pas passer sous silence leurs plus importantes dispositions ; outre le rapport direct de ces événements avec notre sujet, ils éclairent d'une vive lumière les mœurs à demi barbares de cette noblesse féodale, dont la foi chrétienne parvenait, avec tant de peine, à réfréner la brutalité et à corriger les injustices.

Le fondateur ne céda ni à la défiance, ni à l'avarice ; il n'offrit pas d'une main pour reprendre de l'autre, comme

(1) *Cartul.* du n° 652 au n° 658 inclusivement.

Digitized by Google

ses proches le lui conseillaient, au moins par leur exemple. Il était avancé en âge, privé de postérité directe ; il avait hâte de décharger sa conscience, de nettoyer ses mains et de préparer son éternité. Si les pensées qu'on lui prête, dans le préambule du premier engagement qu'il a délibéré et signé, sont tout à fait les siennes, elles annoncent une âme élevée, instruite, généreuse, familière avec la plus pure doctrine de l'Evangile. Il tient en effet, dit-il, à restituer à Dieu un peu des biens qu'il en a reçus et qui lui ont été maintenus, malgré ses fautes ; avec ce qui est transitoire, il désire acquérir ce qui dure toujours ; il convient que, si nous sommes sages, puissants et riches par le bon vouloir de la Providence, ces bienfaits, supérieurs à tout mérite de notre part, nous engagent à convertir le mal en bien, à sortir du péché par une sincère pénitence ; en agissant de la sorte, nous n'obligeons pas le Seigneur à regretter ses faveurs et il ne nous est pas désastreux d'en avoir été comblé (1).

Ce contrat, qui débutait dans le ton d'un sermon, rédigé dans un des derniers mois de l'année 1018, fut immédiatement approuvé de part et d'autre. L'abbaye, depuis quelques

---

(1) « Quid nobis est agendum, nisi ut perpetua mereamur quæ de his possidemus transitoriis ?... A Deo enim omnia nobis bona, ejus gratia præveniente, donantur, qui interdum peccantibus nobis sua dona non retrahit, quotidièque expectat, ut ad spem divinæ propitiationis humana mens consurgat.

« Quod enim sapientes, quod potentes, quod divites sumus, non alterius, sed potius divino munere sumus ; vitam ergo optime divinis beneficiis, id est ut convertamur de malo in bonum, de peccatis ad veram pœnitentiam, quatenus et Dominum non pœniteat dedisse et nobis accepisse sit utile. »

Cartul. de Savigny ; n° 652 : *De Ecclesia Sancti Juliani de Sal.*

Digitized by Google

semaines seulement, avait pour chef et pour père, un profès de Cluny, Itier, que saint Odilon avait désigné aux instances de l'archevêque et que Burchard II s'était empressé d'investir et de bénir avec pompe, en présence de ses collègues de l'Ile-Barbe et d'Ainay. Pour son entrée en charge, le nouvel abbé était donc exceptionnellement favorisé ; son gouvernement s'inaugurait sous les meilleurs auspices.

Il lui était attribué, en faveur de l'installation projetée, l'église du lieu, dédiée à saint Julien, avec ses dîmes, un jardin clos, une prairie, des champs arables en aussi grande quantité qu'il lui plairait d'en ensemencer, des masures en ruines, contemporaines des Gallo-Romains et de la brillante animation de l'antique station thermale, vraie carrière de blocs superbes, enfin une portion notable de la paroisse, la moitié environ, si je ne m'abuse. Ce dernier lot comprenait trois vignobles de Benoît, de Segerand et d'Ermendrand, le gîte de Godalfrède, avec grange et cellier, le curtil d'Ermendrand, divisé entre lui et deux autres tenanciers, Girard et Alidon, enfin une dernière terre appartenant à une colone du nom de Doctrilde. Girin n'avait donc pas lésiné (1)

Son frère, Jarenton, frappé à mort peu de temps après, se rangea à ses vues; il manda, près de son lit, un moine pour entendre sa confession et lui légua sa propre demeure avec le jardin attenant. Un troisième bienfaiteur arrondit la propriété, en cédant une pièce riveraine de la Loise et des plus favorables à la bâtisse et à l'exploitation d'un moulin (2). Mais déjà des contradictions et des difficultés

(1) *Eod. loc.*, n° 653.

(2) *Eod. loc.*, n° 891, Gui et Ermengarde, sa femme, occupaient ses biens en précaire.

Digitized by Google

étaient survenues, sinon assez graves pour ébranler l'institution jusque dans ses fondements, très capables du moins d'exercer la patience et l'habileté du moine Gausmar, délégué aux négociations, avant qu'il ne soit canoniquement installé dans la dignité de supérieur.

Girin le Chauve, par un cas trop fréquent dans ces âges troublés, ne possédait que les trois quarts de l'église qu'il transmettait aux nouveaux occupants ; un de ses neveux, portant le même nom que lui et fils de Jarenton, détenait l'autre quart. Sur l'avis et les instances de l'oncle, il consentit à s'en dépouiller ; mais en retour, il exigea soixante sols et fut gratifié, par dessus le marché, d'un vigoureux cheval. Après sa mort, sa veuve, Aremburge, prétendit recouvrer ce qu'il avait ainsi échangé ; on discuta et on transigea. Aremburge retira ses prétentions et on revêtit du froc son fils unique, sans autre apport. Il se présenta alors un réclamant imprévu : Hugues, beau-frère du défunt, ne se tut qu'après avoir été indemnisé, à son tour, par une excellente mule, cinquante sols pour lui et quinze autres sols à distribuer à ses nobles vassaux ; il n'en espéra pas moins que cette charité peu désintéressée serait un jour un remède efficace aux maux et aux terreurs de son âme. Ceux qui avaient le fonds en bénéfice protestèrent de leur côté qu'ils étaient lésés et prétendirent à un dédommagement. Durand de Téliz, Girin de Pinet et Aymon, son frère, obtinrent chacun une compensation en monnaie (1).

Le plus avide des collatéraux fut cet Arnulfe, neveu par sa femme Gotolende du principal donateur, et déjà signalé à notre attention par l'audacieux sans-gêne qu'il avait montré à s'emparer des dîmes de Tarare, des impôts de Panissières

(1) *Eod. loc.*, n° 656.

Digitized by Google

et à les lever contre toute espèce de droit et de coutume. Il intervint en qualité d'héritier de son beau-père, Jarenton; mais, au lieu d'exécuter les clauses du testament selon leur teneur, il se prévalut de celles qui lui étaient avantageuses et répudia toutes les autres; il refusa catégoriquement d'affranchir l'église de Fourneaux, inféodée à des tiers, et pour ses autres prétentions il ne les relâcha qu'après livraison d'une once d'or à chacun de ses fils, d'une demi-once à leurs deux femmes et à un de ses familiers d'un mulet du prix de cent cinquante sols. Des aumônes, tarifées aussi cher, n'étaient guère que des ventes déguisées; encore n'usait-on pas plus de bonne foi à les tenir que de libéralité à les conclure. Citons au moins un exemple dans la série qui est sous nos yeux. Gottolende, nommée plus haut, fille et épouse de Chauve, dicte ses suprêmes volontés et dispose, en faveur du prieuré, d'un mas en rapport, contigu au domaine de la Varenne. Son fils vient l'offrir à la communauté, en recommandant la défunte à ses prières; mais cependant il sollicite la faveur de le remettre, pour la vie seulement, à un de ses fidèles écuyers, Itier de la Tourrette, qu'il désire récompenser. La demande est de celles qu'il est impossible de rejeter; on acquiesce. Mais le bénéficier, avant de décéder, passe la jouissance à son fils, malgré la lettre du contrat; celui-ci, avec la même absence de scrupules, garde la propriété et la gère comme sienne jusqu'à sa mort; pris enfin dans son agonie de remords tardifs, il se rend aux réclamations des moines; toutefois il les force à verser cent cinquante sols à son frère cadet, désolé de voir s'en aller un héritage sur lequel il avait compté (1). On vit et on traite en pleine anarchie.

(1) *Eod. loc.*, n° 923.

Digitized by Google

On se tromperait néanmoins étrangement, si on pensait que ces contestations, poussées parfois jusqu'à la plus extrême violence, revêtaient le caractère d'une opposition systématique et s'inspiraient d'une haine politique à la robe et à la tonsure. Elles n'entamaient en rien la foi ardente et simple de ceux qui les renouvelaient sans cesse, après avoir juré de ne pas recommencer. Ils persévéraient, quelle que soit l'anomalie de cette conduite, à s'humilier sous les absolutions du prêtre, comme ils étaient impudents à moissonner ses gerbes et à drainer son épargne. Leur cerveau était loin d'être encore façonné à un idéal de justice, conforme à leurs principes chrétiens. Les austères disciples de saint Benoit s'efforçaient sans relâche d'amener l'accord des mœurs sociales et des maximes évangéliques; ils essayaient de rapprocher, dans une charité supérieure à toutes les classifications arbitraires, le puissant et le faible, le maître et le serviteur, le chevalier et le paysan; ils tentaient l'alliance entre la bannière et la charrue, entre le blason et l'outil. Ils ne se décourageaient jamais; ils prêchaient par leurs vertus plus encore que par leurs paroles; ils amélioraient le sol et ils défrichaient les âmes. Les textes mêmes du recueil, qui nous sert de guide, si secs et si brefs qu'ils soient, renferment plus d'une allusion à ce double progrès. Des plantations ont été entreprises; les vignes sont en pleine prospérité; les métairies en meilleur rendement; les troupeaux mieux engraissés. Les ruines ont été relevées; la sécurité est moins instable; les laboureurs se félicitent de la douceur du joug sous lequel ils ploient allégrement leurs épaules et leur cœur. La nouvelle église, si les fondations n'en sont pas encore creusées, a ses plans dessinés; elle tardera peu à sortir de terre; elle élèvera promptement, au-dessus de son abside aux

Digitized by Google

chapiteaux symboliques, sur ses murailles en granit de diverses couleurs, ce clocher carré et ces baies géminées, que le touriste admire aujourd'hui, pour leur goût pur et leur construction hardie (1).

Le primat lyonnais, promoteur attentif de ce qui contribuait à la gloire de Dieu, au bon ordre et à l'éclat de son culte, n'eut que des paroles encourageantes pour tant d'efforts, couronnés en partie de succès, et pour les projets prêts à éclore. A lui-même, en longeant la rive gauche de la petite rivière turbulente, qui descend de Jas à Salt, il se répéta avec joie que cette partie de son bercail était sous bonne garde, les bergers vigilants et les loups muselés.

Il eut l'occasion, pendant la durée de son passage au château, de préparer ou du moins de conclure et de rendre définitif l'affranchissement d'une autre paroisse limitrophe, Saint-Genès-de-Salvizinet. L'église était tombée sous le régime de l'inféodation, à une date ignorée, mais certainement remontant fort loin. Pas moins de quatre familles, auxquelles les parts en étaient échues par succession ou autrement, touchaient ses revenus, percevaient ses offrandes, louaient ses terres, enlevaient tout casuel et la traitaient comme un domaine sans autre maître. Rien n'était plus anti-canonique qu'un semblable état de choses; rien n'était plus funeste à l'honneur de la religion et à la dignité du clergé. Les laïcs, usurpateurs du bénéfice, ne songeaient qu'à en tirer les meilleurs profits pour leur bourse; ils refusaient les dépenses obligatoires; ils maltraitaient le prêtre qui y était attaché, l'entravaient dans ses fonctions, le réduisaient à mendier sa subsistance, ou bien par un calcul

(1) Cf. F. Thiollier : *Le Forez pittoresque et monumental* : Salt-en-Donzy, canton de Feurs, p. 338.

Digitized by Google

plus criminel encore, ils choisissaient un ministre indigne, ignorant, pire que grossier, consentant à toutes leurs extorsions, au besoin les favorisant par une complicité intéressée. On avait là, quoique sur un théâtre plus restreint, mais dans des conditions plus répugnantes et plus impopulaires, la répétition des maux révoltants, provoqués par les investitures en Allemagne et en France. Les évêques, dans leur diocèse, comme le pape contre les empereurs et les rois, s'armaient d'une égale vigueur pour briser ces chaînes honteuses autant que lourdes. Le légat de Grégoire VII et d'Urbain II doit compter parmi les plus intrépides et les plus persévérants dans cette lutte du pouvoir spirituel pour la revendication de son indépendance. Le grand nombre d'églises, qu'il est parvenu à racheter de ses deniers ou par ses prières, avec le concours des ordres religieux ou le désintéressement des usufruitiers eux-mêmes, éclairés et touchés par ses exhortations, est une preuve convaincante de l'énergie qu'il déploya et de la sagesse dont il usa, afin que la crosse ne soit pas une simple servante du sceptre et de l'épée.

Pour Salvizinet, les bénédictins avaient déblayé la voie et le curé Guichard leur avait été un précieux auxiliaire. L'addition du casuel et du foncier, vu la médiocrité de l'endroit, n'atteignait pas un gros total, cependant ils étaient quatre co-partageants : Gui de Charlieu, Etienne de Salamarc, Gaubert de Balbigny et Hugues du Bois prenaient chacun un égal morceau. Leur désistement à tous fut nécessaire ; toutefois aucun ne se montra récalcitrant et la cession décidée, ils furent aussi unanimes que désintéressés. Soit pour plus de solennité, soit pour plus de sûreté, on demanda aux plus proches parents de ratifier les contrats ; Hugues, frère de Gui de Charlieu, Gilbert de Fontanès, allié de

Digitized by Google

Salamarc, les deux frères de Gaubert, Artauld et Girard, tous acquiescèrent spontanément et le prélat reçut leur parole. Quant au fils de Hugues du Bois, trop jeune pour tracer son nom, il s'offrit lui-même et il exprima le désir, lorsqu'il en aurait l'âge, d'entrer au cloître et de se dévouer à la pénitence. Cette vocation était la récompense de la charité paternelle (1).

Dès ce moment sans doute, l'archevêque Hugues avait conçu le projet de gratifier Savigny et l'un de ses deux prieurés d'un présent plus magnifique et plus important que le patronage qui venait de lui être attribué. Mais je ne sais pour quelle cause, la décision lui apparut alors inopportune ou du moins prématurée; il préféra attendre quelques années encore. Ce fut seulement, à la veille de son départ pour la Palestine, qu'il soumit à Randans Notre-Dame de Feurs et qu'il consacra par cet acte de confiance, le souvenir des excellentes et édifiantes impressions, recueillies pendant son voyage dans le centre du Forez (2).

L'abbé J.-B. VANEL.

---

(1) Cart. de Savigny nos 831, 832, 833, 834 : *De ecclesia Sancti Genesii in Savisinet.*

Comme Salt, Salvizinet a abandonné son ancien titulaire, le martyr d'Arles, saint Genès ; il s'est placé, à une époque moderne, sous le patronage de saint Barthélemy, dont la fête tombe le même jour que la précédente, le 24 août.

(2) *Eod. loc.*, no 819. 13 mars 1101.

Digitized by Google

UNE ŒUVRE DE CHARITÉ

DANS

La Paroisse de Saint-Michel-d'Ainay

A LA FIN DU XVIIe SIÈCLE

De tout temps les Lyonnais surent allier à la charité, l'esprit pratique, et tempérer par ce que ce dernier a de matériel et d'utile, ce que la première a de mystique et souvent d'irréfléchi dans son application. La misère était à l'état endémique au XVIIe siècle, et les difficultés d'approvisionnement causées par les guerres et le manque de communication, les crises industrielles si fréquentes (surtout pour les ouvriers en soie) maintenaient le peuple dans un état précaire. Il fallait s'ingénier à le secourir lorsqu'un événement malheureux venait aggraver cet état et les ressources lyonnaises étaient inépuisables, apportant avec les vivres et les objets usuels, le désir de consoler et de relever par une parole émue et cordiale. La pensée religieuse était la grande inspiratrice qui commandait de venir en aide à l'âme abattue et de lui

Digitized by Google

enseigner où étaient la consolation et l'espoir, lorsque la faim était apaisée et les besoins du corps calmés. L'œuvre charitable n'est, en réalité, efficace et bonne que si, au découragement moral et à l'abattement physique, compagnons de la misère, elle oppose triomphalement un idéal à atteindre, lorsque la force et la volonté seront réconfortés.

Ces idées sont mises en lumière avec un admirable bon sens par l'auteur inconnu d'une notice que nous avons trouvée sur une organisation charitable qui fut établie au courant du XVIIIe siècle dans la plupart des paroisses de Lyon (1) et à laquelle les Sociétés de Saint-Vincent de Paul, qui fonctionnent actuellement, semblent avoir emprunté certaines règles, en atténuant, au point de vue des obligations religieuses, ce que d'autres avaient de rigide dans leur application.

Une note inscrite au verso du dernier feuillet du manuscrit porte (Raiglement pour les pauvres qui peut servir dans touttes les parroisses de Lyon) et nous fait croire que l'œuvre qui y est exposée fut la première de ce genre mise en pratique à Lyon. L'honneur de l'avoir entreprise appartient à la paroisse d'Ainay, car ce règlement fut élaboré (chez M. le curé, le 5 avril 1699, — de la parroisse de Saint-Michel (2) d'Esnaye). Le voici transcrit tout au long :

---

(1) Voir dans la *Revue du Lyonnais* de 1893, 1re Série, t. XVI, p. 245 et 351. *Une Œuvre de bienfaisance à Lyon*, par A. Grand.

(2) Le manuscrit porte de Saint-Martin-d'Esnaye, mais le mot Martin est rayé et remplacé par celui de Michel.

Digitized by Google

Méthode pour servir de conduitte et de raigle au soulagement des pauvres dans la ville de Lyon

Religio munda et immaculata hæc est visitare pupillos et viduos in tribulatione eorum.

JACOB. C. IV.

Un des devoirs des plus essentiels à la religion chrestienne étant selon l'apostre St Jacques l'assistance que nous devons aux pauvres, la fin principale de cet etablissement sera de travailler dans un esprist de charitté sous la conduitte de son pasteur au soulagement de ses frères chrestiens dans l'estendue de chacque parroisse.

Le modèle de cet Institut se voit dans l'esglise primitive lorsque les apotres se trouvant surchargés des grandes occupations que demandoit leur ministère, convinrent tous ensemble de se descharger des soins qui regardoient les pauvres, sur des fidelles d'une probité connue, ces fidelles furent les sept premiers diacres choisis par une inspiration divine, comme on voit dans le sixiesme chapittre des actes des apôtres.

Une assamblée formée par un pareil esprist sera egalement utile et au pasteur et à son troupeau. Le pasteur aura lieu par la de soccuper entierement à ce qui fait l'essentiel de son ministère, scavoir la prière et l'administration de la parole de dieu, *nos Vero orationi et ministerio Verbis instantes erimus* : le troupeau d'un autre costé composé de pauvres et de riches qui n'ont tous qu'un mesme père dans le ciel, recepvra les assistances mutuelles que les uns doibvent aux autres, les riches se communiquant aux pauvres par leurs soins et par

Digitized by Google

leurs aumones, et les pauvres aux riches par leurs prières qui attireront sur eux les benedictions du ciel selon le sens de cette parolle du sage, *divus et pauper obviaverunt sibi, utriusque operator est dominus.*

Article I

Des personnes qui composeront une compagnie dans chacque parroisse et de l'ordre qu'on y doibt observer.

Monsieur le Curé sera en qualitté de pasteur le Supérieur et le président perpetuel de cette compagnie qui s'assamblera chez luy les premiers dimanches de chacque mois, immédiatement après vépres, excepté les mois doctobre et de novembre, pendant lesquels on est d'ordinaire à la campagne; si quelque besoingt pressant demande qu'on s'assamble extraordinairement, on indiquera une assamblée particulière par des billets imprimées qu'on envoyera ou chez tous les Messieurs qui composent la compagnie ou chez les officiers seulement au cas qu'il n e s'agisse que de ce qui concerne leurs fonctions.

La compagnie sera composée des personnes de la parroisse tant eclesiastiques que laïques de probité connue qui souhaitteront de s'y joindre, *Viros boni testimonii.*

On choisira tous les ans le premier dimanche du mois de mars les officiers suivants; deux assistans ou conseillers, un trésorier, un secrétaire, quatre ou six ou douze préposés suivant lestendue de la parroisse conformément au partage qu'on en fera, l'election de ces officiers se fera à la pluralitté des voix qui seront contées par le président de l'assamblée assisté des deux anciens conseillers.

Digitized by Google

Les officiers pourront remplir deux emplois et seront continués autant de temps qu'il sera jugé convenable.

En l'absence de Monsieur le Curé, le plus ancien des deux assistans sera président, le second assistant le sera au deffaut du premier, le trésorier présidera si l'un et l'autre manquoit et s'il estoit aussy absent ce sera le plus ancien de l'assamblée.

Dès qu'on sera arrivé chez Monsieur le Curé, au nombre de trois ou quatre, le secrétaire ou un autre en son absence fera la lecture d'un livre contenant quelque traitté sur l'aumone, tant pour empescher qu'on ne se repende en discours inutiles que pour disposer les assistans au suject qui les assamble ; après un quart dheure de lecture ou environ on se metra a genoux et on implorera le secours du St Esprit par l'himne, *Veni Creator* et l'oraison qui la suit : on fera quelques moments de reflexion sur ce qui aura esté lû et ensuitte chacun reprenant sa place, le secretaire fera l'ouverture de l'assamblée en lisant ce qui a esté arresté dans la precedente.

Si quelqu'un arrive après la lecture commancée on ne le recevra point à moins que ce ne soit Monsieur le Curé.

Les rapports se feront succintement et simplement, chacun opinera avec brieveté sans attache à son sens ; laissant la décision de tout à la pluralitté des voix et a la conduitte de l'esprist de Dieu qui doibt animer tous les assistans.

Ceux qui ayant esté chargé de quelque chose par la compagnie ne pourront se trouver à l'assamblée ecriront leur raport dans un billet qu'ils auront soingt de faire remettre à celuy qui presidera.

On observera un grand silence pendant que les matières seront agitées, on evitera les discours superflus sur tout ceux qui peuvent se faire a l'oreille et on tachera de terminer

Digitized by Google

tout en une heure et demie au plus, on finira par le pseaume, *Laudate dominum omnes gentes*, l'antienne de la Ste Vierge convenable au temps, et le *de profundis* pour le repos de l'ame des bienfaiteurs.

Article II

Fonction des officiers de la compagnie.

La fonction des Conseillers ou assistans sera de veiller à l'exacte observation des reglements, de faire attention aux fauttes qu'on y commet, de se trouver à touttes les assamblées particulières, d'avoir un grand soing de toutes les œuvres qu'entreprend la compagnie dautant plus particulièrement dans le besoing, des pauvres de la parroisse et de leur procurer tous les secours qu'ils pourront.

Le trésorier recuillira les aumosnes dont il tiendra un compte exact aussy bien que des dépences ordonnées par l'assamblée, ne singerent den faire aucune de son chef, et il aura ses contes en tel etat qu'ils puissent estre examinez par devant M. le Curé et les deux assistans dans le cours du mois de mars après l'élection des officiers.

Le trésorier tiendra aussy un catalogue contenant les noms et l'habitation de touttes les familles des pauvres de la parroisse, leurs besoins et les aumones qu'ils auront receues. Ce catalogue general sera composé des catalogues particuliers qui luy seront communiqués par les preposés de chacque quartier, il conviendra avec eux d'une forme de billets, de quelque sorte de marque, de cartes ou autres signes sur lesquels il fera distribuer ce qui luy sera ordonné. Ces cartes seront signées par les preposés desquelles lon trouvera un modele cy après.

Digitized by Google

Les distributions generales ne se feront que de l'ordre de toutte la compagnie et les particulieres par celuy des preposés de chacque quartier.

L'employ du secretaire sera de faire des lectures de piété, d'escrire dans un registre les délibérations de la compagnie, il en fera la depouille à l'assamblée de chaque mois pour voir si elles ont esté executtées, il aura dans un second registre le nom de tous les Messieurs qui composent la compagnie, selon l'ordre de leur réception et indiquera par des billets imprimés touttes les assamblées tant générales que particulières.

Les préposez seront au nombre de deux en chacque quartier, l'un autant qu'il se pourra ecclesiastique et l'autre laique et chacque année lon n'en changera qu'un de manière que les nouveaux se trouveront toujours avec pareil nombre d'anciens.

Les fonctions des preposez sont de veiller avec apliquation sur le quartier qui leur sera commis : ils tiendront un catalogue exact de tous les pauvres qu'ils y trouveront contenant une description de chacque famille, le nom et profession du père et de la mère, le nombre, l'age et le sexe de leurs enfans, le tout dans une grande et large colomne qui se verra dans des feuilles imprimées à ce sujet, dans une autre colomne sera le nom des maisons ou habitent les familles, dans une troisiesme le secours qu'elles recoivent de la maison de l'aumosne generale de cette ville, dans une quatriesme les besoins spirituels ou corporels des pauvres, dans une cinquiesme les aumosnes qu'ils auront receues, et dans une sixiesme leurs mœurs bonnes ou mauvaises, sans rien exprimer toutte fois qui puisse flétrir la réputation des particuliers, à moins qu'ils ne soient déja diffamés eux mesmes par quelque vice public.

Digitized by Google

Comme le bon ordre des catalogues depend de la connoissance exacte des pauvres, les préposez feront des vizittes generales deux fois lannée : scavoir quelques jours après les festes de Noel et de St Jean Bap^te pour voir la situation qu'aura prise chacque famille en ce temps de changement d'habitation et dans le cours de leurs vizittes ils marqueront en chacque colomne de leur catalogue tout ce qui sera arrivé de nouveau depuis la dernière ; outre les deux generales dont on vient de parler, les preposez en feront encor de particulieres chacque mois, vizittant un certain nombre de familles selon les besoins qu'ils connoitront dans leurs quartiers.

Les catalogues ayant esté mis au net après les deux vizittes, de Noel et de la St Jean, ils seront communiqués par les préposés au trésorier, affin que son catalogue général puisse toujours convenir avec les catalogues particuliers.

Comme tout ce qui se delibere dans les assamblées dépend du raport des préposés et que c'est eux qui doibvent faire executter ce qu'elles ordonnent, ils seront exacts à sy trouver, ne manquant point d'y aporter leurs catalogues, lequel celuy des deux preposés qui l'a entre ses mains remetra à son collègue, s'il prevoit ne pouvoir pas assister à l'assamblée affin que l'on y puisse recourir au cas qu'il s'agitte quelque chose qui y ayt raport.

Pour donner une idée de la forme des rolles ou catalogues que les préposés doibvent tenir ou des cartes qu'ils doibvent distribuer pour les aumosnes que lon aura resolu de donner, lon en donne cy après des modelles par lesquels lon verra lusage que l'on en fait à la parroisse d'esnay ou ces présens raiglements s'observent très exactement et lon peut dire sans beaucoup de paine et avec facilité.

Digitized by Google

Par ces rolles l'on connoist la qualité des pauvres, le nombre de leur famille, de quelle manière ils vivent, si les enfans vont à l'escole, s'il y a des filles debauchées, s'ils font la prière soir et mattin, leur besoingt et de quelle manière on peut les soulager, l'on examine les désordres auxquels l'on peut remédier, comme de séparer les deux sexes qui souvent couchent ensemble ou des filles qui couchent avec le père et la mère pour n'avoir pas de lics ou des balles, ce que le préposé doibt examiner dans sa vizitte, qui s'informera aussy si dans la maison des pauvres qu'il vizitte il n'y a point de femmes ou filles de mauvaise vie, les menaçant de leur retrancher les aumosnes s'ils neu donnent advis aussitost qu'ils s'en apercevront.

Les cartes doibvent estre numérotées suivant les catalogues comme on le voit cy après et seront signées par le préposé après y avoir mis le numéro, son quartier et l'aumosne qui doibt estre distribuée et si ces cartes doibvent servir à plusieurs distributions, lors des délivrances, on fera à chacune une marque sur la carte pour connoistre que l'on laura receüe, soit en picquant la carte, soit en coupant l'un des angles de la carte, que l'on rendra ensuitte au pauvre qui en sera porteur, et lesquelles l'on aura soingt de retirer à la dernière distribution.

Digitized by Google

N°	MAISONS	ÉTAT DES FAMILLES	PAIN de la Charité	MŒURS	BESOINS	AUMONES REÇEUES
1	Rue de... Maison de M... au res-de-chaussée, sur le derrière.	JEAN... et sa femme, savetier. 1 fils de 6 ans 1 fils de 5 ans 1 fille de 4 ans 1 fils de 3 ans 1 fille à la mammelle.	2	Très pauvres et honnestes gens,	Charbon Légumes et sel 2 chemises pour le fils de 6 ans. Un carton de prières.	4 distributions de charbon 4 de légumes et sel 2 chemises pour le fils de 6 ans Un carton de prières.
2	Rue de... Maison de M... au 1er estage sur le devant	FRANÇOIS... et sa femme, boutonniers. 1 fille de 15 ans 1 fille de 12 ans 1 fils de 10 ans.	2	La femme incommodée, le mary fort âgé.	Charbons Légumes 2 chemises pour le fils de 10 ans	4 distributions de charbon 4 — de légumes 2 chemises pour le fils de 10 ans.
3	Rue de... Maison de M... au 2e estage sur le derrière.	PIERRE..., taffetatier, vef 1 fils de 20 ans 1 fils de 15 ans.	1	Pauvres qui font ce qu'ils peuvent.	Charbons Légumes.	4 distributions de charbon 4 — de légumes.
4	Rue de... Maison de M... au 4e estage sur le devant.	NICOLAS..., passementier et sa femme. 1 fille de 18 ans 1 fils de 15 ans 1 fille de 10 ans 1 fille de 9 ans.	1/2	La fille de 18 ans, libertine, à laquelle il faut veiller.	Charbons Légumes,	4 distributions de charbon 4 — de légumes
5	Rue de... Maison de M... au 4e estage dans une tour.	MADELAINE..., vefve 1 fille de 7 ans 1 fils de 6 ans.	1/2	Il faut faire aller ses enfans à l'escole et y tenir la main,	Du charbon Des légumes.	2 distributions de charbon 4 — de légumes
6	Mesme rue Maison de M... au 1er estage sur le derrière.	CLAUDINE.., vefve 1 fille de 20 ans.		La fille est une libertine et la mère le souffre. Il faut la recommander à M. le Curé pour y veiller.	Des légumes.	3 portions de légumes

Digitized by Google

N°	MAISONS	ÉTAT DES FAMILLES	PAIN de la Charité	MŒURS	BESOINS	AUMONES REÇEUES
7	Mesme maison. au 3e estage sur le devant.	JACQUE... et sa femme, satinaires. 1 fils de 10 ans. 1 fils de 8 ans.		Pauvres honteux et craignant Dieu.	1 voyage de charbon et 20 sols par mois.	1 voyage de charbon 1 l. en avril 1 l. en may 1 l. en juin.
8	Rue de... Maison de M... au 2e estage.	MARTIN... et sa femme, passementiers. 1 fils de 10 ans 1 fils de 8 ans 1 fils de 7 ans 1 fille de 6 ans.	1 1/2	Fort pauvres. Le petit garçon et la petite fille couchent ensemble. Il faut faire aller les enfants à l'escole.	1 balle De la paille ou baloufe Charbons Légumes.	De la baloufe dans une toile 1 balle pour la petite fille 4 portions de légumes 4 — de charbon
9	Rue de... Maison de M... au 3e estage sur le derrière.	La veuve MARGUERITE et FANCHON sa nièce. Elles sont décampées et sont allées demeurer à la parroisse St-George.	1/2	Demandent l'aumone. soubconnés de mauvais commerce	Légumes.	3 portions de légumes
10	Rue de... Maison de M... au 2e estage sur le devant,	JACQUE CLAUDE et sa femme, satinaires. 1 fils de 12 ans. Du depuis ils ont du travail et ont remercié.		Sans travail, Pauvres honteux et très honnestes gens.	4 livres 1 voyage de charbon	1 voyage de charbon 4 livres
11	Rue de... Maison de M... au 3e estage sur le devant	JEANNE et FRANÇOISE. Deux jeunes filles faisant des boutons, Depuis elles sont sorties de la parroisse.		Filles de mauvais renom.	Légumes.	1 portion de légumes
12	Rue de... Maison de M... au 4e estage.	MATHIEU.... chrochetteur, et sa femme. Une sœur infirme et incurable 1 fils de 2 ans 1 fille de 6 ans.	1	La sœur incurable. Honnestes gens.	Il faut faire avoir le bouillon à l'incurable Légumes et sel Charbon.	3 portions de légumes et sel 3 — de charbon Les filles de la marmitte soulagent l'incurable.

Digitized by Google

Manière de la distribution des cartes qui doibvent estre signées au bas par le préposé.

AISNAY, 1er quartier

N° 1

JEAN . . . . . savetier

Une escuelle de pois et sel
Demy benne de charbon

AISNAY, 2e quartier

N° 7

JACQUE . . . . . satinaire

Un voyage de charbon pour une fois
et vingt sols par mois

AISNAY, 3e quartier

N° 12

MATHIEU . . . . . crochetteur

Les portions de légumes et sel
Les portions de charbon

Digitized by Google

Article III

Des œuvres de l'assamblée.

On ne determine pas icy absolument les secours que l'on donne aux pauvres. Leurs besoings pressans et les fonds qu'ils plaira à la divine providence d'envoyer regleront en particulier ce qui leur sera distribué, ce sera principalement du charbon pendant l'hyver, du linge dans l'esté, des legumes et du sel en caresme lesquels legumes avec le sel seront distribués à la porte de la chapelle du St Esprit, pour obliger les pauvres pendant ce saint temps d'assister aux instructions qu'on leur fera, estant juste de pourvoir alors aux besoings de leur ame comme on fait le reste de l'année a ce qui regarde leur corps.

On donnera aussy dans l'esté, principalement des paillasses, des chevets et des balles pour les enfans, affin d'empescher qu'ils ne couchent avec leurs pères et mères ou les frères avec leurs sœurs ; s'il plaist à dieu d'envoyer d'autres secours on pourra distribuer des habits, des couvertures et faire telle autre charitté qui sera jugée convenable.

On s'apliquera à tenir les pauvres attachés au travail, on leur en procurera mesme autant qu'on pourra.

On veillera sur touttes choses à ce que les peres et meres envoyent leurs enfans aux ecoles des pauvres tant de garçons que de filles et pour en facilitter les moyens on procurera la proximitté des ecoles de l'un et de l'autre sexe par touttes les voyes dont on pourra se servir, les familles dont les enfans seront exacts à y assister seront preferées aux autres dans touttes les distributions.

Digitized by Google

La nécessitté portant souvent les pauvres a retirer chez eux des filles de mauvaise vie, on s'apliquera exactement à les bannir si on en trouve dans les vizittes, prenant pour cela des mesures avec M. le Curé et MM. ses Vicaires.

Enfin on portera les pauvres par toutte sorte de voye a faire leur devoir de chrestien, les exhortant à la pacience, à la frequentation des sacremens, à assister les dimanches et les festes aux offices de la parroisse ou à faire exactement la prière en commun matin et soir, pour cela on leurs distribuera des cartons sur lesquelles seront colés des prières imprimées.

On ne payera aucun louage, on ne donnera rien par forme de pention et on ne distribuera point d'argent manuellement dans les vizittes, mais on priera ceux qui le voudroient faire de remettre leurs aumosnes entre les mains du trésorier.

La compagnie ne pouvant subsister que par la grace du St Esprist qui la formée, on célèbrera une messe en son honneur tous les premiers mardy de chacque mois dans la chapelle de la parroisse qui luy est dédiée près le pont du Rhosne : les eclesiastiques la diront chacun a leur tour et on nommera le premier dimanche de chacque mois deux des Messieurs laïques pour y assister : il séra aussy nommé un des laïques qui communiera dans le cours du mois pour attirer les graces de dieu sur toutte la compagnie.

Si quelqu'un de ceux qui la composent tomboit dangereusement malade on en députera deux autres, l'un eclesiastique et l'autre laïque pour le consoler au nom de tous ses confrères et s'il venoit a deceder chacun fera célébrer une messe pour le repos de son ame.

Digitized by Google

Article IV

De la vizitte des pauvres et de la qualitté de ceux qui seront assistés.

On fera des vizittes generales exactement deux fois l'année comme on a dit après les festes de Noel et de la St Jean, on fera encore des vizittes particulières chacque mois de l'année et d'autres à la veille des festes solennelles auquel temps les fidelles estant particulièrement portés à la pratique des bonnes œuvres, les préposez y invitteront ceux de leur connoissance.

La vizitte des Pauvres commancée toujours par celle de Jésus-Christ au St Sacrement dans la chapelle du St Esprit, les préposés se souviendront qu'ils remplissent les fonctions des premiers diacres de l'esglise qui estoient des hommes pleins de ce divin Esprit, *Viros plenos spiritu sancto*, et le conjureront de rependre en eux le don de sagesse et de discernement dans le cours de leur vizitte pensant a cette parolle du profete David, *Beatus qui intelligit super egenum et pauperem*.

On évitera en entrant chez les pauvres et en sortant touttes sortes de cérémonie pour ne point perdre du temps, on se présentera d'abord devant le crucifix qui doibt estre dans la chambre de chacque famille, on se metra a genoux en prenant de l'eau bénite et faisant le signe de la croix, après quoy on interrogera le père et la mère sur tous les articles dont on a parlé cy devant et on les ecouttera patiemment a l'esgard de leurs besoins sans les rebuter, leur parlant touttes fois avec une fermeté paternelle qui sera toujours melée de consolation, leur enseignant sur touttes choses à pratiquer la pauvretté d'esprist comme le

Digitized by Google

moyen infaillible d'arriver à la beatitude eternelle. Après avoir interrogé les Peres et Mères on s'adressera aux enfans pour examiner les progres qu'ils font dans les escoles, après quoy on escrira sur le catalogue tout ce qui aura esté observé.

Si dans le cours de la vizitte il se presente quelque pauvre nouveau on s'informera d'abord s'il a une habitation fixe dans la parroisse, s'il y tient un louage, s'il y est domicilié au moins depuis six mois et s'il est chargé de famille, s'il est sorti d'une parroisse ou il avait l'aumosne, il raportera un billet de congé ou certificat comme il estoit déja inscrist au catalogue de la parroisse d'ou il est sorti.

On n'escrira dans le catalogue aucun pauvre s'il est seul, à moins qu'il ne fust afligé de quelque infirmité habituelle, on ny escrira point non plus les mandians de profession ni ceux qui seront taché de quelque vice conu.

Les présents raiglements ont esté arresté et signé dans l'assamblée tenue chez M. le Curé, le 5e avril 1699, de la parroisse de St Michel d'Esnaye.

*
* *

Ce document nous a paru digne d'être publié, non seulement à cause des règles si justes et si ingénieuses qu'il fixe, mais encore parce qu'il est comme un reflet de l'état de la classe pauvre à la fin du XVIIe siècle. Il a le caractère d'une étude sociale nous montrant que de tout temps la misère a amené à sa suite la débauche ou s'est alliée avec elle, et qu'il fallait veiller à ce que les pauvres, poussés par la nécessité, ne donnent point asile à des filles de mauvaise vie. Quels intérieurs nous révèle cette recommandation de séparer les deux sexes, et les enfants des pères et mères,

Digitized by Google

tous couchant pêle-mêle! et combien sont instructives les notes, évidemment copiées sur un registre déja existant ou inspirées par l'expérience, que renferme la colonne des observations sur les mœurs.

Faut-il insister sur ce principe si nettement imposé, base de toute charité qui veut secourir, mais non encourager la pauvreté, qui veut faire cesser un état accidentel, mais non perpétuer ce qui devient un vice et une exploitation (on ne donnera rien par forme de pension, et on ne distribuera point d'argent manuellement). N'est-elle pas d'une actuelle et nécessaire application, comme le sont aussi les recommandations faites aux visiteurs de s'occuper autant des besoins moraux que des nécessités matérielles? Pour faire la charité il ne suffit pas de donner, il faut relever: c'est une tâche imposée à tous, mais qui nécessite un apprentissage pour la bien accomplir. Celui qui en comprend toute la grandeur doit être avant tout un éducateur et savoir en apportant ce qui sauve le corps, dire les paroles qui éveillent la conscience, font comprendre le besoin d'une moralité toujours plus haute, font sentir la responsabilité de chacun, riches ou pauvres, devant l'universelle solidarité.

J. GODART.

Digitized by Google

EXTRAITS

Des Procès-Verbaux de la Visite Pastorale du Cardinal de Marquemont

(1613-1614)

I

Le cardinal de Marquemont à peine installé sur le siège archiépiscopal de Lyon, débute par la visite générale de son diocèse, qu'il poursuivra presque sans interruption pendant deux ans. C'est le plus ancien document qui nous a été conservé d'une visite faite entièrement par l'archevêque lui-même, pour se rendre compte de l'état de son diocèse. Il se fait accompagner par vénérable messire François du Soleil, custode de Sainte-Croix, par le Révérend Père Michaelis, de la Compagnie de Jésus, et commence par le Dauphiné dont les églises étaient dans un état déplorable.

A Vaux-en-Velin, Monseigneur s'informe du curé s'il a observé une ordonnance qu'il fit au synode dernier tenu après Quasimodo, « si suyvant nostre ordonnance il use de purificatoire et reçoit la seconde ablution. Nous a

Digitized by Google

respondu qu'à la visite il assista audict synode mais que estant asses esloigné de nous il n'entendit pas ladicte ordonnance n'ayant satisfaict à icelle pour en estre ignorant jusques à présent et partant luy avons enjoinct d'user par cy après d'un purificatoire scavoir d'un linge bien blanc qu'il tiendra sur ledict calice pour le nettoyer et de temps en temps le fera blanchir et recevra la dicte seconde ablution suyvant nostre ordonnance synodale. »

Cette ordonnance est très importante parce qu'elle fixe l'époque où cet usage devint général dans notre diocèse, car dans certains ordres religieux il l'était déjà dès le XIIIe siècle (1).

Le procès-verbal de cette première église visitée mentionne déjà les dégâts faits par les Huguenots sur le crucifix qui a été abattu et des images brisées. A Dessines, la nef est découverte en plusieurs endroits. A Chassieu, les vitres sont rompues, les hirondelles font leur nid autour du grand autel. A Villette, le clocher et toute la nef sont tellement ruinés et découverts que si celle-ci n'est bientôt réparée, elle tombera en ruines. A Anthon, toute l'église est entièrement découverte et les murailles presque abattues y pleuvant dessus.

A Mons, il n'y a que le chœur de fait, la coquille est toute découverte et sans la voûte, la pluie y tombant de tous côtés; le curé apporte avec soi un autel portatif. A Janneyrias, le Saint-Sacrement a été pris et enlevé aux derniers troubles par ceux de la religion prétendue réformée; il n'y a aucun lieu propre à reposer le Saint-Ciboire.

---

(1) Voir la notice de M. l'abbé Crosnier dans le *Bulletin monumental de la Société française d'archéologie* (2e série, tome Ve. — 15e vol. de la collection). Paris 1849. No 1. page 55.

Digitized by Google

La nef est toute découverte et en entrant au côté gauche la muraille est entr'ouverte « de fond en cime » menaçant tout le reste de l'église. Dans la paroisse de Janneyrias, il y avait une chapelle dédiée à saint Ours (un martyr de la légion thébéenne) dans un hameau de ce nom. Elle était toute ruinée et découverte et cependant il y avait grande affluence de peuples quelques jours de l'année.

A Saint-Grégoire-de-Malatrait, paroisse supprimée, mère-église de Janneyrias, l'église était ruinée et abattue, il ne s'y faisait aucun service étant privée de ses ornements. A Saint-Nizier-de-Chavanieu, paroisse supprimée, le chœur et la nef sont découverts, la pluie y tombant partout. A Colombier, il n'y a aucune boîte, ni ciboire pour tenir les hosties consacrées qui sont enveloppées dans du papier. A Saint-Martin-d'Arcy, paroisse supprimée, autrefois mère-église de Colombier, il n'y a plus aucune apparence d'église qu'aux murailles de la nef, celle-ci étant depuis longtemps ruinée et ne s'y fait aucun service depuis plus de quatorze ans. A Grenay, l'église avait été recouverte à neuf et de nouveau lambrissée par l'abbé d'Ainay, présentateur de la cure.

A Heyrieux, une des églises relativement des plus convenables, le chœur est ouvert du côté gauche. A Chandieu, le prieuré joignant l'église du côté droit est ruiné et tout étampé.

A Saint-Symphorien-d'Ozon il y avait une Sainte Epine qui était en grande vénération : le procès-verbal de la visite donne l'historique détaillé de cette insigne relique qui a été préservée miraculeusement de la destruction par les Protestants qui voulaient la brûler. Après avoir été suffisamment éclairci sur son authenticité le cardinal prend une ordonnance pour la conserver dans un buffet pratiqué

Digitized by Google

dans la muraille de l'église, recouvert par un double treillis de fer fermant à deux clefs. Il y avait une chapelle de Saint-Martin dans le territoire de cette paroisse. L'hôpital de Saint-Symphorien est ruiné.

A Solaise, il n'y avait point de clocher, il était tombé depuis sept ans.

A Pollieu, dans la paroisse de Saint-Laurent-de-Mure, se trouvait un prieuré uni à la manse abbatiale d'Ainay où il y avait une vieille dévotion à saint François Régis. Il y a même encore dans l'église paroissiale de Saint-Laurent-de-Mure un vieux tableau représentant les principaux faits et miracles de la vie de ce saint avec l'explication en vers latins au bas de chaque sujet. Ces vers ont malheureusement subi des réparations maladroites qui en altèrent le sens.

L'église paroissiale de Marignieu, actuellement supprimée, était toute découverte, ouverte de tous côtés, le grand autel ruiné, les murailles en partie tombées, sans ornements, fonts baptismaux ni service, n'y ayant aucun curé, la dîme de la paroisse a même été aliénée par le doyen des chanoines de Saint-Ruf présentateur de la cure. Les habitants allaient ouïr la messe à Sainte-Colombe annexe de Saint-Vulbas.

A La Balme il y avait un ermite à l'entrée de la grotte de ce nom, le cardinal de Marquemont regrette de ne pouvoir la visiter à cause de la difficulté pour y aborder. A Salettes, prieuré de Chartreusines, Son Eminence confirme ceux qui se présentent des paroisses voisines. Les religieuses au nombre de trente lui font leurs doléances au sujet de leurs privilèges et libertés anciennes auxquelles on veut porter atteinte. Elles se plaignent que le Révérend Père vicaire et autres religieux de l'ordre des Chartreux

Digitized by Google

veulent leur empêcher d'avoir des élèves en pension qui les aidaient à vivre, les prébendes qu'elles reçoivent ne suffisant pas à leur nourriture ; qu'ils veulent leur rendre la vie tellement austère qu'il n'y entre plus aucune religieuse « comme a esté faict au couvent de Poleteins en Bresse auquel n'y a pour le jourd'huy aucune religieuse. » Pour couper court à toutes ces plaintes Son Eminence leur donne de bons avis et promet d'intercéder pour elles envers le Révérend père Prieur de la Grande-Chartreuse.

A Vassieu, paroisse supprimée, il n'y a aucun curé, les vitres sont rompues, il n'y a aucun tabernacle ni livres de chant, etc. Il y avait dans cette paroisse une chapelle de Saint-Jean et Sainte-Catherine toute ruinée, le couvert abattu, les portes ôtées, les murailles presque abattues. On y voyait néanmoins la pierre des fonts baptismaux et le cimetière y joignant.

A Charettes, une paroisse supprimée de la présentation du prieuré de Saint-Irénée de Lyon, l'église était très mal tenue n'y ayant ni tabernacle ni buffet pour fermer le Saint-Sacrement. Celle de Versieu, paroisse voisine (actuellement Montalieu-Vercieu) dépendait du Chapitre de Saint-Just de Lyon. Ces deux paroisses ne devant probablement n'en faire qu'une primitivement, se sont divisées lors de la séparation des deux Eglises de Saint-Just et de Saint-Irénée (1).

A Quirieu, une paroisse supprimée aussi, il y avait deux églises, celle de Sainte-Catherine et celle de Notre-Dame autrefois seule et principale église dudit lieu, toute ruinée,

(1) Comme Chaponost et Francheville, autrefois sous le même vocable.

Digitized by Google

les murailles, le grand-autel, les fonts baptismaux, les couverts et les portes abattus.

L'église paroissiale d'Arandon qui dépendait des Dames de Saint-Pierre de Lyon était aussi ruinée, le couvert était tombé il y avait environ sept ans tuant trois personnes et en estropiant plusieurs autres. La chapelle du prieuré « où nous n'avons trouvé que ruyne et mazure sans autel ny forme d'église, l'herbe croissant partout de hauteur d'un homme ».

A Cozance, paroisse supprimée, il pleut sur le chœur, la nef et le clocher de l'église.

Comme vocable lyonnais de disparu, il y a celui de Saint-Ennemond à Trept, église aujourd'hui sous le vocable de l'Assomption. Cette paroisse était de la présentation des dames de Saint-Pierre de Lyon.

Terminons cette suite lamentable de citations par celle de l'église paroissiale de Saint-Symphorien-de-Morestel « que nous avons trouvé toute ruynée et abattue, les murailles et le couvert estant en mazures, le grand autel et le sanctuaire abattu, les fonts baptismaux aussy abattus ». Tellement que l'archevêque prend une ordonnance pour faire assembler les consuls et habitants dans la quinzaine, afin de résoudre sur la reconstruction de leur église. On faisait le service paroissial dans l'église des Augustins. En sortant de Morestel, l'archevêque a vu en passant « le lieu où estoit autrefois l'hospital du dict Morestel que nous avons trouvé tout ruyné, ny restant qu'un autel où souloit estre le chœur de la chapelle, et dans la nef y a un jardin potager, les murailles sont ruynées et le couvert tout abattu longtemps en ça. »

De telles citations se passent de commentaires, nous croirions en amoindrir la portée. La ruine était complète,

Digitized by Google

au point que quarante ans plus tard, Monseigneur Camille de Neufville, commençant sa visite également par le Dauphiné, il y en avait encore des traces. Nous passons sur l'instruction des prêtres qui était aussi déplorable, au point que certains savent à peine lire le latin. Le découragement devait les gagner en présence de pareilles ruines; il y en a qui le seraient à moins.

(A suivre) P. RICHARD.

Digitized by Google

SOCIÉTÉS SAVANTES

Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon. — *Séance du 7 juin 1898.* — Présidence de M. Lafon. — Séance d'élection. — M. le comte d'Haussonville, membre de l'Académie française, est nommé membre associé. — M. le docteur Gabriel Roux est nommé membre titulaire dans la section des Sciences naturelles. — M. Jullien, professeur à la Faculté des Lettres est nommé membre titulaire dans la section de littérature. — M. Dubreuil, avocat, ancien bâtonnier, est nommé membre titulaire dans la section de Jurisprudence et Économie politique.

Séance du 14 juin 1898. — Présidence de M. Lafon. — MM. Roux, Jullien et Dubreuil, nouveaux membres titulaires élus dans la dernière séance, sont introduits et M. le Président leur adresse quelques paroles de bienvenue, en rappelant les titres qui leur avaient valu les suffrages de l'Académie. Chacun des récipiendaires répond successivement à l'allocution de M. le Président, en remerciant la Compagnie de les avoir admis dans son sein. — Dépôt est fait de plusieurs demandes soit pour le prix Livet, soit pour le prix Lombard de Buffières. — Hommage fait à l'Académie : *Pièces de pharmacie chimique*, par M. le docteur Crolas.

M. Chantre donne lecture de l'introduction de l'ouvrage qu'il publie en ce moment, sous ce titre : *Recherches archéologiques en Cappadoce en 1893 et 1894.* — Les découvertes faites dans la Mésopotamie avaient déjà fourni des renseignements inattendus sur la civilisation de l'Orient, aux temps les plus reculés de notre histoire. Il en a été de même de la Cappadoce, qui se trouvait naturellement sur le passage des populations venues de l'Orient. Les bas-reliefs, qui subsistent sur les voies de pénétration ne pouvaient suffire toutefois pour nous faire connaître à quel degré de civilisation étaient parvenues ces peuplades. Mais les

Digitized by Google

fouilles, pratiquées en 1893 et 1894, sous la direction de l'orateur, sont venues nous éclairer sur ce point. Après avoir décrit la Cappadoce, aujourd'hui simple vilayet de l'empire ottoman, M. Chantre fait connaître le résultat de ses fouilles, consistant en incriptions, bas-reliefs, poteries, etc. Ces découvertes eussent été poussées bien plus loin si, par suite d'une dénonciation adressée au sultan, le gouverneur du vilayet n'eut donné l'ordre à l'orateur de quitter le pays, en défendant aux habitants de lui fournir des vivres, ainsi qu'à sa suite. Puis, de nouvelles difficultés ayant été soulevées par les Arméniens eux-mêmes, par crainte du choléra, l'orateur fut amené à faire une nouvelle visite dans la vallée du Nil, où furent faites d'importantes découvertes archéologiques.

Séance du 21 juin 1898. — Présidence de M. Lafon. — Hommage fait à l'Académie : *Description des Ammonites de Trept* (Isère), par M. A. de Riaz, publication remarquable par la science dont l'auteur fait preuve et par la richesse des illustrations qui accompagnent le texte. — Au sujet de ces illustrations, diverses observations sont présentées par plusieurs membres, au sujet des avantages que présente la photographie sur le dessin et réciproquement. Il en résulte que, dans certains cas, comme pour la numismatique, la photographie doit être préférée au dessin, parce qu'elle ne donne pas des interprétations erronées, mais que pour les documents d'ordre purement didactique, le dessin est préférable. — Il est ensuite procédé à l'élection des membres de la Commission d'organisation pour la célébration du deuxième centenaire de l'Académie en 1900. Cette Commission se composera des membres du Bureau et de sept membres élus au scrutin. Sont nommés, par ordre de suffrages : MM. Edouard Aynard, Beaune, Ollier, Caillemer Locard, Rougier et Morin-Pons.

Digitized by Google

Chronique de Juillet 1898

21 juillet. — Inauguration du service des tramways électriques sur la ligne de Vaise à Bellecour.

31 juillet. — Election des membres du Conseil général et des Conseils d'arrondissement du département du Rhône. Sont élus :

Au Conseil général : — 2e canton de Lyon, M. Gourju ; 6e canton de Lyon, M. Causse ; à Vaugneray, M. Périer ; à Givors, M. Baudrand ; à l'Arbresle, M. Chambaud ; à Saint-Laurent-de-Chamousset, M. Faurax ; au Bois-d'Oingt, M. Bedin ; à Beaujeu, M. Sornay ; à Lamure, M. Carret ; à Anse, M. Carrier ; à Thizy, M. Moncorgé. — Ballottage dans les autres cantons.

Aux conseils d'arrondissement : 1er canton de Lyon, M. Dupriez ; à Condrieu, M. Leymin ; à Limonest, M. Joannard ; à Mornant, M. Fillon ; à Neuville, M. Chardiny ; à Saint-Genis-Laval, M. Milion ; à Saint-Symphorien-sur-Coise, M. Razy ; à Monsols, M. Thevenet ; à Amplepuis, M. Favrichon ; à Villefranche, M. Chabert ; à Belleville, M. Desvoys ; à Tarare, M. Ruffier. — Ballottage dans les autres cantons.

Le Gérant : P. BERTHET.

TYPOG. MOUGIN-RUSAND. — LYON.

Digitized by Google

EXTRAITS

Des Procès-Verbaux de la Visite Pastorale du Cardinal de Marquemont

(1613-1614) (*)

II

Monseigneur de Marquemont continue sa visite par celle de la Bresse et du comté de Bourgogne qu'il poursuit la même année.

A Miribel, il y avait deux églises, celle de Saint-Romain et l'ancienne église paroissiale sous le vocable de Saint-Martin, où les anciennes familles du pays font encore dire leurs messes d'enterrement, lors même qu'elle n'est plus paroissiale. A Beynost, il y avait également deux églises, celle de Saint-Maurice et celle de Saint-Jullien.

Montluel est un centre d'où l'on rayonne ; il y avait l'église collégiale de Notre-Dame, le Chapitre était composé d'un doyen archidiacre, un chantre, un maître de chœur et douze autres chanoines. Il y avait en outre deux églises

(*) Voir la *Revue du Lyonnais* de juillet 1898.

Digitized by Google

paroissiales, celle de Saint-Barthélemy et celle de Saint-Etienne, une chapelle de Pénitents, où les confrères prient l'archevêque de leur confirmer leurs statuts et un hôpital assez bien tenu où il y avait huit lits.

A Meximieux, il y avait aussi l'église collégiale de Saint-Apollinard, le Chapitre était composé de six chanoines dont l'un desquels était doyen, et six prébendiers. Ils étaient présentés par le seigneur et la dame de Meximieux, et institués par l'archevêque. Il y avait aussi l'église de Saint-Jean-Baptiste, mère-église de Meximieux, où l'on ne disait la messe que le dimanche, elle était unie au Chapitre. A Pérouges, il y avait aussi deux églises, celle de Sainte-Marie-Madeleine qui existe toujours, puis celle de Saint-Georges, hors la ville et mère-église de Pérouges. A La Valbonne, il y avait une chapelle Saint-Martin bâtie à neuf et fort proprement tenue.

A Notre-Dame-de-Crans, les chemins sont trop mauvais pour les carrosses de l'archevêque, il y envoie son official. C'est une des rares paroisses qu'il n'ait pas visitée.

A Chalamont il y avait l'église de Notre-Dame, filleule de celle de Saint-Martin, mère-église. La chapelle de l'hôpital était en partie ruinée n'y ayant aucuns ornements qu'un tableau de Notre-Dame sur le grand autel. A Ronzuel, paroisse supprimée, sous le vocable de Saint-Jean, actuellement dans la commune de Chalamont, il y avait des reliques parmi lesquelles on en vénérait une de la colonne de la flagellation. A Saint-Nizier-le-Désert, on vénérait aussi une parcelle de la même relique avec plusieurs autres qui avait été apportées de Jérusalem par un père Cordelier de Chambéry ; l'attestation était de 1497.

A Chatenay, les fenêtres de l'église et des chapelles étaient fermées avec de la terre. Il n'y avait point de cloches ayant

Digitized by Google

été dérobées par les soldats qui firent, pour les tirer, un grand trou à la voûte du chœur. Il n'y avait point de maison pour le curé, mais seulement la place où elle était avant les troubles.

A Bourg, le cardinal trouva à l'entrée de la ville tout le clergé avec les croix de leurs églises ; il y avait le Chapitre de l'église collégiale de Notre-Dame, les Cordeliers, les Jacobins et les Augustins, ainsi que les autorités civiles. Arrivé à l'église Notre-Dame, Monseigneur rappelle au peuple qu'une indulgence plénière a été accordée spécialement par Sa Sainteté à l'occasion de cette visite et l'exhorte à se préparer à la gagner. Par exception il permet, à cause des grandes pluies qui ont eu lieu, de travailler le jour de sainte Madeleine, le lendemain jour du sacre de leur église et le vendredi suivant, jour de sainte Anne, après, toutefois, avoir entendu la sainte messe. L'archevêque signe encore une requête des échevins de la ville pour établir un collège des Pères Jésuites. Il visite le couvent des religieuses de Sainte-Claire de Bourg, celui des Cordeliers, des Jacobins, l'Hôtel-Dieu et la Chartreuse de Seillon.

A Saint-Denis, près de Bourg, nous trouvons au procès-verbal de la visite ce passage intéressant : « Derrière le grand autel est une image de saint Denys faicte en boys que ledict curé nous a rapporté avoir esté mise au feu par quelques huguenotz pendant le siège de la citadelle advenu en 1600, sans avoir esté bruslée ny offensée dudict feu, et fut celluy qui la meit au feu contrainct de le faire sortir par quelques siens compagnons d'autant qu'il devint frenetique aussitost qu'il eust mise ladicte image audict feu et mourut aussitost après. »

A Meillonnas, l'herbe croît tant dans une partie du sanctuaire que dans la nef qui est découverte ; une partie

Digitized by Google

de l'église était déjà en reconstruction, Monseigneur de Marquemont prend une ordonnance pour qu'elle soit achevée dans trois mois.

Dans le cimetière de Treffort, il y avait une chapelle sous le vocable de Notre-Dame de Lorette. Il y avait aussi une chapelle de Sainte-Marie-Madeleine, où l'on enterrait les pestiférés.

Dans la paroisse de Saint-Jean-Baptiste de Jasseron, il y avait un prieuré dépendant de l'abbaye de Saint-Claude, dont le prieur nommait à la cure. Ce nom de Jasseron ne rappelle-t-il pas le supplice du précurseur de Notre-Seigneur? (1).

A Revonnas, il y avait quelques reliques qui étaient autrefois tenues dans un reliquaire d'argent qui furent dérobées pendant la guerre et restituées par une femme malade à l'extrémité. Sur la route de Revonnas à Journans, il y avait une chapelle de Notre-Dame-de-Piété toute ruinée et découverte et les portes ôtées où le curé de Revonnas allait dire vêpres la veille et une grand'messe les jours des fêtes de Notre-Dame. — Journans et Tossiat étaient deux paroisses voisines, la première sous le vocable de Saint-Valérien et la seconde de Saint-Marcel.

Quoique Journans soit annexe de Revonnas et non de Tossiat, il devait y avoir une tradition qui nous échappe,

---

(1) A Marchampt, dans le Beaujolais, se trouvait une chapelle de Saint-Jean-Baptiste, au hameau de Sagné, dont le nom serait venu de saigné à cause du supplice du martyr. Le hameau seul subsiste, la chapelle ayant été détruite sous la Révolution, mais la dévotion y était telle que le vocable a passé à l'église paroissiale où celui de la Sainte-Vierge a été relégué au second plan. On y invoquait saint Jean-Baptiste pour les pertes de sang.

Digitized by Google

pour le choix du vocable de ces deux martyrs dont le culte est rarement séparé l'un de l'autre. Les paroisses de Tossiat et de Revonnas étant toutes deux de la nomination de l'abbaye d'Ambronay, ce culte venait probablement de là.

A Poncins, il y avait un Chapitre richement doté qui possédait entre autres reliques une sainte Epine de la couronne de Notre-Seigneur ; le procès-verbal de la visite mentionne aussi une croix en argent doré.

Comme paroisse disparue il y a celle de Saint-Didier d'Oussiat, mère-église de Pont-d'Ain. La paroisse d'Ambronay, cependant, siège d'un archiprêtré, ne reçoit pas l'honneur de la visite, l'archevêque loge au château de l'abbé commendataire qui est le Révérend messire Claude de Lacouz, où il administre le Sacrement de confirmation à une de ses nièces.

A Cerdon, il y avait un Chapitre fondé par le duc de Nemours, qui desservait les paroisses de Saint-Alban et de Mérignat. Celle de Saint-Alban était mère-église des paroisses de la Balme et de Challes.

A Saint-Martin-du-Frêne, l'archevêque ordonne à un habitant de la paroisse de brûler quelques livres huguenots qu'il avait chez lui et qu'il avait fait examiner par son aumônier.

A Nantua, l'église paroissiale est sous le vocable de Saint-Michel et l'église prieurale sous celui de Saint-Pierre ; le prieuré a besoin de grandes réparations que l'on commence.

La confrérie du Rosaire est instituée dans une chapelle de l'église paroissiale. A Volognat, il y avait celle du Saint-Sacrement. A Moux, le cardinal consacre une chapelle nouvellement bâtie aux frais du curé dans la paroisse de Matafelon.

Digitized by Google

A Izernore, la cure est de la présentation de l'évêque de Belley, l'archevêque fait l'énumération des villages et des revenus de cette paroisse, dont la grande étendue nécessitait un vicaire et qui cependant suffisait à peine à nourrir un seul prêtre. — Dans la paroisse de Saint-Clair-de-Veysiat, annexe de Saint-Martin-de-Dortans, où l'église est très petite, la confirmation a lieu dans le cimetière. Cette paroisse, riche en reliques, en possédait une de S. Sigismond. A Oyonnax, il y a aussi des reliques « de sainctz bien antiques »; le sanctuaire de l'église avait été bâti à neuf, au bas du village il y avait une ancienne église toute ouverte, où il y avait encore quelques images de Notre-Dame, de saint Rambert. C'était l'ancienne et primitive église paroissiale qu'on avait délaissée comme étant trop petite à cause de l'accroissement de la population.

La première église que l'archevêque visite à son entrée dans le comté de Bourgogne est celle de Saint-Nizier de Jeurre. A Molinges, il reçoit les habitants des paroisses de Choux et de Viry avec les curés en tête pour y recevoir le sacrement de confirmation; ces deux villages étant inaccessibles non seulement aux carrosses, mais encore aux chevaux. Cependant Jacques Maistret, évêque de Damas, suffragant de Lyon, y avait passé, il y a dix-sept ans; il avait même accordé au peuple le pouvoir d'user du petit lait en carême.

A Saint-Claude (1), le clergé de l'église paroissiale de Saint-Romain vient au devant de l'archevêque à une lieue de la ville. Il est ensuite salué par le grand juge et les échevins de la ville, les prêtres sociétaires de cette paroisse

(1) Le procès-verbal de la visite dit: En la ville de Saint-Ouyan de Joux dicte de St Claude.

Digitized by Google

étaient au nombre de dix-huit. Le grand prieur et les religieux de Saint-Claude viennent ensuite saluer Monseigneur en son logis et font offre de tout ce qui dépendra d'eux et de leur chapitre, sauf le droit de visite, car ils dépendaient directement du Saint-Siège. Néanmoins, ils font visiter les châsses et reliques de leur monastère que le procès-verbal mentionne en ces termes: « Nous ont les dictz sieurs grand prieur et religieux faict voir et ouvrir la chasse d'argent dans laquelle repose le corps du glorieux sainct Claude, duquel nous avons baisé humblement les piedz et faict noz prières devant luy. Nous ont aussy les dictz sieurs prieur et religieux monstré une autre chasse d'argent, où sont les ossementz de sainct Ouyan de Joux. Les deux chasses tenues sur le grand autel de la dicte église et plusieurs autres reliques de sainctz, plus nous ont conduict en une chapelle estant soubz la dicte église, qu'ilz nous ont dict estre le lieu où le dict sainct Ouyan rendit l'ame à Dieu ; et en la dicte chapelle sainct Martin, estant venu voir le dict sainct Ouyan, célébra la saincte messe, plus de là nous ont mené en une autre chapelle estant dans la dicte église bastie par le seigneur prince d'Orange, au fondz de laquelle ilz nous ont aussy dict estre le lieu où le dict saint Claude faisoit ses prières, y rendit son ame à Dieu, y ayant au dict lieu un tableau où est peincte et descripte partie de la vie de Monsieur sainct Claude, mesme le temps qu'il fut créé chanoine de Besançon, le temps qu'il fut faict religieux de l'ordre de St Benoist, celluy qu'il fut esleu archevesque de Besançon, le temps qu'il fut faict abbé du dict monastère de St Ouyan de Joux et le temps de son décès, et plusieurs autres choses sainctes nous ont faict voir encore les dictz sieurs grand prieur et religieux tant de la dicte église St Claude que celle de St Pierre commencée dez longtemps

Digitized by Google

à bastir avec un grand et superbe édifice. Le sanctuaire et le cœur d'icelle estant achevé et ne reste plus que la partie des murailles de laquelle sont ja faictes et presque toutes fondées. »

A Saint-Romain-de-Saint-Claude, l'archevêque consacre le grand autel sous l'invocation des glorieux martyrs sainct Romain (1), sainct Barulle et sainct Tisitre (?)

A Septmoncel, le procès-verbal de la visite mentionne qu'il y a dix-huit à dix-neuf cent communiants en cette paroisse qui est fort grande. Les paroissiens de plusieurs villages éloignés de deux ou trois lieues étaient heureux de venir coucher le samedi soir près l'église pour « ouyr la messe le lendemain ».

A Saint-Imitier, il y avait les reliques du patron de la paroisse: « au deruier du dict grand autel est un tombeau eslevé en pierre asses ancien que l'on nous a dict estre la chasse et les ossementz de St Imitière frère de St Oyan de Joux, laquelle n'a jamais esté ouverte. »

De Montfleur où il y avait une société de prêtres, Monseigneur rayonne comme d'un centre dans les paroisses environnantes; à Saint-Clair-de-Chavannes et à Saint-Thomas-de-Cuisetaux puis à Saint-Germain-de-Germagnat, etc.

A Gigny, le procès-verbal ne parle pas de saint Taurin, mais parmi les prêtres des paroisses voisines il y en a plusieurs qui portent le prénom de ce saint, ce qui prouve que le souvenir de cette célèbre translation de reliques n'était pas perdu.

---

(1) Chose curieuse, même dans la ville de Saint-Claude, le culte de saint Romain qui avait été le fondateur de ces monastères, avait fait fait place à celui du martyr d'Antioche de ce nom.

Digitized by Google

La paroisse d'Espy était sous le vocable de Saint-Omer et de Saint-Victor, les illustres martyrs de la légion Thébéenne qui ont laissé quelque souvenir dans nos pays.

A Verjon, le cardinal consacre le grand autel sous le vocable des glorieux martyrs saint Hippolyte et saint Laurent. Ce n'est donc pas le disciple de saint Irénée. A Villemoutier, il bénit le cimetière. Il y avait dans l'église de cette dernière paroisse une châsse de bois « dans laquelle y a plusieurs ossementz qu'on nous a dict estre de sainct Patient et l'ayante ouverte y avons trouvé plusieurs ossementz et quelques restes de chape ou chasuble fort ancien. »

A Foissiat et à Gorrevod, le procès-verbal de la visite relate certains détails qui nous feraient présumer que la communion de Pâques se faisait encore sous les deux espèces à cette époque. Voici ce qui est relaté dans la première de ces deux localités : « Et sur ce que nous avons appris que le jour de Pasques chascun communiant donne deux liards, nous ordonnons que d'icy en aiant pris au préalable sur l'argent en provenant les frais du pain et vin pour la communion, et le reste sera emploié en quelques réparations pour l'église, défendantz aux scindicqs ou autres de se l'approprier ou emploier en autre usage. » Le second passage est encore plus explicite : « partant ladicte rente laods et ventes, et ledict prébendier à cause de ladicte chapelle fournit le pain bénit et vin de la communion de Pasques en lacdicte église de Gorrevod. » Evidemment ce vin de la communion de Pâques ne devait pas servir qu'au curé et au vicaire de la paroisse, puisqu'il est spécifié que c'est pour la communion de Pâques.

L'église de Pirajoux, Aram jovis, comme s'exprime la visite de 1470, était de la collation de l'abbaye de Saint-

Digitized by Google

Oyan-de-Joux, autrement dit Saint-Claude. C'est un singulier rapprochement de deux lieux où l'on vénérait le maître des dieux qui sont unis ensemble pour adorer le Roi des rois. Monseigneur prend des ordonnances pour faire réparer cette église ainsi que celle de Lescheroux.

A Coligny, Monseigneur de Marquemont fait observer au curé en entrant dans l'église « que les armes de Sa Majesté estoient à main gauche que celles d'Espagne ». Le curé répond « qu'il avait creu les mettre au lieu plus honorable parce qu'elles estoient à main droite en entrant, sur quoy les fismes changer pour mettre celles du Roy à main droicte ». Ce petit détail montre que quoique en Franche-Comté, qui appartenait alors à l'Espagne, le cardinal savait faire respecter les armes du roi de France.

L'Angélus n'était probablement pas encore d'un usage général dans les campagnes, parce que chaque visite se termine par une ordonnance pour le faire sonner, et une recommandation aux fidèles de le dire. On recommande aussi à tous les curés de dire vêpres, les fêtes et dimanches ; il est probable que pendant les troubles occasionnés par les guerres de religion ces cérémonies avaient été interrompues dans beaucoup de localités.

A Saint-Amour, le procès-verbal de cette visite ne mentionne pas les reliques du patron comme celui de 1470, mais plusieurs prêtres parmi lesquels un sociétaire du chapitre portent ce nom. L'église a beaucoup de chapelles sous de nombreux vocables de dévotion, il y a une confrérie de Saint-Crépin pour les cordonniers et une autre de Saint-Sébastien. Dans plusieurs de ces chapelles, certaines familles y avaient droit de sépulture. Il y avait un hôtel-Dieu à Saint-Amour, les administrateurs devaient rendre compte de leur gestion en présence de deux des plus

Digitized by Google

anciens prêtres sociétaires de l'église paroissiale suivant l'ordonnance de l'archevêque. Au levant de la ville, Monseigneur va visiter un ermitage bâti sur la montagne nommée la Roche-sur-Aloval, il visite son église et sa cellule qui est bien et décemment tenue. Le lendemain il visite l'hôpital; du procès-verbal de cette visite nous en extrayons le passage suivant: « En la dicte salle basse il y a six licts couverts chascun d'une couverte de layne sans coitre (1) ny linceux (2) et remplis de paille pour les pauvres pèlerins, n'ayant aucuns pauvres en iceluy. Nous avons demandé s'il y auroit point de chambre au dict hostel Dieu pour des malades aultre que la dicte salle et l'hospitalier nous a respondu que non. . . . . Puis après avons enjoinct aux recteurs du dict hostel-Dieu, faire faire une chambre pour retirer à part les malades. » Relatons aussi en passant la visite de l'hôpital que Monseigneur fit aussi à Saint-Trivier-de-Courtes à son passage dans cette ville, car elle offre des détails encore plus intéressants: « En icelluy (hostel-Dieu) demeure et habite un pauvre homme nommé Ginot Gaillard avec sa femme et ses enfans pour recevoir les pauvres passants, car d'aultres pauvres il n'en y a point (3). . . . . le dict Gaillard est chargé de recevoir les pauvres en la maison dudict hospital, les coucher sur de la paille et leur fournir de potage, il y a une petite chapelle du vocable saint Georges ruinée sans habits ni ornements. Il y a une maison bien ruinée en laquelle sont trois

(1) Matelas garni de balle d'avoine, encore en usage dans la Bresse.

(2) Pour linceuls, draps.

(3) Par deux fois dans deux petites villes où il y a certainement des malheureux actuellement, le procès-verbal de la visite constate qu'il n'y avait pas de pauvres.

Digitized by Google

chambres, en l'une le dict Gaillard demeure, en aultres on y reçoit les pauvres, sans aucuns licts. Il y a encore une grande couverte de paille aussy toute ruinée. » Parmi les revenus du dit hôpital toutes les cornes des bêtes bovines qui se tuaient à Saint-Trivier lui appartenaient.

Il y a plusieurs paroisses du même nom approchant, qu'il ne faut pas confondre ensemble dans cette partie du diocèse; un même vocable peut encore aider à cette confusion, c'est Cuiseaux, sous le vocable de Saint-Thomas de Cantorbéry, qu'il ne faut pas prendre pour Saint-Clément-de-Cuisiat près de Treffort, ce sont deux paroisses distinctes. Ne pas confondre également ces deux paroisses avec celle de Saint-Pierre-de-Cuisiat, qui était dans le comté de Bourgogne et qui est actuellement dans le département du Jura. Ces trois paroisses sont donc dans trois départements différents. Les deux paroisses de Saint-Clair-de-Chavannes et de Saint-Thomas-de-Cuisetaux unies ensemble, tendraient à augmenter la confusion. Il n'est pas dit cependant que celle-ci soit sous le vocable de l'archevêque de Cantorbéry comme la paroisse de Cuiseaux (actuellement Dommartin-les-Cuiseaux) qui devait être de beaucoup la plus importante. Une procession de dix-sept prêtres sociétaires, parmi lesquels huit chanoines, vint en effet au devant de Monseigneur; l'église avait le titre de collégiale et était sous le vocable de Saint-Thomas de Cantorbéry, elle était riche en ornements et reliques parmi lesquelles il y avait « un reliquaire d'argent doré enchassé en un boys où il y a une image de Dieu le Père et deux anges, auquel il y a enchassé de la vraie croix et des reliques St Estienne. »

A Gorrevod, il y a quatre feux huguenots qui payent cependant les droits de l'église. A Pont-de-Veyle, les

Digitized by Google

protestants s'étaient assemblés au son de la cloche dans la salle d'école pendant le temps de la messe et de la confirmation : ils chantaient leurs psaumes à haute voix.

A Saint-Jean-les-Aventures, actuellement Saint-Jean-sur-Veyle, il y avait une statue de saint Jean, d'argent, avec son siège aussi d'argent, puis un reliquaire d'argent. Sur quatre cent cinquante communiants, il y avait environ douze feux huguenots.

Ici se terminent les visites de 1613 qui se sont poursuivies presque sans interruption du 13 juin au 3 octobre. Partout l'archevêque s'informe des abus qu'il s'efforce de faire cesser. Il fait aussi passer un examen sommaire aux prêtres qui, à part quelques exceptions, étaient bien ignorants. Ce n'est pas, sans doute, que la plus grande partie ne fussent de bons et dignes ecclésiastiques, l'instruction leur manquait à cause de la grande difficulté qu'ils avaient eue de pouvoir le faire pendant les guerres de religion.

Comme remarques générales, Monseigneur prend partout des ordonnances pour la construction de tabernacles en bois peint ou vernissé. Avant cette époque il y en avait très peu, quelques-uns cependant en pierre quelquefois vitrés, mais s'ouvrant par derrière. Le Saint-Sacrement reposait généralement dans des buffets de pierre pratiqués dans la muraille de l'église du côté droit ou gauche de l'autel, quelquefois derrière celui-ci. Ce buffet en forme de sacrarium fermait avec un treillis de fer, quelquefois il ne fermait pas du tout.

Pendant la cérémonie du culte, comme pour donner la bénédiction, on retirait le Saint-Sacrement pour le placer sur l'autel, puis on le replaçait après dans ce sacrarium. Les reposoirs qui surmontent le tabernacle et les *soleils* ne feront leur apparition que vers 1650 avec le grand roi auquel on a donné ce nom.

Digitized by Google

En fait de vases sacrés, l'argent n'est pas encore de rigueur pour les ciboires que l'on nomme custodes, presque tous sont d'étain ou d'alchimie, métal composé ; il y a cependant des calices d'argent, mais la plupart n'ont que la coupe de ce métal, le pied est en cuivre doré.

(A suivre.) P. RICHARD.

Digitized by Google

Le Curé de Dornheim [1]

Un pasteur luthérien du village de Dornheim, en Thuringe, Thomas Schmidt, a laissé des mémoires dans lesquels il relate, année par année, les principaux faits qui se sont passés dans sa paroisse et dans les environs, de 1625 à 1650, c'est-à-dire pendant la plus grande partie de la guerre de Trente ans. Ce document curieux nous offre, pour un pays de peu d'étendue, mais avec des détails intéressants et avec le charme particulier qu'offre presque toujours le récit d'un témoin, le tableau des souffrances de toute sorte qu'endurèrent les habitants, spécialement les paysans, pendant cette sinistre époque, et qui eurent pour cause, en même temps que la guerre, les deux fléaux qu'elle traînait à sa suite : la famine et la peste.

(1) E. Einert, *Ein Thüringer Landpfarrer in 30 jahrigen Kriege.* Arnstadt, Frotscher, 1893.

Digitized by Google

Située sur le versant nord de la chaîne du Thüringerwald, à peu de distance de la petite ville d'Arnstadt, la paroisse de Dornheim dépendait du comté de Schwartzbourg, et ce pays avait alors pour souverain le comte Gunther. C'était un prince pacifique, chose rare en ce temps; il ne semble pas avoir jamais fait la guerre : il en souffrit seulement, et le curé de Dornheim n'a pour lui que des éloges. Il nous le représente gouvernant paternellement ses sujets, les épargnant le plus possible, mais souvent obligé de les charger de lourds impôts pour satisfaire des ennemis impitoyables, faisant tous ses efforts pour les défendre contre les rigueurs de la guerre, mais presque toujours sans succès à cause de sa faiblesse, les secourant néanmoins, mais bien imparfaitement par suite de sa propre indigence.

L'extrême misère inspire souvent l'insouciance. On cherche à s'étourdir afin d'oublier les malheurs de la veille et de ne pas souffrir d'avance de ceux du lendemain. Dès que l'ennemi s'éloignait du comté de Schwartzbourg, on ne songeait pas qu'il allait revenir; on se réjouissait, on ne pensait qu'à s'amuser. Un tambour parcourait alors les villages, invitant tout le monde à la kermesse, à la danse et autres divertissements; et quand le comte, moins imprévoyant que ses sujets, envoyait, dit Thomas Schmidt, un trompette pour saisir le tambour et s'opposer à la fête, les paysans prenaient la défense du tambour et chassaient le trompette. Cette rébellion n'avait pas, d'ailleurs, de bien fâcheuses suites pour ceux qui s'en rendaient coupables, car le seigneur se bornait à en rire, et le curé écrivait dans son journal : « Laissons au paysan sa kermesse. »

Le comte intervenait dans tout le détail de la vie de ses sujets, et notre curé n'est pas sans admirer tant de sollicitude. Il obligeait par exemple les paysans, sous peine

Digitized by Google

d'amende, à planter des arbres dans leurs champs et, aidé par les sermons des curés, prenait des mesures contre le luxe des habits et de la table. Il désapprouvait que des serviteurs et de simples journaliers eussent remplacé les talons de bois de leurs chaussures par des talons de cuir, et faisait défense aux cordonniers de leur en mettre ; mais les cordonniers n'obéissaient pas mieux que les paysans et répondaient au prince qu'il leur était impossible de reconnaître à la forme du nez le rang de leurs pratiques.

Gunther était charitable. Un riche industriel d'Erfurt, nommé Grumbrecht, avait réuni cinquante enfants qui, sans lui, seraient morts de faim. Il les élevait chrétiennement et les occupait à d'utiles travaux. Il offrit d'en recevoir quatre à cinq cents à Arnstadt si on leur fournissait seulement le logement. Le comte s'y engagea et proposa de les employer dans ses bergeries. Son âge avancé et le malheur des temps empêchèrent seuls la réalisation de ce généreux dessein.

Le comte était, du reste, admirablement secondé par sa sœur, Anne de Schwartzbourg. Elle était, disait-on, pour les pauvres « un ange de bonté ».

Elle mourut de bonne heure ; le curé de Dornheim fut convié à ses funérailles, et il n'oublie pas de nous dire qu'au repas mortuaire, qui eut lieu au château de Neideck, on mangea à soixante-dix tables.

L'affection que Thomas Schmidt avait pour son seigneur s'étendait à toute sa famille. En 1640, les neveux du comte venaient de faire, suivant l'usage du temps, un voyage de deux ans dans divers pays de l'Europe. Le curé de Dornheim se réjouit qu'ils soient revenus en bonne santé ; il y voit même le présage d'un meilleur avenir.

Hélas! L'excellent prince mourut le 6 janvier 1643.

Digitized by Google

« Dieu nous vienne en aide », écrit alors le curé. Il avait ordonné qu'on l'ensevelît auprès de sa sœur. Les larmes de tous ses sujets l'accompagnèrent à sa dernière demeure.

Gunther ne laissait pas d'enfants : il eut pour successeur l'aîné de ses neveux, Christian de Schwartzbourg. Christian vint s'établir au château de Neideck à Arnstadt, épousa Sophie Dorothée de Kranichfeld, fille d'un seigneur des environs, et tous deux s'efforcèrent de suivre, à l'égard de leurs sujets, les bons exemples de leur oncle.

Les pasteurs étaient aussi exposés que leurs paroissiens aux dangers de la guerre. Ceux du comté de Schwartzbourg furent plusieurs fois obligés de se réfugier dans la petite ville fortifiée d'Arnstadt. Ils y laissaient leurs femmes et leurs enfants et en sortaient pour aller remplir, souvent au péril de leur vie, les devoirs de leur ministère.

Le 23 mars 1637, comme il retournait à Arnstadt, le curé de Dornheim fut fait prisonnier par les cavaliers du colonel Spurke. Il réussit à s'échapper et rentra dans la ville. Un autre jour un capitaine de cavalerie, le pistolet au poing, l'obligeait à lui donner ses bas et ses souliers. « Je les lui donnai, écrit-il, vu que je préférais ma vie à une paire de souliers. » Un autre jour encore, il était allé baptiser l'enfant d'un petit propriétaire, et on était sur le point de se mettre à table, quand une bande de soldats survint, mangea le dîner, emmena le parrain et enleva au curé sa soutane, son manteau et ses bottes. On ne lui laissait que la culotte et le gilet.

Le clergé, ainsi maltraité, disparaissait peu à peu. A Durchwing, il n'était plus représenté que par un écolier qui, un crucifix à la main, accompagnait seul les cercueils au cimetière en chantant l'office des morts.

Digitized by Google

Les fidèles, il est vrai, ne soutenaient guère leurs pasteurs. Le curé se plaint plusieurs fois de leur ingratitude. Sur mille paysans, nous dit-il, c'est à peine, si un seul se montre reconnaissant. Lorsque fut annoncée la paix de Prague, qui détachait l'électeur de Saxe de l'alliance suédoise pour le ramener à l'empereur, les fidèles de Dornheim se réunirent près de la fontaine du village et se rendirent à l'église en chantant le psaume : « Mon âme, loue maintenant le seigneur. » Le curé leur fit ensuite un beau sermon ; mais, tandis que les prédicateurs de la ville, qui avaient annoncé en chaire la paix de Prague, avaient reçu chacun une riche provision de vin de Franconie, le pauvre curé ne reçut rien. Il était pourtant zélé luthérien, et comme tel, détestait les cérémonies catholiques. Il nous raconte, en effet, avec indignation, qu'il fut contraint, pendant le séjour des troupes de Wallenstein, de voir enterrer un soldat dans son église avec toutes les horreurs de la messe. Il ajoute que le tonnerre tomba sur le clocher. Peut-être, vit-il, dans cet accident, une preuve de la colère du ciel.

Thomas Schmidt ne s'occupait pas seulement de ses paroissiens : il exerçait encore les fonctions de son ministère envers les soldats de sa religion. Il les mariait, baptisait les enfants qui naissaient dans les camps ou sur les chariots de bagages, et sa fille Barbara leur servait souvent de marraine. Cependant les soldats, enrichis par le pillage, n'étaient pas plus reconnaissants que les malheureux paysans qu'ils avaient dépouillés, et le curé dut parfois se contenter, pour tout salaire, d'une poignée de poires sauvages. Il n'était pas, d'ailleurs, mieux traité par les soldats protestants que par les soldats catholiques. Les Turcs eux-mêmes, nous dit-il, tiennent en grand honneur le patriarche des Grecs, mais les luthériens molestent leurs pasteurs.

Digitized by Google

Après leur victoire de Wittstock, les soldats suédois envahirent le comté de Schwartzbourg, volant le mobilier des églises, maltraitant les pasteurs luthériens. Et le curé de Dornheim de s'écrier : « Dieu nous garde de pareils défenseurs. »

Iéna aurait dû être épargné par les protestants, à cause de l'appui que son université avait prêté au luthéranisme. Le général suédois Stalhanske n'en détruisit pas moins les ponts de cette ville sur la Saale, tua plus de cinquante bourgeois et rançonna le docteur Gerhardt, qui avait fait cependant plus de mal à la papauté par ses écrits que les Suédois n'auraient jamais pu lui en faire pendant toute l'éternité.

Les Impériaux ne tardèrent pas à arriver de leur côté. Ils pillèrent Iéna, maltraitèrent les pauvres écoliers et leurs professeurs, et incendièrent la ville. Et le curé de Dornheim de s'indigner de nouveau du sort de l'*alma mater* et d'une ville qui, suivant lui, contenait à la fois « le chandelier à sept branches qui avait éclairé le luthéranisme et l'enclume sur laquelle avaient été forgées les armes du protestantisme ».

On aurait pu croire que le clergé, soit catholique, soit protestant, qui accompagnait les armées, donnerait l'exemple de la modération : il n'en fut rien. « Un coquin, venu du diocèse de Liège », Robert Bornival, lieutenant-colonel sous les ordres du général impérial de Mérode (1), occupa Dornheim, du 18 au 21 décembre 1627. Il menait avec lui un moine qui causa au malheureux curé pour soixante thalers de dommage et le chassa de sa demeure, ainsi que

(1) C'est principalement sous le nom de *Merode brüder* que le souvenir des bandes de soldats pillards s'est perpétué en Thuringe.

Digitized by Google

sa femme et ses enfants. Il ne s'en tint pas là : il prêcha en chaire contre le pasteur et sa religion. Thomas Schmidt semble lui en avoir gardé double rancune, et il exagère peut-être, quand il nous raconte que ce coquin de Bornival avait un moyen commode de tranquilliser sa conscience : c'était, dès qu'il éprouvait le moindre scrupule, de se faire donner l'absolution par son moine.

Notre pasteur n'était malheureusement pas mieux traité que le clergé protestant. Il eut beaucoup de peine, en 1649, à contenter un prédicateur de l'armée suédoise, Allemand natif de Kitzingen, qui logea dans sa maison avec huit personnes et dix chevaux.

La situation des professeurs en Thuringe fut encore plus malheureuse que celle des pasteurs. Comme les écoles avaient été détruites ou abandonnées, ils ne pouvaient plus exercer leur profession et vivaient dans une misère profonde. Le recteur Otto d'Eisfeld en était réduit à battre le blé comme le dernier des paysans, et le recteur Stechan d'Arnstadt n'osait plus sortir de chez lui, faute de vêtements.

Mais ceux qui souffraient encore le plus de la guerre, c'étaient les paysans. Partout les soldats, fantassins, cavaliers, isolés ou en troupes, simples soldats ou officiers, quelle que fût leur religion, quel que fût leur parti, pillaient, incendiaient, exerçaient toutes sortes de violences, détruisant tout, même sans profit pour eux, même à leur détriment, brûlant par exemple leurs propres camps par incurie et y périssant quelquefois.

Les Suédois, qui prétendaient venir au secours des protestants, les tuaient comme des chiens, écrit notre curé. Un paysan fut tué à Dornheim en 1638 pour n'avoir pas

Digitized by Google

voulu donner ses chevaux; un voiturier eut le même sort parce qu'il avait refusé de livrer les objets qu'on lui avait confiés.

Les Impériaux ne se conduisaient pas mieux. Ils enlevaient aux malheureux paysans bétail, chevaux, ustensiles de ménage, et jusqu'à leurs chemises. En 1638 ils incendièrent deux fermes à Dornheim parce que leurs propriétaires s'étaient enfuis : c'était un crime de leur échapper.

(*A suivre.*) E. CHARVÉRIAT.

Digitized by Google

UN VIEUX DE TRENTE ANS

Souvenirs de la guerre de 1870

Dans la nuit du 1er au 2 septembre 1870, il y avait environ une heure que nous étions dans le train qui nous transportait de Lyon à Belfort; nos yeux s'étaient peu à peu habitués à la demi-obscurité qui régnait dans le vagon où nous étions empilés avec nos fusils à piston, nos musettes et les abondantes provisions de route dont nous avait nantis, à la gare de Vaise, le Comité lyonnais organisé pour venir en aide aux troupes de passage, quand mon voisin de droite me donna un coup de coude en poussant cette exclamation: — Oh! ce *vieux*! — En même temps il me montrait un mobile assis dans l'un des coins du vagon, dont le visage paraissait être celui d'un homme plus âgé que nous.

De proche en proche, nous nous questionnâmes à voix basse sur ce *vieux*; aucun des mobiles installés dans le vagon ne le connaissait; quant à lui, malgré le bruit,

Digitized by Google

les cris de toutes sortes, les exclamations, les chants même, il paraissait ne vouloir rien entendre; ramassé dans son coin, il fermait les yeux et semblait dormir tranquillement. Il était habillé comme nous tous, d'un pantalon gris-bleuté à bande rouge, d'une blouse en toile bleue et d'un képi en drap noir avec bandeau rouge; de petite taille, notre compagnon avait un nez d'une longueur dépassant celle ordinaire et de grandes et épaisses moustaches qui semblaient, dans l'ombre, couper son visage en deux parties.

Après avoir examiné notre camarade de route, constaté une fois de plus qu'il nous était inconnu et demandé vainement à chacun de nous comment ce *vieux* s'était faufilé dans la mobile, notre gaîté primesautière reprit le dessus, nous ne nous occupâmes plus de notre voisin et nous continuâmes à faire du bruit, à chanter, à vociférer même comme précédemment.

Ce vieux, ainsi que nous le désignâmes tout d'abord entre nous et qu'il fut toujours surnommé dans la suite, n'avait que trente ans; mais pour nous, soldats de vingt à vingt-quatre ans alors, un homme de trente ans nous paraissait d'un âge fort éloigné du nôtre et de là cette qualification de *vieux* qui resta à notre nouveau camarade et dont d'ailleurs il ne paru jamais se froisser. Officiellement il répondait à l'appel de Henri Muller.

Ainsi que nous l'apprîmes par la suite, notre frère d'armes de trente ans était un Alsacien, né à Bischheim, près de Strasbourg; il avait fait un congé de sept ans sous les drapeaux et était resté presque tout le temps de son passage à l'armée dans les casernes de Lyon. A sa libération, au lieu de retourner dans son village d'Alsace, il préféra prendre son domicile à Lyon. Bon ouvrier mécanicien, il

Digitized by Google

avait facilement trouvé de l'ouvrage dans l'une des nombreuses usines de la ville.

Dans la soirée d'un jour du mois de janvier 1870, il avait rencontré, à Lyon même, dans la famille d'un compatriote, une Alsacienne, petite et gracieuse blonde qui répondait au prénom de Louise, de quelques années plus jeune que lui, née à Schiltigheim, ville située tout près de celle où était né Henri Muller. Elle était entrée, à Strasbourg, au service de la famille d'un chef de bataillon, que le changement de garnison avait amené à Lyon et qu'elle avait suivi.

Quelques semaines après cette rencontre, le mariage unissait l'ancien soldat Henri Muller et la jeune servante Louise, et leur union s'écoulait tranquille et douce, lorsque la déclaration de guerre, entre la France et la Prusse, éclata comme un coup de foudre.

D'abord, indifférent au départ de nos régiments pour la frontière, l'ancien militaire devint sombre et nerveux à l'annonce des premiers revers essuyés par nos armes; puis, lorsqu'il apprit que les Allemands avaient envahi l'Alsace, qu'ils occupaient son village natal, lorsqu'il vit sa femme se lamenter au reçu d'une lettre de Schiltigheim lui apprenant que la petite ferme de son vieux père avait été saccagée et la maison incendiée, il n'y put plus tenir et manifesta l'intention de reprendre du service pour la durée de la guerre. Sa jeune compagne n'émit aucune objection à son désir, au contraire, faisant passer son amour de la patrie avant son affection d'épouse, la vaillante et patriote Alsacienne encouragea son mari à partir pour la frontière avec ses anciens compagnons d'armes et, pour subvenir à ses besoins pendant l'absence de son époux, elle monta avec leurs modestes économies, un petit magasin d'épicerie dans le quartier qu'ils habitaient, rue Saint-Georges.

Digitized by Google

Engagé pour la durée de la guerre, notre ancien soldat demanda et obtint assez facilement, paraît-il, d'être incorporé dans l'un des régiments de mobiles qui partaient pour Belfort et il nous avait rejoints, le soir même de notre départ du camp de Sathonay, à la gare de Vaise.

D'abord réservé avec nous, notre vieux camarade s'était bien vite habitué à notre jeunesse tapageuse. Rompu au service militaire et à toutes ses multiples exigences, il était d'une grande utilité à ses jeunes et inexpérimentés frères d'armes; prévenant, plein d'entrain et de gaîté, toujours prêt à rendre service à ses camarades, c'était bien le meilleur compagnon que l'on pût trouver; débrouillard accompli, il en résultait que c'était toujours les mobiles de son escouade qui étaient les mieux casés, avaient leurs armes les plus en état et leurs effets relativement les meilleurs, rien ne manquait à leur ordinaire. Envoyé en corvée de vivres, c'est Muller qui rapportait les plus jolis morceaux de la boucherie et la plus grosse part de légumes. Quand on campait, la tente de ses compagnons et celles de ses voisins étaient établies d'une manière parfaite, la couche de paille, sous sa tente, était bien toujours d'une épaisseur double de celles des autres; il était enfin d'une utilité de tous les instants et d'une complaisance inépuisable pour *ses enfants*, ainsi qu'il nous appelait.

Il en aurait fallu de ces anciens militaires comme lui, au moins une dizaine par compagnie, dans nos bataillons; combien ils auraient été utiles à ces jeunes conscrits! que de déboires, que d'ennuis, que de défaites mêmes ils auraient évité à ces mobiles, soldats plein de vie, de force et de bonne volonté, mais sans aucune notion militaire, ne connaissant rien du métier de la guerre, n'ayant personne pour les conseiller, les guider, les former, même dans les

Digitized by Google

plus petites dispositions de la vie régimentaire; leurs caporaux, leurs sous-officiers et hélas! beaucoup de leurs officiers étant aussi inexpérimentés, aussi ignorants qu'eux mêmes !

Quant à nous, nous fûmes très heureux d'avoir Muller pour compagnon d'armes ; malheureusement nous ne le conservâmes pas assez longtemps.

Le 2 novembre, à Roppe, au moment où les premiers coups de fusils se faisaient entendre, Henri Muller se trouvait au milieu de la route qui traverse le village, à quelques pas de notre chef de bataillon et d'officiers qui cherchaient à se rendre compte de ce qui se passait.

— Mon commandant, dit Muller, voulez-vous que je parte à la découverte ?

— Allez et revenez vite, lui répondit l'officier.

Muller partit au pas gymnastique et disparut au tournant de la route.

Arrivé aux Errues, il trouva la première compagnie du bataillon aux prises avec un détachement de chasseurs badois. Au lieu de revenir en arrière rendre compte de ce qu'il avait vu et jugeant d'ailleurs que les estaffettes qu'il avait croisées en route avaient déjà suffisamment renseigné le commandant, Muller, saisi par l'odeur de la poudre et l'âpre plaisir de battre les ennemis qui foulaient le sol de sa chère Alsace, se glissa parmi les combattants et se mit à faire le coup de feu, de concert avec les mobiles du Rhône.

En partie abrité par un arbre derrière lequel il tirait sur les Allemands comme il aurait tiré à la cible sur le champ de manœuvre, il visait avec soin, sans se presser, avec une précision remarquable ; presque tous ses coups portaient et il poussait des exclamations de joie, toutes les fois qu'il

Digitized by Google

voyait un Allemand, frappé par l'une de ses balles, rouler dans la poussière.

Il venait de tirer sur un officier badois, lorsqu'une balle ennemie l'atteignit au bras droit et lui fit lâcher son fusil ; ne pouvant plus combattre, il ramassait son arme de la main restée valide, lorsqu'une autre balle allemande le frappa au côté gauche et pénétra un peu au-dessus de la hanche ; il tomba.

Après le combat et la retraite tant de l'infanterie allemande battue aux Errues que des escadrons de uhlans qui avaient voulu forcer l'entrée du village de Roppe par la droite et que nous avions obligés à fuir, Henri Muller fut transporté à Belfort. Nous ne le revîmes plus ; nous apprîmes plus tard qu'il avait succombé à ses blessures.

Quelques jours après notre retour à Lyon, en avril 1871, nous voulûmes, deux amis de Mulier et moi-même, nous informer de ce qu'était devenue la veuve de notre vieux camarade. Ce que nous apprîmes d'elle était bien triste.

A l'annonce de la mort de son mari, Louise Muller avait pleuré toutes ses larmes ; elle était tombée malade ; par suite, le petit magasin qu'elle exploitait à Lyon, rue Saint-Georges, avait été fermé, puis vendu, les petites économies s'en étaient allées et la misère était venue, triste compagne de la douleur et de la souffrance.

Vers les premiers jours de février 1871, la maladie semblait pourtant décroître et, la jeunesse aidant, la veuve de notre compagnon d'armes paraissait revenir quelque peu à la santé, lorsqu'elle apprit la signature de la paix et ses tristes conditions.

La cession de son pays natal, de sa chère et bien-aimée Alsace aux Allemands lui causa une douleur poignante ; la

Digitized by Google

fièvre s'empara de nouveau de Louise Muller, elle dut encore s'aliter, cette fois-ci pour ne plus se relever !

Le 26 mars 1871, pendant que Lyon était en liesse, que ses habitants jetaient des fleurs et des couronnes aux survivants des mobiles du Rhône, dont les bataillons revenaient décimés mais invaincus de Belfort, un cercueil était descendu de l'un des galetas d'une vieille maison du quartier Saint-Georges ; quatre porteurs le mettaient facilement, tant il était léger, sur leurs robustes épaules et, précédés d'un vieux prêtre et d'un enfant élevant vers le ciel une croix argentée, ils prirent le chemin qui conduit à la dernière demeure ; personne ne suivait le convoi, aucune couronne ne cachait le drap noir qui recouvrait la modeste bière ; arrivé à l'église, le curé qui aimait les pauvres gens, avait, malgré la gratuité du service, dit une messe pour le repos de l'âme échappée du corps qu'il accompagnait au champ du repos. Au cimetière de Loyasse, la bière avait été descendue hâtivement dans la fosse avec, pour seul gémissement, le râlement sinistre des cordes sur le sapin dégrossi ; l'eau bénite, jetée par le prêtre sur le cercueil, avait été les seules larmes versées pour dernier adieu à la pauvre dépouille mortelle abandonnée et la terre s'était croulée et avait renfermé à jamais le corps inerte et glacé de Louise Muller, de la jeune veuve du mobile tombé au champ d'honneur, de la douce et simple Alsacienne morte de douleur, morte de misère, n'ayant pu survivre à son époux ni à la perte de sa chère Alsace !

Joseph Berger.

Digitized by Google

Chronique d'Archéologie

ET D'HISTOIRE

I — Georges GUIGUE, *Le livre des confrères de la Trinité de Lyon, publié d'après le manuscrit original.* Lyon, Georg, 1898, in-8°, LXVIII-257 p.

II. — F. L. CHARTIER, du clergé de Paris, *L'ancien chapitre de Notre-Dame de Paris et sa maîtrise, d'après les documents capitulaires (1326-1790) avec un appendice musical.* Paris, Perrin et Cie, 1897, in-16, VIII-303 p.

III. — E. REMY, *Monographie du Palais de justice de Grenoble.* Grenoble, A. Gratier et Cie, 1897, in-8°, 94 p. et grav.

IV. — F. MUGNIER, *La vie et les poésies de Jean de Boyssonné, professeur de droit à Toulouse et à Grenoble, conseiller au parlement de Chambéry (XVIe s.).* Paris, H. Champion, 1897, in-8°, 508 p.

V. — L'abbé MIOCHE, aumônier de l'hôpital de Clermont, *La chartreuse du Port-Sainte-Marie en Auvergne.* Clermont-Ferrand, L. Bellet, 1896, in-8°, XII-926 p. et grav.

VI. — L'abbé L. C. BERRY, aumônier de la Visitation d'Autun, *Les monastères de la Visitation Sainte-Marie dans le diocèse d'Autun.* Autun, imp. Dejussieu, 1897, in-8°, 306 p.

Digitized by Google

VII. — Anatole de CHARMASSE, *Jean-Louis* Gouttes, *évêque constitutionnel du département de Saône-et-Loire*. Autun, Dejussieu, 1898, in 8°.

VIII. — *Découverte, dans la montagne d'Ephèse, de la maison où la très sainte Vierge est morte et fouilles à faire pour découvrir aussi le tombeau d'où elle s'est élevée au ciel.* Paris, chez l'auteur, 7, rue Berthollet, 1898, in-8°, XX-405 p. et grav.

I. — Il existe à la bibliothèque de Lyon un manuscrit qui présente un double intérêt, d'abord parce qu'il a trait à l'histoire locale et en second lieu parce qu'il offre la monographie d'une confrérie du moyen âge. Signalé et analysé par M. F. Desvernay, le *Livre des confrères de la Trinité de Lyon* vient d'être publié intégralement par M. G. Guigue, lequel en a fait précéder l'édition d'une magistrale introduction.

Fort ancienne, puisqu'elle remonte au moins à 1300, la confrérie de la Trinité appartient au genre, — qui sans être absolument rare n'est point fréquent, — des confréries politiques. A peine fondée, elle achète, en 1306, une maison pour y tenir ses réunions. En 1422, elle comptait 150 membres, chiffre relativement faible mais qui peut s'expliquer « soit par le malheur des temps, soit par les mesures prises contre les confréries », celle-ci étant devenue exclusivement bourgeoise et visant sans doute à une influence effective. Si l'association est peu nombreuse, elle est riche, au point qu'elle fait élever dans l'église Saint-Nizier une chapelle magnifique qui reste sa propriété; qu'en 1503 elle construit un hôpital destiné aux confrères et qu'en 1529 elle fonde le collège municipal par la cession à la ville des bâtiments nécessaires. Et ce n'est point tout :

Digitized by Google

les confrères font exécuter, à plusieurs reprises, des réparations à l'Hôtel-Dieu et reconstruire, à leurs frais, le portail de l'église Saint-Nizier.

Sur les tendances de l'association, je ne puis mieux faire que citer l'auteur : « Si on examine l'histoire des confréries en général, on voit qu'elles étaient depuis longtemps condamnées par les conciles, que notamment leurs repas de corps étaient interdits; que le concile de Sens, en 1524, les condamne à nouveau, disant qu'elles ne semblent être établies que pour favoriser les monopoles et les crapules de débauche. » Sans doute la Trinité de Lyon échappait à ces critiques excessives, mais elle n'en demeurait pas moins une association qui visait à l'influence. En 1306 elle comptait 514 membres appartenant à toutes les professions. « Elle tombait donc sous le coup des canons des conciles de 1214, 1234, 1238, 1248, 1255 et 1326 condamnant ces assemblées dont faisait partie la noblesse et où se trouvaient des gens de toute condition, qui se liaient par serment, se donnaient des chefs auxquels ils juraient obéissance, portaient des habits ou marques particulières pour se reconnaître et se secourir. » M. Guigue fait, en outre, justement observer, d'abord que son action s'étendait même en dehors de la ville et qu'ensuite du XVIe au XVIIIe siècle, elle a fourni un nombre relativement considérable de membres au consulat. Ajoutons aussi que, finalement, l'élection des chefs n'est plus qu'une formalité et que les *courriers* sortants désignent eux-mêmes leurs succcesseurs : on sera ainsi persuadé que la Trinité était une association dont la direction se trouvait dans la main de quelques-uns. Il faut remercier M. Guigue d'avoir publié le texte de ce manuscrit intéressant et d'avoir livré ainsi au public des documents dont la lecture seule pourra dire toute l'importance.

Digitized by Google

II. — Aujourd'hui que s'accentue le retour au traditionnel chant grégorien et que, par un juste effort, on cherche à écarter des cérémonies religieuses la musique mondaine qui en déparait la splendeur et en profanait la belle simplicité, c'est presque un événement ecclésiastique que la publication de l'ouvrage de M. Chartier. Il fait connaître tout un monde disparu de personnages composant la *Maîtrise*, c'est-à-dire les enfants de chœur et leurs maîtres, les chantres, certains bénéficiers et une catégorie particulière de chanoines plus spécialement appliqués aux choses de la musique. Tous habitaient proche de Notre-Dame dans cette partie de la Cité qu'on appelait le Cloître et dont M. Chartier a pu, en s'aidant d'un plan du XVIIIe siècle, rétablir la topographie.

Les enfants de chœur avaient un double devoir: s'instruire dans les lettres et se former au chant. C'est naturellement sur ce dernier point qu'insiste l'auteur; il recherche les noms des professeurs de musique qui tous, jusqu'à la révolution, étaient des ecclésiastiques, il indique leurs œuvres, leurs tendances traditionnelles ou innovatrices. Au chœur, avec les enfants, se rencontraient les chantres et les bénéficiers. Dans les temps anciens les chanoines seuls chantaient l'office, mais, par nécessité et aussi par abus, on introduisit, plus tard, ces auxiliaires. Ceux-ci étaient naturellement soumis au chapitre, ils avaient des règlements de vie tout particuliers; les tentatives d'indépendance qui se produisaient parfois, n'étaient pas tolérées et les chanoines savaient repousser, par exemple, les prétentions des deux bénéficiers curés de l'église Saint-Jean-le-Rond, laquelle était considérée comme paroisse des personnes laïques demeurant dans le cloître.

Digitized by Google

Etienne de Garlande avait fondé, au XIIe siècle, deux semi-prébendes en vue d'entretenir un corps ecclésiastique musical qui prit le nom de chanoines de Saint-Aignan. La réputation de ceux-ci était justifiée. « Jusqu'à la révolution, dit l'auteur, la collégiale de Saint-Aignan conserva certaines particularités attestant la haute estime du chant liturgique. Le chantre y était le premier dignitaire; il avait droit à diverses prérogatives et privilèges. » Dans un cinquième chapitre, M. Chartier étudie la pratique musicale, c'est-à-dire l'enseignement ecclésiastique et sa mise en œuvre, les divers genres d'exécution tels que le déchant, le faux-bourdon, le contre-point: il termine fort heureusement son intéressant travail par la publication, d'après les exemplaires de la Bibliothèque nationale, de celle de Cambrai et de celle du Conservatoire, d'œuvres de maîtres tels que Louis Vanpulaer (1510), Abraham Blondet (1606), Henri Frémart (1645) et Jean Mignon (1682).

III. — Un des monuments les plus intéressants comme les plus remarqués de Grenoble est, sans contredit, le Palais de Justice. Sa belle façade renaissance impose vraiment l'admiration du connaisseur, tandis que d'autres parties gothiques ou du XVIIe siècle arrêtent le regard et sollicitent l'attention de l'artiste. L'histoire et la description de ce monument remarquable viennent d'être écrits par un homme dont la compétence est indiscutable et s'affirme à chaque page; M. Rémy connaît à fond le Palais de Justice, et il sait faire partager au lecteur les émotions qu'il a ressenties à en étudier la structure et l'ornementation.

C'est au début du XVIe siècle qu'appartiennent les parties anciennes du monument: la porte d'entrée, le passage

Digitized by Google

voûté de la Cour d'appel, la chapelle et son absidiole en encorbellement; c'est dire que ces constructions sont gothiques et d'un gothique de bonne époque. La tourelle surtout « doit être considérée comme une œuvre expressive et parlante; ce n'est pas une copie classique, c'est la synthèse des idées et des états d'âme d'artistes véritables qui savaient faire ressentir à leur tour ce qu'ils avaient eux-mêmes éprouvés. » On suppose que cette partie du palais est l'œuvre du sculpteur grenoblois Martin Claustre. Peu de temps après, en 1506, on charge un verrier lyonnais, Jean Ramel, de décorer le bâtiment de magnifiques vitraux: ceux-ci, hélas, n'existent plus, détruits qu'ils ont été, en 1590, par la commotion des canons de Lesdiguières. En revanche, on possède encore les remarquables boiseries exécutées, de 1521 à 1524, par l'artiste allemand Paul Jude, dans la salle qui était alors la Chambre des comptes; le total des dépenses s'éleva, pour ce fait, à la somme respectable de 1.558 livres.

C'est à Pierre Bucher, procureur général du Parlement, aussi excellent artiste que distingué magistrat, qu'on doit le projet et la réalisation de l'imposante façade renaissance du palais qui s'éleva de 1556 à 1562. Suspendue lors des guerres de religion la construction n'en sera reprise qu'en 1600 par Louis Bruisset. Entre temps on avait orné la cour du bâtiment de majestueuses galeries, à deux étages et couvertes. Enfin, en 1668, le sculpteur sur bois Daniel Guillebaud, fut chargé de ciseler « d'après les dessins du premier décorateur de l'époque, Jean Lepautre, les boiseries des deux principales salles d'audience, qui mesuraient respectivement l'une 20 m. 25, sur 10 m. 20, avec 7 m. 25 d'élévation, l'autre 19 m. 50, sur 15 m. 20, avec une hauteur de 5 m. 95. » L'histoire du palais comporte encore les

Digitized by Google

réparations faites, en 1834, par le sculpteur Sappey et celles plus importantes menées, de 1890 à 1897, par les architectes Daumet et Riondel et le sculpteur grenoblois X. Borgey.

Telle est, d'après M. Rémy, la monographie du Palais de Justice de Grenoble; malgré les ouvrages importants dans lesquels ce monument a été étudié, le travail de M. Rémy n'en est pas moins une œuvre personnelle et fort instructive.

IV. — M. F. Mugnier dont la *Revue du Lyonnais* (t. XXIV, p. 421), a déjà signalé plusieurs ouvrages, vient de consacrer une étude d'histoire littéraire à un curieux personnage du XVIe siècle, Jean de Boyssonné. Tour à tour étudiant et professeur à Toulouse, conseiller à Chambéry, professeur de droit à Grenoble, Boyssonné est en rapport avec presque toutes les sommités littéraires de son époque. Il voyage beaucoup, soit par goût, soit par nécessité, lorsque, par exemple, il est poursuivi par l'Inquisition. On le trouve successivement à Toulouse, à Turin, encore à Toulouse, à Lyon, de nouveau en Guyenne, à Chambéry, Grenoble, Moutiers, Saint-Jean-de-Maurienne, Clermont-Ferrand, Paris et en cent autres villes.

Ce singulier personnage a écrit autant qu'il a voyagé; il a laissé des poésies françaises et latines ainsi que de nombreuses lettres. Ces dernières ont été publiées en partie par M. Buche, professeur au lycée de Bourg; M. Mugnier s'est chargé de faire connaître au public les deux volumes manuscrits qui contiennent les autres œuvres. Celles-ci sont des plus diverses et donnent une idée exacte de l'activité littéraire d'un humaniste du XVIe siècle. Il en est en français et en latin, en vers et en prose. Quelle en est la

Digitized by Google

valeur ? La réponse est délicate : M. Mugnier cite l'opinion de M. Guibal qui a étudié spécialement Boyssonné. « Sa prose élégante et facile manque un peu de relief, c'est un des écueils de l'imitation cicéronienne. La grande inspiration poétique lui fait défaut ; en revanche l'élévation chrétienne de ses sentiments soutient quelques-uns de ses vers ; dans ses accents plus émus, elle trahit alors la douloureuse expérience de la vie. Souvent le poète tombe dans les vaines subtilités du mauvais goût ; ce défaut est surtout sensible dans ses poésies françaises. Néanmoins la gloire de Boyssonné reste grande ; le rang qu'il occupait parmi les hommes de son temps condamne l'oubli de la postérité. »

Les poésies françaises de Boyssonné forment trois centuries de dixains parmi lesquels il importe de signaler le dixain à Jeanne d'Arc. Les poésies latines sont, ou des hendécasyllabes, ou des élégies, ou des épîtres, ou des iambes ou enfin des odes. Elles sont, nous l'avons dit, adressées aux personnages les plus divers, notamment à Voulté, Philibert de Pingon, François Stella, Guillaume Scève, Tabouet, Pomponne de Bellièvre, Paschal, président de Savoie, Michel de Lhospital, Guillaume Pélissier, évêque de Montpellier, et nombre d'autres. Ne pouvant donner le texte intégral de toutes ces poésies, M. Mugnier a pris le sage parti de les analyser avec soin et de faire de larges citations. Il a éclairci et illustré le texte de notes nombreuses, dont la plupart sont consacrées à la biographie des correspondants de Boyssonné.

V. — L'ordre des Chartreux, aujourd'hui relativement restreint, étendait au moyen âge sa bienfaisante influence

Digitized by Google

par des couvents nombreux. Le diocèse de Lyon en comptait, à lui seul, plusieurs : Portes, Seillon, Meyriat, Sainte-Croix-en-Jarez et Lyon même. L'histoire de ces monastères, pour peu connue qu'elle soit, est cependant importante : voilà pourquoi il faut saluer avec plaisir l'apparition d'un ouvrage tel que celui de M. l'abbé Mioche. Il suppose des recherches longues et variées, car il n'est point de pages où les notes n'aient été abondamment accumulées.

L'introduction traite des rapports des Chartreux avec l'Auvergne antérieurement à la fondation du Port-Sainte-Marie, c'est-à-dire pendant un siècle et demi. Il est intéressant de savoir que saint Bruno, étant encore chanoine de Reims, se rendit à Clermont, que plus tard il fut en relations suivies avec ce Seguin, abbé de la Chaise-Dieu, dont un de nos compatriotes, M. Beyssac, vient d'écrire une substantielle biographie. C'est à Seguin que saint Bruno donne les bâtiments de la Grande-Chartreuse lorsqu'il part pour Rome, bâtiments que Seguin lui restituera quelque temps après. On admet également que si saint Bruno ne vint pas au concile de Clermont qui décida la première croisade, il n'en fut pas moins un des principaux instigateurs.

Il est des écrivains qui ne résistent pas à la tentation de se servir en histoire de documents douteux. M. Mioche n'appartient point à cette école : c'est ainsi qu'il prouve que la Chartreuse du Port-Sainte-Marie n'a été fondée qu'en 1219 et non, comme le veulent plusieurs, en 1147 ; il donne le texte de la charte originale, laquelle ne peut laisser aucun doute à ce sujet. Après cette constatation il divise son travail en 82 chapitres qui ont trait aux 82 prieurs ayant gouverné la Chartreuse. Les documents concernant chaque priorat sont analysés, cités au besoin, et fournissent, à l'histoire

Digitized by Google

locale toujours et parfois à l'histoire générale, des renseignements de valeur. L'abondance des pièces, même de celles qui n'ont d'intérêt que pour les affaires intérieures du couvent, a permis à l'auteur de reconstituer les listes des dignitaires du Port-Sainte-Marie, tels que vicaires, procureurs, sacristains, coadjuteurs, courriers, antiquiors, et même de bon nombre de simples religieux.

Pour exercer mon devoir de critique, je ferai observer à M. Mioche que la bulle qu'il indique, p. 14, note 2, n'est point datée des calendes d'avril, c'est-à-dire du 1er avril, mais bien du XVI des calendes de ce mois, soit du 17 mars; le texte en a été donné par le *Gallia christiana*, t. IV *instrum.*, p. 281, et, tout récemment, par Cucherat, *Abbaye de Saint-Rigaud* (Mâcon, 1853), p. 61-3. On eût désiré également une table détaillée des noms de personnes et de lieux cités dans le volume. Ces détails n'empêchent pas l'ouvrage de former une utile contribution à l'histoire de l'Auvergne.

VI. — Onze monastères de la Visitation ont successivement vécu dans le diocèse d'Autun. Ce sont : Moulins, fondé par Annecy en 1616 ; Nevers, fondé par Moulins en 1620; Autun, fondé par Moulins en 1624 ; Paray-le-Monial, fondé par Bellecour de Lyon en 1626; Mâcon, fondé par Lyon en 1632; Beaune, fondé par Dijon en 1632 ; Semur-en-Auxois, fondé par Dijon en 1633 ; Chalon-sur-Saône, fondé par Dijon en 1636; Charolles, fondé par Autun en 1638 ; Avallon, fondé par Semur-en-Auxois en 1646; et Bourbon-Lancy, fondé par Riom en 1648. Décrire les commencements et l'histoire de ces couvents, indiquer les phases pénibles ou prospères de chacun d'eux, signaler les

Digitized by Google

vertus de plusieurs des religieuses qui les ont habités, tel est l'objet de l'ouvrage de M. l'abbé Berry. Mieux que tout autre il a pu remplir cet intéressant programme, parce qu'il a eu entre les mains des documents inédits qui ne sont autres que les manuscrits, possédés par chaque couvent, et où les supérieures ont pris soin de relater et l'histoire de la fondation et les événements importants qui ont suivis.

Dès lors, on suit avec intérêt les faits de la vie intérieure du couvent ou ceux de l'histoire locale auquel le monastère est mêlé. Citons parmi les premiers : la double visite que fit sainte Chantal au couvent d'Autun, l'existence menée par la Bienheureuse Marguerite-Marie à Paray-le-Monial, ainsi que les pèlerinages de toute époque qui s'y sont rendus. Dans la série des faits locaux, il faut noter l'apparition et le séjour de la peste à Autun et à Paray, la famine qui fit tant de victimes dans la première de ces villes, en 1632, la visite que fit, en 1658, Louis XIV à Chalon-sur-Saône, visite racontée prolixement, mais avec des détails bien curieux, par l'historien Berry. Il faut féliciter l'auteur d'avoir dressé, à la fin de l'histoire de chaque couvent, la liste complète des supérieurs spirituels, des confesseurs, des mères et des religieuses de chacun de ces monastères, avec les dates de priorat et de décès quand cela a été possible. On sait ainsi quelles familles nobles ou bourgeoises peuvent se féliciter d'avoir fourni au cloître des âmes dévouées. La bénédiction de saint François de Sales et de sainte Chantal demeure toujours, et si plusieurs Visitations ont été emportées par la tourmente révolutionnaire, d'autres ont succédé sur la fondation desquelles M. l'abbé Berry s'est justement étendu.

Digitized by Google

VII. — Jean-Louis Gouttes dont M. de Charmasse vient d'écrire une substantielle biographie, naquit à Tulle le 21 décembre 1739. Nommé, en 1785, curé d'Argelliers, au diocèse de Narbonne, il ne put prendre possession de son titre que deux ans plus tard et après un long procès. Lors de la constitution de l'Assemblée nationale, il fut élu député du clergé: un de ses ancêtres avait déjà fait partie des Etats-Généraux de 1614. Elu président de l'Assemblée le 29 avril 1790, ce titre le désigna au choix qui fut fait de lui comme évêque constitutionnel d'Autun le 15 février 1791. Son entrée dans cette ville détermina plusieurs prêtres indécis à prêter le serment; il s'en faut toutefois qu'il devînt populaire: il avait eu un trop fameux prédécesseur, Talleyrand, pour que Gouttes pût soutenir la comparaison, même de loin. Ce n'est pas à dire pourtant qu'il fût sans vertu: il eut même assez d'énergie pour se défaire d'un de ses vicaires généraux, Victor de Lanneau, lequel cumulait les fonctions de maire avec celles de président de la Société populaire. Il va sans dire que cette fermeté lui attira la haine des Sans-Culottes; certains propos qui lui échappèrent dans un moment de désillusion ou de découragement hâtèrent sa perte. Arrêté le 7 janvier 1794, Gouttes fut transféré à Paris et exécuté le 26 mars. A-t-il donné des signes de rétractation? On n'en a aucune épreuve écrite, mais seulement des présomptions.

On le voit, Gouttes appartenait à cette catégorie d'hommes, à l'esprit parfois généreux mais rempli d'illusions, qui, soit par sa faiblesse, soit par un excès de confiance en eux-mêmes, prêtèrent la main aux premières fautes de la Révolution, puis en furent victimes: Lamourette à Lyon

Digitized by Google

en est un exemple tout semblable. La monographie que M. de Charmasse a consacrée à l'évêque d'Autun sera lue avec profit parce qu'elle est bourrée de documents que l'auteur a préféré, et avec raison, faire entrer dans son texte plutôt de les rejeter en appendice. Les nombreuses lettres originales et autres pièces dont il s'est servi n'intéressent pas seulement l'histoire d'Autun, mais jettent un jour nouveau sur plusieurs événements de l'histoire générale.

VIII. — Il y a plusieurs années déjà que se pose le problème de la découverte de la maison où la sainte Vierge est morte: des discussions ont surgi, passionnées de côté et d'autre; il semble toutefois que les observations personnelles que M. l'abbé Gouyet vient de publier, bien qu'il n'ait point signé son nom, apportent un jour, sinon définitif, du moins fort important sur cette intéressante question. En 1881, accomplissant un pèlerinage aux Lieux Saints, l'auteur visita les environs d'Ephèse; ayant été frappé par la description minutieuse que Catherine Emmerich a laissée de la maison où est morte la sainte Vierge et sachant d'autre part que la tradition locale affirme que Marie a été ensevelie à Ephèse et non à Jérusalem, il tenait à vérifier sur place. Après d'infructueux détours il trouva dans la montagne d'Ephèse une construction qui répondait presque exactement à la description de la pieuse visionnaire: la maison était en effet placée devant des rochers escarpés, le bas des murs paraissait fort ancien; elle affectait, par derrière la forme octogonale, était éclairée par des fenêtres placées à hauteur considérable; l'intérieur était divisé en deux quartiers par un foyer placé presque au

Digitized by Google

centre et la seconde chambre se terminait par une demi-circonférence ou un angle. Enfin, indications générales, cette construction se trouvait bien sur une montagne à gauche en venant de Jérusalem; celle-ci était à pic du côté d'Ephèse et à environ trois lieues et demie de cette ville.

Frappé de ces coïncidences, M. Gouyet étudia la question, il lut les auteurs ecclésiastique dont les ouvrages portent quelque trace de la question, il fit même un second voyage sur les lieux. Sa conviction était dès lors arrêtée, et elle fut partagée par la majorité de ceux qui examinèrent de près les raisons alléguées par l'auteur. Sans doute les anciens Pères grecs sont muets, mais il n'y a rien d'étonnant, car leur silence s'explique par la plus vulgaire prudence et la loi ecclésiastique du secret. Quelques témoignages sont discordants; cela prouve simplement qu'on n'a pas une certitude absolue.

Non content d'avoir retrouvé la maison de la Sainte Vierge, M. Gouyet espère pouvoir retrouver son tombeau; il s'étend longuement et, ce que personne ne contestera, sur l'intérêt que présenterait cette découverte, et sur les moyens pratiques d'y arriver. On ne peut que s'unir à lui en faisant des vœux pour la prompte réussite de ce délicat mais important programme.

J.-B. MARTIN.

Digitized by Google

AUX POÈTES

A mon ami Camille Roy.
Président du Caveau.

Jadis, *pour guider les armées,*
Dire les exploits des vainqueurs,
Vos grandes voix montaient en chœurs,
Devant les foules enflammées,
O poètes, Bardes sacrés,
Maîtres dont l'immortel génie,
En des poèmes inspirés,
Créa les dieux et l'harmonie !

Refrain

Chantez toujours
Tous nos amours,
Poètes !
Et nos gloires et nos conquêtes !
Chantez la joie et les douleurs,
Avec des ris, avec des pleurs,
Créez la chanson consolante
Qui chante
La vie enchante.

Digitized by Google

Tyrtée, amant de la Victoire,
Pindare, au verbe souverain,
Votre lyre aux cordes d'airain
Rendit tous les sons de la Gloire,
Plus qu'un illustre conquérant.
L'Hellas, ta glorieuse mère,
Te célèbre, sublime errant,
Chantre d'Hélène ! ô vieil Homère !

Lorsque la Grèce fut soumise
Au joug meurtrier du Croissant,
Libres oiseaux vous dispersant,
A Florence, Milan ou Pise,
Chanteurs, on vous vit arriver ;
Sous le ciel clément d'Italie
Vos chants firent bientôt lever
Moisson d'amour et de folie.

Vos couplets valaient un domaine
Pour le goût lettré d'un Valois,
Gais troubadours du sol gaulois,
Que payaient des baisers de reine;
Vous, Trouvères, sur les chemins,
Semant la parole fleurie,
Vous lanciez les vaillants refrains,
Où vit l'âme de la Patrie.

Digitized by Google

L'intérêt vil a pris la place
Des rêves fous audacieux,
La sève forte des aïeux
Où coule-t-elle en notre race ?
En vous qui restez vaillamment
Rêveurs pour parler d'espérance,
Rappeler l'amante à l'amant
Et sa vieille gloire à la France.

Chantez toujours
Tous nos amours,
Poètes !
Et nos gloires et nos conquêtes !
Avec des ris, avec des pleurs,
Créez la chanson consolante
Qui chante
Son mal enchante.

Jean BACH-SISLEY.

Digitized by Google

SOCIÉTÉS SAVANTES

ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE LYON. — *Séance du 28 juin 1898.* — Présidence de M. Lafon. — Hommage fait à l'Académie : 1° *Géographie du département du Rhône*, par M. Varnet, instituteur primaire à Charly (Rhône). — 2° Collection de 20 brochures, par M. Beauvisage, professeur à la Faculté des Sciences. M. Locard signale l'intérêt que présentent plusieurs de ces brochures, notamment une notice sur le Père Montrosier, qui avait envoyé de la Nouvelle Calédonie, une collection d'un certain nombre de plantes de ce pays, à plusieurs botanistes lyonnais. C'est ainsi que l'herbier envoyé M. Perroud, ancien membre de la Compagnie, se trouve aujourd'hui au Lycée de Lyon, auquel il a été donné par le docteur Perroud, fils de ce dernier. — M. le docteur Laccassagne dépose, sous pli cacheté, pour prendre date, une note préparée en collaboration avec M. Martin, et dans laquelle il est traité de la véritable cause de la rigidité cadavérique. — M. Chantre fait hommage à la Compagnie de son ouvrage intitulé : *Recherches archéologiques en Cappadoce*, puis il en fait connaître les conclusions. Depuis qu'un grand nombre de voyageurs ont exploré l'Asie Mineure, l'attention des érudits s'était portée sur les bas-reliefs et les hiéroglyphes sculptés sur les rochers de ces contrées et dus aux Hétéens. Ce peuple, dont la Bible parle à plusieurs reprises, et sur lequel les inscriptions de l'Egypte et de la Syrie ont jeté un jour tout nouveau, paraît être entré en scène au XVIIe ou au XVIIIe siècle avant Jésus-Christ. Les monuments retrouvés ont révélé, d'une

Digitized by Google

manière précise, qu'il a occupé à la fois, la Cilicie, l'Assyrie du Nord, la Cappadoce et l'Asie Mineure. L'orateur fait connaître ensuite divers détails des découvertes faites sous sa direction, notamment, la forme des temples, dont il a dégagé les substructions, et le caractère des poteries retrouvées et qui ressemblent beaucoup à celles d'Hissarlick et de Chypre. Mais, en ce qui concerne les bas-reliefs dus aux Hétéens, M. Chantre estime qu'ils appartiennent à l'époque où ce peuple était en décadence.

Séance du 5 juillet 1898. — Présidence de M. Lafon. — Sur l'invitation qui lui en est faite par l'Administration préfectorale, l'Académie décide qu'elle accepte le legs qu'elle a reçu de M. Honoré Pallias, par son testament du 18 avril 1896. — L'Académie ratifie ensuite les propositions de la Commission du prix Livet, qui est attribué à Mlle Marie Vabre et à Mlle Jeanne Bailly. Rapporteur : M. Perrin. — M. Chantre, répondant d'abord à une question qui lui avait été adressée par M. le Président, dans la précédente séance, fait connaître qu'au cours d'une expédition russe, on était parvenu à déterminer la hauteur exacte du mont Ararat qui s'élève à 5.157 mètres. Puis il continue la communication commencée, dans la précédente séance, au sujet du pays des Hétéens. C'est en fouillant un tell, ou tumulus de 500 mètres de diamètre, près de Césarée, qui recouvre l'emplacement d'une ancienne ville hétéenne, qu'il mit au jour plusieurs inscriptions cunéiformes, qui ont révélé les relations existant entre les Hétéens et les Egyptiens. L'existence de ce peuple peut remonter jusqu'au XXXe siècle, avant l'ère vulgaire, mais ce n'est guère que quinze siècles plus tard, que sa civilisation prit un développement complet. Avant l'époque où ils ont sculpté les bas reliefs retrouvés de nos jours, ils avaient élevé des monuments rustiques, ayant beaucoup d'analogie avec ceux retrouvés dans la Troade et l'Argolide. L'orateur ajoute que les décorations de leurs monuments ressemblent beaucoup à celles des monuments babyloniens. Mais le style en a subi pourtant de grandes modifications dans la marche de ce peuple de l'est à l'ouest. En outre, les Hétéens ne sont pas sans avoir subi l'influence égyptienne. M. Chantre examine ensuite à quelle race appartient ce peuple. Les uns le rattachent aux Sémites, d'autres à la race turco-mongole. L'orateur partage l'opinion de M. Sayce et il place son berceau sur le versant nord du

Digitized by Google

Taurus, et les considère comme des proto-Arméniens. Cette opinion s'appuie à la fois sur des considérations morphologiques et sur la langue de ce peuple, qui ne peut s'expliquer que par la langue arménienne. Il faut donc les considérer comme les premiers habitants de l'Asie-Mineure.

Séance du 12 juillet 1898. — Présidence de M. Lafon. — L'Académie approuve les conclusions du rapport de la Commission du prix Lombord de Buffières, qui est attribué aux dix lauréats suivants : Mlle Rieaux, M. Gonin, Mlle Colling, M. Gabert, M. Marcon, Mlle Bonnard, M. Barillot, M. David, M. Combe-Chapas, et M. Varnet. Rapporteur : M. Vachez. — M. Gilardin, présente un rapport sur l'ouvrage de M. de Kirvan, intitulé : *La bête et l'homme* ou la *Connaissance par les sens et la connaissance par l'esprit.* Ce travail renferme une étude de la question de savoir s'il existe des caractères qui distinguent l'homme de l'animal. A l'origine, il y a tendance à admettre l'identité de nature et l'égalité de principe entre la bête et l'homme. Aux époques de progrès, au contraire, prévaut la thèse de la distinction de nature et de la supériorité de l'espèce humaine. Platon et Aristote réservent à l'homme l'âme raisonnable. Il en est de même des Pères de l'Eglise et de saint Thomas d'Aquin. La théorie de l'automatisme des bêtes, adoptée par Descartes, est combattue par La Fontaine, Pascal et Mme de Sévigné. Bossuet a abordé aussi l'étude de cette question dans son *Traité de la connaissance de Dieu.* Si la bête est capable d'apprendre, dit-il, par suite d'impressions répétées, elle est incapable d'inventer. Leibnitz est d'accord avec Bossuet, en ce qui concerne sa théorie fondamentale, mais il combat l'automatisme cartésien. Parmi les naturalistes, Buffon, Cuvier et Flourens refusent d'admettre une identité de nature entre l'homme et la bête. Et cette thèse a été reprise, de nos jours, par plusienrs philosophes, combattant l'opinion de l'école matérialiste. De nos jours aussi, plusieurs théologiens ont repris cette étude, en démontrant que s'il existe des ressemblances entre l'homme et la bête, c'est seulement au point de vue sensationnel, mais non au point de vue de la raison et de la liberté. De cet examen critique, l'auteur arrive à conclure que le premier caractère propre à l'humanité, est la perfectibilité, le second, le langage articulé, le troisième son cosmopolitisme. Enfin, ce qui est

Digitized by Google

le vrai signe distinctif entre la bête et l'homme, c'est que ce dernier est seul doué de réflexion et de raison. Tout en adoptant ces conclusions, le rapporteur fait deux réserves. La première, c'est que la connaissance par l'esprit n'est pas un élément suffisamment distinctif, pour caractériser la nature humaine; il faut y ajouter la liberté ou la volonté libre. En second lieu, s'appuyant sur l'autorité de Leibnitz, l'orateur soutient qu'on ne saurait contester l'existence de l'âme des bêtes.

Séance du 19 juillet 1898. — Présidence de M. Lafon. — M. Berlioux communique une carte de l'Asie centrale, dressée d'après Ptolémée et indiquant les divers itinéraires, suivis par les anciens voyageurs et les commerçants de l'antiquité, pour se rendre dans le pays des Sères et la Chine du Nord. Il signale d'abord l'ancienne colonie grecque de Bactres, d'où une route conduisait à Sota (aujourd'hui Khotan), puis la célèbre station de la Tour-de-Pierre, ancienne citadelle, connue depuis 2.000 ans et qui subsiste toujours. L'exploitation des mines de jade, substance minérale, inconnue en Europe, attirait surtout les commerçants dans ces pays. L'orateur étudie ensuite la vallée de l'Oxus, où la voie antique est jalonnée par de curieuses et gigantesques sculptures. Là se trouve le pays des Hurcaniens, berceau certain des Turcomans. En ce qui concerne la route du Nord, M. Berlioux observe que, dans leur expédition de Khiva en 1875, les Russes y retrouvaient une mesure itinéraire portant le nom de *fersang*, souvenir de l'ancien *parasange* persique, dont parle Hérodote. Cette route était surtout suivie, à cause des mines d'or existant à cette époque dans la Russie méridionale, elle se confond aujourd'hui, en grande partie, avec la route actuelle des Russes pour se rendre en Chine, par la Mantchourie. Enfin, quant à la route du Midi, l'orateur signale son point d'arrivée dans la ville de Sère, capitale du pays.

Séance du 26 juillet 1898. — Présidence de M. Lafon. — M. le Président communique une lettre de M. Vautier, ingénieur, qui invite les membres de l'Académie à assister à des expériences de transmission du son, au moyen d'une canalisation souterraine, entre le bureau d'octroi du cours Gambetta et le village de Bron. — L'Académie ratifie ensuite la décision de la Commission du prix Dupasquier qui propose

Digitized by Google

de décerner le prix à M. Perrier (Valère), architecte. — M. Lacassagne communique une étude sur *l'Alcoolisme*, considéré sous le rapport médical. Il y a deux sortes d'alcooliques : le buveur surpris par l'ébriété ou buveur d'habitude, mais, dans l'un et l'autre cas, bruyant et démonstratif, et le buveur dypsomane, qui s'enferme pour boire et ne boit que dans les moments où il subit la crise dypsomanique. L'usage de l'alcool paralyse le jeu respiratoire des poumons et entraîne le durcissement prématuré des artères, d'où fréquence de mort subite. Mais la mort se présente quelquefois sous forme violente ; c'est le *delirium tremens*. En dehors du penchant naturel à chercher une excitation nerveuse, l'orateur recherche ensuite les diverses causes de l'alcoolisme : l'amour malheureux, l'absence d'affection, conduisant à la mélancolie, certaines conditions climatériques et influences de saison. Quant au rapport entre l'alcoolisme et la criminalité, on ne doit pas l'exagérer, l'abus de l'alcool conduit plutôt au suicide qu'au crime. En ce qui concerne les remèdes propres à le combattre, le monopole de la vente de l'alcool, remis à l'Etat serait sans efficacité, comme en témoigne l'exemple de la Suisse. Il y aurait plus à espérer de l'élévation du niveau intellectuel des masses et de la propagation des distractions moralisatrices, telles que le théâtre et le bon exemple donné par les classes instruites.

Digitized by Google

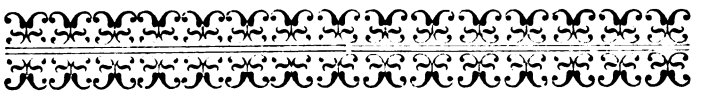

Chronique d'Août 1898

1er *août*. — Ouverture de la troisième session des assises du département du Rhône, sous la présidence de M. Breuillac, conseiller à la Cour d'appel, assisté de MM. De Gounon-Loubens, et Barras, aussi conseillers à la Cour.

Mort de M. Jules Dulac, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats à la Cour d'appel de Lyon, décédé à l'âge de 66 ans.

7 *août*. — Scrutin de ballottage pour le Conseil général du Rhône et le Conseil d'arrondissement de Lyon. Sont élus : au Conseil général ; pour le 4e canton de Lyon, M. Devic; pour le 8e canton, M. Cazeneuve; à Villeurbanne, M. Pommerol. — Au Conseil d'arrondissement de Lyon : pour le 3e canton de Lyon, M. Jacquet; pour le 5e canton, M. Linière; pour le 7e canton, M. Robin.

Mort de M. Antoine-Amédée Salomon de la Chapelle, ancien juge de paix du 5e canton de Lyon, et ancien président de la Société littéraire, historique et archéologique, en 1885, décédé à l'âge de 83 ans. M. de la Chapelle s'était occupé particulièrement de l'histoire de Lyon, à l'époque de la Révolution. C'est ainsi qu'il a publié : 1° *Histoire des tribunaux révolutionnaires de Lyon et de Feurs, établis par les représentants du peuple et liste des contre-révolutionnaires mis à mort*. Lyon, 1879, gr. in-8°. — 2° *Histoire judiciaire de Lyon et des départements de Rhône et*

Digitized by Google

Loire et du Rhône, depuis 1790. 2 vol. in-8°, Aug. Brun, 1880. — 3° *Notice sur l'abbé Laussel*, in-8°, Lyon, 1882. — 4° *Documents sur la Révolution. Lyon et ses environs sous la Terreur*, 1793-1794. — Lyon, Georg. 1885, in-8°. — 5° *Notice sur Chinard, sculpteur* (*Revue du Lyonnais*, 1896-1897).

11 août. — Mort de M. Léopold-Antoine-Joseph-Etienne Niepce, chevalier de la Légion d'honneur, et ancien conseiller à la Cour d'appel de Lyon, décédé à l'âge de 85 ans. Neveu du célèbre inventeur de la photographie, et fils d'un ancien officier des armées du premier Empire, M. Niepce était né à Cassel (Westphalie), le 3 décembre 1813.

Il fut président de la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon, en 1875, et collaborateur assidu de la *Revue du Lyonnais* et de la *Revue Lyonnaise*. Indépendamment d'un grand nombre d'articles et de comptes rendus publiés dans divers journaux et revues de notre ville, on lui doit les principaux ouvrages suivants: 1° *Recherches historiques sur les libertés et les franchises de la ville de Chalon-sur-Saône.* Chalon, Dejussieu, 1846, in-8° avec pl. — 2° *Recherches sur les fortifications anciennes et modernes de Chalon.* Chalon, 1849, avec pl. — 3° *Notice sur l'ancien Hôtel de Ville de Chalon.* Chalon, 1858, in-4°. — 4° *Histoire de Sennecey-le-Grand et de ses seigneurs*, 3 vol. in-8°, dont le premier publié à Chalon en 1858 et les deux autres à Lyon. Imprim. Vingtrinier, 1875-1877. — 5° *Les archives de Lyon.* Lyon, 1875, in-8°, ouvrage d'un grand intérêt pour l'histoire de Lyon et les érudits lyonnais. — 6° *Les bibliothèques anciennes et modernes de Lyon.* Lyon, in-8°, 1882. — 7° *Nicolas Claude et Georges de Bauffremont, baron de Sennecey* (Extrait des Mémoires de la Société littéraire). Lyon, Mougin-Rusand, 1877, gr. in-8°. — 8° *Les manuscrits de Lyon et Mémoire sur l'un de ces manuscrits, le Pentateuque du VIe siècle.* Lyon, Georg., in-8°, s. d. — 9° *Antoine Pericaud.* Notice biographique (Extrait des Mémoires de la Société littéraire). — 10° *Archéologie lyonnaise.* Lyon, Georg. in-8°, s. d. — 11° *La magistrature lyonnaise*, 1771 à 1883, Lyon 1885, in-8°. — 12° *L'Ile-Barbe, son ancienne abbaye et le Bourg de Saint-Rambert.* Lyon, 1890, L. Brun, in-8. — 13° *Les environs de l'Ile-Barbe*, Lyon 1892, L. Brun, in-8. — 14° *Lyon militaire.* Lyon, Bernoux et Cumin, édit., 1896, gr. in-8°.

Digitized by Google

22 août. — Ouverture de la 2e session du Conseil général. Constitution du bureau. Sont élus : Président, M. Coste-Labaume ; vice-présidents, M. Lagrange et Cazeneuve ; secrétaires, MM. Bedin et Carret.

27 août. — Ouverture du concours régional d'horticulture et de viticulture, sur le cours du Midi, à Lyon.

Mort de M. Jules Poncet, avocat à la Cour d'appel, vice-président de l'Association des anciens étudiants en droit de l'Université de Lyon, décédé à l'âge de 32 ans.

28 août. — Ouverture de la chasse dans le département du Rhône.

Le Gérant : P. BERTHET.

Typog. MOUGIN-RUSAND. — Lyon.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

VINGT-SEPT ANNÉES

DE

NOTRE HISTOIRE MILITAIRE

1835-1862

D'après les Lettres adressées au Maréchal de Castellane

Le succès si légitime obtenu par le *Journal du Maréchal de Castellane* (1), dont les cinq volumes font revivre, avec tant d'esprit et de saisissante originalité, plus d'un demi-siècle de notre histoire nationale, 1804-1862, a encouragé Mme la comtesse de Beaulaincourt-Marles, l'une des filles de l'illustre soldat et l'éditeur de son *Journal*, à publier deux volumes de *Lettres* adressées à son père, de 1835 à 1862.

Le premier volume a pour titre : *Campagnes d'Afrique*, 1835-1848 : *Lettres adressées au Maréchal de Castellane par*

(1) Voir, dans les *Silhouettes militaires* (Lyon, Vitte, 1898), de l'abbé Th. Delmont, le *Maréchal de Castellane peint par lui-même*.

Digitized by Google

les Maréchaux Bugeaud, Clauzel, Valée, Canrobert, Forey, Bosquet, et les généraux Changarnier, de Lamoricière, Le Flô, de Négrier, de Wimpfen, Cler, etc., etc.

Le second volume vient de paraître sous ce titre : *Campagnes de Crimée, d'Italie, d'Afrique, de Chine et de Syrie*, 1849-1862. *Lettres adressées au Maréchal de Castellane par les Maréchaux Baraguey d'Hilliers, Niel, Bosquet, Pélissier, Canrobert, Vaillant, et les généraux Changarnier, Cler, Mellinet, Douai*, etc., etc. (1).

De tels noms, qui sont ceux de presque toutes nos illustrations militaires du Gouvernement de Juillet et du second Empire, suffiraient à eux seuls pour recommander un ouvrage. N'est-il pas très intéressant de connaître ces âmes de soldats, telles qu'elles se révèlent à nous dans l'intimité d'une correspondance familière ? Et puis, l'histoire de nos guerres d'Afrique, de Crimée, d'Italie, de Chine et du Mexique, est bien plus piquante, quand on la voit racontée au jour le jour par ceux qui en ont été les acteurs et les héros, que quand on la lit arrangée après coup par des historiens, qui n'ont pas vécu la vie des hommes dont ils parlent. Il y a du charme à parcourir ces confidences, même après les chefs-d'œuvre historiques de Camille Rousset, *Les Commencements d'une conquête* (2), *l'Algérie de 1830 à 1840, La Conquête de l'Algérie*, 1841-1853 (3) et l'*Histoire de la guerre d'Orient*, pour ne pas parler de l'*Histoire de la monarchie de Juillet*, par M. Paul

(1) Deux vol. in-8°, accompagnés d'un fac-similé d'autographe. Paris, Plon, Nourrit et Cie.

(2) Deux vol. in-8. Plon.

(3) Deux vol. in-8. Plon.

Digitized by Google

Thureau-Dangin et de la *Guerre d'Italie, Campagne de 1859*, par le duc d'Almazan (1).

M. de Lanzac de Laborie écrivait naguère, dans le *Bulletin critique* du 25 juin, à propos des *Lettres* adressées à Castellane, que « le document est de premier ordre au point de vue historique, psychologique, et aussi pour ce qu'on me permettra d'appeler la philosophie politique ».

Essayons de mettre en lumière ce que ces deux volumes de *Lettres* apportent de nouveau pour la connaissance des hommes et des choses pendant les *vingt-sept années* de notre histoire militaire et nationale qui vont de 1835 à 1862, date de la mort du maréchal de Castellane à Lyon.

I

M. Brunetière, publiant, dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er janvier 1898, quelques-unes des *Lettres écrites d'Algérie* au général de Castellane, ne craignait pas d'affirmer : « Dans leur ensemble, elles offrent ce grand intérêt que, si l'on ne saurait dire précisément qu'elles renouvellent l'histoire de la conquête de l'Algérie, elles en éclairent toutefois plusieurs points d'une lumière assez inattendue. »

Quand elles commencent, en septembre 1835, la superbe colonie que la Restauration avait léguée, en guise d'adieu, à la France ingrate, comprenait Alger, la Métidja, Blidah, Oran, Bône et quelques autres points importants. Après le Maréchal de Bourmont, c'était le général Clauzel, le général Berthezène, Savary, duc de Rovigo, et le général Voirol, qui avaient successivement commandé les troupes

(1) Un vol. in-8. Plo.

Digitized by Google

d'occupation. Le 22 juillet 1834, une ordonnance royale nomma le comte d'Erlon, gouverneur général des *Possessions françaises dans le nord de l'Afrique*. Le général Desmichels, accusé d'avoir trop favorisé l'émir Abd-el-Kader par le traité du 26 février 1834, fut remplacé à Oran par le général Trézel, le 5 février 1835. Bientôt les hostilités recommencèrent sur le refus de livrer à l'émir les Douairs et les Smélas, tribus arabes qui s'étaient révoltées contre lui. Le général Trézel se laissa surprendre par Abd-el-Kader le 27 juin 1835, au passage de la Macta et fut complètement batttu.

Aussitôt le Maréchal Clauzel remplaça, comme gouverneur général, le général comte Drouet d'Erlon, et le général d'Arlanges prit le commandement d'Oran pour venger le désastre de la Macta.

Quatre régiments, pris dans la division active des Pyrénées Orientales que commandait Castellane, à Perpignan, et qu'il devait commander pendant quatorze ans, de 1833 à 1847, les 7e et 11e de ligne, les 2e et 17e léger, allaient faire partie de l'expédition de Mascara, novembre-décembre 1835, et de l'expédition de Tlemcen, janvier 1836.

C'est le futur Maréchal Forey qui, encore capitaine au 2e léger, envoie au général de Castellane le récit de l'expédition contre Mascara, où l'émir avait établi son quartier général.

« Mascara est bâtie sur le penchant d'une colline, qui forme une ville haute qui peut être considérée comme le faubourg, et la ville basse, qui est la plus étendue, où se trouvent les mosquées, la Cassauba et les bâtiments les plus importants. La ville est entrecoupée de jardins, qui, pendant la belle saison, doivent faire de cette cité un séjour

Digitized by Google

charmant. » Le Maréchal Clauzel et le duc d'Orléans entrèrent à Mascara le 6 décembre au soir, par une pluie battante, et leurs troupes s'y logèrent comme elles purent. « Chacun, harassé de fatigue et n'ayant pris aucune nourriture depuis près de quarante-huit heures, se laissa aller au sommeil, attendant le jour qui devait apporter du soulagement à notre triste position.

« Il luit enfin, ce soleil, mais moins brillant que celui d'Austerlitz, dont nous venions, quelques jours auparavant, de célébrer l'anniversaire par une victoire. Il luit à travers d'épais nuages pour éclairer un spectacle aussi hideux qu'inattendu, malgré les bruits qui avaient couru sur l'état de la ville. Les habitants avaient abandonné, de gré ou de force, leurs maisons, qui, par le désordre qui y régnait, attestaient la précipitation avec laquelle les habitants avaient fui. Les meubles brisés et jonchant le parquet, les ustensiles de ménage dispersés dans les cours, tout annonçait un pillage auquel il est probable que s'étaient livrés les Arabes. Les Juifs seuls étaient restés, mais non pas sans avoir éprouvé les effets de la cruauté et de la vengeance de ces barbares, qui s'étaient portés à tous les excès contre ces malheureux. Leurs cadavres jonchaient les maisons et les rues. Des puits en étaient pleins, d'où l'on entendait sortir des gémissements d'infortunés qui n'étaient pas encore morts. Ni l'âge ni le sexe n'avaient été respectés par ces cannibales : des vieillards et des femmes avaient été tués; sept à huit cents de ces malheureux, la plupart blessés, survécurent au massacre et vinrent implorer la générosité du vainqueur. Le Maréchal leur promit appui et protection.

« Le matin, dès la pointe du jour, c'était le 7 décembre, les soldats se répandirent dans la ville, cherchant avec avidité de quoi satisfaire une faim dévorante. L'on trouva

Digitized by Google

du blé qu'on réduisit en farine en le broyant entre deux pierres, et l'on en fit de mauvaises galettes qu'on fit cuire sur la braise ; des figues aplaties et arrangées en forme de meules, des citrouilles composèrent le premier bon repas que nous ayons fait depuis longtemps. Beaucoup se mirent à chasser les pigeons, qui, effrayés, s'étaient sauvés de leurs réduits et voltigeaient de maison en maison. L'on en tua une grande quantité ; mais des accidents étant résultés de cette chasse, elle fut sévèrement défendue, et ce ne fut que le lendemain, lorsque les premiers besoins furent satisfaits, que tout rentra dans l'ordre. Alors on put repaître ses yeux du triste tableau que présentait cette ville dévastée.

« Pendant la dernière nuit que nous passâmes à Mascara, le feu éclata sur tous les points, et nous achevâmes l'œuvre de destruction commencée par les Arabes. Ces longues colonnes de feu qui s'élevaient en tourbillons, le silence d'une nuit sombre, pluvieuse, qui n'était interrompu que par le pétillement du feu, le cri sinistre des chacals et les aboiements plaintifs des chiens fidèles, qui, seuls, étaient restés à la garde des maisons abandonnées, tout cela offrait un spectacle imposant, magnifique, qui portait à d'étranges réflexions sur le sort d'un ennemi, qui, fier et glorieux de ses succès, se croyait invincible et à l'abri de toute attaque désastreuse, il y avait quelques jours, et qui, dans ce moment, du désert où il avait été forcé de se retirer, pouvait voir réduire en cendres cette ville qui, naguère, avait vu son triomphe. »

Le capitaine Forey parle alors des périls de la retraite. « Mais, ajoute-t-il, l'étoile de la France, en laquelle nous avions mis toute notre foi, ne nous abandonna pas. » Il y eut, cependant, des désordres et des scènes douloureuses :

Digitized by Google

« Une mère, oubliant tout sentiment de la nature dans l'excès de son malheur, écrasa son enfant sur la pierre pour lui épargner le sort de tomber vivant au pouvoir des Arabes. »

Ce récit est impressionnant, malgré des fautes de style, et il semble bien supérieur à celui de Changarnier, cité par la *Revue des Deux Mondes*.

Abd-el-Kader réoccupa Mascara bientôt après le départ des Français et fit le siège de Tlemcen. « Si vous ne prenez pas Constantine, écrivait le Maréchal Clauzel au ministère, si vous abandonnez Tlemcen, l'Afrique est perdue pour nous. Tlemcen est la porte par laquelle le Maroc vous enverra tous les ambitieux qui voudront troubler votre possession; Constantine est celle par où passeront toutes les tentatives de Tunis suscitées par vos rivaux. » C'est alors que furent décidées les expéditions de Tlemcen et de Constantine.

La première est racontée par le capitaine Gabriac de Montredon, du 2e léger. « Le 12 janvier, dit-il,... nous arrivons sur un plateau assez vaste, dominé par d'autres plateaux plus élevés encore, formant ainsi un amphithéâtre au fond duquel s'élève la ville de Tlemcen, ayant derrière elle un vaste rideau de montagnes, qui, partant de l'est, viennent, en décrivant une demi-circonférence, se joindre du côté de l'ouest à la chaîne des montagnes que nous avons constamment eue sur notre droite et qui borde la côte... Depuis deux jours, nous n'avions point de nouvelles de Mustapha, notre allié, qu'Abd-el-Kader tenait bloqué dans le fort de Tlemcen... Mais, dans la nuit, un courrier, envoyé par Mustapha, vint annoncer à M. le Maréchal que la ville venait d'être abandonnée par Abd-el-Kader, qui emmenait avec lui la majeure partie de la population à

Digitized by Google

laquelle il avait assuré que les Français resteraient fort peu de jours dans Tlemcen, « le temps seulement, disait-il, de consommer les deux galettes dont ils sont porteurs. »...

« Le 13, ... à huit heures, nous faisons une halte sur un plateau d'où nous jouissons d'un coup d'œil vraiment enchanteur et qui nous fait oublier toutes nos fatigues. Nous étions au sixième jour de marche, et, dans l'espace que nous avions parcouru, pas le plus petit village ne s'était présenté à notre vue; autour de nous, au contraire, tout nous avait annoncé la plus triste solitude; mais maintenant une belle et vaste plaine se déroulait à nos yeux, et à travers des forêts d'oliviers, nous apercevions Tlemcen, bâtie au pied d'une chaîne de l'Atlas, entourée de villages d'un aspect ravissant...

« Mustapha, quittant son fort appelé Méchouar, arrive au-devant de M. le Maréchal. Ce chef, âgé d'environ 70 ans, d'une belle figure et d'un maintien plein de dignité, paraît encore très vert à la manière dont il manie le superbe cheval sur lequel il est monté. En abordant M. le Maréchal, on remarque, malgré les efforts qu'il fait pour se contenir, que ce noble vieillard est vivement ému; enfin, après avoir calmé son cheval, qui s'était cabré en approchant des Français, Mustapha adresse dans sa langue à M. le Maréchal un discours qui est aussitôt traduit en français. M. le comte Clauzel, tendant la main à notre allié, lui répond avec bonté en lui faisant compliment sur sa belle et longue défense, et tous deux ensuite se dirigent avec leur escorte sur Tlemcen.

« A onze heures et demie, une salve d'artillerie, tirée du Méchouar, annonce l'entrée de M. le Maréchal dans Tlemcen. »

Digitized by Google

Le capitaine de Montredon raconte ensuite comment Abd-el-Kader faillit être pris par le général Perrégaux. Après une razzia, « il fut bien difficile d'empêcher, dans le premier moment, la prodigalité à laquelle est naturellement enclin le soldat, lorsqu'il se trouve dans l'abondance : des veaux furent tués seulement pour en obtenir la cervelle, et, dans les moutons, les rognons seuls obtenaient l'honneur d'être mangés : le reste de ces animaux était dédaigné, et, malgré leurs fatigues, les soldats passèrent presque toute la nuit à faire des repas ! Aussi est-ce avec un plaisir extrême et l'eau leur en venant à la bouche qu'ils parlent de ces moment heureux passés dans ce fameux camp, qu'ils n'ont jamais voulu nommer autrement que le *Camp de la Broche.* »

Tlemcen ayant été confié à la garde du capitaine Cavaignac, qui devait défendre énergiquement la ville, l'armée française repart le 7 février pour Oran ; Abd-el-Kader la poursuit. « Profitant de tous les accidents que présente le terrain sur lequel nous nous trouvons, M. le Maréchal, avec ce sang-froid, cette promptitude de jugement et cette rapidité de coup d'œil qui ne l'abandonnent jamais, fait exécuter à toute l'armée de très beaux mouvements de retraite par échelons et traverser des défilés où l'ennemi croyait bien qu'il pourrait nous faire éprouver quelque échec, mais que nous franchissons sans nous en douter et en tenant toujours nos adversaires dans la crainte d'être culbutés par nous. »

C'est le marquis Ernest de Castellane, ancien aide de camp du général et son cousin, c'est le capitaine Forey et le commandant Changarnier qui rendent compte à Castellane de la première expédition de Constantine, faite en novembre 1836 par le Maréchal Clauzel et le duc de Nemours avec 6.500 hommes environ.

Digitized by Google

Pendant la marche en avant, du 13 au 21, « le temps et les chemins furent affreux au-delà de toute expression (1). Au surplus, nous avions été trompés sur les distances comme sur toutes choses. Constantine est de dix lieues plus loin de Bône qu'on ne nous l'avait dit. Le 21 enfin, après avoir passé trois rivières à gué, nous arrivâmes, à trois heures, devant cette ville mystérieuse, moins considérable, à mon avis, qu'Alger, mais très supérieure à l'idée que je m'en étais faite. Il y a trente établissements, je ne sais lesquels, mais vastes et imposants. Les maisons, entassées sans intervalle, n'ont pas les toits à l'italienne, mais à l'européenne; les rues semblent être aussi étroites qu'à Alger.

« L'étendard d'Achmet flottait sur la principale batterie : quelques boulets avaient salué notre arrivée, et les espérances du quartier général ne semblaient pas fort diminuées. La 1re brigade passe le Rummel et s'empare, après une faible résistance, du plateau d'où devra partir la seule attaque redoutable à la ville. Ayant, par ordre du Maréchal, devancé la 2e brigade, je m'apprête à suivre la 1re, quand un ordre me retient à mi-côte du plateau de Mansoura, du sommet duquel le Prince et le Maréchal considèrent la ville et le mouvement du général de Rigny. »

Une pluie torrentielle ayant grossi le Rummel, il n'était plus guéable une heure après le passage de nos troupes : toute communication avait cessé entre les deux fractions de l'armée. Le 22 au soir, un carabinier, Maurembles, « traversa à la nage et au péril de sa vie (2) les deux torrents

(1) C'est Changarnier qui écrit.
(2) C'est Ernest de Castellane qui parle.

Digitized by Google

et vint apporter au général de Rigny un billet du Maréchal. Ce billet, écrit au crayon, disait : « J'attaquerai cette nuit la ville ; tenez toutes vos troupes sur pied, et, au premier coup de canon, faites de votre côté une attaque : cela divisera les forces de l'ennemi. »

L'attaque fut repoussée ; le 23, « le pétard, que l'on avait préparé pour faire sauter la porte de Rahabat, n'ayant pas pris feu, et nos soldats étant trop exposés, l'ordre de battre en retraite fut donné. »

« Nous arrivons de Constantine, écrit le capitaine Forey, le 3 décembre, le cœur navré par les scènes de douleur dont nous avons été témoins, mais aussi bien fiers du beau rôle que le bataillon, si bien commandé par M. Changarnier, a été appelé à jouer dans cette mémorable expédition.

« Après deux attaques de nuit repoussées avec une vigueur étonnante de la part de l'ennemi, la retraite devenue bien difficile par la triste position de l'armée démoralisée, mouillée jusqu'aux os depuis huit jours, n'ayant pas une branche pour se chauffer, pas un biscuit à manger, a été ordonnée le 24 novembre au matin.

« Tous les corps prirent le devant et l'on nous laissa seuls à l'arrière-garde. Nous étions deux cent quarante hommes environ et l'on semblait nous dire : « Nous nous sauvons, tirez-vous d'affaire » ; heureusement pour nous que nos hommes avaient conservé des vivres, que leur moral n'était pas le moins du monde abattu et que nous étions commandés admirablement.

« A peine avions-nous quitté le bivouac que toute la ville et des milliers d'Arabes accourus de tous côtés entourèrent notre bataillon, le resserrèrent dans un cercle étroit,

Digitized by Google

et, nos tirailleurs étant atteints par la cavalerie et sabrés, il n'y avait qu'à prendre la fuite, ce qui entraînait la perte totale de l'armée, ou mourir en nous défendant jusqu'à la mort. C'est le dernier parti que nous prîmes.

« Le commandant arrêta le bataillon, cerné à quarante pas de distance par dix ou douze mille Arabes ; il fit former le carré, apprêter les armes aux cris de « Vive le Roi ! », plusieurs fois répétés avec un enthousiasme impossible à décrire ; l'ennemi fut déconcerté par cette attitude fière et imposante. »

Changarnier complète ce récit : « Les armes inclinées annonçaient que nos hommes allaient tirer, et je ne doute pas que mon pauvre petit carré n'eût été bientôt enfoncé, quand je m'écriai : « Soldats, à mon commandement !... Vive le Roi ! » Ce cri fut unanimement et vigoureusement répété ; les armes se redressèrent ; je vis clair dans mon échiquier et je sentis que j'étais maître de mes hommes. C'est alors que je leur dis : « Ils ne sont que six mille, et vous êtes deux cent cinquante ; vous voyez donc bien que vous n'avez rien à craindre ! Vive le Roi ! » A ce cri poussé par moi, je dois à la vérité de dire que tout le carré répondit cette fois par le cri de : « Vive notre commandant ! » Tout le monde était électrisé.

« Profitant d'un moment d'incertitude chez les Arabes, continue Forey, nous ouvrîmes un feu de deux rangs bien dirigé, qui acheva de persuader à cette multitude que nous ne serions pas une proie aussi facile à saisir qu'ils paraissaient le croire ; le cercle s'étendit peu à peu ; nos tirailleurs reformèrent leurs lignes, et le bataillon continua sa marche aux applaudissements de toute l'armée, qui, ainsi que le Maréchal et le Prince, nous ont honorés du titre de *sauveurs de l'armée*.

Digitized by Google

« Le commandant s'est conduit admirablement; nous lui offrons une épée d'honneur.

« C'est sur ce petit bataillon, dont la réputation était si bonne, que reposa la responsabilité de la retraite, qui fut difficile pendant quatre jours, harcelés que nous fûmes du matin au soir par une nuée innombrable d'Arabes.

« Enfin, nous avons laissé bien des hommes, bien des voitures, bien des munitions en arrière; mais il était humainement impossible de faire autrement, et nous avons ramené une grande partie de notre matériel. La retraite s'est effectuée avec un grand ordre, et nous pouvons répéter avec François Ier : *Tout est perdu, fors l'honneur !*

« L'homme le plus admirable de toute la campagne, écrit Ernest de Castellane, d'après lequel les pertes pour cette expédition s'élèvent à 3.000 hommes, tués, blessés ou les pieds gelés, l'homme le plus admirable de toute la campagne a été, sans contredit, le duc de Caraman, qui a eu soixante-quinze ans sous les murs de Constantine. Lorsque l'armée battit en retraite, sur trois chevaux qu'il avait, il en envoya deux à l'ambulance pour porter les blessés, ne réservant pour lui que le plus mauvais. Chaque jour je l'ai vu venir en avant des tirailleurs, ramasser au milieu des balles un des hommes que l'on abandonnait, l'aider à monter sur son cheval, en relever un second et lui dire : « Allons, mon ami, du courage ; nous serons bientôt arrivés à la grande halte : nous n'avons plus que cinq minutes de chemin ; prends la queue de mon cheval : cela t'aidera à marcher et, à la grande halte, je te ferai mettre sur un fourgon. » Puis, cet intrépide vieillard prenait son cheval par la bride et faisait son étape à pied, conduisant ses deux blessés. »

On sait qu'à la suite de la malheureuse expédition de

Digitized by Google

Constantine, le Maréchal Clauzel fut remplacé par le général Damrémont, qui organisa la seconde expédition contre la ville, 1837, et fut tué la veille de l'assaut. Les lettres adressées au Maréchal de Castellane sur cette expédition sont perdues : c'est très regrettable.

Pour l'année 1837, il n'y a que quelques lignes sur « la paix Bugeaud », ou le fameux traité de la Tafna avec Abd-el-Kader, 1er juin.

Le 17 décembre 1837, le général de Castellane fut mis à la disposition du Maréchal Valée, successeur de Damrémont : il arriva en Algérie le 29 décembre et fut envoyé immédiatement à Bône pour remplacer le général Trézel et commander la division de Constantine, ce qui était un acheminement aux fonctions de gouverneur général. Mais, dépaysé par l'imprévu et le décousu de la vie algérienne, mécontent de la composition de sa division, il fut pris de nostalgie dès son arrivée et, au bout de quelques semaines, obtint de retourner à Perpignan. Plus tard, il regretta amèrement cette résolution, quoique le général de Négrier lui eût écrit le 14 avril 1838 : « Vous avez parfaitement fait, mon général, de quitter ce pays et je vous félicite d'avoir repris votre commandement. Dans un pays comme celui-ci et avec une politique comme la nôtre, heureux sont ceux qui en sont quittes pour perdre leur santé. »

II

En 1838, Changarnier écrit : « Nous avons la paix ; le gouvernement ne marchande ni l'argent ni les hommes, et cependant le nombre des colons, travailleurs de bonne foi, n'augmente pas. Si les négociants de Rouen, signataires de

Digitized by Google

la pétition qui demande la réunion de l'Algérie à la France, étaient pendant cinq minutes seulement à Kara-Mustapha, je leur ferais voir de cette belle position la moitié de la province d'Alger, et ils compteraient les établissements agricoles, à la garde desquels quatorze mille hommes sont employés : ils sont au nombre de quatre, dont trois abandonnés depuis quelques mois. »

Au commencement de 1839, le Maréchal Valée voulut ouvrir une route directe entre Alger et Constantine et donna l'ordre au général de Galbois de se porter sur Sétif, pendant que lui-même, parti d'Alger, marcherait contre le fort de Hamza sur l'Oued-Sahel. Le mauvais temps empêcha le succès de cette opération.

Elle fut reprise par l'expédition des *Portes de fer*, octobre-novembre 1839. « Nous arrivons de notre expédition, écrit le capitaine Forey, que le Prince (le duc d'Orléans) a appelée à juste titre mémorable... Partis de Milah, où était le rendez-vous des troupes expéditionnaires, nous avons été jusqu'à Sétif, en passant par les camps intermédiaires qui sont autant d'hôpitaux sans médecin, où nos malheureux soldats meurent autant de fièvre que de nostalgie. De Sétif, nous nous sommes dirigés sur Bougie. Une colonne devait partir de cette ville pour venir à notre rencontre. Tels étaient les bruits que le Maréchal avait laissés se répandre, afin de tromper l'ennemi. Tout le monde l'a été, en effet, et arrivés à la hauteur de Zamora, petite ville avec garnison turque indépendante, que nous pensions enlever en passant, nous avons tourné vers les *Portes de fer*, que nous avons franchies sans obstacle, le 27 octobre dans la matinée. Je ne me chargerai pas, mon général, de vous donner une idée de ce passage, qu'aucune armée européenne n'avait encore osé franchir. Tout ce que l'on en pourrait dire resterait bien

Digitized by Google

au-dessous de la réalité. Aucun des passages les plus difficiles qu'offre la nature dans les pays les plus accidentés ne peut être comparé à celui-ci. Nous avons tous été d'accord sur ce point que cent hommes empêcheraient une armée de passer, seulement avec des pierres. Il a fallu le secret absolu qu'a gardé le Maréchal et une réunion incroyable de circonstances heureuses pour que nous ayons réussi. Quatre heures de pluie seulement, et nous périssions peut-être tous dans le lit de l'Oued-Biben, qui forme le défilé, en passant sous une voûte de rochers, dont la largeur ne nous a permis de passer qu'homme par homme.

« Le 31 octobre, le régiment (2e léger) forme l'arrière-garde en longeant la vallée de l'Isser. Les Ouled-Akham et les Beni-Kalfoun, excités par la cavalerie de Ben-Salem, bey de Sebaoû, nous ont vivement poursuivis, et, enfants gâtés que nous sommes, il a fallu que cette expédition nous valût encore des titres de gloire. Nos soldats se sont conduits avec un calme et un aplomb qui ont émerveillé le Prince, lequel a payé de sa personne et s'est exposé comme le dernier soldat. Le régiment combattait comme s'il eût été à l'exercice, et avec tellement de sagacité et de connaissance de la guerre de tirailleurs que, malgré un engagement fort vif pendant cinq ou six heures, nous n'avons eu que très peu de blessés.

« J'ai eu le bonheur de rester au feu pendant cinq heures, et ma compagnie a été remarquée. J'ai tué plusieurs Arabes à bout portant et leur ai enlevé quatre chevaux ou mules fort belles...

« Le colonel Changarnier s'est montré ce qu'il est toujours, excellent officier et brave soldat; il a eu son cheval blessé...

Digitized by Google

« Enfin, nous sommes entrés à Alger, samedi 2, au milieu d'une population étrangère et indigène immense. Il est difficile d'exprimer l'enthousiasme de cette foule, qui ne permettait au Prince et au Maréchal d'avancer qu'à grand'-peine. C'étaient des cris de: « Vive le roi! Vive le duc d'Orléans! » C'était une musique arabe, aussi bruyante que possible; c'était le bruit du canon; tout enfin faisait de cette entrée un spectacle admirable, un vrai triomphe.

« Le Prince a défilé à la tête de la division devant le Maréchal. Il nous a fait ensuite les adieux les plus touchants, dans un langage plein de chaleur et de noblesse, qui nous a émus jusqu'aux larmes, et l'armée a ensuite défilé devant lui, redevenu Prince royal. Demain, il donne à dîner à toute la division et part mercredi. »

L'année 1839 se termine par la rupture du traité de la Tafna et la déclaration de guerre de l'émir. Les opérations contre Abd-el-Kader remplissent l'année 1840. Il est regrettable que « l'héroïque défense de Mazagran », février 1840, ne soit que mentionnée (1) dans les *Lettres* adressées à Castellane : elles disent à peine un mot de la prise du col de Mouzaia par le duc d'Orléans, Duvivier, Changarnier et Lamoricière. En revanche, il y a un très beau récit fait par le futur général Le Flô, alors commandant, d'un succès remporté par le colonel Changarnier et le Maréchal Valée sur la Chiffa. « Trois cents cadavres à peu près sont restés sur le terrain; on a pris, en outre, trois drapeaux et une petite pièce de canon. Ce succès, fort brillant en Afrique et dû entièrement à la rapidité du coup d'œil et à l'ardeur

(1) « Elle était belle, dit M. Dussert; on l'a rendue ridicule à force d'emphase et d'exagération. »

Digitized by Google

intelligente du colonel Changarnier, n'a point été complet cependant, et cela a tenu à deux causes prtncipales...

« Pendant que notre charge s'exécutait, la cavalerie arabe, au nombre de huit cents ou mille chevaux au moins, s'était portée sur notre droite et nous suivit constamment au galop, se contentant du rôle indigne et lâche d'observation. Elle eût été, du reste, contenue par le colonel Gheswiller, qui suivait aussi au pas de course avec deux pièces de campagne...

« Lorsque nos deux régiments se sont ralliés, un immense cri de : « Vive la France! » est parti spontanément de toutes les bouches, puis un second de : « Vivent les chasseurs et le 2e léger! » Tous les sabres, les fusils, teints de sang, étaient en l'air ; les trois drapeaux enlevés les dominaient ; nos clairons et nos trompettes sonnaient une fanfare ; toutes les physionomies étaient radieuses de cette profonde et enivrante émotion de victoire qui produit tant d'exaltation. Je vous assure, mon général, que cette scène était fort belle et fort imposante. C'est un de ces rapides et rares instants de bonheur plein que le soldat seul connaît et qui l'indemnisent de tant de souffrances et de misères. »

Voici une lettre fort intéressante du général Changarnier. Il a appris que Castellane est chargé de l'organisation de deux bataillons espagnols pour la légion étrangère. « Cette importante opération, lui écrit-il le 14 août 1839, me fournit l'occasion de vous demander, comme un véritable service à rendre à l'armée, qui a tant besoin d'officiers supérieurs actifs et capables, de proposer pour le commandement d'un de ces bataillons, M. le capitaine de Mac-Mahon, mon aide-de-camp. Je sais que le Prince royal attache beaucoup d'importance au succès de cette

Digitized by Google

proposition, qu'il appuie et appuiera vivement à Paris, mais sur laquelle vous aurez une si grande influence que, sans vous, elle ne peut réussir, tandis que, partant de vous, elle aboutira heureusement. Malgré tout ce que je dois personnellement y perdre, je vous en saurai un gré infini. M. de Mac-Mahon, que vous avez pu apprécier, est un de ces officiers à qui il importe d'agrandir la carrière, en les tirant d'un corps qui absorbe et paralyse leur capacité. » Le 21 septembre, de la même année, Changarnier écrit encore : « Il ne m'a pas été possible de vous remercier plus tôt de votre bonne lettre du 20 août et de vos efforts en faveur de M. de Mac-Mahon, dont je voudrais tant aider la carrière. Je n'ai pu vous parler de la courte expédition sur Médéah, brillamment terminée et avec peu de pertes, sur un terrain qui, deux fois, nous avait coûté cher. »

L'intérêt porté par Changarnier, le duc d'Orléans et Castellane au futur vainqueur de Magenta fait le plus grand honneur à tous les quatre.

Voici encore un jugement fort curieux de M. Dussert, sous-directeur des affaires civiles, à Oran. Il raconte à Castellane, le 1er novembre 1840, que les affaires d'Afrique sont stationnaires, qu'on a renoncé pour l'automne aux grandes expéditions : « Le général qui commande à Oran (Lamoricière) est plein de bonnes intentions; mais il est un peu jeune, partant un peu léger et étourdi : c'est qu'une ordonnance de nomination ne donne que ce qu'elle peut donner; ce qu'elle ne donne pas, c'est l'expérience des choses et des hommes, et ceci ne se peut acquérir qu'en pratiquant les uns et les autres. M. de Lamoricière a eu un si prodigieux avancement que sa position en est devenue

Digitized by Google

doublement difficile. Il eût fallu, je crois, l'attacher d'abord au commandement d'une brigade, sous un lieutenant-général sage et expérimenté. Mais, vous le savez, on agit un peu par boutades dans les sommités du gouvernement, je devrais dire surtout là. Il y a là, comme ailleurs, des affaires de mode et M. Thiers n'est pas homme à s'en garer; il juge vite, très vite, et agit de même, sauf reculade. »

III

L'année 1841 fut marquée en Afrique par l'inauguration du gouvernement du général Bugeaud, qui devait durer sept ans, jusqu'en septembre 1847, et conquérir définitivement l'Algérie *ense et aratro*.

Tout était encore à faire en janvier 1841, et le commandant de Lioux écrivait à Castellane : « Je ne crois pas que ce soit en Algérie que l'on apprenne l'art de la guerre : c'est une partie de chasse sur une grande échelle, où les régiments viennent s'user, se fondre en peu de temps ; trois mois après leur arrivée, ils ne savent plus s'aligner ; tout ce qu'on a appris s'en va bientôt ; les hôpitaux en dévorent la moitié : cet état de choses est vraiment déplorable, et une sorte de démoralisation, il faut bien le dire (car vous désirez que je sois vrai), en est la conséquence... Quant au mot « colonie », vous n'y croyez pas, je suppose ; c'est un mensonge. Il n'y a pas de colons de quelque valeur, à moins qu'on ne fasse entrer en ligne de compte un millier de débitants de vin et d'eau-de-vie qui empoisonnent nos soldats, et encore sont-ils pour la plupart Maltais, Italiens, Espagnols et Allemands, et voilà les gens pour lesquels la France se ruine et dépense ses plus vigoureux

Digitized by Google

enfants ! Non, il n'y a pas encore de colonie française en Afrique ; nous n'y possédons, jusqu'à ce jour, qu'un glorieux drapeau, autour duquel cent mille hommes sont venus mourir depuis dix ans. »

Le commandant Forey dit, de son côté, qu'en 1841 nous « sommes aussi peu avancés, moins, je crois, qu'en 1830. Impossible de sortir des camps sans courir le risque d'être enlevé. »

Eh bien, quand le Maréchal Bugeaud quitta l'Afrique, « il y laissait une colonie ftançaise », réellement fondée et déjà florissante, ou du moins à la veille d'être débarrassée d'Abd-el-Kader.

La campagne de 1841, la destruction de Boghar et de Taza, les ravitaillements de Milianah et de Médéah, sont racontés par les colonels de Smidt, Vanheddeghem, Mocquery, les commandants de Lioux, Westée, Forey, Bouteilloux, Camou. Le général Changarnier est, pourtant, toujours le principal correspondant de Castellane.

En 1842, il y a la conduite héroïque du sergent Blandan : « Le 11 du courant (avril), écrit le colonel de Froidefond, un détachement composé de seize hommes du 26e de ligne, de trois chasseurs à cheval du 1er régiment, commandé par le sergent Blandan, a été attaqué près du ravin de Beni-Mered, à une lieue et demie de Boufarick, par plus de deux cents cavaliers réguliers et Hadjoutes. Sommé de se rendre par un déserteur, le sergent Blandan répond à ce misérable par un coup de fusil. Alors commence un combat à outrance ; six des nôtres tombent à la première décharge. Blandan reçoit deux coups de feu. Il combat encore, et enfin, abattu d'un troisième coup, il s'écrie : « Mes amis, défendez-vous jusqu'à la mort. » Les blessés couchés par terre continuent à faire feu ; ceux

Digitized by Google

qui par la perte de leur sang n'ont pas la force de mettre en joue chargent les fusils. Cette héroïque résistance de plus de trois quarts d'heure donne le temps à la garnison de Boufarick de voler au secours de ces braves, dont cinq étaient encore debout. Les Arabes sont mis en fuite, en laissant trois hommes sur la place et quelques chevaux. Ils ont dû avoir beaucoup de blessés. Des vingt hommes qui composaient le détachement en y comprenant les trois chasseurs, nous avons eu quatre hommes morts sur le champ de bataille, trois le lendemain, huit blessés grièvement, dont deux amputés, du 26e. Cinq sont sortis sains et saufs de cette lutte acharnée, un chasseur à cheval et quatre soldats du régiment. Ces jeunes gens voyaient l'ennemi pour la première fois ; le plus ancien n'avait pas plus de quatre mois d'Afrique. Tout le monde ici est enthousiasmé d'une conduite aussi française, qui rappelle les plus beaux traits de la République et de l'Empire. Tous les nobles cœurs se sont émus au récit d'une aussi belle action et la mettent au-dessus de la défense de Mazagran, dont il a été tant parlé... Nous avons eu le malheur de perdre le valeureux sergent Blandan, mort des suites de ses blessures. » Depuis lors, la ville de Lyon a donné le nom de ce héros à l'une de ses rues, et Boufarick lui a dressé une statue en 1887.

L'entrée du général Bedeau à Tlemcen et celle de Lamoricière à Mascara n'offrent rien d'intéressant.

En 1843, l'expédition de l'Ouarensenis et du Dahra est appréciée de la manière suivante par le lieutenant colonel Forey : « Vous avez eu la prise, ou plutôt la *surprise* de la Smala (1) (16 mai 1843). Je ne suis, certes, pas de ceux

(1) Par le duc d'Aumale.

Digitized by Google

qui pensent qu'un prince ne peut pas faire aussi bien qu'un autre ; mais je trouve que pour une époque si constitutionnelle, quand on a renversé un trône à coup de pavés, il y a encore de bien plats courtisans.

« Ainsi ces drapeaux, dont on vient de faire tant de bruit, ont été pris dans une tente et n'ont pas coûté une goutte de sang. Sur vingt à vingt-cinq mille individus qui ne demandaient qu'à être pris, car ils n'ont rien tenté pour s'échapper, trois mille environ ont été ramenés ; les tentes n'ont même pas été brûlées, et, en définitive, à très peu de choses près, la Smala est restée constituée comme elle l'était, et si cela a été un coup porté à la puissance d'Abd-el-Kader, ce n'a été qu'un coup moral.

« Du côté de l'Ouarensenis, nous avons fait une campagne fructueuse en sillonnant en tous sens ces montagnes difficiles, en combattant avec succès les restes des bandes régulières de l'émir ou de ses kalifats, et en les poursuivant jusque sur les rochers qu'ils regardaient comme inaccessibles.

« Le blocus du Grand-Pic, où, après un combat assez chaud qui a coûté la vie à notre colonel (Illens), nous avons pris par la soif et la famine une immense population, est un fait d'armes très remarquable qui n'a pas eu le retentissement qu'il devait avoir, par deux raisons : la première, c'est qu'il a eu lieu en même temps que la prise de la Smala et que, naturellement, ce fait de moins d'importance, selon moi, tel qu'il s'est accompli, devait l'emporter par la présence du Prince. La seconde raison, c'est que, par un déplorable esprit, le général Changarnier affecte de taire ce que fait sa division, voulant éviter, sans doute, le reproche d'exploiter le bulletin, mais tombant par là dans un bien plus grand inconvénient : celui de mécontenter toutes les

Digitized by Google

troupes sous ses ordres et de ne leur faire obtenir aucune récompense. »

L'année 1844 vit la guerre avec le Maroc et la bataille de de l'Isly, 14 août, que raconte ainsi le chef d'escadron Gouyon: « Le 13, nous étions campés depuis une dizaine de jours sous Lalla Maghnia, et le fils de l'Empereur était venu camper en arrière d'Ouchda, à huit ou neuf lieues de nous. M. le Maréchal (1) a fait partir la colonne à trois heures; on a marché jusqu'à la nuit, la cavalerie fourrageant en avant de nous, comme cela avait lieu presque tous les jours. La colonne arrêtée, chacun a bivouaqué sur place, sans feu, pour dérober notre présence à l'ennemi. Le lendemain, à trois heures et demie, on s'est remis en marche, et, au jour, on atteignait l'Isly. La troupe faisait halte: les chevaux mangeaient l'orge et buvaient; c'est alors, je crois, que l'ennemi a eu connaissance de notre mouvement. A huit heures du matin, la colonne arrivait en vue de la plaine des Angades, à l'ouest d'Ouchda, et découvrait à une lieue et demie d'elle les camps marocains, toutes les tentes tendues; au milieu se distinguait celle du fils du Sultan, immense rotonde surmontée d'une boule dorée et entourée d'une grande enceinte en toile.

« Il y a eu dans nos troupes un mouvement de satisfaction bien marqué, en voyant que pour cette fois l'ennemi était bien décidé à tenir et qu'il y aurait une affaire sérieuse. Par un mouvement très simple, nous sommes passés de notre ordre de marche à l'ordre de combat, lequel était un grand quadrilatère formé de carrés échelonnés sur le centre.

(1) Bugeaud était Maréchal de France depuis 1843.

Digitized by Google

Dans l'intérieur était la réserve d'artillerie, l'ambulance, les bagages et la cavalerie en deux colonnes. L'ennemi nous a laissé passer l'Isly, qui nous séparait de sa position, sans autre protestation qu'un feu de tirailleurs; il nous attendait plus loin sur le champ de bataille qu'il s'était choisi, en avant de son camp. Aussi, après avoir gravi les premiers mouvements du terrain, avons-nous vu devant nous sur les longues pentes d'une colline, une masse immense de cavalerie opposée à notre marche directe, tandis que d'autres corps s'étendaient à notre droite dans la plaine ou suivaient les mouvements de terrain sur notre gauche. Au sommet de la colline, se révélait la présence du Sultan par une réunion de drapeaux et au centre le grand parasol d'honneur, marque de sa dignité.

« M. le Maréchal a fait partir au trot à hauteur du premier échelon et fait mettre en batterie les quatre pièces de campagne qui étaient en arrière; leur feu a porté immédiatement une grande perturbation dans ces masses qui se mettaient en mouvement pour nous charger. Le feu continu à mitraille et la bonne attitude du premier échelon ont repoussé l'avalanche sur les ailes, qui ont eu à recevoir plusieurs charges dont aucune n'a réussi, repoussées par les tirailleurs, par le feu des carrés et de l'artillerie, répartie aux angles du système. Notre colonne avait gagné toujours du terrain en avant; une deuxième fois, pour arrêter l'attitude menaçante de la cavalerie, les pièces de campagne s'étaient reportées en avant et avaient coupé les goums marocains. Ce fut le moment choisi par M. le Maréchal pour faire sortir sa cavalerie » : spahis, chasseurs, hussards.

« Les canonniers ennemis furent en partie sabrés sur leurs pièces, qui tombèrent en notre pouvoir avec le camp et tout ce qu'il contenait. » La cavalerie marocaine ayant

Digitized by Google

été refoulée par le colonel Morris, à onze heures et demie, la retraite de l'ennemi fut complètement décidée. A midi, le ralliement fut sonné. « M. le Maréchal trouva réservée pour lui la tente du fils du Sultan. Dix-huit drapeaux et onze pièces d'artillerie furent ramassés, ainsi que le parasol d'honneur du Sultan. Nos pertes sont très minimes, ce qui tient à ce qu'aucune charge des Marocains n'a pu venir jusqu'aux carrés, et aussi à l'absence de la majeure partie de l'infanterie. »

« C'est une bonne chose, écrit M. Dussert, que l'affaire d'Isly et à laquelle il faut applaudir. Mais quand on rappelle les batailles de l'Empire et qu'on donne des duchés à propos des huit cents Marocains tués, on s'expose à faire rire à nos dépens les Anglais qui se battent dans l'Inde et les Russes qui se battent dans le Caucase. Quant au traité de paix (Tanger, 13 septembre), c'est nne malheureuse conclusion : car il est à craindre que cela ne finisse absolument rien. Qu'est-ce, en effet, avec des Barbaresques, qu'une paix sans garanties et sans caution? Qui peut répondre qu'Abd-er-Rhaman tiendra sa parole, et, quand il la voudrait tenir, qui peut assurer qu'il le pourra? Il est vrai que ce n'est pas au Maroc, mais à l'Angleterre, que nous avons cédé. Dieu veuille qu'on n'ait pas à s'en repentir! »

Une lettre du lieutenant-colonel Forey rend compte de l'expédition de Kabylie, où il fait belle figure à côté du futur Maréchal Saint-Arnaud.

L'insurrection générale de 1845-46 et les affaires des grottes du Dahra et de Sidi-Brahim donnent lieu à des critiques acerbes contre le Maréchal Bugeaud. « Certes, dit M. Dussert, si quelqu'un devait être comptable de tous ces

Digitized by Google

incidents fâcheux, c'est celui à qui l'on a tant donné en hommes et en argent pour opérer la pacification et qui n'a pas su acquérir plus de résultats que ses prédécesseurs avec des ressources plus bornées que les siennes. Le Maréchal Bugeaud, après avoir désapprouvé et approuvé ensuite le traité du Maroc, était si bien convaincu de la pacification qu'il ne demandait plus qu'à la *compléter*, par la guerre de la de la Kabylie. En passant à Toulouse, il disait au corps d'officiers : « Nous nous reverrons en Afrique, quoiqu'il nous reste maintenant peu de choses à y faire. » Quinze jours après, Abd-el-Kader reparaissait et l'ouest était en feu. On aurait le droit assurément de qualifier tout cela d'une manière sévère ; mais le gouvernement s'est laissé prendre aux phrases de M. Bugeaud et l'a renvoyé en Algérie, où M. de Lamoricière pouvait très bien se passer de lui et suffire à la besogne. On a tout pardonné au Maréchal, son insubordination, ses actes d'indiscipline, et au lieu de le discréditer aux yeux du gouvernement, il semble que les derniers événements, loin de l'accuser, l'aient fait regarder comme indispensable... L'échafaudage élevé à grands frais par M. Bugeaud (1) tombe de tous côtés et après avoir dépensé Dieu sait combien de millions et employé près de cent mille hommes dans l'ouest seul, il retrouve l'ouest comme il l'avait pris, c'est-à-dire avec des tribus révoltées et un pays en feu. Certes, dans un royaume plus sérieux que le nôtre, le Maréchal aurait un terrible compte à rendre aux Chambres ; car il avait annoncé la fin de la guerre et déclaré qu'il n'y avait plus qu'à soumettre ce « petit coin de la Kabylie », comme il l'appelait. Or, les événements ont

(1) *Lettre* du 4 janvier 1846.

Digitized by Google

prouvé qu'il n'avait ni su, ni prévu, et que ses dires étaient d'une fausseté absolue. »

Il y a bien de l'exagération dans ces reproches. En tout cas, Abd-el-Kader, ayant tourné le général Bedeau et le général Marey qui le cherchaient dans le Dahra, et s'étant joint à Ben-Salem sur le bas Isser, le général Gentil surprit le campement de Ben-Salem, dans la nuit du 6 au 7 février 1846, et Abd-el-Kader s'enfuit à grand'peine dans le Djurdjura.

La Métidja, un instant menacée, n'avait plus rien à craindre.

En 1847, la soumission de Bou-Maza, « le père de la Chèvre », produit « un grand bien », au dire de Canrobert, et l'expédition de la petite Kabylie termine heureusement le long gouvernement du Maréchal Bugeaud.

« L'armée d'Afrique, écrit Canrobert, est dans l'impatiente attente du général en chef que le Roi va lui donner. Les hauts prétendants au gouvernement de l'Algérie ne manquent sans doute pas ; mais les immenses obligations auxquelles (astreint) cette charge élevée en restreindront peut-être le nombre. Vous êtes dans cette dernière catégorie, mon général, vous, dont la noble et chaleureuse éloquence a si souvent défendu nos intérêts à la tribune et qui avez été le grand maître de la majeure partie d'entre nous. Fassent le ciel et le Roi que nos destinées soient mises en vos mains expérimentées ! »

Ce n'est pas Castellane, c'est le duc d'Aumale qui fut nommé gouverneur général de l'Algérie, le 11 septembre 1847. Quelques mois plus tard, l'émir Abd-el-Kader, après plusieurs combats malheureux contre les Marocains,

Digitized by Google

s'était réfugié sur le territoire algérien en passant la Moulouia à son embouchure. Le général de Lamoricière l'empêcha de gagner le sud : l'émir demanda l'aman et se rendit le 23 décembre devant le marabout de Sidi-Brahim. « Son A. R. le duc d'Aumale, écrit le colonel Camou, vient d'obtenir un bien beau résultat dans la soumission d'Abd-el-Kader ; cela nous assure une longue paix en Afrique. Difficilement, il surgira un indigène qui aura une aussi grande influence parmi les populations. »

Mais la Révolution de 1848 chasse d'Alger le duc d'Aumale et y envoie le général Cavaignac.

« C'est l'homme qui convient pour commander ici, écrit le colonel Camou ; il a la connaissance du pays et du peuple arabe ; il aime l'ordre et le devoir. » A Cavaignac succèdent le général Marey et le général Charon. Il y eut alors des essais de colonisation, dont le colonel Beauchamps se moque à juste titre (1) : « Le choix des colons, il faut en convenir, n'a pas été heureux, et cette première faute, vraiment déplorable, a, pour ainsi dire, fait manquer le but qu'on s'était proposé. Ennemis du travail, fainéants, habitués à la vie molle des villes, les individus qui composent en général ces colonies se refusent nettement à cultiver les terres qui leur ont été données en partage. Lorsqu'on engage l'un à prendre la charrue, il répond : « J'étais peintre, je ne sais pas labourer » ; si on oblige l'autre à prendre la pioche, il répond : « Moi, piocher ? Croyez-vous que je suis venu ici pour faire ce métier ? J'étais horloger, j'ai quarante-cinq ans et vous conviendrez qu'à mon âge c'est un peu tard

(1) *Lettre* du 4 juillet 1849.

Digitized by Google

pour apprendre à ramasser la terre. Je veux boire, manger et dormir, et déjà, sous l'influence de ce soleil ardent, n'est-ce pas une rude tâche que d'être obligé de vivre loin de la patrie ? » Ainsi disent les colons... Aussi nos pauvres soldats sont-ils occupés à défricher, à labourer et à construire les maisons qui doivent servir d'abri à ceux qui les récompenseront peut-être un jour par un coup de fusil ! Dix compagnies du régiment ont été occupées, depuis le mois de février, aux travaux de colonisation dans les villages d'El-Afroum, de Marengo, de Novi et de Bou-Roumi. Le témoignage des officiers sur la mauvaise composition des colons et sur leur fainéantise est unanime ; à l'exception de quelques-uns, habitués à la vie des champs, et qui veulent sincèrement coloniser, le reste mourra de faim et de misère... »

En 1849, la prise de Zaatcha couvre de gloire le colonel Canrobert. « Après cinquante jours de tranchée ouverte, écrit le colonel Dumontet, nous nous sommes rendus maîtres de Zaatcha le 26 novembre. On trouvera, sans doute, en France, la durée de ce siège un peu longue, et peut-être eût-il été possible de l'abréger; mais il n'en est pas moins certain que l'entreprise a offert des difficultés matérielles de toute nature très grandes et auxquelles on était loin de s'attendre. Quant à la résistance des Arabes, jamais on ne les a vus déployer une pareille ténacité et une semblable énergie. Quatre ou cinq fois ils ont tenté, soit de jour, soit de nuit, d'escalader et d'envahir la tranchée. Une fois, ils y sont parvenus, et il a fallu les en chasser à la baïonnette. La place a été enlevée de force ; l'assaut a eu lieu sur trois points différents. L'élan de nos soldats a été admirable, et leur triomphe a emprunté un

Digitized by Google

nouvel éclat à la résistance désespérée des Arabes. De tous ces aventuriers accourus de tous les points de l'Afrique sur ce champ de bataille offert à leur fanatisme, pas un n'a cherché à fuir ou demandé à se rendre ; tous se sont fait tuer les armes à la main ; il a fallu enlever l'une après l'autre les maisons dont chacune était une redoute et en faire sauter quelques-unes par la mine. » « Cette défense de Zaatcha est très extraordinaire, ajoute le général Camou. Le colonel Canrobert vous aura peut-être donné quelques détails. Ce bon officier est bien ce que vous l'aviez jugé ; aussi le gouverneur vient-il de lui donner le commandement difficile de la subdivision de Bathna. Je suis persuadé qu'il conduira parfaitement bien les affaires. »

En 1850 et 1851, sous le gouvernement du général d'Hautpoul, le général de Saint-Arnaud entreprit une série d'expéditions heureuses et brillantes, en Kabylie, contre un agitateur nommé Bou-Bagla. En décembre 1852, le général Pélissier « obtint un succès éclatant, en enlevant d'assaut, après trente-six heures seulement d'attaque, la place de Laghouat, où quinze cents insurgés, fanatisés par le shérif d'Ouargla, étaient venus se réfugier (1). »

L'Algérie était pacifiée. Cependant, le général Randon fit en 1854, 1855 et 1856, des expéditions heureuses dans la Grande Kabylie. En 1857, devenu Maréchal de France, il prenait à Tizi-Ouzou le commandement d'une armée de 30.000 hommes et avec les divisions Mac-Mahon, Renault et Yusuf, il soumettait définitivement le pays. « Jamais,

(1) *Lettre* du 17 décembre, du futur général Cler, alors lieutenant-colonel.

Digitized by Google

écrivait le général Chapuis à propos du combat d'Icheriden, jamais je n'ai vu, depuis que je suis en Afrique, une attaque plus brillante et une défense plus vigoureuse ; mon sang bouillait dans mes veines de ne pouvoir y prendre part. »

Ainsi le dernier acte de la conquête de l'Algérie était digne de ceux qui, depuis 27 ans, avaient marqué l'histoire de nos succès en Afrique, succès dont les *Lettres* adressées à Castellane font si bien revivre la véritable physionomie.

(A suivre.)

Abbé DELMONT,
Professeur à l'Université Catholique.

Digitized by Google

EXTRAITS

Des Procès-Verbaux de la Visite Pastorale du Cardinal de Marquemont

III

(1614). FRANC LYONNAIS ET BRESSE (*)

Le cardinal de Marquemont reprend, l'année suivante, la visite de son diocèse par celle de Trévoux (le 26 avril 1614), accompagné de deux Pères de l'Oratoire de Paris. Il se fait montrer copie de l'acte de fondation du Chapitre d'après une bulle de Clément VII en 1523, ainsi que la transaction d'un de ses prédécesseurs, François de Rohan, à la date de 1534, par laquelle l'archevêque de Lyon confirme et institue le doyen, le sacristain et deux chanoines sur dix qui composaient la collégiale. L'église de Sainte-Euphémie avait été unie au Chapitre de Trévoux, ses membres la desservaient à tour de rôle. Le Chapitre de l'Ile-Barbe touchait la dîme de la paroisse et remettait quarante écus par an au Chapitre de Trévoux.

(*) Voir la *Revue du Lyonnais* de juillet et août 1898.

Digitized by Google

L'archevêque continue sa visite par celle du prieuré de femmes de Notre-Dame de La Bruyère, dont les restes du cloître de style roman très pur subsistent encore dans une propriété privée. Ce prieuré, situé dans la paroisse de Saint-Bernard, dépendait de l'abbaye d'Ambronay. Il fut fondé ou plutôt restauré par saint Barnard, originaire de nos pays, qui fut promu à l'archevêché de Vienne.

Saint Barnard fonda aussi l'abbaye de Romans, en Dauphiné, où il établit sa sépulture.

Les possessions de ce prieuré de la Bruyère devaient s'étendre dans la paroisse de Saint-Didier-de-Formans où le Chapitre de Romans percevait le tiers de la dîme; à Saint-Bernard il en percevait la moitié. Peut-être avait-il été formé spécialement en faveur de la femme de saint Barnard qui a dû se retirer dans un monastère dont l'histoire ne fait pas mention.

La visite pastorale mentionne le nom de six religieuses.

Le procès-verbal de cette visite ayant paru récemment dans la *Revue du Lyonnais* nous ne nous y étendrons pas (1).

Parmi les chapelles disparues, cette visite mentionne celle de Saint-Jean-de-Vaux dans la paroisse de Chaneins. En 1614, il ne s'y administrait aucun sacrement, mais le curé était tenu d'y dire une première messe le dimanche.

Thoissey n'était pas paroisse, cette ville dépendait de celle de Saint-Didier-de-Chalaronne qui dépendait de la collégiale de Saint-Nizier, de Lyon. Mais il y avait la chapelle de la Madeleine qui avait été ruinée et que l'on rebâtissait à neuf. Quoiqu'elle ne fût pas encore couverte, l'archevêque y confirma le peuple qui s'est présenté. A Saint-

(1) Voir les articles du Père Comtet, signées un Dombophile. *Revue du Lyonnais*, nov. 1897, p. 330 et suiv.

Digitized by Google

Didier il a été harangué en latin par le curé (1). A Guerreins, Monseigneur a réconcilié l'église qui avait été profanée pendant les derniers troubles. A Saint-Loup-de-La-Colonge, paroisse supprimée (2), annexe ou filleule d'Illiat, Monseigneur a confirmé dans le cimetière parce que l'église est délaissée, sans aucun service, les murailles en partie abattues et le couvert ôté. Les habitants ne voulaient pas rendre le calice de l'église pour qu'il ne serve pas à la paroisse voisine.

Dans le cimetière de la paroisse de Saint-Etienne-de-Chalaronne sur le bord de la rivière, il y avait l'ancienne chapelle de Saint-Etienne, la pierre de l'autel était fendue en deux, il pleuvait partout en icelle. C'était probablement une chapelle primitive ; peut-être existait-elle du temps du martyr de saint Didier ?

La paroisse de Dompierre-sur-Chalaronne était et est encore sous le vocable de Saint-Pierre. Le nom de Dompierre viendrait donc de Dominus Petrus ; comme on disait autrefois, M. saint Pierre.

Il est fâcheux que Monseigneur de Marquemont n'ait pas passé à Châtillon-les-Dombes trois ans plus tard, il nous aurait parlé de saint Vincent de Paul. En 1614, M. Jean Seraud, docteur en théologie, chanoine de Saint-Nizier de Lyon, en était curé. A son entrée en ville il trouva le baron

(1) Il y avait aussi à Saint-Didier-de-Chalaronne une chapelle de Saint-Paul dans le cimetière, à laquelle une prébende était attachée ; puis une autre chapelle joignant celle-ci sous le vocable de Saint-Pierre-le-Vieux. Cette dernière chapelle n'avait ni autel ni vitres; elle était sous le clocher.

(2) Il y a encore le hameau de Saint-Loup entre Illiat et Saint-Didier-de-Chalaronne.

Digitized by Google

de la Bastie, gouverneur du pays de Dombes, qui l'accompagnait généralement dans cette tournée, avec trois ou quatre gentilhommes; les rues étaient garnies de rameaux. Arrivé dans l'église, il visite le Saint-Sacrement qu'il trouve dans une grande custode d'argent, à vitres dessus, fermée à clef dans un tabernacle de pierre fort beau et bien fait, recouvert d'un treillis de fer, y ayant quatre marches pour le prendre. Après avoir célébré la messe pontificalement il a donné la communion pendant une heure et demie, puis confirmé l'après-midi pendant trois heures. Trois ou quatre jours plus tard il confirmera encore pendant une heure dans la même église. Il y avait la confrérie des cordonniers dans la chapelle de Saint-Crépin et celle des maréchaux dans celle de Saint-Eloi. Le revenu de la Société des prêtres de la paroisse était de huit cents livres en dîmes et en pensions. Il y avait aux portes de la ville un hôpital fort pauvre, auquel joignait une chapelle de Notre-Dame, ruinée et dans un déplorable état.

Une remarque à faire sur l'origine des étymologies de certaines localités placées sous le vocable de la Sainte-Vierge.

Beaumont, paroisse disparue, qui se trouvait entre Marlieux et Villars, dépendait de l'abbé de Belleville quant au spirituel et était, comme sa métropole, sous le vocable de la Sainte-Vierge. A remarquer aussi Chalamont sous ce même vocable, dont l'étymologie viendrait de « *ecclesia Capellæ Cœlomontis* » ainsi que l'indique La Mure au XVIIe siècle.

A Neuville, Monseigneur de Marquemont est salué par la prieure du célèbre couvent des religieuses, Mme Béatrix de Maillard, et les autres religieuses au nombre de vingt. Le prieur est frère Philippe de Maupré, grand prieur de Baumes, religieux de l'ordre de Saint-Benoît.

Digitized by Google

A Saint-Trivier-en-Dombes, les bourgeois viennent au-devant de l'archevêque et l'accompagnent en portant le dais jusqu'à l'église de la paroisse où il y avait entre autres ornements, une grande croix d'argent. Les Pères Minimes y avaient un prieuré et présentaient à la cure; ils devaient aussi entretenir la luminaire (*sic*).

Le clocher et le sanctuaire de l'église étaient abattus. Dans la ville, il y avait une chapelle Sainte-Catherine presque toute ruinée.

A Montagnieu-en-Dombes, le sanctuaire et le clocher de l'église étaient tombés il y a longtemps, n'y ayant qu'un autel. La muraille du côté du matin était tombée aussi, étant refaite moitié en pierre et l'autre moitié en bois.

A Aignereins, le sanctuaire et le clocher étaient aussi tombés, il y avait quatre-vingts ans. A Saint-Olive-en-Dombes c'était la même chose, cette paroisse n'avait que vingt-trois communiants (1).

A Ambérieu-en-Dombes, nous trouvons le passage suivant qui relate dans le procès-verbal de cette visite le mode d'exposition du Saint-Sacrement à l'époque: «.... Nous sommes allez prosterner à genoux devant le grand autel où nous avons-faict noz prières, et après icelles visité le St Sacrement de l'autel que nous avons trouvé dans un ciboire d'arquémie doré dedans, tenu suspendu en l'air dedans un pavillon de sarge rouge et verte, eslevé sur le milieu du dict autel..... » C'était bien la fin de cet usage, car partant l'ordonnance similaire à la suivante termine la visite : «..... et avons ordonné aux habitantz de faire faire un tabernacle de boys peinct ou vernissé fermant à clef pour

(1) A Pollieu-en-Dombes, la nef était abattue, l'herbe croissant dedans. Il y avait de quinze à seize communiants.

Digitized by Google

mettre reposer le Sainct Sacrement sur l'autel et encores un tabernacle où ils feront peindre un crucifix, une Nostre Dame et un St Maurix (leur patron) pour mettre sur le dict autel. »

A Juif, l'église était dans l'enceinte du château. A Parcieu, il y avait un tabernacle de pierre blanche, mais s'ouvrant par derrière selon l'usage antérieur à cette visite. Les visites de Dombes se terminent par celle de Civrieux le 12 mai, où le sanctuaire venait d'être repeint fort joliment aux frais du curé; mais il y avait une chapelle sans vocable dont on avait bouché les vitres pour la transformer en cave.

(A suivre) P. RICHARD.

Digitized by Google

Louis-Antoine-Honoré BEUF

MAIRE DE CURIS-AU-MONT-D'OR

(1808-1823)

La correspondance administrative de M. Beuf éveille un double intérêt, soit en ce qu'elle présente un curieux tableau de l'administration communale d'un de nos villages lyonnais au premier quart de ce siècle, avec des particularités de mœurs aujourd'hui disparues, soit en ce qu'elle fait revivre une physionomie sympathique et digne d'être connue (1).

Originaires de la Provence où ils possédèrent les seigneuries de la Caynée, de Lantousca, etc., les Beuf paraissent à Lyon dans la première moitié du siècle dernier. Honoré Beuf s'y livre à la banque et au commerce des soies. Il est successivement recteur de la Charité en

(1) J'ai relevé cette correspondance sur un fragment de registre qui m'a été communiqué et qui comprenait les années 1817 à 1825.

Digitized by Google

1756-1759, conseiller de ville en l'Assemblée des notables en 1769, échevin en 1773-74, et pour la troisième fois recteur de la Charité en 1776.

Jean-Louis, son fils, né sur la paroisse Saint-Nizier en 1757, trésorier de France en 1779, acquiert la seigneurie de Curis dont le nom est désormais lié au nom patronymique de sa famille (1). Il périt sur l'échafaud révolutionnaire, le 28 décembre 1793, laissant de son épouse Louise-Henriette Steinman, quatre enfants.

L'aîné des deux fils, Louis-Antoine-Honoré, le maire de Curis (2), né à Lyon le 17 mars 1782, épousa en 1805, Antoinette-Albine Morand de Jouffrey, fille d'Antoine Morand de Jouffrey, ancien conseiller à la Cour d'appel, et petite-fille d'Antoine Morand, le célèbre architecte (3).

Doué d'un caractère serviable et constamment attentif à promouvoir tout ce qui peut aider au bien de ses administrés, tel se révèle M. Beuf dans cette correspondance écrite avec franchise et simplicité.

A son collègue de Charnay, il recommande — 14 octobre 1817 — le sieur Rougé, instituteur primaire à Curis, qui

---

(1) La seigneurie de Curis appartenait, dès le XIIIe siècle, aux d'Albon qui en faisaient hommage au Chapitre de Lyon. Elle passa, sur la fin du XVIe siècle à la branche des d'Albon de Galles, seigneurs de Saint-Marcel-d'Urfé, qui en rendirent hommage à l'Eglise de Lyon en 1636, et l'aliénèrent six ans plus tard à Nicolas de Neuville de Villeroy.

En dernier lieu, cette terre était possédée par la famille de Lafond de Juis.

(2) Curis-au-Mont-d'Or, canton de Neuville (Rhône).

(3) Armes des Beuf de Curis : *d'argent au pal de sinople, chargé en abîme d'un rencontre de bœuf d'or, et en pointe d'une montagne de quatre coupeaux d'argent, cantonné de quatre tours de gueules.*

Digitized by Google

ne peut continuer à y résider faute d'un nombre d'élèves suffisant. « Il a une bonne et très belle écriture, — écrit le « maire de Curis, — il est religieux, rangé dans sa conduite « et digne de l'estime de ses concitoyens. La bonne har- « monie qui règne entre sa femme et lui est une garantie « de leur moralité réciproque. Ils ont cinq enfants et sont « peu fortunés, mais honnêtes... »

Le même jour, il réclame du préfet du Rhône la suppression des formalités relatives à l'établissement d'une fontaine publique. Celle-ci est d'autant plus nécessaire que son absence oblige les habitants « à se servir d'eau trouble et croupie ». La prompte réalisation de ce vœu, ajoute le maire, aidera peut-être « à prévenir une maladie contagieuse « résultant de la mauvaise boisson dont les paysans font « usage dans la saison des fortes chaleurs ».

En réponse à une lettre du président du Comité d'instruction de Neuville lui demandant des renseignements sur les écoles de filles existant dans sa commune, M. Beuf adresse à ce fonctionnaire — 27 juillet 1819 — quelques notes explicatives : « il n'existe à Curis qu'une école de « filles bien suffisante pour le nombre de celles qui la fré- « quentent. Elle est tenue par une femme recommandable « à tous égards, et dont la bonne réputation s'étend jusque « dans les communes voisines dont plusieurs lui envoient « des élèves... Sa classe est ouverte depuis le 11 novem- « bre 1816.... le nombre des élèves varie de 16 à 24... le « prix, de 1 fr. 60 par mois pour la lecture et 2 fr. 50 pour « la lecture et l'écriture. Elle enseigne de plus, et sans « augmentation de prix, les travaux à l'aiguille... »

C'est ensuite la malheureuse situation de deux époux de sa commune qui excite la commisération de M. Beuf.

Digitized by Google

Le mari, tisserand, est dans un état de langueur qui ne lui laisse plus l'espoir de reprendre son travail. La femme, déjà atteinte de cécité, est tombée en démence.

Le maire entreprend les démarches nécessaires pour faire entrer cette infortunée à l'hospice de l'Antiquaille, où elle sera soignée aux frais du département.

« Je plaide la cause de de l'humanité souffrante, — écrit-« il au préfet, — ce titre seul auprès d'un cœur généreux « me garantit le succès de ma demande, et m'assure que la « porte de cet asile de charité s'ouvrira pour celle pour « laquelle je demande une place. »

Survient une grosse question : la construction d'une nouvelle église.

Dans sa séance du 9 décembre 1821, le Conseil municipal prend connaissance des plans et devis présentés par l'architecte Farfouillon, et les approuve. Il émet le vœu que les travaux de construction ne soient pas donnés à l'adjudication, mais exécutés en régie, ce dernier mode permettant d'utiliser le bon vouloir des habitants à coopérer aux travaux faciles, tels que le creusement des fondations et le transport des matériaux.

Un autre avantage serait d'employer les ouvriers du pays de préférence aux étrangers, et de répandre ainsi dans la commune « une masse d'argent dont il est juste de faire « profiter les habitants de Curis, s'il est possible ».

Mais comme une telle entreprise entraînera des charges bien lourdes pour les finances communales, le Conseil exprime l'espoir « que le Roi et les augustes princes de sa « Maison voudront bien accorder quelques secours ».

Le 5 janvier suivant, le maire adresse à la population un éloquent appel qui dut être entendu, car les travaux de

Digitized by Google

construction avancèrent rapidement. Recevant du préfet, le 18 août, une allocation de 800 francs, le maire l'en remercie et l'assure que ses administrés ont affirmé par des cris enthousiastes de *vive le Roi* leur reconnaissance pour cette libéralité.

Enfin, le 4 mai de l'année suivante, le juge de paix de Neuville se transporte à Curis pour ouvrir l'enquête légale relative à la translation du culte de l'ancienne église dans la nouvelle.

Toujours fidèle aux convictions royalistes puisées dans les traditions de sa famille, M. Beuf saisit avec empressement toute occasion d'affirmer son attachement à la dynastie régnante.

A une lettre du préfet, le maire de Curis et ses adjoints répondent — 25 janvier 1822 — qu'ils ont l'honneur de déposer, entre ses mains, « l'expression de leur amour et de « leur dévouement pour l'auguste Maison de Bourbon. « ...Nous nous fortifierons encore, — ajoutent-ils, — dans « ces sentiments de royalisme et d'amour de la patrie qui « doivent animer les sujets du Roi de France. »

Parfois il se défie de lui-même et, son excessive modestie s'exagérant les difficultés, il a recours au préfet, son supérieur hiérarchique, et réclame ses conseils avec une insistance qui ferait volontiers sourire.

Une autorisation demandée pour l'ouverture d'un cabaret donne lieu à une de ces situations où M. Beuf, sentant s'éveiller les scrupules de son âme délicate, croit devoir faire appel aux lumières de son chef.

En une longue missive, il expose au premier magistrat du département la question, avec les considérations d'ordre

Digitized by Google

divers qui lui paraissent s'y rattacher. « Le petit village « de Curis, — dit-il, — possède depuis longtemps deux « cabarets qui suffisent aux besoins des habitants et des pas- « sagers. Un troisième est au moment de s'ouvrir : jusqu'à « quel point un maire peut-il, dans l'intérêt des mœurs et « de la tranquillité publique, s'y opposer ? » Et comme ce nouvel établissement sera placé à proximité de l'église et du presbytère, le maire expose en détail les inconvénients de toute sorte qui en résulteront, tant pour le curé qu'au point de vue des convenances concernant les cérémonies extérieures. « Nous aurions la douleur, — conclut-il, — « d'entendre les chansons obscènes de la débauche inter- « rompre les chants sacrés de la ferveur, et les railleries de « l'impiété accompagner les fidèles jusque dans le sanc- « tuaire de la Divinité. » Il termine en conjurant le préfet, « vu l'insuffisance des lois, de lui indiquer les moyens « de prévenir le mal avant qu'il ait commencé à éclore. »

Cinq mois plus tard, nouveau recours au préfet. Il s'agit, cette fois, de réclamer l'intervention de ce fonctionnaire pour tirer le maire d'une fausse situation où l'avait mis un différend survenu à propos de la fête patronale.

Grâce à de pressantes exhortations, le curé de la paroisse avait pu décider les jeunes gens à s'abstenir cette année-là des danses et autres divertissements en usage pour la fête du pays. Mais leurs camarades des villages environnants les ayant raillés de cette réserve, ceux de Curis, humiliés demandèrent au maire l'autorisation « de tenir une fête « spéciale pour recouvrer leur honneur entaché aux yeux « des habitants des communes voisines ».

Rien ne put fléchir cette détermination : de là perplexité du magistrat municipal qui, d'une part, ne pouvait refuser, sans de graves motifs, une autorisation justifiée par une

Digitized by Google

coutume immémoriale, et d'autre part craignait de contrister le digne pasteur auquel l'unissaient les liens d'une profonde sympathie.

Serviable et bon comme il l'était, M. Beuf voyait dans ses administrés autant d'amis, et ceux-ci lui portaient en retour une réelle affection. Aussi s'empresse-t-il d'affirmer ces sentiments réciproques dans une communication répondant à une requête de police : « Les habitants de Curis ayant « toujours été animés de bons sentiments, je n'ai été en « aucune circonstance de mon administration dans le cas « d'entretenir l'autorité supérieure de leur conduite. Après « le siège de Lyon, ils ont sauvé et caché plusieurs Lyon- « nais échappés à la mort qui frappait leurs malheureux « frères d'armes. Plus tard, dans les temps de persécution, « notre village fut un azyle ouvert et assuré aux prêtres et « aux émigrés (1) et en 1814, il fut le premier à déployer le « drapeau blanc..... Ils ont une confiance sans bornes « en moi. J'ai eu le bonheur de les obliger presque tous « plus ou moins. Ils ne l'ont pas oublié, et cette manière « d'être avec eux me donne une grande influence. Je « n'ai donc point de tableau à envoyer, n'ayant per- « sonne qui ait mérité particulièrement les regards de « la police. »

Cette candeur faite de bonhomie que M. Beuf partageait d'ailleurs avec beaucoup de ses contemporains, n'excluait

(1) La maison du maire Jacques Bois et le château des Beuf reçurent, lors de la Terreur, plusieurs prêtres fugitifs. C'est dans le château que les exercices religieux avaient lieu à cette époque, lorsque les circonstances le permettaient. (Voy. Cattin : *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique des diocèses de Lyon et de Belley*, etc., p. 61).

Digitized by Google

pas chez lui la noblesse et l'élévation du caractère. Il savait se redresser fièrement pour défendre ce qu'il croyait être la justice et le bon droit.

Le préfet, comte de Brosses, ayant révoqué brutalement et sans motifs sérieux le sieur Hugues Bois, adjoint de Curis depuis 1808, le maire proteste aussitôt et prend vigoureusement la défense de son collaborateur.

Il adresse au préfet une longue lettre, dans laquelle il expose les preuves de courage, d'intelligence et de loyalisme qu'avaient données l'adjoint au cours d'une vie administrative toute d'honneur et de probité. En voici quelques extraits:

« Le sieur Hugues Bois, dès l'âge de 22 ans, a fait « connaître ses bons sentiments. Ayant appris que les « Lyonnais, impatients du joug de la Convention, vou- « laient le secouer, il vint à Lyon et partagea avec eux les « dangers de la mémorable journée du 29 mai 1793..... Il « y revint au commencement d'août pour se joindre aux « défenseurs de l'autel et du trône. Il combattit sous les « ordres de M. de Précy, pendant toute la durée du siège et « fut blessé sur le pont de la Guillotière, par une balle qui « l'atteignit à la jambe. . . . . .

« Après le siège de Lyon, il fut persécuté et ne trouva « des moyens de sauver sa vie qu'en servant dans les « armées. Il fut nommé adjoint de Curis, par M. le mar- « quis d'Herbouville, en décembre 1807. Dans cette place, « il a secondé le maire avec un zèle parfait. Tout le bien « fait dans cette commune depuis 1808, lui est dû en grande « partie, parce que ce fut lui qui en eut l'idée, tels que la « construction des murs de la place publique, l'élargisse- « ment du pont du Pontet, l'établissement d'une fontaine « publique, etc. . . . . .

Digitized by Google

« Le 20 mars 1814, à une heure du matin, le village de « Curis fut occupé par une colonne de huit cents Autri- « chiens. Il fut réveillé aussitôt et vint auprès des chefs « prendre leurs ordres, à l'aide d'un interprète..... Il par- « vient à sauver la maison Nolhac, dont les portes allaient « être enfoncées pour loger les officiers et persuade à « ceux-ci de camper sur la place publique. . . . . .

« Les Autrichiens quittèrent Curis entre 2 et 3 heures, « et furent bientôt remplacés par une autre colonne de « quatre cents hommes. Celle-cy ne s'arrêta pas, mais « exigea un guide pour aller au village de Couzon. Dans « l'impossibilité d'en trouver un, Bois s'offrit pour les « accompagner jusqu'à Couzon où il faillit être victime de « son zèle. Parce que des coups de fusil étaient partis des « isles de Couzon, on voulut le garder en ôtage, sauf à le « fusiller au besoin. Mais il trouva un protecteur dans le « chef autrichien qui, lui ayant su bon gré de son zèle, le « renvoya. . . . . .

« Le 17 avril, la commune de Curis plaça sur le clocher « de son église le drapeau blanc... Ce fut la première de « l'arrondissement de Lyon qui manifesta hautement ses « sentiments et suivit d'elle-même l'exemple donné à Lyon « dix jours auparavant.

« L'enthousiasme avec lequel les habitants de Curis se « parèrent de la cocarde blanche et crièrent : *Vive le Roi* « était dû en grande partie au sieur Bois qui, depuis un « mois, les entretenait sans cesse de la famille de nos Rois...

« Au moment du retour de *l'homme de malheur*, mars 1815, « ayant appris que les Lyonnais voulaient opposer de la « résistance, il vint à Lyon pour prendre rang dans la garde « nationale et servir encore sous les ordres de son ancien « général, le comte de Précy. Il demanda un fusil, mais

Digitized by Google

« il n'y avait rien à faire. Le cœur déchiré, il revint dans « son village...

« Bois le père, vieillard de 80 ans, a été maire pendant « quinze ans. Il l'était lors du massacre de M. Guillin et « de l'incendie de son château à Poleymieux en 1791. « Il se conduisit avec fermeté, courage et sagesse. Il recher- « cha tout ce qui fut apporté à Curis du pillage de ce « château, le mit sous les scellés et en resta dépositaire « jusqu'en 1801 qu'il remit le tout aux héritiers de « M. Guillin.

« C'est à lui que la paroisse de Curis fut redevable du « premier missionnaire qui fut envoyé dans les campagnes « après la Terreur. Il le garda chez lui et le nourrit pen- « dant cinq mois consécutifs. . . . . « . . . . . »

Pour explicite qu'elle fût, cette plaidoirie demeura sans effet, et M. Beuf ne put réussir à faire rapporter une mesure qu'il jugeait inique et contraire aux intérêts de la commune.

Il n'hésite donc pas. Le 3 juillet 1823, il remet sa démission avec des considérants où la virulence des termes se teinte d'une douce ironie : « La destitution de mon adjoint « me trace la marche que je dois suivre. Comme je ne « veux pas éprouver une chance pareille si j'étais aussi « poursuivi par la calomnie, je la préviens et je vous donne, « Monsieur le Préfet, ma démission de maire de la com- « mune de Curis. Nous emporterons, mon adjoint et moi, « les regrets et l'estime de nos administrés et laisserons « ceux qui, par des délations mensongères, sont parvenus « à nous nuire, se complaire dans leur joie. »

Quant aux déchirements causés par cette séparation forcée, c'est Hugues Bois qui en reçoit la confidence émue :

Digitized by Google

« Mon cher Hugues. — Une intrigue ourdie ténébreuse-
« ment par la calomnie et le mensonge vous fait destituer
« de votre place d'adjoint. Une injustice aussi grande me
« touchait trop vivement pour ne pas la ressentir: j'ai
« donné ma démission. Si je ne considérais que nous, je
« dirais: *nous y gagnerons du repos*. Nous emporterons, j'en
« suis sûr, l'estime et les regrets des habitants de Curis.

« Mais ces braves habitants que j'ai toujours connus si
« honnêtes, si bons, si disposés à remplir leur devoirs
« comme citoyens et comme sujets du meilleur des rois,
« trouveront-ils dans nos successeurs le même empresse-
« ment à les obliger, le même désir de leur être utiles? Je
« le souhaite de tout mon cœur. Vous le savez, ils savent
« tous combien je les porte dans mon cœur, je les regarde
« tous comme mes enfants..... Je sens, en les quittant,
« combien cet attachement est vif, et combien mon cœur
« est oppressé à la pensée que je ne serai plus chargé du
« soin de leur bonheur..... »

Louis-Antoine-Honoré Beuf, de Curis, est mort à Lyon en 1827, ne laissant qu'une fille, Louise-Antoinette-Azélie, mariée le 24 avril 1824, à Jérôme-Annet-Camille Meaudre de Sugny, ancien mousquetaire du roi, ancien officier de cavalerie, président du Conseil général de la Loire et chevalier de la Légion d'honneur.

A. Grand.

Digitized by Google

Le Curé de Dornheim [1]

Les habitants étaient obligés de nourrir les troupes de passage. Les soldats exigeaient d'eux beaucoup de vivres, beaucoup de boisson surtout et de l'argent. Il fallait les servir promptement et leur donner de bonne monnaie, tandis que, lorsque, par hasard, ils payaient, ils le faisaient en mauvaise.

Les paysans n'avaient pas seulement à fournir des vivres : ils devaient souvent transporter au-delà des montagnes les bagages des officiers et des hauts fonctionnaires; et comme ils n'avaient souvent plus de chevaux, ils les traînaient eux-mêmes dans des brouettes.

En 1630, Eberhard d'Els, chancelier de Wallenstein, passait par Arnstadt pour se rendre à Memmingen où le généralissime de l'empereur tenait une cour brillante pendant la diète électorale de Ratisbonne. Bourgeois et paysans

(1) Voir la *Revue du Lyonnais* d'août 1898.

Digitized by Google

durent charrier ses bagages et ses chiens. Le chancelier se montra exigeant pour la nourriture, et le curé de Dornheim nous apprend que ce fut l'apothicaire d'Arnstadt qu'on chargea de lui fournir ses desserts. En 1641, quand vint le général impérial Hatzfeld, que notre curé appelle le bourreau de la Thuringe, des cavaliers parcouraient le pays afin de lui procurer du gibier pour les jours gras et du poisson pour les jours maigres.

Les crimes commis par les soldats étaient quelquefois punis. Un Croate avait pillé dans le château d'Arnstadt et avait menacé la comtesse de Gleichen, de lui couper le doigt si elle refusait de lui donner son anneau. Il fut pendu à un saule, et le journal nous apprend que c'était un arbre que le curé avait planté lui-même. En 1625, trois cavaliers pillards furent arrêtés par les hallebardiers du comte Gunther, condamnés à mort et décapités, et le curé de Dornheim nous assure que ce fut un beau spectacle.

Cependant les crimes demeuraient le plus souvent impunis. Un soldat ayant tué une jeune fille qui lui résistait, le père alla se plaindre au colonel, et celui-ci répondit que la jeune fille aurait dû céder. « Tels sont, ajoute le curé, les gens auxquels nous devons payer des contributions. » Tilly, le pieux Tilly lui-même, aux plaintes qu'on lui adressait se contentait de répondre « qu'il ne pouvait pas transporter ses soldats en l'air comme des oiseaux. »

Un seul général trouve grâce devant Thomas Schmidt, c'est Gaspard Ermes, commandant suédois d'Erfurt. Cet homme pieux, nous dit-il, maintint la discipline. Il mourut malheureusement, le 12 mai 1648, d'une blessure qu'il avait reçue à Hof dans le Voigtland. Il fut enseveli solennellement le 2 juillet à Erfurt, dans l'église des marchands.

Digitized by Google

« Dieu veuille, dit le curé, nous envoyer encore un homme pieux comme le commandant d'Erfurt. »

Les violences attiraient souvent des représailles. Malheur aux soldats ivres que rencontraient les paysans : ils étaient massacrés sans pitié. En 1629, un soldat se rendait d'Arnstadt à son quartier sur un cheval qu'il avait volé. Un jeune bourgeois de la petite ville de Plaue se mit à sa poursuite avec deux compagnons, le rejoignit, lui tira des coups de pistolet, le désarçonna et revint avec le cheval. Le Croate avait été en partie protégé contre les balles par des thalers cousus dans ses habits ; il n'en mourut pas moins devant le village de Dornheim, après avoir reçu du curé les dernières consolations. Sa mort fut vengée cruellement : le meurtrier fut roué à Arnstadt.

Les soldats étaient aussi quelquefois victimes de leur avidité. Un détachement de Suédois avait été autorisé à entrer la nuit dans le bourg de Dornheim. Ils burent dans un beau calice qu'ils avaient enlevé dans une église et, croyant manger du sucre, avalèrent du poison pour les rats. Deux d'entre eux en moururent.

Les chefs eux-mêmes n'étaient pas respectés par leurs soldats. En 1640, un colonel suédois, bien pourvu d'argent, accompagné de douze cavaliers, arrivait dans le comté de Schwartzbourg pour y recruter un régiment de fantassins. Il fut volé et tué par son escorte, et son corps, abandonné, fut dévoré par les corbeaux.

Un mousquetaire du comte de Schwartzbourg était continuellement de garde dans la tour du château d'Arnstadt. Dès qu'il apercevait l'ennemi, il donnait l'alarme, et les paysans des environs se réfugiaient dans la ville. De nombreux mendiants, venus, pour la plupart, de la Franconie,

Digitized by Google

infestaient alors les campagnes, et le comte avait défendu de les recevoir, surtout lorsqu'ils arrivaient avec leurs hardes souvent infectées. Mais la compassion qu'ils inspiraient faisait souvent fermer les yeux, et ils se glissaient parfois dans la ville au milieu des bestiaux que les bergers y amenaient.

Ailleurs, pendant l'hiver et malgré la neige, les paysans s'enfuyaient dans les montagnes avec leurs femmes, leurs enfants et leur bétail. Ils y construisaient des huttes avec des sapins coupés dans les forêts voisines, et cherchaient à apaiser leur faim en mangeant des glands, des graines de genièvre. A leur retour les maisons étaient devenues inhabitables. Les soldats, pour se chauffer, en avaient enlevé le mobilier, les portes, les fenêtres, les escaliers, les poutres; ils avaient détruit les étables, les granges, les fermes, abattu les arbres fruitiers.

Souvent, faute de chevaux, les propriétaires s'attelaient à la charrue pour labourer leurs champs. Souvent aussi, quand les soldats avaient emporté ou détruit tout le blé, ils manquaient de semences; le comte Gunther leur en donnait, mais il lui en restait peu. La famine régnait alors, surtout au sud des montagnes de la Thuringe. On y voyait des hommes disputer aux chiens des débris de chevaux; on y rencontrait des cadavres, la bouche pleine de gazon que des affamés avaient essayé de manger. On dut placer des gardes dans les cimetières pour empêcher de déterrer et de manger des cadavres..

Des bandes de chiens sans maîtres attaquaient les passants. Le curé raconte qu'il avait peine à leur échapper lorsqu'il allait visiter ses paroissiens.

L'hiver qui suivit l'année 1645 fut particulièrement froid. Une neige épaisse couvrit la terre du 10 décembre 1645 au

Digitized by Google

15 janvier 1646. Dans le jardin du curé de Dornheim les lièvres dévorèrent les plantes et de jeunes arbres. Des bandes de loups attaquèrent des villages.

La famine engendrait souvent la peste. En 1625, elle enleva un quart des habitants d'Arnstadt. Introduite de nouveau en Thuringe dix ans après, en 1635, par des fugitifs venus de la Franconie, elle éclata à Dornheim, et le curé dut accompagner au cimetière beaucoup de ses paroissiens.

Le malheur rend quelquefois superstitieux. On s'imaginait voir des étoiles apparaître et disparaître ; on apercevait des fantômes ; on cherchait à découvrir l'avenir dans divers phénomènes de la nature : les tempêtes, la grêle, les comètes. Certains astronomes pensaient que ces phénomènes annonçaient l'arrivée des Turcs.

Placée entre le nord et le sud de l'Allemagne, sans cesse traversée par les armées des deux partis, par des courriers, par des diplomates fortement escortés, la Thuringe éprouva souvent le contre-coup des grands événements de la guerre de Trente Ans.

Pendant qu'on célébrait dans le comté de Schwartzbourg, en 1630, le jubilé de la confession d'Augsbourg, Gustave Adolphe débarquait en Allemagne (1). Son arrivée fut considérée par les luthériens comme une bénédiction du ciel; mais plus d'un an se passa avant que le roi pût sauver le protestantisme de la ruine qui le menaçait.

Sur ces entrefaites, Wallenstein fut privé de son commandement, à la demande de la diète de Ratisbonne. Les

(1) 4 juillet 1630.

Digitized by Google

protestants s'en réjouirent : leur joie fut courte : la ruine de Magdebourg les terrifia. Mais l'excès de la répression opérée par Tilly jeta l'électeur de Saxe dans les bras du roi de Suède, et Gustave-Adolphe, renforcé par l'armée saxonne, remporta sur les Impériaux la grande victoire de Leipzig (1). Il se met aussitôt à en recueillir les fruits et s'empare d'abord de ce qu'on appelait la rue des Prêtres, c'est-à-dire des électorats ecclésiastiques du Rhin. Il marche ensuite contre la Bavière, occupe Munich (2), revient dans le nord de l'Allemagne, arrive le 22 juillet 1632 à Erfurt, le 26 à Arnstadt, et 1200 Suédois campent alors à Dornheim. La Thuringe se soumet au roi, et quand il va se concentrer à Nuremberg pour arrêter Wallenstein auquel l'empereur a rendu le commandement de son armée, le curé de Dornheim fait des vœux pour lui et célèbre, le 17 septembre, l'anniversaire de sa victoire de Leipzig.

Cependant Wallenstein marche contre la Saxe pour punir l'électeur de sa défection. Tout fuit devant lui. Le roi de Suède le suit pour défendre son allié et, les 22 et 23 octobre, le curé voit les Suédois descendre des montagnes de Thuringe. Arnstadt devient pendant cinq jours le quartier général du roi. Cette petite ville et tout le pays d'alentour firent de grands sacrifices pour entretenir l'armée suédoise. Gustave-Adolphe concentre ses troupes à Erfurt et, le 28 octobre, se met en marche avec 15.000 hommes. Le 17 septembre 1631 il avait battu Tilly à Leipzig; le 16 novembre 1632, il bat Wallenstein à Lützen ; mais il est tué pendant le combat, et le lendemain un cortège de deuil se rend de Lützen à Weissenfels. Quand le corps du

(1) 17 novembre 1631.
(2) 17 mai 1632.

Digitized by Google

héros partit de Wolgast pour la Suède, le 26 juillet 1633, les cloches d'Arnstadt et des environs sonnèrent le glas funèbre, et la mémoire du grand homme fut célébrée jusque dans les plus petites églises du comté de Schwartzbourg.

La paix de Prague, conclue entre l'empereur et l'électeur de Saxe, le 30 mars 1635, est encore un fait important dont nous parle le curé de Dornheim. La plupart des Etats de l'Empire suivirent l'exemple de l'électeur de Saxe. Le duc Guillaume de Saxe livra même ses troupes à l'électeur ; mais son frère Bernard de Weimar demeura fidèle aux Suédois et fut dès lors leur principal soutien. Aussi, quand ce prince, « de glorieuse mémoire », mourut d'une fièvre chaude (1), le curé de Dorhneim s'écrie-t-il : « Pauvre Allemagne. »

C'est en 1646 que Thomas Schmidt parle pour la première fois des négociations de la paix. Dès qu'elle eut été signée en 1648, on se crut délivré de tous les malheurs de la guerre. Il y eut des fiançailles, des mariages ; le haut prédicateur de la petite ville de Kranichfel épousa solennellement à Arnstadt la fille du docteur André Gerhard d'Iéna. Mais les Suédois ravagèrent encore le pays. Le premier jour de l'année 1649, les veilleurs d'Arnstadt signalèrent leur arrivée. C'étaient six régiments que Königsmark amenait de Prague pour aller occuper des quartiers dans l'archevêché de Cologne.

Ce fut seulement en 1650 qu'on commença à éprouver dans le comté de Schwartzbourg les effets bienfaisants du traité de Westphalie. Un service divin, auquel assista le clergé de tout le comté, fut célébré à Arnstadt. De l'église

(1) Le 18 juillet 1639.

Digitized by Google

on se rendit au château de Neideck, et un banquet eut lieu dans l'appartement que Gustave-Adolphe avait occupé avant de partir pour Lützen. Tous les frères du comte Christian de Schwartzbourg y assistèrent.

On se ressentit pendant longtemps encore des suites de la guerre. Quelques jeunes gens, fils de bourgeois et de paysans, s'étaient enrolés, les uns pour ne plus être maltraités, les autres pour jouir de la vie aventureuse des soldats et des profits du pillage. C'est ainsi que le 18 juin 1630, six jeunes gens de Dornheim étaient partis avec des soldats du général impérial Tiefenbach. L'un d'eux avait même emmené ses sœurs.

D'autres avaient été incorporés de force. En 1635, les Croates avaient enlevé des enfants près de Dornheim. Les parents purent racheter seulement les plus jeunes; les plus âgés furent emmenés et, après avoir été soldats, se trouvèrent jetés, après la guerre, dans les carrières les plus diverses. Les enfants du curé d'Elleben, village situé près d'Arnstadt, qui avaient été ainsi enlevés, entrèrent dans le clergé.

D'autres furent moins heureux. Beaucoup, étant orphelins, ne recevaient ni instruction, ni éducation, et devenaient presque complètement sauvages. Le célèbre roman de Grimmelshausen, intitulé : *Simplicius simplicissimus*, est un tableau fidèle de leur situation. Il est question, dans les récits du curé de Dornheim, d'un de ces malheureux enfants. Bastian Dresselt, fils d'un pauvre tisserand de Bohlen, village des montagnes de Thuringe, avait été chassé par sa belle-mère du logis paternel, et réduit à mendier pour vivre. Un conseiller de Breintenbach (1) le prit à son

(1) Au sud-ouest d'Arnstadt.

Digitized by Google

service comme berger. Ignorant, grossier, redouté dans le pays, il trouva néanmoins à se marier. Sa femme était de même condition que lui; leurs enfants, sauvages comme eux, n'allaient ni à l'école, ni à l'église. On expulsa Bastian, mais il revenait chaque soir passer la nuit dans une hutte. On l'expulsa de nouveau avec sa famille; on les conduisit à la frontière pour s'en débarrasser : une âme compatissante eut piété d'eux et leur obtint la permission de venir à Arnstadt. L'ancien curé de Dornheim qui, sur ses vieux jours, avait été envoyé à Breitenbach (1), les fit venir dans ce dernier village. Il essaya de les instruire, de leur apprendre au moins le *Pater* et quelques passages des écrits de Luther. Tous ses efforts furent inutiles; le berger, alors âgé de cinquante-quatre ans, et sa femme, manquaient, l'un et l'autre, d'intelligence et de mémoire : ils ne purent jamais apprendre le *Pater*.

Tels sont les principaux faits que nous raconte, dans ses mémoires, le curé de Dornheim. S'ils ne nous apprennent rien de bien nouveau, ils confirment du moins ceux que l'on connaissait déjà, et les appréciations qu'il en donne, les détails qu'il y ajoute ne paraîtront peut-être pas complètement dénués d'intérêt.

E. Charvériat.

---

(1) Thomas Schmidt avait 58 ans en 1640.

Digitized by Google

Chronique de Septembre 1898

4 septembre. — M. Wencker, conseiller à la Cour d'appel de Chambéry, est nommé conseiller à la Cour d'appel de Lyon, en remplacement de M. Cuaz, admis à la retraite et nommé conseiller honoraire.

— Clôture de l'exposition d'horticulture et de viticulture. Distribution de récompenses sous la présidence de M. Viger, ministre de l'agriculture.

13 septembre. — Mort de M. Jacques-Jules Grisard, ingénieur topographe et membre de la Société du *Vieux Lyon*, décédé dans sa 62e année. Indépendamment d'une *Notice sur un essai de puits artésien à Bellecour en 1829-1830*, Lyon, Pitrat, 1884, M. Grisard avait publié dans la *Revue du Lyonnais* les travaux suivants : 1° *Notice sur les plans et vues de la Ville de Lyon, de la fin du* XVe *siècle au commencement du* XVIIIe (*Revue*, 5e série, 1889 et 1890 ; t VIII, IX et X) ; 2° *Odyssée de la Table de Claude, découverte à Lyon, en 1528* (*Revue*, 1895 ; t. XIX et XX). Le prochain numéro de la *Revue* renfermera une Notice de M. Henry Morin-Pons, sur ce savant modeste et laborieux.

17 septembre. — M. Tuaillon (Jules-Delphin) est nommé agent de change près la Bourse de Lyon, en remplacement de M. Gabet, démissionnaire.

27 septembre. — M. Delore (Benoît-Emile-Marie) est nommé agent de change près la Bourse de Lyon, en remplacement de M. Mulaton, démissionnaire.

Le Gérant : P. BERTHET.

Typog. MOUGIN-RUSAND. — Lyon.

Digitized by Google

Digitized by Google

GEORGES DE CHALLANT

Chanoine de l'Église et comte de Lyon
Chanoine et archidiacre de Notre-Dame-d'Aoste
Prieur de Saint-Ours

La famille de Challant, issue des vicomtes d'Aoste, a donné au chapitre de l'église de Lyon quatre de ses membres. Ce sont : au XIIIe siècle, Pierre et Boniface d'Aoste, le premier, qui, après avoir été pourvu pendant de longues années de la dignité d'archidiacre, fut élu archevêque en 1287, et que la mort surprit le 18 novembre de la même année, avant qu'il eût reçu de Rome ses provisions et qu'il eût été sacré ; au XIVe siècle, c'est

Digitized by Google

Pierre d'Aoste, leur neveu; enfin au xve, c'est Georges de Challant.

Troisième fils d'Amédée de Challant, seigneur de Varey, et d'Agnès de la Palud, né au surplus d'une famille fort religieuse, Georges de Challant fut, dès son enfance, destiné à l'état ecclésiastique. Il était clerc lorsqu'il demanda à être reçu soufformier de l'église de Lyon.

Les soufformiers étaient de jeunes gentilhommes qui, dans la pensée d'obtenir plus tard un canonicat, demandaient à faire partie de l'église. Leur requête admise, on leur permettait d'en prendre le costume et on leur assignait un siège au chœur. Ces sièges se trouvaient au-dessous des stalles, « des formes », occupées par les chanoines, d'où la dénomination de soufformiers, *subformarii*, donnée à ceux qui les occupaient. De ces stalles ils assistaient aux offices, lorqu'ils se trouvaient présents, ce qui était rare. Quant à leurs fonctions, elles étaient fort simples. Les jours de grosse cloche, ils pouvaient, à défaut du chanoine de semaine pour l'épître, c'est-à-dire faisant fonction de sous-diacre, porter l'encensoir à matines et à vêpres. Destinés à devenir membres d'un chapitre qui mettait un soin jaloux à se recruter exclusivement dans la noblesse, les soufformiers devaient appartenir à une famille noble.

Mais l'illustration des aïeux de Georges de Challant lui était une garantie suffisante pour que son origine ne puisse être soupçonnée; le 20 avril 1450, il était créé soufformier, avec les libertés et privilèges attachés à ce titre, et l'habit de l'église lui était donné par l'archidiacre, Guillaume de Chavirey.

Il portait le titre de soufformier depuis trois années, lorsque, le 19 avril 1453, le chapitre eut à pourvoir au canonicat vacant par le décès d'Henri d'Albon. Les avis se

Digitized by Google

trouvant partagés, on dut, conformément aux rites et usages de l'église, recourir au vote. L'archidiacre, le chantre, le sacristain, le prévôt, Antoine de Trezete, Regnaud d'Amanzé, Jacques de Saconay et Claude de Fougères donnèrent leurs voix à Mathieu de Talaru ; le custode, Hugues de Propieres et Antoine d'Ars tinrent pour Georges de Challant, invoquant à l'appui de leur vote la demande adressée en sa faveur par le seigneur dauphin. Ce fut vraisemblablement à cette considération que, contre l'usage ordinaire, et malgré la majorité obtenue par Mathieu de Talaru, le doyen, président du chapitre, ne proclama pas immédiatement le résultat du vote et renvoya ce soin au lendemain « pour le bien et utilité de l'église ». La lutte devait être du reste assez vive : d'une part les partisans de Talaru protestèrent que cette remise ne puisse préjudicier au droit acquis; de l'autre, le custode fit connaître son intention de poursuivre les chanoines qui avaient pris part au vote sans être habiles à le faire.

Le lendemain cependant il fallut se prononcer ; le doyen, après avoir examiné les voix et reconnu que la plus grande partie était en faveur de Mathieu de Talaru, lui conféra le canonicat.

Immédiatement deux protestations se produisent ; l'une au nom de G. de Challant, l'autre élevée par le doyen et les chanoines : petites querelles sans importance et qui n'ont pas de suite.

Cependant, le 25 juin, une seconde nomination a lieu. Jean de Montmartin est pourvu du canonicat de Pierre de Grôlée qui vient de mourir.

Enfin, le 19 novembre de la même année, 1453, une nouvelle vacance se produit par le décès d'Amédée de Talaru, prévôt de Fourvière. A l'unanimité, les seigneurs

Digitized by Google

capitulants confèrent ce canonicat avec tous les droits y afférents à Georges de Challant, soufformier, qui remplit toutes les conditions requises. Acte de la collation est dressé devant les témoins, Corneil Comte, trésorier, et Mathieu Robert, prêtre de l'église.

La première obligation du chanoine nouvellement nommé, obligation rigoureuse, était de faire preuve de sa noblesse. G. de Challant la remplit, le 16 décembre 1454. Ce jour, son procureur, Pierre Sorelle, sacristain de Saint-Etienne, se présente au chapitre, et demande qu'il soit procédé à l'audition des témoins produits par lui. Ce sont : noble Gilet Richard, seigneur de Saint-Priest, noble Jean de Varey, courrier de Lyon, noble Gillet Selat et noble Jean de Chaponay. Outre ces témoins, G. de Challant présente et invoque les preuves de noblesse faites au chapitre par Boniface d'Uriage et par feu le prévôt Amédée de Talaru.

Suivant l'usage, les témoins prêtent d'abord serment sur les Saints Évangiles de Dieu, de dire et déposer sur la noblesse dudit Challant en toute indépendance, *odio, favore vel amore postpositis.* Ils sortent ensuite de la salle capitulaire ; puis le premier d'entre eux, le seigneur de Saint-Priest, y est introduit à nouveau. En l'absence du doyen, le chamarier procède à son interrogatoire. Le témoin déclare bien connaître le dit Georges de Challant qu'il a vu plusieurs fois et savoir qu'il est fils d'Amédée de Challant, seigneur de Varey : le dit Amédée est lui-même fils de Boniface de Challant, dont la sœur Bonne de Challant avait épousé le seigneur d'Uriage et était mère de noble Boniface d'Uriage, autrefois chanoine, comme il appert par la preuve dudit Boniface d'Uriage produite précédemment. La preuve étant suffisamment établie du côté paternel par

Digitized by Google

cette production, on omet les autres questions. Interrogé sur la mère de G. de Challant, le témoin répond qu'elle était Agnès de la Palud, et que sa sœur, Jeanne de la Palud, épouse de Mathieu de Talaru, avait été mère du feu prévôt Amédée de Talaru. Sur la production de la preuve de ce dernier, celle de Challant est déclarée suffisamment établie du côté maternel (1). On omet aussi les autres questions habituelles sur sa personne et sa famille, attendu qu'il est soufformier et porte depuis longtemps l'habit de l'église. Le témoin termine sa déposition en déclarant à nouveau qu'elle ne lui a été dictée ni par l'affection ni par la haine, mais par le seul amour de la vérité.

Successivement les trois autres témoins sont introduits, et font des dépositions semblables sans y rien changer, ni ajouter.

Les témoins entendus, les seigneurs capitulants publient leurs dépositions et déclarent que la preuve a été bien et suffisamment établie conformément aux statuts et coutumes de l'église. Ils assignent G. de Challant, en la personne de Pierre Sorelle, son procureur, à se faire recevoir quand il le voudra et qu'il lui sera possible.

Huit jours après, le 23 décembre, il est fait requête au chapitre par vénérables hommes seigneurs Georges de Challant et Antoine d'Amanzé (2), leur noblesse ayant été régulièrement prouvée, de les recevoir comme chanoines de l'église. La requête est admise et on procède à la réception.

---

(1) Voir la seconde partie des notes généalogiques qui suivent.

(2) A. d'Amanzé avait été pourvu, le 13 août 1454, du canonicat vacant par le décès d'Hugonin de Propières, il avait fait sa preuve le 26 novembre.

Digitized by Google

Suivant le cérémonial ordinaire, on appelle d'abord les officiers royaux : vénérables et circonspects hommes, messires André Porte, docteur ès lois, lieutenant de monseigneur le bailli de Mâcon, et Jean Peyron, clerc, notaire greffier de la cour royale. En leur présence, les nouveaux chanoines prêtent le serment d'usage, les mains étendues sur les saintes reliques, que le trésorier a déposées sur une table, au milieu de la salle capitulaire. Le maître du chœur, commis à cet effet par le chapitre, les met ensuite en possession réelle et corporelle de leur canonicat ; il les introduit dans le chœur de l'église et, comme ils ne sont pas sous-diacres, les installe dans une stalle sous les formes, Georges de Challant à gauche, Antoine d'Amanzé à droite. Puis, après leur avoir fait baiser le grand autel, il les ramène à la salle capitulaire et leur assigne un siège. Acte de la réception est alors dressé en présence de Barthélemy Bachier et Jean Desfosses, custodes de Sainte-Croix, de Pierre Sorelle, sacristain de Saint-Étienne et de plusieurs autres témoins.

Le même jour, et toujours suivant l'usage, G. de Challant confesse devoir et promet payer aux seigneurs capitulants une chappe d'or ou 20 francs, valant 20 écus d'or et ayant actuellement cours. Comme caution de cet engagement, il donne Pierre Sorelle. Enfin, on lui assigne le titre de prêtre (1).

---

(1) Le titre réglait les fonctions que le chanoine devait remplir dans l'exercice du service divin. Il n'indiquait nullement que celui qui en était revêtu fût parvenu à un ordre sacré correspondant ; mais, si, de ce fait, il ne pouvait remplir les offices auxquels il était astreint, il était obligé de se faire remplacer par un autre chanoine.

Il y avait douze chanoines en titre de prêtre, dix en titre de diacre et dix en titre de sous-diacre.

Digitized by Google

Le lendemain, 24 décembre, veille de la Noël, Challant et d'Amanzé commencent la première résidence de six mois, à laquelle sont tenus tous les nouveaux chanoines; mais, comme un grand nombre d'entre eux, ils obtiennent, le 30, dispense de la continuer, en faveur et à la considération des études où ils étaient déjà depuis plusieurs années et, où ils comptent, avec l'aide de Dieu, retourner prochainement.

G. de Challant se rend d'abord à l'Université d'Avignon, il s'y rencontre avec un autre chanoine, étudiant comme lui, Jean de Grôlée. Tous deux font présenter au chapitre, le 16 avril 1455, une attestation d'étude et de résidence délivrée par le recteur de cette Université.

Sur le vu de ce certificat, les seigneurs capitulants ordonnent qu'à l'avenir, ils seront comptés aux livraisons ou distributions quotidiennes, comme y ont droit les chanoines étudiants.

De l'Université d'Avignon, Challant passe à celle de Turin ; c'est le recteur de cette Université qui lui délivre le certificat de résidence, présenté en son nom le 16 février 1459, et, en vertu duquel, on lui renouvelle le droit d'être compté aux livraisons comme étudiant.

L'obligation de résider aux études était du reste rigoureuse. Challant ayant dû s'absenter pendant trois mois, sa livraison lui fut enlevée pendant toute cette absence : c'est le motif d'une apparition au chapitre où il n'était pas venu depuis sa réception.

Il s'y présente le 23 décembre 1461, et demande que les livraisons dont il a été privé lui soient accordées. Sa requête est admise, mais on a soin d'observer que c'est par grâce spéciale et quoiqu'on n'y soit pas tenu.

Le 21 juillet 1460, G. de Challant accomplit le dernier

Digitized by Google

acte qui doit lui conférer la plénitude de la dignité de chanoine : par l'entremise de Jacques de Saconay, il se nomme hôtelier. De ce jour, il est tenu d'exercer une certaine hospitalité envers les prêtres et serviteurs attachés à l'église, ou, du moins, de payer, en représentation de cette charge, une somme fixée chaque année par le chapitre. Par contre, la part qu'il prendra à l'avenir dans les divisions de terres qui ont lieu au décès de chaque chanoine, sera notablement accrue (1).

L'intervention de Jacques de Saconay dans cette nomination d'hôtelier, fut dans la suite le sujet d'un différend.

Le 23 octobre 1462, au moment de la division de la terre d'Antoine de Trezete, Guillaume d'Aulhac affirme que G. de Challant n'avait donné à Saconay aucun pouvoir ni procuration, et demande en conséquence qu'il ne puisse, à son préjudice, prendre part à cette division à titre d'hôtelier. Le chapitre déclare, en effet, que personne ne peut se nommer hôtelier que par lui-même ou par un procureur légitime et dûment fondé; il ordonne que Challant ou Saconay aient à justifier, avant la fête de saint André, apôtre, d'une légitime procuration donnée antérieurement à la nomination, sans quoi Challant ne sera pas reconnu comme hôtelier, et ne prendra part aux divisions des terres qu'à titre de bachelier. La Saint-André passe sans qu'aucune

(1) La terre d'un chanoine comprenait l'ensemble des revenus perçus par lui, sur les biens du chapitre, c'est-à-dire sa mansion et une certaine quantité de rentes dans les diverses obédiences.

Lorsqu'à sa mort, sa terre était divisée, la valeur des parts touchées par les survivants dans cette division variait, suivant que ces parts étaient affectées à un chanoine revêtu d'une dignité, à un chanoine hôtelier, ou à un chanoine simplement bachelier.

Digitized by Google

justification soit faite ; aussi, le 15 décembre, Guillaume d'Aulhac renouvelle sa demande. Jacques de Saconay y répond : étant absent, et même à l'étranger, lorsque l'ordonnance a été rendue, il l'a ignorée jusqu'à ce jour. Quant à la justification du pouvoir en vertu duquel il a nommé G. de Challant hôtelier, il affirme que ce pouvoir a été reçu par Pierre Bernard, notaire de Lyon, et qu'il a été dûment exhibé et expédié au secrétaire du chapitre. Devant ces affirmations, les seigneurs capitulants décident que le différend sera étudié et jugé par les chevaliers de l'Église. Malgré cette décision, au chapitre du 18 décembre, d'Aulhac et de Saconay renouvellent leurs protestations réciproques. Le 31 janvier 1463, de Saconay fait mieux, il produit la procuration ; une copie en est remise à d'Aulhac. Enfin, le 9 février, de Challant vient lui-même au chapitre et déclare approuver et ratifier les actes de Saconay, son légitime procureur, G. d'Aulhac, maintenant ses prétentions, tous deux acceptent de se soumettre au jugement du chamarier.

G. de Challant assiste encore aux chapitres des 11 février et 25 juin 1463, puis il reste sept années sans y reparaître. Sans doute, une partie de ce temps est consacrée à la continuation de ses études. Le 4 septembre 1465, le chapitre avait ordonné qu'il serait compté aux livraisons quotidiennes, à charge de fournir des attestations régulières ; en exécution de cette ordonnance, il fait présenter, le 5 décembre, des certificats d'études à l'Université de Rome, délivrés par Jean-Pierre de Guerraudie, docteur en décrets et régent de la dite Université. Le chapitre décide, ce jour, qu'il sera porté comme présent et payé de ses livraisons pendant tout le temps de ses études. Mais, de suite, on s'aperçoit qu'une erreur a été commise ; les livraisons étaient

Digitized by Google

accordées aux chanoines étudiants, dans le cas seulement, où la somme perçue, en dehors des dites livraisons, n'excédait pas 15 livres capitulaires ; or, G. de Challant touchait déjà 19 livres. En conséquence, le 11 décembre, on annula la décision du 5.

Il semble, du reste, que le séjour aux études de G. de Challant ait dû subir d'assez fréquentes lacunes.

Dès 1460, il avait été nommé chanoine de l'église cathédrale d'Aoste. Si sa nomination au chapitre de Lyon avait pu le flatter, celle de membre du chapitre d'Aoste dut lui être bien plus sensible. Aoste, c'était la patrie, patrie d'autant plus chère que son sort avait été de tout temps lié à celui de sa famille, que celle-ci y avait rempli, y remplissait encore un rôle prépondérant. Aussi, est-ce à Aoste que vont toutes ses pensées et toutes ses affections, c'est là qu'il a passé la plus grande partie de son existence, ne faisant au chapitre de Lyon que de courtes et rares apparitions, c'est là qu'il va semer, avec une admirable largesse, les ressources de sa grande fortune, ici relevant d'anciens monuments, là en faisant élever de nouveaux, qui tous conservent, aujourd'hui encore, le souvenir de leur artisan.

Au moment même où G. de Challant entrait au chapitre d'Aoste, celui-ci entreprenait la construction de son cloître, et le nom du nouveau chanoine se retrouve, parmi ceux des donateurs, sculpté en relief sur les chapiteaux des colonnes. Plus tard, on dut songer à l'église. Élevée vers le XIe siècle, sur les ruines de celle qui, sous Constantin, avait succédé elle-même à la basilique romaine, la cathédrale subit alors une restauration très importante et dont G. de Challant supporta la plus grande part. La voûte ogivale de la nef principale fut refaite à ses frais : à chaque

Digitized by Google

point d'intersection des nervures, il a fait placer ses armes (1).

Presque au même moment, où il était nommé chanoine de la cathédrale d'Aoste, G. de Challant entrait au chapitre de Saint-Ours. La collégiale de Saint-Ours avait été fondée vers 525 par saint Ours, prêtre écossais, qui était devenu archidiacre d'Aoste. En 1133, les prêtres séculiers qui la desservaient étaient formés en chapitre et mis par Innocent II, sous la règle de saint Augustin. Placés aux portes même de la ville, « frères utérins de l'Église mère », les chanoines de Saint-Ours participaient à plusieurs droits et privilèges des chanoines de la cathédrale : alors que ceux-ci concouraient pour les deux tiers à la nomination de l'évêque d'Aoste, les chanoines de Saint-Ours disposaient de l'autre tiers. Ce droit leur fut l'occasion de montrer la haute estime dont, dès cette époque, jouissait G. de Challant. Le siège épiscopal étant venu à vaquer par le décès de Monseigneur Antoine de Prez, les chanoines de Saint-Ours, dans leur chapitre du 22 mai 1464, élirent, pour lui succéder, G. de Challant. L'élection n'eut pas de suite : le chapitre de la Collégiale l'annula lui-même le 12 décembre suivant, sans en exprimer le motif. Vraisemblablement il faut le rechercher dans les nouvelles dispositions arrêtées en 1451, entre Nicolas V et le duc Louis de Savoie, et aux termes desquelles le Saint-Siège accordait au duc et à ses successeurs, la nomination aux sièges épiscopaux de leurs États.

Le duc Louis exerça pour la première fois cette préro-

(1) Ainsi qu'on le voit en tête de ces notes, G. de Challant portait « d'argent, au chef de gueules, à la bande de sable brochant sur le tout, et portant en chef une moucheture d'hermine d'or. »

Digitized by Google

gative, en présentant au siège d'Aoste, François de Prez, neveu de l'évêque défunt : peut-être les relations de G. de Challant avec la France l'avaient-elles rendu un peu suspect (1). Toutefois, cette impression, si on l'admet, ne dut-elle pas être bien profonde, puisque, vers 1468, le monastère de Saint-Ours ayant été réduit en commende, G. de Challant en devint le premier prieur commendataire.

Alors que la mise en commende des monastères correspond trop souvent pour eux à une période de décadence, Saint-Ours fut complètement transformé par son nouveau prieur. Pour son habitation et celle des prieurs, ses successeurs, il fit élever à ses frais le bâtiment qui porte encore le nom de Prieuré. Cet édifice, chef-d'œuvre admirable de la Renaissance, comprend un corps principal, avec deux ailes en retour de même importance. Les façades sont décorées d'ornements en terre cuite, fort riches et très purs de style, qui forment les cordons et les encadrements des fenêtres. Les armes du prieur sont peintes dans un cartouche, sur la façade orientale. A l'intérieur, on remarque, au premier étage, une salle revêtue de magnifiques lambris, mais, plus encore, au second étage, une chambre à double voûte ogivale, dont les murs sont couverts de peintures à fresque de toute beauté. Il faudrait pour les décrire, une plume compétente et aussi des limites moins restreintes, mais, le bibliographe a été vraiment heureux d'y retrouver, à quatre siècles de distance, la figure du fondateur : G. de Challant est représenté à genoux devant la sainte Vierge.

---

(1) Cet épisode fort curieux de l'élection de G. de Challant au siège d'Aoste, nous a été révélé par Monseigneur Duc. Sa Grandeur nous permettra de la remercier de toutes les indications précieuses qu'elle a bien voulu nous fournir, et qui nous ont permis de faire cette étude moins incomplète.

Digitized by Google

Aux côtés du prieuré, Challant fit procéder à la restauration complète du cloître et de l'église : les voûtes de l'un et de l'autre furent entièrement refaites. On retrouve ses armes dans les pendentifs de la belle voûte ogivale de la Collégiale. Plus tard, il en compléta la décoration par l'établissement de magnifiques stalles, dont il confia l'exécution à un Genevois, Pierre Mochet. Au-dessus de chacunes d'elles, celui-ci a placé les images des apôtres, des prophètes et des saints les plus vénérés dans la vallée d'Aoste. Les bras qui séparent les sièges sont formés de divers animaux, qu'on retrouve dans toutes les œuvres de cette époque, et qui sont souvent autant une critique qu'un motif d'ornementation. L'exécution en est du reste parfaite et peut supporter la comparaison avec les plus beaux monuments du xve siècle.

Pendant cette longue période d'absence, G. de Challant était représenté au chapitre de Lyon, lorsque quelques circonstances l'exigeaient, par un fondé de pouvoir, généralement par son cousin, le chanoine Mathieu de Talaru. Ces circonstances sont presque toujours des questions d'intérêt : ce sont des permutations avec d'autres chanoines, sur les parts perçues dans le revenu de l'église ; on en trouve au 23 juillet 1464, 11 et 23 juillet, 13 août, 3 septembre, 6 et 8 novembre, 10 décembre 1466, 14 janvier, 19 octobre 1467, 14 décembre 1468, 27 juin 1469, 26 novembre 1471 ; ce sont encore des règlements de sommes dues par lui. Le 14 décembre 1468, on publie le rôle des chanoines qui n'ont pas payé leur paye (1) :

(1) Le terme paye avait trois acceptions fort différentes : il exprimait dans l'une, l'ensemble des revenus du chapitre, dans l'autre, la part revenant à chaque chanoine sur cet ensemble, dans la troisième, enfin, les sommes que chaque chanoine était au contraire tenu de rapporter

Digitized by Google

G. de Challant y est porté comme devant 95 florins, 7 gros, 9 deniers, tant pour le solde de l'année 1466 que pour l'année 1467. Toutefois, alors que les autres chanoines contrevenants doivent être poursuivis conformément aux statuts, on décide, en raison de certains accords, de suspendre pour lui les poursuites, jusqu'à la fin des foires de Lyon, après l'Épiphanie.

Le 9 mars 1470, l'archidiacre annonce qu'il a reçu de lui 30 ducats, valant 60 florins, à valoir sur ses hôtelleries, et, sur sa demande, on lui en donne quittance. En même temps, on indique à l'archidiacre l'emploi qui doit être fait de cette somme.

Au chapitre de la veille s'était présenté Jean de Protières, le scolastique, chargé alors de la nourriture des douze clercs de l'église : il avait exposé qu'il lui était impossible de continuer cet office, aux conditions où il l'avait fait jusqu'à ce jour, et alors surtout qu'il lui était dû de ce chef une certaine somme. Les chanoines, ne trouvant aucun autre prêtre qui consente à accepter cette charge, avaient été fort embarrassés de l'incident : pour éviter que les clercs ne se dispersent dans le cloître, et ne perdent leur temps, ils avaient arrêté que chacun des custodes en recueillerait trois dans sa maison, jusqu'à ce qu'on ait trouvé un nouvel hôte. La somme versée par G. de Challant arriva fort à propos pour les tirer d'embarras. Ils décidèrent qu'elle serait donnée à Jean de Protières, en déduction de ce qui lui était dû, mais, à la condition expresse, qu'il consentirait à recevoir à nouveau les clercs.

Du reste, G. de Challant n'était pas libéré par ce paie-

à la masse : dans ces deux dernières acceptions, on se servait indifféremment des deux expressions : paye ou réfusion.

Digitized by Google

ment; au rôle publié le 24 mai, il est porté comme devant encore 26 florins, 6 gros, 2 tiers. Le 8 juin, l'archidiacre paye à sa décharge 100 florins; aussi, au rôle du 11 juillet, ne doit-il plus que 8 florins, 6 gros.

Le 17 octobre, au moment du règlement des comptes de la succession de défunt Antoine Bigaud, qui avait été receveur des hôtelleries, on lui donne une quittance générale pour toutes les sommes dues par lui pendant la recette du dit Bigaud.

Cependant, au commencement de 1470, G. de Challant songea à venir habiter Lyon. Une maison, sise au cloître, occupée autrefois par Antoine Bigaud, chapelain perpétuel, et, en dernier lieu, par son neveu Pierre Bigaud, clerc chorial, étant venue à vaquer par le décès de ce dernier, plusieurs requêtes furent présentées au chapitre du 15 janvier 1470, pour son obtention.

Le comte de Talaru la demanda pour son cousin de Challant qui, disait-il, devait prochainement venir résider. Il offrait en même temps d'y faire exécuter les réparations nécessaires, suivant les indications du chapitre, et jusqu'à concurrence de 100 livres tournois, et de donner, pour l'exécution de cette promesse, bonne et suffisante caution. Mais cinq autres demandes avaient été formulées en même temps que la sienne, les avis se partagèrent, et la décision fut remise au jeudi suivant. Le 18, les requêtes se renouvellent, toujours aussi nombreuses, et, devant la diversité des opinions, on doit encore remettre la collation au mercredi. Enfin, le 23, la maison est donnée au précenteur.

Du reste, le projet de G. de Challant reste lettre morte. Il ne vient ni en 1470 ni en 1471. Il réapparaît seulement au chapitre du 14 février 1472 et semble faire un séjour de quelque durée, quoique assistant peu aux assemblées

Digitized by Google

capitulaires. Il est porté présent à celles des 14, 15 et 19 février, 4 et 11 mars, 27 et 29 avril. A celle du 29 avril, en même temps qu'on pourvoit Guillaume de Veyre du canonicat vacant, par le décès de Jean de Grôlée, on donne à G. de Challant, sur sa requête, la maison qu'habitait ledit Grôlée, dite maison de Savoie.

La maison de Savoie était située à l'extrémité nord-est du cloître, sur les bords de la Saône « proche l'église de Saint-Alban et la maison de Roanne ». Elle semblait devoir tout naturellement revenir à G. de Challant. Au XIIIe siècle, elle avait appartenu à son ancêtre, Pierre d'Aoste, et par son testament celui-ci l'avait laissée à son frère, Boniface d'Aoste.

Les réclamations dont elle avait été l'objet avant d'être donnée à G. de Challant, témoignent suffisamment de son état précaire à ce moment. Le 15 janvier 1454, à la requête du précenteur, on l'avait fait visiter par maîtres Antoine Montring, maçon, et Jean Anice, charpentier. Le 10 novembre 1458, le même précenteur, Guillaume de l'Escherenne, demandait à nouveau qu'on la fasse visiter, exposant que la grande cour en forme de galerie, donnant sur la Saône, menaçait de tomber sur toute sa longueur. On lui répondit que le chapitre était bien instruit de l'état des choses, et on lui ordonna de faire réparer la cour comme il le jugerait convenable et même de la diminuer s'il était necessaire pour la conservation de la maison. On comprend étant donné ces conditions de vétusté et de délabrement, la réserve faite au moment où cette maison était attribuée à G. de Challant, que celui-ci la ferait réparer et entretenir à ses frais : en compensation, on lui en garantissait la jouissance sa vie durant, ou du moins aussi longtemps qu'il serait chanoine.

Digitized by Google

Deux mois après, le 27 juin, en suite d'une permutation avec Guillaume de Chavirey, G. de Challant devenait obédiencier et mansionnaire de Rochetaillée (1). C'est à ce titre qu'il obtient, le 8 juillet, la nomination de l'archidiacre et du comte de Saconay, pour inventorier les meubles, ustensiles et autres, existant audit château. Conformément aux usages, celui-ci a dû lui être remis en bon état, et les réparations à ce nécessaire payées par le précédent mansionnaire : au chapitre du 28 juillet, on ordonne au livreur d'en déduire le prix, soit 18 florins et 10 gros, des réfusions dues à Guillaume de Chavirey.

Au reste, le Chapitre n'abandonnait pas tout droit sur les mansions, et l'incident qui se présente, le 14 avril 1473, indique quel intérêt il apportait à la conservation des droits de ses vassaux : les tenants de certaines écoles feront bien de le méditer. Ce jour donc, un habitant de Fontaines, Antoine Teste, dépose une plainte contre l'obédiencier de Rochetaillée. En l'absence de celui-ci, le Chapitre ne peut prendre aucune détermination ; il est évident, au surplus, que le fait dont se plaint Antoine Teste a pour auteur les officiers ou serviteurs dudit seigneur, et que lui-même l'ignore. On décide, en conséquence, que la supplique lui sera communiquée, et qu'il sera invité à se présenter pour y répondre, le mercredi après Quasimodo. Entre temps le différend s'aplanit : on n'en retrouve plus aucune mention, bien que Challand, absent depuis le 14 juillet 1472, ait réapparu à nouveau au jour fixé, le 28 avril 1473.

(1) La seigneurie, château et péage de Rochetaillée appartenait à l'Église de Lyon, en suite d'un acte de septembre 1151, passé avec Etienne de Villars. Celui-ci l'avait lui-même pris en fief, en novembre 1150, de Girin, abbé de l'Isle-Barbe.

Digitized by Google

Cette année fut celle où il prit une part vraiment active aux affaires du Chapitre.

Jean de Montmartin, archidiacre, étant décédé le 9 mai, dans sa maison au cloître, on tint le lendemain chapitre pour la double collation de son canonicat et de sa dignité. Le canonicat, pour lequel six compétiteurs s'étaient présentés, fut conféré à Antoine de Gaste. La dignité d'archidiacre suscita, elle aussi, plusieurs requêtes : elle fut demandée à la fois par les chanoines Humbert de Grôlée, déjà sacristain, Mathieu de Talaru, Jean d'Estaing et Georges de Challant. François Buclet, docteur ès lois et citoyen de Lyon, qui la postula pour ce dernier, fit valoir les grands services qu'il pouvait rendre à l'Eglise. G. de Challant semble, pour sa part, peu compter sur sa nomination ; il fait preuve, en tout cas, dans la délibération qui suit, d'une grande sagesse et d'un beau désintéressement. Suivant l'usage, les candidats se retirent à ce moment ; G. de Challant reste dans la salle capitulaire, et, tout en protestant que ce fait ne puisse lui nuire, s'il venait à être pourvu par le Saint-Siège, il annonce son intention de donner sa voix au chanoine qui lui semblera le plus apte à remplir les charges de la dignité. Puis, au cours de la discussion, prévoyant qu'un différend peut surgir, il demande qu'on exige immédiatement d'Humbert de Grôlée et de Mathieu de Talaru, entre lesquels les voix semblent se partager, la promesse d'accepter sans conteste la décision du Chapitre. La majorité n'adopte pas sa proposition. Il indique alors que, suivant les statuts et usages de l'Église, les dignités doivent être données aux plus anciens chanoines, et vote, en conséquence, pour le sacristain Humbert de Grôlée, qui a précédé au chapitre Mathieu de Talaru. Si on considère les doubles liens de parenté et d'affection

Digitized by Google

qui le liaient à ce dernier, on voit quelle preuve il donnait par son vote, preuve de désintéressement personnel, et aussi d'attachement à la stricte observance des usages et statuts de l'Église. L'avenir montra du reste la sagesse de la proposition faite par lui : au moment du vote, les voix se partagèrent ; le doyen proclama archidiacre Humbert de Grôlée, alors que le précenteur faisait la même déclaration pour Mathieu de Talaru. Le décès de celui-ci, survenu le 28 juillet, ne parvint pas à calmer le différend qui se prolongea plusieurs années.

Le 15 juin 1473, G. de Challant, « présent et acceptant, » fut nommé payeur de l'Église, avec les droits et prérogatives attachés à cet office. Pour lui faciliter sa tâche, on ordonne en même temps, sous menace des peines statutaires, que chacun ait à lui payer, avant le vendredi suivant, tout ce qu'il doit de paye au terme de l'Ascension.

Dès cette époque, sa santé est loin d'être parfaite ; le 2 décembre, en lui accordant dispense de se lever à matines jusqu'à la Pâques prochaine, on en donne pour motif la maladie dont il souffre depuis longtemps. Cet état ne l'empêche pas d'accepter encore, le 7 du même mois, de remplacer temporairement à la Chambre des Comptes, le chamarier, auditeur ordinaire de cette Chambre, pendant que ledit chamarier y présente les comptes de son administration du domaine de Châteauneuf.

Cette tâche ne présentait aucune difficulté ; mais il n'en était pas de même de l'office de payeur, et G. de Challant s'aperçut bien vite, qu'à 1400 ans de distance, le rôle de publicain restait toujours fort ingrat. Au chapitre du 15 décembre, il présente l'état de ceux des chanoines qui n'ont pas payé leurs payes échues soit à l'Ascension, soit à la Saint-André, et déclare que, n'ayant touché que des

Digitized by Google

sommes infimes, il n'a pu lui-même payer les chanoines percevants dans le paye. Le même jour, il demande à présenter ses comptes de payeur, offrant de rembourser immédiatement ce qu'il pourrait devoir de ce chef : on commet pour les recevoir, les auditeurs ordinaires de la Chambre des Comptes. Le 28 janvier 1474, sur son refus de continuer son office, on lui donnait pour successeur le maître du chœur ; mais celui-ci aussi dut trouver la tâche trop ingrate et, le 19 avril, Nicolas de Ronzière, le procureur de G. de Challant, se présenta de nouveau au Chapitre et annonçant que son mandataire refusait absolument de s'occuper de la recette du paye, demanda avec instance qu'on l'en déchargeât : le chamarier en accepta le fardeau.

Cette année et la suivante, G. de Challant ne fit au Chapitre de Lyon, que deux apparitions, le 27 avril 1474 et le 5 avril 1475. Ses permutations des 22 juin et 20 juillet 1474, sont faites par son procureur de Ronzière.

Nous sommes, du reste à une de ces tristes périodes où, la peste, qui règne sur la cité à l'état endémique, produit une poussée plus forte, et les chanoines sont rares.

(*A suivre.*) J. BEYSSAC.

Digitized by Google

EXTRAITS

Des Procès-Verbaux de la Visite Pastorale du Cardinal de Marquemont

IV

(1614) LYONNAIS ET FOREZ (*)

Monseigneur de Marquemont continue la visite pastorale de son diocèse le 14 juin. Il visite très peu de paroisses du Lyonnais et du Beaujolais et consacre tout son temps au Forez qu'il prend par le nord et en fait le tour en revenant par Saint-Etienne.

Il commence par l'Arbresle où il se rend compte de tout, même des inconvénients d'une fosse d'aisance que des voisins avaient ouverte contre le mur du chœur de l'église et qu'il ordonne de supprimer. Cette visite contient quelques détails sur la chapelle de la Madeleine hors des murs de la ville qui est qualifiée église mais non paroissiale, où il y avait trois chapelles ; la première sous le vocable de Sainte-Croix, la seconde sous celui de Sainte-Catherine et

(*) Voir la *Revue du Lyonnais* de juillet, août et septembre 1898.

Digitized by Google

la troisième de Saint-Nicolas, toutes trois enrichies de prébendes.

De l'Arbresle, Monseigneur va à Savigny après avoir dîné au château de Sain-Bel, chez le révérend abbé du monastère. Il visite l'église paroissiale de Saint-André et assiste aux vêpres des religieux dans celle de l'abbaye, sans y prétendre aucun droit de visite.

Après avoir visité l'église de Sain-Bel et celle de Bully, il arrive à Tarare où il est reçu par le curé, les vicaires et les prêtres sociétaires.

Il y visite l'église paroissiale de Saint-André et la chapelle de Sainte-Madeleine autour de laquelle était un très vaste cimetière clos de murailles. Elle était fournie de beaux ornements, de cinq calices d'argent, reliquaires et autres. Cinq chapelles enrichies de prébendes étaient fondées de chaque côté de la nef, parmi lesquelles il y avait la confrérie des tailleurs dans celle de Saint-Jacques et celle des cordonniers dans la chapelle de Saint-Crépin. La ville de Tarare avait 1.500 communiants, le prieur, M. Guillaume d'Albon, présentait à la cure.

De Tarare, Monseigneur va visiter l'église de Notre-Dame-de-Joux. Le nom de ce village rappelle sans doute un ancien temple de Jupiter. Le Saint-Sacrement était suspendu à l'antique au milieu du grand autel de l'église, mais là, comme ailleurs, l'ordonnance d'un tabernacle met fin à cet usage pittoresque. Comme dans la visite de 1470 il y a la chapelle de Saint-Ennemond, appartenant au baron de Joux. Il y avait aussi une chapelle sous le vocable de Saint-Genis. De là, Monseigneur va à Saint-Cyr-de-Valorges, puis à Chirassimont où il loge chez le sieur de Ressis, dans le château duquel il y avait une chapelle où il donna la confirmation. L'église de la paroisse et son annexe de

Digitized by Google

Machezal étaient de la présentation de l'archevêque, mais le prieur de Saint-Irénée prenait les dîmes, d'autres seigneurs prenaient celles de l'annexe.

Après avoir visité Amplepuis, Monseigneur va à Lay où on bâtit le clocher, et de là à Saint-Symphorien-de-Lay, après avoir vu en passant la chapelle Saint-Nicolas assez jolie, où il y a service le jour de la Nativité de Notre-Dame. Dans le cimetière de cette paroisse il y avait une chapelle sous le vocable de Sainte-Marthe, ruinée et découverte, mais néanmoins fermant à clef. Il visite ensuite Vendranges, Saint-Priest-la-Roche, Dancé et Souternon où il y loge chez le sieur de Contanson, seigneur du lieu. L'église est sous le vocable de Saint-Jean-Baptiste et de la présentation du Chapitre de Saint-Jean de Lyon. De là il visite Amyons, Saint-Paul-de-Vezelin, Baroilles où il y a six maisons et où il confirme trois personnes, puis son annexe Saint-Georges-de-Baroilles où il y a cent communiants.

A Pommiers, Monseigneur ne visite que l'église paroissiale et ne fait aucune mention du prieuré, il nomme seulement le prieur commendataire Jacques de Rostaing qui présentait à la cure. Il est encore hébergé par le sieur de Contanson qui l'accompagne à Saint-Julien-d'Oddes et jusqu'à l'entrée de la ville de Saint-Germain-Laval où il est reçu par le curé, les sociétaires et les officiers de la justice. Il visite l'église paroissiale où la confrérie du rosaire est instituée. Cette ville a toujours eu une dévotion particulière envers la sainte Vierge qui est particulièrement honorée dans la chapelle de Notre-Dame, hors les portes de la ville, sur les bords de la rivière d'Aix (1), où il y avait grande

(1) Cette chapelle du plus pur XIIIe siècle a été réparée au moyen d'une souscription ouverte par les soins de la Diana de Montbrison. On en a fait l'inauguration en 1896.

Digitized by Google

affluence. Monseigneur y a confirmé. Il visite également l'ancienne église de Saint-Germain, autrefois paroissiale, située dans le cimetière où selon son habitude il prie pour les âmes des trépassés, puis la chapelle de la Madeleine dont le chœur a été abattu pendant les guerres de religion.

A Sainte-Foy-en-Bussy, actuellement Sainte-Foy-Saint-Sulpice, il ne restait que le sanctuaire de l'ancienne église, qui autrefois avait été fort belle, le curé disait alternativement la messe, un dimanche à Sainte-Foy et l'autre à Saint-Denis de Villedieu, annexe située à environ une demi-lieue, actuellement supprimée, mais dont il reste encore la chapelle.

A Boen, où l'église était bâtie à neuf, Monseigneur officie pontificalement le jour de la fête de saint Jean-Baptiste, fête patronale, puis après il fait venir le châtelain à la cure et l'exhorte, tant pour la révérence de la fête que pour l'indulgence plénière concédée par le Pape, à l'occasion de sa visite, de faire cesser les débauches et les danses.

Monseigneur visite l'église de Notre-Dame de Leigneux qui n'était pas paroissiale et servait aux religieuses. Deux prébendiers la desservaient. Le curé de Trélins y venait confesser la veille des fêtes; elle était considérée comme annexe de cette paroisse. La prieure était Mme Madeleine de Chevrières, il y avait sept professes et autant de novices.

Partout, Monseigneur s'inquiète si les prêtres sont approuvés et s'ils ont leurs lettres d'ordre et leurs provisions, lorsqu'ils ne peuvent les montrer, il les renvoie par devant lui, dans un délai plus ou moins rapproché. On voit que l'on sortait de troubles et qu'à défaut d'archives, pillées en partie par les Protestants, il fallait des preuves.

Plusieurs paroisses ont disparu dans ces parages de la

Digitized by Google

plaine du Forez, telle que celle de la Bouteresse, sous le vocable de Saint-Barthélemy, fondue avec celle de Saint-Agathe-la-Bouteresse. Celle de Notre-Dame-des-Champs, fondue avec celle de Mornand en Forez, sous le même vocable. Dans ces deux paroisses, le Saint-Sacrement était suspendu à l'antique usage au milieu du grand autel. Ce mode d'exposition quotidienne était encore bien usité en Forez.

A Bonlieu, Monseigneur visite l'abbaye où il reçoit serment de la dame Anne de Frédeville, abbesse de ce monastére, il l'a confirme ainsi que les autres religieuses. On était très en retard pour les tournées de confirmation, ce n'est pas la seule fois que ce sacrement était administré dans les couvents.

A Saint-Étienne-le-Mollard, par dispense spéciale, un cordelier de l'ordre de Saint-François était curé, il y avait un vicaire, le curé demeurait à Sainte-Claire de Lyon.

Monseigneur couche au château de la Bâtie, où il admire les belles peintures de la chapelle et sa structure admirable, il y confirme le lendemain matin, et reconnaît qu'il n'y a rien dans icelle (chapelle) qui ne soit admirable (1).

L'origine du nom de la paroisse de l'Hôpital-le-Grand, ne viendrait-il pas des Hospitaliers de Saint-Jean, c'est tellement vraisemblable que le commandeur de Saint-Jean-des-Prés de Montbrison, prenait toutes les dîmes de cette paroisse, annexe d'Unias, qui était sous le vocable de Sainte-Croix, et à Unias, il y avait un autel sous le vocable de Saint-Georges.

A Précieux, il y avait une chapelle hors l'église parois-

(1) Malgré les actives démarches de la Diana, cette chapelle n'a pu être conservée, de nos jours tout a été vendu par les antiquaires.

Digitized by Google

siale, touchant la grande porte, qui s'appelait la chapelle du Charnier; pourquoi ce nom qui pouvait venir d'un monceau de cadavres que l'on aurait enterrés là, à la suite de quelque épidémie ?

Etant encore à Précieux, Monseigneur est salué par le sieur de la Chaise d'Aix, prévôt des maréchaux, qui lui fait escorte avec ses archers, jusqu'à la chapelle du Saint-Esprit et de Saint-Antoine, à l'entrée des faubourgs de Montbrison, où il est reçu par le Chapitre de l'église collégiale de Notre-Dame, les Cordeliers, Sainte-Claire, etc., qui l'accompagnent en procession jusqu'à l'église de Notre-Dame, suivis d'un grand nombre de peuple. Il se retire ensuite au logement qu'on lui a préparé chez le prieur de Marcilly, un des chanoines, où il reçoit les autorités civiles.

Le lendemain il visite les églises paroissiales de Montbrison. Dans la matinée, il va d'abord à celles de Saint-André, de Saint-Pierre, de la Madeleine, et partout il annonce qu'il donnera la confirmation à Notre-Dame dans l'après-midi. Il se fait dresser l'état des prébendes de ces trois paroisses où le prieur de Savignieux nommait à la cure. Il va ensuite visiter le couvent de Sainte-Claire, où il dit la messe, et donne la confirmation à Notre-Dame dans l'après-midi.

Il va ensuite visiter l'église de Moing qui était sous le vocable de Saint-Jean-Baptiste, actuellement elle est sous celui de Saint-Julien d'Antioche; puis il va de là à l'église de Savignieux dont l'église était paroissiale; celle de Notre-Dame n'étant que collégiale. Elle était située dans les faubourgs de Montbrison, près de la gare actuelle; il ne trouve ni le curé, ni aucun des paroissiens, « et est tant l'église dudict prieuré que la parrochialle assé mal en ordre descarronnée et descouverte en divers endroitz et les vitres

Digitized by Google

rompues. Les fondz baptismaux ne ferment à clef, le cimetière n'est cloz. Le couvent du prieuré et les maisons et bastiments d'iceluy sont aussy fort mal en ordre et en danger de ruine une partie estant desjà tombée ».

Le lendemain, qui était un dimanche, Monseigneur officie pontificalement à Notre-Dame, il donne la communion pendant une heure, après avoir fait une petite exhortation d'une demi-heure devant le grand autel « pour exciter le peuple à la dévotion et à servir Dieu ayant prins nostre texte sur l'Evangile et en outre avons exorté à l'amour de Dieu qui est l'âme de la dévotion ». On reconnaît bien là l'ami de François de Sales dont le texte préféré de tous ses sermons était celui-là. Il y confirme encore pendant plus de trois heures après l'audition des vêpres.

Dans la description sommaire qu'il fait de l'église il indique de vingt-quatre à vingt-cinq autels dont il ne donne malheureusement pas les vocables. Il n'y avait pas de fonts baptismaux mais un cimetière qui touchait l'église. Le Chapitre était composé d'un doyen et de onze chanoines, le bénéfice du douzième ayant été employé à l'entretien de quatre clergeons et d'un maître pour les instruire. La provision et l'entière disposition du Chapitre appartenaient au roi, le Chapitre étant de fondation royale. Les chanoines étaient tous logés dans le cloître qui était fort beau ; Monseigneur confirme leurs privilèges. Les offices se chantaient à haute voix comme à la Primatiale de Saint-Jean ; on disait de plus l'office de Notre-Dame et trois grand'messes tous les jours. Il y avait vingt-quatre prébendiers ou habitués et environ soixante chapelains non habitués.

Le lendemain, Monseigneur va à Saint-Thomas-les-Nonnains et confirme les quatre religieuses et le peuple qui

Digitized by Google

se présente, l'église et le cloître de ces dames était assez pauvre. — Avant de quitter le Chapitre de Notre-Dame, Monseigneur fait de sérieuses exhortations sur l'assiduité aux offices, puis il va à Saint-Bonnet-le-Coureau, accompagné du doyen et de cinq ou six des chanoines.

Dans toutes ces paroisses des montagnes du Forez, à Saint-Bonnet-le-Coureau, à Sauvain, à Chalmazel, à Saint-Just-en-Bas, à Saint-Jean-la-Vêtre, à Saint-Didier-sur-Rochefort, à Salles, à Saint-Just-en-Chevalet, à Crémeaux, etc., il y avait de nombreux prêtres sociétaires; le revenu de la Société était relativement minime, il est probable qu'ils vivaient au milieu de leurs familles qui étaient heureuses de compter un prêtre parmi leurs membres. Quelquefois les sociétaires remplissaient les fonctions de vicaire mais c'était très rare; ils se contentaient d'une modeste prébende. Le curé avait généralement une part double sur les revenus de la Société.

A Sauvain, Monseigneur est salué par le seigneur de Chalmazel qui l'invite à venir loger en son château, il s'y rend après la visite de l'église, y couche et dit la messe le lendemain à la chapelle du château, puis va visiter l'église de Saint-Just-en-Bas, accompagné du seigneur de Chalmazel. Dans cette dernière paroisse il fait passer un examen sommaire aux sociétaires et les fait lire dans un bréviaire; il défend de dire la messe à un d'entre eux et de confesser à deux autres dont l'instruction n'était pas suffisante. Cela pouvait être de saints prêtres quand même. A Saint-Just-en-Bas il y avait une grande dévotion à saint Pancrace que l'on appelle encore saint Crampas parce qu'il guérit des crampes!

Monseigneur visite les trois paroisses de Saint-Jean-la-Vêtre, Saint-Priest-la-Vêtre, son annexe et Saint-Julien-la-

Digitized by Google

Vêtre, puis il fait son entrée solennelle à Saint-Didier-sur-Rochefort. Ce qui est à remarquer dans cette visite c'est la force de résistance de Monseigneur de Marquemont qui devait être d'un tempérament robuste et solide, car, parfois, ce n'est qu'après avoir visité une ou deux paroisses, souvent éloignées l'une de l'autre, et, par conséquent, à jeun qu'il dit la messe.

A Saint-Didier-sur-Rochefort, le prieur de l'Hôpital nommait à la cure. A ce propos, comme le commandeur de Verrières percevait des dîmes dans la paroisse, nous ferons la même remarque qu'à l'Hôpital-le-Grand où les Hospitaliers de Saint-Jean et les Templiers devaient être possessionnés; le château de Rochefort était en effet bien placé pour ceux-ci dominant la route d'Aquitaine. Le prieur de l'Hôpital aurait donc hérité d'un hôpital installé là par les Hospitaliers tandis que les Templiers surveillaient les abords de la grande route au sommet du donjon de Rochefort, pour empêcher les vols à main armée sur la route d'Auvergne.

L'usage de l'angélus à midi était sans doute plus usité en Forez, on voit en effet très peu d'ordonnances en recommandant l'exactitude.

(*A suivre*) P. RICHARD.

Digitized by Google

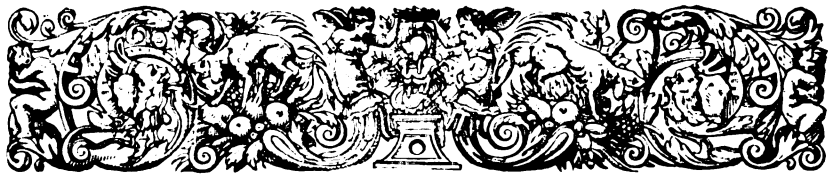

VINGT-SEPT ANNÉES

DE

NOTRE HISTOIRE MILITAIRE

1835-1862

D'après les Lettres adressées au Maréchal de Castellane (*)

IV

Cinq de ces *Lettres* donnent quelques détails sur le *siège de Rome* en 1849.

Cent cinquante-sept se rapportent à la *Guerre de Crimée*, sur laquelle elles fournissent des documents du plus vif intérêt.

On y voit d'abord le Maréchal de Saint-Arnaud désigné pour le commandement en chef de l'expédition d'Orient, malgré « des étouffements, des défaillances, qui le prennent par moments : il résiste au mal physique avec le plus grand courage (1) ».

Le colonel Cler écrit une lettre des plus pittoresques sur

(*) Voir la *Revue du Lyonnais* de septembre 1898.

(1) *Lettre* de l'intendant militaire Cetty, le 27 février 1854.

Digitized by Google

Malte, qu'il a vue au passage, et sur Constantinople, qui l'a ravi. « J'étais loin de m'attendre à voir le magnifique spectacle qui allait se dérouler devant moi. A mes pieds descendaient les pentes à peine ondulées d'un immense bassin sans arbre et très peu habité; sous son horizon, sortant des vapeurs qui recouvrent toujours les grandes villes, apparaissaient les mille dômes et les minarets en aiguille d'une immense ville, etc. »

Voici la Corne d'Or, Galata, Péra, le sultan Abdul-Medjid, « courbé, pâli, l'œil mort », quoique à peine âgé de 32 ans, puis les sultanes, Sainte-Sophie et le château des Sept Tours.

Plus loin, c'est la physionomie des trois armées alliées, empreintes « du cachet de chaque peuple », tel que le général Canrobert le présente : « Le soldat turc, déguenillé, silencieux, un chapelet à la main, se courbe avec résignation sous la règle du fatalisme, sans se préoccuper autrement de la vie. Le soldat anglais, bien vêtu, confortablement nourri, bel homme, très guindé dans son uniforme, marchant compassé et calme, offre un parfait modèle de la résistance froide et inébranlable. Le soldat français, gai, vif, apportant dans sa tenue ainsi que dans sa démarche un certain laisser-aller, n'est embarassé de rien ; il ne doute de rien ; offensif par sa nature, il apportera dans l'action l'impétueux élan de ses devanciers. Tous vivent, du reste, dans le meilleur accord, et je ne doute pas que de leurs combinaisons sagement ménagées ne résultent de grands et nobles succès. »

Après la malheureuse expédition de la Dobroudscha et l'incendie de Varna (1), dont parle le chef d'escadron Vico,

(1) Il y a aussi une lettre sur la prise de Bomarsund par Baraguay-d'Hilliers.

Digitized by Google

c'est le débarquement de nos troupes à Eupatoria, en Crimée; c'est la bataille de l'Alma, 20 septembre 1854, que racontent Vico et le colonel Cler.

« Les Russes, au nombre de 40.500 hommes environ, dont six mille cavaliers, avec une centaine de bouches à feu, dont beaucoup de gros calibre, occupaient sur la rive gauche de l'Alma une position que rendaient formidable la configuration du terrain, la rivière encaissée qui lui servait de fossé et les batteries de position placées derrière des retranchements. Les Russes considéraient cette position comme imprenable, et les plus réservés comptaient, à ce qu'il paraît, nous y arrêter au moins trois semaines. En trois heures, c'était fait! Je crois que jamais les troupes n'ont montré plus d'élan, d'ardeur et d'intrépidité. Chacune des deux armées a bien montré là les qualités particulières qui les distinguent. Deux officiers généraux russes, quelques officiers et un certain nombre de soldats, trois canons et deux drapeaux sont restés en notre pouvoir. » — Ecoutez maintenant ce coup de clairon si français : « Mon régiment (le 2e zouaves), écrit le colonel Cler, vient d'ajouter une page des plus glorieuses à son histoire : il a enfoncé, entre midi et trois heures de l'après-midi, avec une partie de la 1re brigade de la 1re division, le centre de l'armée russe, placée sur les hauteurs qui dominent le cours de l'Alma, rivière encaissée, profonde et fangeuse. J'ai eu l'honneur encore d'aborder le premier une tour en construction, placée sur la clef même du front de bataille (de retraite) des Russes et de planter le premier les couleurs de la France, au cri de : « Vive l'Empereur ! » sur l'échafaudage de cette tour. Le Maréchal m'a promis que le nom de l'Alma serait brodé sur mon drapeau et le Prince (Jérôme

Digitized by Google

Napoléon) m'a serré plusieurs fois les mains avec la plus grande effusion. Notre victoire aurait été complète, si nous avions eu de la cavalerie pour poursuivre les Russes. Sur douze cents de mes zouaves qui ont pris part à l'affaire, cent soixante ont été touchés ; beaucoup de blessures ont été faites par le boulet et la mitraille. Quant à moi, bien que j'aie passé deux heures sous une pluie de plomb et de fer, j'ai eu le bonheur de n'être pas blessé ; aussi mes zouaves m'ont-ils dit plusieurs fois que j'étais protégé de Dieu. » Une autre lettre du colonel Cler donne de plus longs détails, qui justifient cette lettre du Maréchal de Saint-Arnaud au Maréchal Vaillant, ministre de la guerre : « Le général Canrobert a été superbe et sa division au-dessus de tout éloge. Bourbaki est un Bayard. Il était magnifique à la tête de ses zouaves. Le colonel Cler ne lui cède en rien. Quels officiers ! Quels soldats ! Et que je me sens fier de les commander ! »

« Vous savez, écrit le 19 octobre le général Bosquet, avec beaucoup d'humour et de bon sens, vous savez que l'armée ennemie a fait sa retraite (de l'Alma) sur Baktchi-Seraï et Sébastopol, en désordre moral complet, pour ne plus reparaître, nous laissant marcher et tourner à l'est jusqu'à Balaklava et le cap Chersonèse. Vous savez que M. le Maréchal, épuisé, a quitté le commandement, le 28, pour le remettre dans les vaillantes mains de Canrobert (qui est guéri) et que ce pauvre Maréchal, si heureux en toutes choses, n'a pu vivre que quelques heures et s'est éteint le 29 en mer, avec la conviction que nous allions entrer à Sébastopol presque sans frapper à la porte. Mais ce que vous ignorez, c'est que nous sommes devant Sébastopol et non dedans. N'est-ce donc rien qu'une pareille place de

Digitized by Google

guerre, le cœur de la puissance russe dans le sud, son point de départ pour la conquête de la Turquie et de la Méditerranée ? Et qui donc pouvait se flatter sérieusement que Sébastopol ne se défendrait pas ? Nous sommes ici consternés de la précipitation et des erreurs des nouvelles télégraphiques.

« Le vieil Empereur allait au pas de charge pour vaincre, et on s'en étonnera longtemps ; pourquoi nous faire l'honneur de croire que nous irons, nous, enfants d'hier, vite comme le fluide électrique ? Non, nous ne sommes pas encore à Sébastopol, et notre feu anglais et français n'est ouvert que depuis trois jours, très vif, très vigoureux, avec des alternatives qui s'expliquent par les gros calibres mis en batterie par l'ennemi, qui tire parfaitement bien et qui peut remplacer bien facilement son matériel ; car il use du matériel de la marine mis à terre. Nous lui avons déjà démoli des tours et fait sauter des magasius à poudre ; mais il en a brûlé aussi trois ou quatre et se défend vigoureusement...

« Voulez-vous ? Montons à cheval ; un petit quart d'heure de galop de charge et nous serons près des Anglais et vous verrez de leurs batteries toute la ville devant vous. A gauche, le quartier de la Quarantaine ; en face, le gros de la ville appuyé à la baie militaire et, à droite, le quartier des magasins et du Carénage. Au delà, de droite à gauche, la rade, et, dans le fond, la langue de terre qui se termine par la tour Constantin. Et vous verrez à droite une tour ronde, démolie par le feu anglais, et des lignes de chaos de terre et de maçonnerie, que les Russes réparent à mesure toutes les nuits...

« Croyez-moi, Sébastopol se défendra bien, et nous n'en mériterons que mieux les compliments que vous nous préparez...

Digitized by Google

« Tout autour de nous, il y a bien près de 70,000 Anglais, Français et Turcs (les Russes sont répartis un peu partout) et voyez comme tout cela est peu de chose de loin : de vraies taupinières. Et cette flotte que vous apercevez à peine vers le cap Chersonèse, et qui a pourtant 3,000 canons et qui s'appelle anglo-française, la plus sérieuse que les mers aient encore portée !...

« Imaginez un peu les efforts et les fatigues de toute nature qui se font de jour et de nuit autour de cette grande ville de Sébastopol, et croyez-moi, ne dites pas, avant l'heure, que Sébastopol est pris. Ne diminuez en rien l'honneur extrême qu'il y aura à avoir terrassé ce géant barbare et furieux et à lui avoir mis la miséricorde à la gorge.

« Canrobert a été accepté cordialement, et il l'était d'avance. Sa blessure était entre l'épaule gauche et le téton : un éclat d'obus qui avait frappé à plat, sans déchirer, mais en machurant profondément les chairs. Il a beaucoup souffert à cheval. Il va très bien aujourd'hui ; il mérite bien toutes vos affections... Je me hasarde à penser que, dans peu de jours, il y aura des chances de donner un assaut. Si l'armée de secours venait avant, nous la battrions. »

N'était-ce pas prophétiser, en quelque sorte, la bataille d'Inkermann ? Elle eut lieu le 5 novembre, après la surprise des redoutes couvrant Balaklava (25 octobre), dont rend compte le colonel de Wimpffen. Le lendemain, 6 novembre, le colonel Cler écrit à Castellane : « Nous venons de livrer notre deuxième grande bataille. Hier matin, à la pointe du jour, les Russes, profitant de l'intensité du brouillard et surtout de l'arrivée d'un renfort de 40.000 hommes, se sont portés, en remontant la rive gauche de l'Akermack, sur le point le plus faible, le plus

Digitized by Google

avancé et le moins fortifié de la ligne anglaise. Les avant-postes de cette ligne furent tournés, et bientôt, masqués par les broussailles qui couvrent les batteries et retranchements avancés, les Russes envahirent les abords du camp des gardes anglaises. Ces gardes et les régiments placés à leur droite et à leur gauche reprirent bien vite l'offensive; mais cette surprise leur fit éprouver de grandes pertes. Plusieurs bataillons de la division Bosquet, l'artillerie de réserve et quelques escadrons de cavalerie arrivèrent promptement pour renforcer la ligne anglaise... Vers 9 heures, nous arrivions avec quatre bataillons sur le champ de bataille d'Inkermann. Placés en deuxième ligne, derrière les gardes anglaises et les batteries françaises, nous avons servi de réserve à l'armée... Vers 11 heures, les Russes ont commencé à perdre du terrain, et, à 2 heures, ils étaient en pleine retraite sur le haut de Sébastopol et sur Balaklava. Pendant que nous nous battions à Inkermann, toute la garnison de la place (9,000 hommes environ), profitait aussi du brouillard pour faire une sortie et tourner la gauche de nos attaques... Repoussés à la baïonnette, ils regagnèrent en désordre les murs de la place. Nous aurions peut-être enlevé Sébastopol, si nous avions eu sur ce point assez de monde... A Inkermann, les pertes des Anglais se sont élevées à 2,200 hommes mis hors de combat, les nôtres à 1,200, celles des Russes à 9,000. Le général Canrobert a été légèrement blessé au bras droit. »

« Une faible fraction de l'armée française, dit le colonel de Wimpffen, a réellement combattu contre des forces bien supérieures et s'est admirablement bien comportée. »

Mais l'hiver arrive, très rigoureux, et le siège menace

Digitized by Google

d'être interminable. L'artillerie russe a une grande supériorité « sur celle des Anglais et des Français », d'après le colonel Cler. « Tout le monde s'accorde à dire que le moral de l'armée française est excellent, qu'il n'a nullement souffert du mauvais temps, des fatigues et des privations de toute espèce, inévitables en cette saison (1). »

Le général Trochu écrit : « Nous jouons ici, Monsieur le Maréchal, une grande partie. Les vieux officiers, en petit nombre, qui se trouvent encore dans nos rangs, nous disent que les proportions en dépassent tout ce qu'ils ont vu autrefois. En effet, en dehors des chocs violents de l'Alma et d'Inkermann, nous avons reçu de la place, depuis le commencement du siège, 400,000 coups de canon, et elle a brûlé 1,500,000 kilogrammes de poudre. Le personnel, comme le matériel de Sébastopol, qu'il est impossible d'investir, sont et seront incessamment renouvelés. Ces grands résultats ont une cause unique : le parti violent et désespéré qu'a pris, après l'Alma, l'ennemi de couler la moitié de sa flotte pour barrer son port. Si les flottes alliées avaient pu y pénétrer, pendant que nous attaquions les batteries extérieures, la place aurait été enlevée et occupée, 48 heures après l'ouverture du feu. Quoi qu'il en soit de cet accident, que, pour mon compte je tiens pour un trait de génie, il nous a mis dans une situation difficile ; mais nous la dominerons à force d'énergie et de moral. Celui de nos soldats noyés dans les pluies et la boue, sous la petite tente-abri d'Afrique, est réellement admirable. Nous userons les Russes dans cette lutte d'opiniâtreté et j'ai la confiance la plus

(1) Lettre du 10 décembre 1854.

Digitized by Google

absolue dans le résultat final de cette glorieuse entreprise. Pendant les six semaines qui viennent de s'écouler, nous n'avons pas eu six jours de temps tolérable, et cependant nous avons élevé douze nouvelles batteries et armé 162 bouches à feu. C'est, à proprement parler, un second siège que nous avons préparé dans l'eau. Nous sommes tous pleins de confiance dans l'issue d'une lutte qui ne se terminera pas de sitôt. »

« On vient d'organiser, écrit le capitaine comte de Pontgibaud, 1er février 1855, des compagnies de bûcherons dans les régiments; ils déracinent les souches d'arbres; grâce à eux, nous faisons du feu dans les tentes. M. le colonel d'Airolles en revendique l'initiative. En creusant la terre de deux pieds, on trouve généralement le tuf; on place deux grosses pierres sous les montants des tentes; trois pierres de taille forment la cheminée, qui, quand elle ne fume pas, égaye singulièrement le séjour. »

L'arrivée du général Niel, avec une mission spéciale de l'Empereur, la nomination du général Pélissier à la tête du 1er corps, le 9 février l'attaque des Russes contre Eupatoria, le 17 février « la très belle résistance » des Turcs, la finesse et l'intelligence d'Omer-Pacha, donnent lieu aux lettres les plus piquantes. Le récit du combat héroïque livré aux Russes par 1.000 hommes du 2e zouaves, dans la nuit du 23 au 24 février, et qui a coûté 800 hommes à l'ennemi, est un des épisodes les plus émouvants du siège et fait le plus grand honneur au colonel Cler, qui en est le héros. Devenu général de brigade, il parle à Castellane de la mort de l'empereur Nicolas, de l'armée de Crimée, qui a « surmonté les fatigues et les privations de l'hiver, mais qui

Digitized by Google

n'entrera pas de vive force dans Sébastopol, tant que la place ne sera pas complètement investie ».

Il est question ensuite du voyage de Napoléon III en Orient, voyage qui n'eut pas lieu pour des raisons politiques, quoique la présence de l'Empereur eût pu « donner un grand élan aux troupes ».

Le 18 avril, le général Cler écrit de Constantinople : « En quittant, il y a trois jours, le siège de Sébastopol, j'ai laissé le feu ouvert depuis sept jours. Notre tir, qui a, du reste, beaucoup d'intermittences, avait pris immédiatement et avait conservé l'avantage sur celui des Russes ; mais nous ne savions pas encore si cet avantage était dû à notre supériorité ou à la tactique de notre ennemi. Nos lignes d'attaque, à gauche, ont été très rapprochées des lignes de défense de l'ennemi ; il nous sera facile maintenant d'occuper le bastion du Mât. Quant à l'occupation de toute la place, elle ne pourra avoir lieu, si les Russes persistent dans leur vigoureuse défense, qu'après avoir livré un sanglant duel sur toute l'étendue des attaques de la gauche à la droite. Je ne sais si le général Canrobert et les généraux alliés, qui disposent en ce moment, dans la presqu'île, de plus de 110.000 hommes, se décideront à adopter ce moyen extrême dont le résultat ne peut être mathématique et doit, par conséquent, être livré au hasard. »

Les correspondants de Castellane lui racontent alors l'arrivée des Piémontais au nombre de 15.000, commandés par La Marmora ; le bombardement de Sébastopol du 9 au 23 avril ; les visites de Canrobert dans les ouvrages nouveaux, « malgré la peur qu'on a qu'il n'en revienne éclopé :

Digitized by Google

« Je crois, écrit le lieutenant Pierre de Castellane, que ces visites-là mettent le diable au corps chez les hommes ; mais il y a aussi une bien grande imprudence... Vous ne pouvez vous imaginer la vigueur, la beauté et l'étonnante énergie des soldats ; c'est une admirable armée. ».

Mais voici qu'éclate la nouvelle de la retraite du général Canrobert. « La grande question du jour, écrit le général Cler, est la démission du général en chef Canrobert, qui vient de reprendre le commandement de son ancienne division. L'histoire ancienne et celle du Moyen Age nous montrent Sylla et Charles-Quint abdiquant le pouvoir absolu ; mais l'histoire moderne n'a point encore enregistré le nom d'un général en chef qui, après huit mois de commandement, consent à servir sous les ordres des généraux qu'il commandait. Pendant son difficile commandement, le général Canrobert a su gagner l'estime des officiers et la sincère affection des soldats. »

Le lieutenant Pierre de Castellane, officier d'ordonnance du général Bosquet, raconte les difficultés qui s'étaient élevées, après le rappel de l'expédition de Kerch, entre lord Raglan et Canrobert, qui voulait séparer de la garnison de Sébastopol l'armée russe de secours. Comme il fallait à tout prix agir, Canrobert « résolut de simplifier toute la question par une action vraiment sublime, et une dépêche télégraphique fut envoyée par lui, en termes tels, que l'on dut consentir à sa demande et lui permettre de remettre volontairement le commandement aux mains du général Pélissier. Cet acte s'accomplit de sa part avec une simplicité, une grandeur, une dignité qui ont pénétré l'armée d'une respectueuse émotion, et l'affection de tous les soldats s'est

Digitized by Google

changée en adoration. Toutes les lettres qui vont partir en sont remplies (1).

« Il faut, en effet, un bien grand cœur pour prendre une telle résolution et au moment peut-être de recueillir les fruits de si laborieux efforts, quand l'armée, devenue nombreuse et aguerrie, pourvue de tout, pouvait tout tenter, renoncer volontairement au commandement, parce que l'on se voyait de sa personne devenu un obstacle. Le général Canrobert a poussé plus loin l'abnégation : il a voulu reprendre le commandement de sa première division. »

Le nouveau général en chef, Pélissier, « veut attaquer le taureau par les cornes, ou plutôt par le canon, en s'emparant ouvrage par ouvrage, pièces par pièces, de cet échiquier ». Les 22 et 23 mai, les ouvrages de la Quarantaine sont enlevés par des combats qui coûtent 3.000 hommes aux Russes et 2.200 aux Français. Après un bombardement de deux jours, les 6 et 7 juin 1855, le Mamelon Vert et les Ouvrages Blancs sont emportés aussi par les troupes françaises, qui prennent 60 pièces de canon et 400 Russes, dont 11 officiers. « La victoire, quoique sanglante, écrit le capitaine de Pontgibaud, nous a acquis un succès très important et fait un héros de chaque soldat français qui y a combattu. Il n'est pas possible que jamais pareil fait d'armes ait pu s'accomplir sous des feux d'artillerie aussi formidables, pour donner l'assaut à des redoutes aussi fortes, à des remparts en terre de 10 mètres d'épais-

(1) L'histoire opposera ces récits anthentiques à tout ce que disent à tort contre Canrobert le général Trochu dans ses *Mémoires* et M. Emile Ollivier dans l'*Empire libéral* (III).

Digitized by Google

seur, d'une élévation de 5 mètres au-dessus du sol, avec des fossés creusés à pic d'une profondeur pareille. Aucune brèche n'était faite ; il a fallu passer par les embrasures à l'aide d'échelles d'escalade... On parle de 3.000 hommes hors de combat. » Quelques jours après, le même officier en avoue 4.200 !

Le général Pélissier, « la tête de fer-blanc », comme l'appelaient les soldats, n'est pas homme à s'arrêter pour si peu, et il ordonne l'assaut de Malakoff pour le jour anniversaire de Waterloo. « Malheureusement, écrit le lieutenant-colonel Desaint, la journée du 18 juin, qu'on avait peut-être choisie à dessein pour modifier par un succès le souvenir d'un glorieux revers, ne nous a pas été favorable. Les Anglais n'ont, d'ailleurs, pas été plus heureux que nous. Soit intuition du désastre qui les attendait, soit que les très jeunes soldats qui composent aujourd'hui l'armée anglaise n'aient pas la solidité et la confiance des vieilles troupes, les hommes ne voulaient pas sortir des tranchées, et leurs officiers ont dû les y contraindre, en opposant à leur inertie des actes de la dernière sévérité. Sur trois de nos colonnes, deux ont dû céder devant la mitraille, après avoir perdu les généraux de division Mayran et Brunet. Plus favorisée par le terrain, la colonne du général d'Autemarre a pu pénétrer, en partie, dans l'ouvrage de Malakoff, y implanter même un drapeau français ; mais il lui a été impossible de s'y maintenir, faute d'être appuyée à temps par des réserves imposantes. Nous n'avons rien perdu des ouvrages dont nous étions en possession ; mais il nous a été impossible de conquérir l'ouvrage de la tour Malakoff, dont la possession, au dire même des Russes, nous garantirait une prompte soumission de la ville. »

Digitized by Google

Ce sanglant échec, qui « tue lord Raglan », fait comprendre à Pélissier la nécessité impérieuse d'être prudent, d'autant plus que « la confiance dans l'armée était beaucoup diminuée ». Heureusement, la bataille de la Tchernaia ou de Traktir, le 16 août, vient redonner de l'espoir à nos soldats. Enfin, après « un feu d'enfer » du 5 au 8 septembre, le général Herbillon peut écrire : « La ville de Sébastopol est en notre pouvoir depuis le 8 au soir. A midi, l'assaut a été donné. On devait attaquer en même temps la tour de Malakoff, le Grand Redan, le Petit Redan, les bastions du Mât et Central. De ces cinq points, un seul, la tour Malakoff, a été enlevé par la division du général Mac-Mahon, qui a dirigé l'attaque avec entrain. Quand les Russes nous virent nous établir sur cette position importante, ils commencèrent leur mouvement de retraite et l'évacuation de la ville ; ils firent sauter en grande partie le Grand Redan et mirent le feu dans tous les quartiers de Sébastopol. Cette prise d'une ville d'une si grande importance nous a coûté de bien braves officiers et de vigoureux soldats. Cinq généraux ont été tués sur le coup (de Saint-Pol, Marolles, Rivet, Breton, de Pontevès), plusieurs grièvement blessés ; de ce nombre est le général Bosquet. Le général Mellinet a reçu deux blessures, l'une à la figure et l'autre à la tête ; on ne les dit nullement dangereuses... Le général Trochu a eu une partie du mollet emportée par un biscaïen (1). On dit que l'attaque des bastions du Mât et Central a été dirigée sans ensemble et que les troupes ont été mal engagées au Petit Redan, où nous avons fait des pertes considérables. Les Anglais sont entrés dans le Grand

(1) Les autres généraux blessés étaient Lamotte-Rouge, de Failly, Couston, Beuret, Levaillant.

Digitized by Google

Redan; mais ils n'ont pas su s'y maintenir (1). Tout le quartier militaire a été détruit par les bombes. Aujourd'hui, l'incendie, poussé par un vent violent, se propage; dans quelques jours la ville de Sébastopol n'existera plus. Les troupes, M. le Maréchal, ont été admirables de courage et d'entrain; la France doit s'enorgueillir de posséder de pareils soldats; nos alliés les admirent et l'ennemi les redoute. »

Après cet héroïque assaut de Sébastopol, la prise de Kinbourn par le général Bazaine n'a plus qu'un médiocre intérêt. Mais il fait bon relire cette Guerre d'Orient, racontée au jour le jour, dans sa saisissante réalité, par ceux-là même qui portaient alors si haut le nom et la gloire de la Patrie française.

V

Il n'y a que quatorze lettres sur la *Guerre d'Italie;* mais elles sont très importantes. Elles font connaître le chagrin du Maréchal de Castellane de ne pouvoir pas aller

(1) Voici ce qu'écrivait à ce sujet M. Edouard Pontal dans *la Vérité*, du 21 août 1898 :

« Dans ce livre si vivant et qui m'a si fort intéressé, je note — nos Anglo-Saxons n'en reviendront pas — des critiques assez vives à l'adresse de l'armée anglaise, brave et solide, mais mal organisée et souvent gênante pour l'initiative de nos vaillants généraux. « S'il n'y avait eu devant Sébastopol qu'une armée française, écrit l'un des correspondants du Maréchal, il y a longtemps que l'assaut serait donné et la ville prise; ces Anglais, même quand ils sont nos amis, trouvent moyen de nous faire du mal. » Ils n'ont pas changé depuis lors.

Digitized by Google

commander par delà des Alpes l'armée qu'il avait formée à Lyon, et les raisons, si honorables pour lui, que lui donne l'Empereur en le laissant à la tête des troupes à former encore.

Voici comment le général Cler juge l'armée d'Italie : « Depuis un mois que je suis en Italie, écrit-il d'Alexandrie, le 26 mai 1859, nous nous sommes occupés d'organiser notre armée, qui, aujourd'hui, est formidable au point de rendre nos ennemis très timides. Les Autrichiens défendront-ils sérieusement les cours d'eau ? Abandonneront-ils Milan sans livrer bataille et se retireront-ils dans leurs places fortes ? Dans quelques jours nous pourrons répondre à ces questions ; car nous devons partir après-demain.

« Nous allons entrer dans un pays cultivé, couvert de plantations, de villages et de maisons, coupé par des routes, des chaussées, des fossés, des canaux ; nous marcherons un peu à l'aventure ; nous nous éclairerons difficilement ; les déplacements seront très difficiles ; les masses de troupes souvent embarrassantes ; car elles serviront de nids aux boulets ennemis. Nous irons de surprise en surprise ; il nous faudra donc beaucoup de prudence dans un pays où une bataille pourra être changée en un véritable *colin-maillard*.

« Nos troupes sont excellentes ; nous n'en avons jamais eu de meilleures ; elles ne demandent qu'à se distinguer. Les colonels et les généraux sont avides de gloire et de grades ; chacun dans notre armée a une très grande confiance dans sa force, son expérience et son habileté. Il est peut-être à craindre que, dans un pays où la direction du chef suprême ne pourra pas toujours se faire sentir, bien des mouvements soient abandonnés à l'intelligence et à la

Digitized by Google

prudence des subalternes. Nous serons bien surpris d'apprendre après un combat, une bataille même, que l'affaire a été décidée par une division, un régiment, un bataillon même. Les chemins de fer, la précision de nos armes vont aussi apporter des changements dans notre manière de faire la guerre. Cette campagne sera donc une bonne école pour les esprits observateurs. »

Certes, le général Cler était de ceux-là, et il eût été difficile de mieux caractériser à l'avance cette campagne d'Italie, si pleine d'à-coups imprévus.

Ecoutons le vieux général Mellinet, qui avait fait les campagnes de 1814 et 1815, et celles de 1823-1825 en Espagne, celles de 1841 et 1851 en Afrique et qui a vécu assez longtemps, hélas ! pour faire celle de 1870. Il écrit le 5 juin, le lendemain de la bataille de Magenta : « Mâtin, quelle affaire ! Les grenadiers et zouaves ont montré une vigueur et une solidité dont il est impossible de se faire une idée ; car pendant plus de trois heures, je n'avais pas plus de 3.500 à 4.000 hommes engagés contre 40.000 Autrichiens, sans rien derrière nous pour nous soutenir. Je ne puis te dire (1) à quel point j'ai été content de tout ce qui m'entourait. Le petit Tanlay, avec son air tranquille et doux, mon brave ami Marel, Castel, le père de Bar, etc., tous superbes, admirables de sang-froid et d'entraînement pour ramener les hommes au combat et porter les ordres. Voilà des gaillards, à la bonne heure, et que je porte tous dans mon cœur !... J'espère que l'Empereur sera content de ses grenadiers et de ses zouaves ; car je

(1) Mellinet écrit à sa femme.

Digitized by Google

défie qu'on trouve une plus crâne troupe. Camou et Manèque viennent savoir de mes nouvelles ; ils vont très bien eux-mêmes. Ce sont eux que nous attendions hier avec impatience, avec le général Mac-Mahon près duquel ils étaient...

« Quel chagrin Votre Excellence (il s'adresse au Maréchal de Castellane) a dû éprouver de la mort de notre brave et si regretté camarade Cler, à l'instant où il allait reprendre l'offensive avec un bataillon du 1er grenadiers, pendant que je me mettais à la tête des zouaves, dans un moment où il fallait agir avec la plus extrême vigueur ! Je trouvai à Cler, qui était devenu un ami très cher pour moi, une telle excitation, une si grande exaltation, dans toute son attitude, que je ne pus m'empêcher d'aller à lui le supplier de se calmer, en lui disant que des hommes comme nous devaient toujours montrer le plus grand sang-froid, et il le comprit si bien qu'en me serrant très fortement la main, il m'en remercia avec une très vive effusion. Un quart d'heure après, il était tué glorieusement ; car nous ne lâchions plus jusqu'à la fin de la journée la si difficile position que, du reste, nous n'avions cédée que pied à pied, faisant toujours face à l'ennemi, n'ayant plus une seule cartouche, et que, les munitions renouvelées, nous avons reprise avec une solidité et un élan dont il est difficile de se faire une idée, mais qu'on devait attendre d'une troupe composée comme l'est celle de la garde, qui fait peu d'embarras, peu de fracas, quand elle arrive à une position, mais de bonne besogne, je vous l'assure. »

Il est fâcheux que les *Lettres* ne donnent qu'une idée incomplète de la bataille de Magenta et ne disent presque rien de la marche de Mac-Mahon sur Magenta. « Nos géné-

Digitized by Google

raux, écrit le capitaine Cartier, aide de camp de Niel, ont dû payer de leur personne dans une circonstance aussi critique : Niel, Vinoy, Renault, Jannin ont été un moment ensemble dans le village de Ponte-Vecchio di Magenta, et le Maréchal Canrobert, en face, de l'autre côté du canal ; ils étaient séparés par le Naviglio-Grande, dont l'ennemi avait fait sauter le pont. Le général Niel, par son exemple et son sang-froid, n'a pas peu contribué à rétablir le combat. Le général Vinoy a été magnifique ; mais l'honneur de la journée revient à Mac-Mahon dont la marche habilement conduite a décidé irrévocablement de la victoire. »

Une lettre du Maréchal Canrobert met en relief, non pas malheureusement les incidents mémorables de la bataille de Solférino, le 24 juin, mais « ses conséquences ».

« Dans ces grandes batailles, où il y a près de 200.000 hommes de chaque côté et qui occupent cinq lieues de front, il faut bien comprendre que le succès ne s'obtient pas en un jour, comme avec 30 ou 40.000 hommes. D'abord, on se bat jusqu'au soir ; car l'armée vaincue a toujours assez de forces pour couvrir sa retraite avec de bonnes troupes ; puis, les distances sont longues et l'on ne peut poursuivre l'épée dans les reins. Quand une armée est forcée à la retraite, il y a toujours du désordre... Voilà pourquoi les Autrichiens sont allés si loin, mettant entre eux et nous le Mincio, l'Adige, Vérone, Peschiera et même Mantoue, où, cependant, il y a peu de troupes... Mais nous, pendant ce temps, nous avons passé le Mincio ; nous sommes au centre du Quadrilatère, à Villafranca, sur la route de Vérone à Mantoue. Peschiera est investie et Vérone ne tardera pas à l'être aussi. Voilà les conséquences de Solférino : elles sont assez belles, je pense. »

Digitized by Google

Le second volume de *Lettres* adressées au Maréchal de Castellane se termine par le récit succinct de la *Campagne de Chine*, que fait le colonel Pouget, en 1860, et un long rapport sur la campagne du Mexique, en 1862, qu'envoie le général Félix Douay au général de Failly, aide de camp de l'Empereur : rapport écrasant pour le général de Lorencez, que remplaça, d'ailleurs, presque aussitôt le futur Maréchal Forey.

Ces *Lettres* se recommandent donc à nous comme de belles pages d'histoire anecdotique, plus précise et plus vivante que tous les rapports officiels et les tableaux faits loin du champ de bataille.

Il faut le dire avec M. Brunetière, si « quelques-unes sont signées de noms devenus plus tard illustres, les moins intéressantes ne sont pas celles qui sont signées des noms les plus obscurs », des soldats à qui la mort ou la fortune n'ont pas permis de remplir la mesure de leur mérite et de leur valeur.

VI

Outre l'intérêt général qui s'attache à l'histoire de nos guerres d'Afrique, de Crimée, d'Italie, de Chine et du Mexique, les *Lettres adressées au Maréchal de Castellane* ont le mérite de nous faire connaître intimement une foule d'hommes de guerre, dont l'âme se révèle, dans ces confidences, sans apprêt comme sans voiles.

D'abord, « la vraie physionomie » du Maréchal de *Castellane* se dégage de cette *Correspondance*, quoiqu'il n'y prenne presque jamais la parole. « Il suffira, dit M. Brunetière, d'observer comment ses anciens subordonnés lui

Digitized by Google

écrivent, de quel ton de respect, de confiance et d'affection. La manière dont on nous écrit ne témoigne pas moins éloquemment pour nous que la manière même dont nous écrivons. »

Très exigeant, très dur même dans le service, Castellane s'attachait pourtant la plupart de ceux qui avaient servi sous ses ordres, soit à Perpignan, 1833-1847, soit à Lyon, 1850-1862, où il exerça, sous le Gouvernement de juillet et sous l'Empire, un commandement des plus importants. Il devinait les officiers de mérite et s'occupait de leur avenir avec le plus affectueux intérêt. Beaucoup d'entre eux, célèbres depuis, lui ont dû leur avancement, et ce n'est pas chose vulgaire que de voir chez « ce bourru » les sentiments d'une bienveillance toute paternelle pour tous ceux qui en étaient dignes.

Le futur Maréchal Niel, qu'il avait connu simple capitaine du génie à Constantine, en 1838, lui écrivait en 1849 : « Mon général, je suis entièrement flatté du souvenir que vous voulez bien me conserver et des témoignages d'intérêt que je reçois de vous chaque fois qu'un grade m'est accordé. Puisse votre exemple trouver beaucoup d'imitateurs. L'armée formerait une famille militaire, si chacun savait trouver un appui dans celui qui la commande. Vos félicitations ont un grand prix pour moi, mon général ; vous avez pensé à moi et vous avez voulu me le faire savoir ; j'en éprouve une vive reconnaissance. »

Le futur Maréchal Canrobert, qui fut, on peut le dire, l'enfant gâté de Castellane et qui le méritait si bien, lui écrit le 1er septembre 1843 : « Je reçois à l'instant, avec ma nomination d'officier de la Légion d'honneur, la lettre que vous daignez m'écrire pour me féliciter de ma nouvelle promotion. Je ne sais, en vérité, mon général, comment

Digitized by Google

vous exprimer ma reconnaissance pour l'empressement que vous voulez bien mettre à me donner une nouvelle preuve de ce puissant intérêt dont vous m'honorez depuis si longtemps, qui a été l'origine de tous mes avantages militaires et qui ne cessera d'être pour moi un noble sujet d'émulation et d'orgueil. »

Le 15 novembre 1845, Canrobert écrit à son protecteur : « On m'a remis hier mon brevet de lieutenant-colonel; cette nomination me cause une joie d'autant plus vive que je m'y attendais moins. J'ai hâte, mon général, de vous parler de mon bonheur, à vous qui, par votre puissante intervention et votre inépuisable bienveillance, y avez tant contribué; daignez de nouveau agréer mon immense reconnaissance; puissé-je un jour être appelé à vous en offrir les preuves! » Et le 8 août 1846 : « J'ai reçu votre bonne lettre du 14 juillet dernier, et, en vérité, je ne sais comment vous remercier de l'honneur et du plaisir que vous daignez me faire. » Nommé colonel en 1847, il écrit aussitôt à Castellane : « En daignant me complimenter sur mon nouveau grade, vous avez ajouté beaucoup à la joie que j'en éprouve. Veuillez, je vous prie, agréer mes vifs remerciements et ma profonde reconnaissance. Je n'oublierai jamais, mon général, que vos bontés ont aplani pour moi les abords du premier rang de la hiérarchie régimentaire, et, comme militaire, il ne me reste plus qu'un vœu à former, celui d'être appelé à l'honneur de servir sous vos ordres et de pouvoir vous offrir les preuves de mon absolu et affectueux dévouement. » Le 28 janvier 1850, Canrobert écrit encore à Castellane : « A la joie que me cause mon élévation au grade de général de brigade, viennent se joindre l'honneur et le plaisir de recevoir vos chaleureuses félicitations. Je vous en remercie avec effusion, mon général; trop heureux,

Digitized by Google

si vous daignez trouver, dans les quelques services que j'ai pu rendre à mon pays, en Algérie, la preuve des efforts que j'ai tentés pour justifier votre estime et vos bontés. Quoique je sache depuis longtemps, mon général, combien votre grande âme est au-dessus des petites agitations des partis, je n'en déplore pas moins amèrement qu'on laisse momentanément au repos une expérience et une épée glorieuses qui pourraient être si utiles à notre patrie ! » Devenu général de division, Canrobert a toujours la même déférence pour Castellane : « Je suis heureux et fier, lui écrit-il le 25 mai 1853, des félicitations que vous me faites l'honneur de m'adresser sur mon commandement du camp d'Helfaut. Je ferai tous mes efforts pour y donner aux officiers et soldats sous mes ordres les utiles leçons que je n'oublierai jamais avoir eu l'avantage de recevoir de vous. » Le commandant en chef de l'armée d'Orient écrit à Castellane, le 31 octobre 1854 : « Les deux lettres dont vous avez bien voulu m'honorer, à l'occasion de ma blessure de l'Alma et de mon commandement en chef, m'ont profondément touché ; j'y ai reconnu cette noble bienveillance dont vous avez entouré ma carrière et qui l'a si puissamment aidée. Je vous en remercie de tout mon cœur. » De tels sentiments n'honorent-ils pas celui auquel ils sont exprimés autant que celui les exprime ?

Ecoutons maintenant le général Cler, l'héroïque victime de la bataille de Magenta : il n'est pas moins chaleureux que Canrobert : « Je suis encore tout triste de vous avoir quitté, écrit-il à Castellane, le 5 avril 1852. Deux fois en deux ans, mon bon génie m'a placé auprès de vous, et deux fois la fatalité ne m'a laissé que quelques jours sous vos ordres. J'étais si heureux, mon général, de faire partie de votre armée que je n'ai pu considérer comme un bon-

Digitized by Google

heur l'honneur que m'a fait le ministre en me choisissant pour aider à organiser un régiment qui doit être considéré comme un corps d'élite. » Castellane, de son côté, écrivait à sa fille, la marquise de Contades, le 2 juin 1859 : « Je vois avec un profond chagrin que la mort du pauvre général Cler est confirmée ; c'était un des officiers généraux les plus distingués de l'armée ; j'en faisais un immense cas ; je lui croyais un grand avenir. J'avais suivi toute sa carrière, contribué beaucoup à son avancement: en le faisant nommer lieutenant juste au bout de deux ans de grade de sous-lieutenant ; de même pour celui de capitaine, en le faisant passer par dessus le corps de bien des gens, parce que j'avais reconnu que c'était un officier de mérite et d'avenir, ayant le feu sacré et de bonnes idées militaires. Il avait beaucoup de sympathies dans l'armée et il est fort regretté. »

Changarnier, Bosquet, Forey, Pélissier, Camou, de Martimprey, Le Flô, de Négrier, de Wimpffen, Mellinet, Félix Douai, professent pour Castellane la plus respectueuse déférence. Le Maréchal Clauzel et le Maréchal Valée, des hommes du premier Empire, comme le général Schramm, le traitent en camarade qu'ils estiment plutôt qu'en subordonné. Le futur Maréchal Bugeaud lui écrit : « Vous avez été si aimable pour moi que j'ai conçu pour vous un attachement qui ne me permet pas la jalousie. » Le Maréchal Baraguay-d'Hilliers lui écrit à son tour, en 1854 : « Après m'avoir cherché dans toute la Baltique, la bonne lettre que vous m'avez fait l'amitié de m'écrire, pour me féliciter du succès de l'opération d'abord et de ma nomination de Maréchal de France, vient seulement de me parvenir et je m'empresse de vous en remercier. » Et il réitère à son vieux compagnon d'armes du premier Empire l'expression « de ses sentiment bien dévoués ».

Digitized by Google

Le Maréchal Vaillant « remercie de tout son cœur, son « camarade de Castellane de lui avoir donné de ses nouvelles et demandé des siennes ».

Ces témoignages sont tout à fait désintéressés. Il en est pourtant quelques autres qu'on peut croire dictés par l'ambition ; car Castellane, en sa double qualité de pair de France et de survivant des guerres de l'Empire, était, sous le Gouvernement de juillet, très influent au Ministère de la guerre, très bien en cour auprès du jeune duc d'Orléans (1), qui s'occupait activement du personnel de l'armée. Sous le second Empire, la recommandation de Castellane était peut-être encore plus efficace pour l'avancement. Il n'est pas étonnant que, parmi ses correspondants, quelques-uns l'aient flatté pour qu'il fît valoir leurs droits. Camou, « le père Camou », était à peu près le seul à dire, à propos de sa future nomination de général : « Je ne suis pas pressé ; je me crois heureux d'être à la tête d'un beau et bon régiment (2). » Voici ce qu'écrivait, avec sa verve un peu bourrue, le futur Maréchal Forey, le 24 août 1844 : « Vous désirez, mon général, me voir colonel et cela vous fait dire que je le serai, quand il y aura des vacances. Je crains bien que votre espoir ne soit trompé. Si vous saviez comme l'intrigue marche dans cette armée : le Prince (3) d'un côté, le Maréchal (4) de l'autre, sont assaillis de prétentions, et

(1) « Lorsque j'obtins la première audience de S. A. R. le duc d'Orléans, Elle me dit : « Je ne vous connais point personnellement ; mais comme j'ai pleine confiance dans les notes du général de Castellane, je vous ai donné, etc. ». — *Lettre* de Camou, 29 octobre 1840.

(2) Tome I, p. 256.

(3) Le duc d'Aumale.

(4) Bugeaud.

Digitized by Google

le mérite modeste est souvent victime dans cette lutte. Le commandant L'Heureux, aide-de-camp du ministre, à qui j'ai remis une carte topographique, me disait il y a quelque temps que le Maréchal, piqué de ce que les inspecteurs généraux lui avaient donné à entendre qu'il devait suivre le tableau dressé par eux, s'en écartait souvent dans le seul but de leur faire voir qu'il prétendait rester libre de ses choix. Les propositions spéciales venues d'Afrique sont, il paraît, les seules qui soient en faveur. Il y en a une, je pense, pour moi ; mais les affaires du Maroc ont dû soulever des ambitions dans cette partie de l'armée, et, dans l'enivrement d'un succès, les absents peuvent être oubliés. J'ai envoyé au Gouverneur une copie de ma carte ; cette attention lui fera plaisir, et je pense qu'il renouvellera ma proposition. Pardonnez-moi, mon général, de vous entretenir si longuement de moi et de mes prétentions ; mais si je tiens tant à avoir un régiment, c'est moins, je vous l'assure, par ambition personnelle que parce que j'ai la conscience de le mettre sur un beau pied, et, quand je vois tant de mauvais colonels, je me dis qu'on pourrait cependant faire de meilleurs choix. »

Le commandant de Wimpffen remercie Castellane pour « cette épaulette tant ambitionnée et qu'il n'aurait point obtenue sans son bienveillant appui ».

Il ne faudrait pourtant pas exagérer la part de l'égoïsme intéressé dans une *Correspondance* dictée par la gratitude et la persuasion que Castellane portait un intérêt profond aux choses de l'armée. « Mon bon vieux camarade, lui écrit en 1836 le général duc de Mortemart,... je pensais d'autant plus souvent à vous, mon ami, que les troupes qui sortaient de dessous vos ordres étaient celles qui montraient ce fond de discipline qu'on néglige d'une manière si déplorable, si

Digitized by Google

coupable, si décourageante pour des vieux soldats. J'en ai trop long à vous raconter pour en parler dans une lettre. »

« C'est à vous, mon général, écrit le colonel de Froidefond en 1842 après l'affaire du sergent Blandan, c'est à vous, si juste appréciateur du mérite, c'est à vous dont les leçons font encore la gloire du 26e sur les champs de bataille de l'Afrique, qu'il appartient de sauver de l'oubli un de ses plus précieux titres à la gloire, en lui donnant la publicité sous la double garantie de votre nom et du haut rang que vous occupez dans l'armée... Le 26e a déjà eu l'honneur de servir sous vos ordres ; les traditions puisées à si bonne école se conservent encore ; mais il est temps qu'il rentre en France... Je regarderais comme une faveur signalée que vous voulussiez bien le demander au ministre pour faire partie de votre division. En vous soumettant cette prière ou plutôt si vous daignez la réaliser, ce serait le commencement d'exécution d'un vœu que nul régiment ne devrait être envoyé en Afrique avant d'avoir passé dix-huit mois dans votre division, et que tous les corps sortant de l'Algérie auraient à tenir garnison au moins un an à Perpignan. »

N'est-ce pas la confirmation éclatante de ce que disait le duc d'Orléans au colonel Corbin, qu'il félicitait pour l'expédition de Mascara et qui lui répondait que « cette bonne discipline, cette instruction *qu'on venait* de mettre en pratique » était due aux soins constants du commandant de la division de Perpignan : « Oui, vous avez raison, colonel ; avec Castellane on est à bonne école (1). »

(1) *Lettre* du 18 décembre 1835.

Digitized by Google

Il est vrai que M. de Lanzac de Laborie reproche à Castellane « la jalousie qui faisait le fond de ses sentiments à l'endroit de Bugeaud : après avoir refusé de rester en Afrique, il n'admettait point qu'un autre pût y récolter de la gloire. » — N'y a-t-il pas là beaucoup d'exagération ? D'abord, Bugeaud écrit à Castellane près de deux ans après que celui-ci a été en Afrique : « J'éprouve le besoin de vous remercier encore *de toute la bienveillance* que vous m'avez montrée dans tout le cours de cette déplorable affaire (Brossard). Soyez bien convaincu que j'en suis vivement touché et que je ne désire rien plus ardemment que de trouver l'occasion de vous le témoigner autrement que par des paroles. » On ne parle pas ainsi à quelqu'un qu'on soupçonne de jalousie. Que si cette jalousie est venue plus tard, on n'en trouve point de trace sous la plume de Castellane, dont aucune lettre n'est citée dans le premier volume. Ses correspondants sont durs pour Bugeaud; mais cela les regarde, sauf un mot de Changarnier, rappelant une appréciation de Castellane sur la nomination de Bugeaud comme gouverneur général. Seulement la politique et les souvenirs de Blaye l'ont dictée.

Louis Veuillot, qui avait été l'hôte et presque le secrétaire du général Bugeaud, parle ainsi : « Lorsque Bugeaud arriva en Algérie, il était impopulaire et rendu presque ridicule par les injures de la presse ; redouté des colons à cause de sa probité, des généraux et des fonctionnaires à cause de sa volonté ; traité de despote, d'esprit grossier et chimérique. En France, il avait contre lui toute l'opinion libérale ; en Algérie tout le monde, excepté le soldat qui comptait peu. » Faut-il s'étonner que Castellane partageât les sentiments de tout le monde ?

D'ailleurs, il estimait que l'Afrique était une mauvaise

Digitized by Google

école de guerre, parce qu'on y oublie les grands principes de Napoléon et de la tactique enseignée par les triomphes du premier Empire : certes, il n'avait que trop raison. L'Algérie a fait d'excellents soldats, mais pas un seul général en chef, capable de conduire une grande armée : on l'a vu, hélas ! en 1870.

Ainsi donc, le prestige de Castellane, au lieu d'être diminué par ces deux volumes de *Lettres*, comme le prétend le *Bulletin critique*, en est plutôt singulièrement accru. Ils donnent une très haute idée de lui : retenu, pendant que les autres se battaient, par la besogne ingrate de leur préparer des armées, il semble tout de même dominer de très haut une longue et vaillante génération de soldats. Il ne serait pas étonnant que la postérité, le connaissant mieux, lui donnât une place de choix dans l'histoire militaire de notre temps ; car les meilleurs de nos généraux et les meilleures troupes du milieu du siècle ont reçu ses leçons et portent vraiment sa marque.

(A suivre.)

Abbé DELMONT,
Professeur à l'Université Catholique.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

JACQUES-JULES GRISARD

1837-1898

INGÉNIEUR, membre du Vieux Lyon, ainsi disait la lettre de part qui annonçait son décès. La formule était bien trouvée, ne s'était-il pas approprié les paroles du président Bellièvre : *Lugdunum, patria mea, cui vehementer adficior !*

Ce sol natal, nul ne l'a, plus que lui, exploré, fouillé, reconstitué par la pensée, par la plume, par le dessin. La disparition de J.-J. Grisard est un deuil pour ceux qui s'intéressent à notre vieille cité, à ses monuments, aux restes toujours plus rares de son ancienne et pittoresque physionomie.

C'est ce qu'a dit, en des termes excellents, M. André Steyert (voir la courte et sympathique notice parue dans *l'Express* du mardi 28 septembre dernier). Et vraiment, comme

Digitized by Google

l'auteur en fait lui-même la réflexion, il eût été étrange et souverainement regrettable qu'aucun de nos journaux n'eût signalé la perte que l'archéologie venait de faire ! Grâce à M. Steyert, cette lacune a été comblée et si j'essaye, après lui et moins bien que lui, de consacrer quelques pages à la mémoire de Grisard, c'est qu'en dehors de mes souvenirs personnels, très vifs et très sincères, il me semble que la *Revue du Lyonnais* dont il a été si souvent le collaborateur, lui doit un témoignage particulier d'estime et de reconnaissance.

Né le 12 avril 1837, Grisard reçut de bonne heure les enseignements de l'école des Frères et suivit plus tard les cours de la Martinière où les premiers prix ne lui firent pas défaut. Il compléta son éducation par des efforts soutenus, devint suffisamment latiniste et sut écrire avec clarté et facilité. Les questions géologiques l'intéressaient particulièrement; dès 1859 il suivait les travaux de la session extraordinaire tenue à Lyon par la Société géologique de France et rédigeait sur les buccins des rives du Rhône et de l'Ain une note qui a été insérée dans les procès-verbaux de ce congrès. Il prenait alors le seul titre de géomètre triangulateur. M. de Dignoscyo qui a laissé de bons souvenirs aux Hospices de Lyon, appréciait ses talents. Entré dans les bureaux de la voirie municipale au mois de juillet 1864, Grisard résigna ses fonctions de conducteur principal le 14 mars 1889 et fut admis à la retraite après vingt-cinq ans de service. Il n'attendit pas ou on ne lui permit pas d'attendre les trente ans habituels; le courant des idées qui régnaient chez nos édiles n'était pas le sien ; ses sympathies politiques étaient ailleurs, toutes pour la cause royale, il aimait trop le passé pour ne pas chercher ce qui pouvait en être conservé dans nos institutions modernes. Si sa carrière de fonction-

Digitized by Google

naire fut ainsi abrégée, l'Administration militaire ne cessa de lui confier des travaux spéciaux parce qu'elle connaissait et sa compétence d'ingénieur et sa parfaite moralité. Grisard a été souvent aussi employé comme expert dans des cas d'expropriation, de litiges, pour lesquels on avait besoin d'un homme capable et d'un honnête homme.

M. Steyert a très bien expliqué comment le poste de Grisard devait naturellement le conduire à des recherches topographiques. Appelé à surveiller, à diriger ce qui se faisait pour le compte de la municipalité, il recueillait patiemment et silencieusement ses observations, accumulait les matériaux jusqu'au jour où il se croyait suffisamment armé et outillé pour exposer ses théories et asseoir ses conclusions. L'ingénieur doublé de l'archéologue se retrouve ainsi dans toutes ses publications, nous allons les parcourir en suivant leur ordre chronologique.

La plus ancienne à ma connaissance est datée de 1879; c'est une *Notice sur l'Eglise Saint-Paul de Lyon* (extraite de la *Construction Lyonnaise*). Dans la première partie de son travail l'auteur retrace rapidement les annales de l'antique abbaye, devenue plus tard église paroissiale. Vient ensuite la description très exacte et fidèle du monument, écrite avec une autorité qui s'affirme dès les premières lignes. Chemin faisant, nous assistons aux vicissitudes subies par la vieille basilique jusqu'à l'odieuse restauration dont se rendit coupable vers 1760 l'architecte Décrenice. Les deux derniers chapitres sont consacrés à ce qui a été exécuté dans notre siècle.

Une polémique s'est engagée récemment dans un journal au sujet des réparations qui se poursuivent en ce moment même. Depuis quelques mois les vieilles murailles de l'intérieur, piquées et fouillées, ont laissé réapparaître de mer-

Digitized by Google

veilleux chapiteaux, des frises, des modillons malheureusement bien endommagés par les Vandales de 1760. Nous ne pouvons que renouveler les vœux émis par plusieurs de nos concitoyens pour que ces précieuses épaves ne soient point enfouies de nouveau sous le plâtre ou le mortier, et toutes délabrées qu'elles sont, elles témoigneront longtemps encore, nous aimons à le croire, de ce que fut jadis ce monument; c'est une relique, et il faut le traiter comme tel.

C'est également à la *Construction Lyonnaise* que Grisard donna la primeur de sa *Notice sur un essai de puits artésien à Bellecour en 1829-1830*, travail qu'il avait bien le droit d'intituler : *Etudes historiques sur les eaux publiques de la Ville de Lyon*. Le premier chapitre s'inspirait des leçons de l'éminent professeur J.-J. Fournet sur la théorie des fontaines artésiennes et des résultats de son application à Lyon et aux environs ; dans les suivants, Grisard recherche l'origine de la question des eaux à Lyon et les solutions proposées au début. On sait que cette tentative de puits artésien à Bellecour n'amena que des déceptions. « Après onze années d'études, la question des eaux, loin d'être résolue, ne se trouvait pas plus avancée que le premier jour, et les Lyonnais devaient attendre encore plusieurs années avant de posséder, sur le versant de la côte Saint-Sébastien, quelques fontaines publiques alimentées par de l'eau non filtrée et puisée directement dans le courant du Rhône au moyen d'une machine hydraulique. » Nous sommes déjà loin de ce temps, heureusement pour l'hygiène, plus loin encore de celui où le docteur Eynard, préoccupé du même sujet, écrivait dans la *Gazette universelle de Lyon* (8 janvier 1823) : « La ville de Lyon n'a que des revenus et point de capitaux, qu'elle ne pourrait se procurer que

Digitized by Google

par des emprunts dont l'autorisation ne serait peut-être pas facile à obtenir. »

En 1887 paraissent les *Documents pour servir à l'Histoire du Couvent des Carmélites de Notre-Dame de la Compassion de Lyon*. Le titre du volume n'en indique que partiellement le contenu et témoigne une fois de plus de la modestie de l'auteur; ces trois cent quarante pages renferment une monographie complète du monastère que le quartier voisin de notre Jardin-des-Plantes actuel dut à la piété et sans doute aussi à la vanité des Villeroy. Acte de fondation, succession chronologique des prieures, catalogue des religieuses, cérémonies qui furent célébrées dans leur temple, description de ses monuments funéraires, démolition de l'église en 1821, reconstitution de la communauté en 1816 dans un autre local, on trouve tout cela dans ce livre, le sujet n'y est pas seulement traité, mais encore épuisé. D'intéressantes vignettes reproduisent des portraits, des plans, d'anciennes vues pour la satisfaction des curieux comme on disait autrefois.

Il y a des enseignements à méditer dans un livre comme celui-là, et d'abord le sentiment qui a présidé à l'enfantement de la corporation ; il faut s'incliner devant l'entraînement qui assujétissait à une règle ascétique entre toutes, des existences provenant de milieux souvent bien différents. Ce qui me frappe aussi et surtout, c'est la sorte de souveraineté qu'exerçait à Lyon cette famille de Villeroy qui n'a pas donné à nos provinces des Lyonnais, Forez et Beaujolais moins de six gouverneurs consécutifs; il y avait là comme une dynastie intercalée entre nos populations et la maison royale. Et quelles bouffées d'encens se sont élevées pendant deux siècles en l'honneur de ces privilégiés dont le dernier devait mourir sur l'échafaud révolutionnaire !

Digitized by Google

Avant d'atteindre l'unique survivant des Villeroy, la tourmente s'était abattue sur leurs monuments funéraires réunis dans cette église des Carmélites; dès le mois de novembre 1792 l'œuvre des Richier et des Bidault était anéantie. Grisard a eu soin d'en réimprimer les descriptions laissées par Clapasson, mais aucune gravure, aucun dessin ne nous en a conservé la silhouette, et c'est étrange que dans une grande ville où les Villeroy ont compté tant de flatteurs, pas un crayon ne se soit exercé sur ce sujet. Si Grisard n'a rien trouvé, de nouvelles investigations demeureront assurément sans résultat.

Avant de quitter cette chapelle des Villeroy, donnons une pensée à cette pieuse Madeleine-Eléonore, fille du second maréchal de ce nom, qui a été pendant plusieurs années prieure de la communauté. Elle y mourut aveugle en 1723, sainte fille qui préféra la dure existence des cloîtres au rang que sa haute naissance lui assurait dans le monde. Citons encore Marie-Jeanne-Augustine de la Miséricorde, nom qui cache celui d'une Madeleine repentante, Mme Gauthier, de la Comédie-Française, convertie à trente ans après une ère de succès et de plaisirs qu'elle se plut à expier sous le cilice. Enfin, n'oublions pas la dernière prieure, Anne Vial, condamnée à mort et exécutée pour avoir avoué devant ses juges qu'elle n'aimait pas la République et qu'elle ne regardait pas Louis XVI comme un tyran !

1888 — *Le vœu des Echevins de la Ville de Lyon en 1643.* — Les Lyonnais ne sont pas tous à savoir la raison qui donne lieu le 8 septembre de chaque année à des manifestations traditionnelles de dévotion. En 1643, le Prévôt des marchands et les Echevins désireux d'appeler la protection de la sainte Vierge sur notre ville qu'ils croyaient menacée d'une nouvelle apparition de la peste, décidèrent l'érection

Digitized by Google

de deux statues de Notre-Dame, l'une devant être placée devant la Loge des Changes, l'autre sur le Pont de pierre de la Saône. La première ne fut élevée qu'en 1659, c'était l'œuvre de Nicolas Bidault. La même année, le sculpteur Mimerel fut chargé de l'exécution de la seconde qui décora longtemps une niche située au milieu du Pont de pierre; très recommandable au point de vue artistique, elle orne aujourd'hui une chapelle de l'église de l'Hôtel-Dieu. L'édicule qui l'avait contenue depuis 1662, en était veuf déjà avant 1740; privé ainsi de sa destination religieuse il échappa à la fureur révolutionnaire. Transporté en 1820 au bas du Chemin-Neuf, il en surmonte depuis cette époque la fontaine monumentale, non sans avoir subi divers changements. Avec l'ouvrage de Grisard on peut suivre pas à pas ces évolutions successives; c'est toujours la même exactitude, un constant appel aux documents originaux, aux sources officielles, le contraire d'un livre écrit avec des livres.

A partir de ce moment, Grisard, qui a fait ses preuves, devient le collaborateur de la *Revue du Lyonnais;* en 1889 elle commence l'impression de sa *Notice sur les Plans et Vues de la Ville de Lyon de la fin du* XVe *au commencement du* XVIIIe *siècle.* En lisant ce qu'il a dit du grand plan scénographique gravé par les soins de la Société de Topographie historique de notre ville, plan dont il a cherché à déterminer la date, on peut juger de la méthode de l'auteur serrant de près la discussion pour saisir la vérité entrevue; c'est ainsi qu'il en est venu, pour cette œuvre remarquable, à conclure que, commencée vers la fin de 1544, elle était terminée au printemps de 1553. Arrivé au bout de son livre (plus de deux cents pages), il s'arrête, persuadé qu'il a oublié de mentionner plusieurs de ces plans et vues et

Digitized by Google

peut-être des plus intéressants. A la satisfaction d'avoir rempli consciencieusement sa tâche, il joint l'espérance que d'autres seront plus heureux que lui dans ses recherches. Nous doutons fort, au contraire, qu'on aille plus loin que Grisard sur ce sujet ; son travail pourra être plus ou moins complété, mais il ne sera jamais à refaire.

L'*Odyssée de la Table de Claude découverte à Lyon en 1528* est la dernière des publications de Grisard. Ce n'était pourtant dans sa pensée que le début de toute une série de *Miscellanées Lyonnaises* qui, hélas ! n'a pas été plus loin que le n° 1. On a beaucoup écrit sur cette fameuse table qu'à bon droit on a appelée les lettres de noblesse de la ville de Lyon. Grisard nous montre ses pérégrinations successives depuis la vigne de Roland Gribaud où elle était enfouie jusqu'à l'Hôtel de Ville de la rue Longue, d'où elle est transférée en 1611 dans la cour de la nouvelle maison commune, dite de la Couronne, rue Vaudran ; en 1657 elle en sort pour orner notre Hôtel de Ville actuel, et c'est en 1814 seulement qu'on la transporte au Palais des Arts, où elle occupe tour à tour divers emplacements dont le plus récent ne sera peut-être pas le dernier. A l'aide de laborieuses recherches faites dans les Archives municipales, Grisard a pu établir ces dates par des pièces probantes qui ont leur prix assurément, dont il a eu le droit de se réjouir, non pourtant sans reprocher avec trop de vivacité à ceux qui ne les avaient pas connues de s'être aventurés sur ce terrain sans l'avoir suffisamment fouillé.

La topographie de Lyon n'est pas la seule qui ait exercé la sagacité de Grisard ; de bonne heure il s'était épris de ce coin de terre que la nature et le moyen âge s'étaient plu à embellir, je veux parler de notre chère Ile-Barbe, qui a tant souffert depuis cent ans du vandalisme de ses propriétaires

Digitized by Google

et de l'indifférence anti-artistique de ses riverains. Grisard avait recherché toutes les traces de ses anciennes constructions, et quand les travaux de M.-C. Guigue et de Léopold Niepce attirèrent de nouveau l'attention sur les débris du vieux monastère, Grisard donna de ses monuments disparus ou mutilés un plan qui fait et fera autorité. Je lui dois personnellement l'intelligente restauration de l'ancienne Prévôté, où vraisemblablement Claude Le Laboureur écrivit ses célèbres Masures. Que de fois nous avons évoqué ensemble les souvenirs de ce passé qui pendant tant de siècles a rayonné sur notre contrée; avec quel soin pieux il recueillait les moindres épaves de ces âges lointains, les rares débris arrachés à la poussière des démolitions, fragments d'inscriptions, chapiteaux, pierres armoriées, sculptures romanes ou gothiques!

Le vendredi 19 août, nous étions encore occupés à décider de certains aménagements en vue de remettre en état quelques restes de l'ancien cloître Notre-Dame, et il quittait avec moi, pour ne plus les revoir, ces bords charmants dont il avait fait pour ainsi dire sa chose, ces vieilles murailles qui n'avaient pas de secrets pour lui.

Il croyait s'y retrouver bientôt, mais quand il comprit que la mort approchait, il accepta le sacrifice avec la pieuse résignation qu'avait préparée en lui la ferveur de ses sentiments religieux; le 13 septembre, il rendait le dernier soupir.

Carrière trop courte, mais bien remplie! Son œuvre aurait été bien plus considérable s'il avait eu le temps de coordonner les nombreux matériaux qu'il avait recueillis. M. Steyert exprime le vœu qu'une main pieuse les rassemble, les classe, les mette au jour. Nous nous associons volontiers à cette pensée, mais qui la réalisera? Nous

Digitized by Google

formulons un souhait plus modeste, nous demandons à ses héritiers de déposer ces notes, ces papiers précieux dans la Grande Bibliothèque de notre ville où ceux qui aiment Lyon comme Grisard l'a aimé, pourront en tirer aide et profit. Et ainsi, à défaut de la main qui devait les exploiter, ces riches filons ne seront pas perdus.

Henry MORIN-PONS.

Digitized by Google

WATERLOO, par Jean-Marie SAINT-JULIEN. Lyon, imprim. veuve Mougin-Rusand, 1898, in-4°, avec quatres gravures et une carte. — En vente, à Lyon, chez Aug. Côte, libraire, place Bellecour, 8.

Waterloo ! De nos jours encore, comme ce nom nous rappelle de tristes et lugubres souvenirs ! « Singulière défaite, disait Napoléon à « Sainte-Hélène, où, malgré la plus horrible catastrophe, la gloire du « vaincu n'a pas souffert, ni celle du vainqueur augmenté. » Napoléon avait raison. Plus que les autres belligérants, qui ont pris part à leur victoire, les Anglais ont pu s'en réjouir, mais non s'en enorgueillir sans réserve. Ne sait-on pas, en effet, qu'après une lutte de plus de cinq heures, la bataille était perdue pour eux, et que déjà la nouvelle en était portée à Bruxelles, lorsque l'arrivée, presque inespérée, de l'armée prussienne vint changer la situation ?

On en conviendra, à triompher ainsi à l'aide d'un secours étranger, arrivé à un moment où la retraite commençait déjà, la gloire est moindre que de combattre à armes égales.

Bien des récits, très circonstanciés, ont été faits de cette bataille célèbre. Le but de l'auteur de la belle publication, que nous signalons à nos lecteurs, n'a pas été de les reproduire simplement.

A la fois artiste et ancien officier de notre armée, il n'a pas, comme tant d'autres, fait une œuvre de fantaisie. Il a étudié, sur place, ce grand fait d'armes, au point de vue pittoresque, comme au point de vue stratégique. C'est ainsi qu'il a dessiné d'abord tous ces modestes édifices, fermes ou châteaux, qui ont été les témoins et même le théâtre de

Digitized by Google

combats acharnés, et dont le nom est devenu célèbre dans l'histoire : le château de Goumont, les fermes de la Belle-Alliance, de la Haie-Sainte et de Papelotte.

A ces dessins, reproduits par un habile graveur, il fallait un cadre, et c'est ainsi qu'il a été amené à retracer, en quelques pages, heure par heure, le récit de tous les mouvements des combattants, et cela, d'après les sources les plus sûres, sans parti pris, et en signalant, avec la plus entière impartialité et en homme du métier, les fautes, commises par les chefs des deux armées, aussi bien que les circonstances purement fortuites, qui ont influé sur le sort de la journée.

Ainsi avons-nous, dans un résumé précis et bien complet, comme un tableau synoptique de toutes les péripéties de cette lutte héroïque.

Ajoutons, qu'indépendamment des quatre belles eaux-fortes, qui ornent cette publication, elle est accompagnée d'une reproduction de la carte de l'état-major belge, qui permet de suivre facilement la marche et les mouvements stratégiques des belligérants.

Nous ne saurions oublier non plus que cette belle plaquette, imprimée en caractères elzéviriens, est une œuvre typographique d'une perfection achevée, et qui comptera au nombre de ces publications, admirées des connaisseurs, qui ont valu depuis longtemps une juste renommée à l'imprimerie Mougin-Rusand.

A. VACHEZ.

Digitized by Google

Chronique d'Octobre 1898

6 octobre. — Mort de M. le docteur Bouchacourt, ancien chirurgien en chef de la Charité, professeur honoraire de la Faculté de Médecine, et membre émérite de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, décédé à l'âge de 86 ans.

17 octobre. — Audience solennelle de rentrée de la Cour d'appel et des Tribunaux de Lyon, sous la présidence de M. Maillard, premier président. Le discours d'usage est prononcé par M. Bourdon, avocat général, sur le sujet suivant : *La loi de sursis, son fonctionnement et sa réforme.*

18 octobre. — M. Leroux, préfet des Alpes-Maritimes, est nommé Préfet du Rhône, en remplacement de M. Rivaud, appelé à d'autres fonctions.

24 octobre. — Mort de M. Puvis de Chavanne, peintre, membre de l'Institut, président de la Société Nationale des Beaux-Arts, et Grand'-Croix de la Légion d'honneur, décédé à Paris, à l'âge de 74 ans.

Digitized by Google

25 octobre. — Mort de M. Jules Rambaud, ancien avocat au barreau de Lyon, ancien membre de la Société littéraire et ancien chargé de cours à la Faculté de droit de Grenoble, décédé à Artiat (Ain), à l'âge de 62 ans.

30 octobre. — Grande fête d'inauguration des plaques commémoratives des soldats morts pendant la guerre de 1870. 120 Sociétés prennent part à cette fête.

Le Gérant : P. BERTHET.

TYPOG. MOUGIN-RUSAND. — LYON.

Digitized by Google

LE COLONEL COMBES

I

Les événements récents ont fait revivre le souvenir d'un soldat, que nous eussions mieux voulu voir rappelé dans d'autres circonstances. Mais encore, après soixante-six ans, lorsqu'un homme insultait l'armée dont cet officier fit partie, le témoignage du colonel Combes s'est-il dressé pour flétrir le calomniateur et jeter à la face de cet étranger le nom sali de son père. Voltaire nous raconta jadis l'histoire de la pierre qui parle ; aujourd'hui, le colonel Combes a doublement mérité l'honneur qu'on lui doit, parce que, nouveau Lazare, il est sorti du tombeau pour venger encore le drapeau qui fut le témoin de ses derniers moments.

Dans cette campagne de presse où tout est vilipendé, dans ce tournoi d'insultes où tout est sali, dans ce débordement d'injures où rien n'est respecté, lui seul est resté grand, incorruptible et honoré. En cette période où l'hon-

Digitized by Google

neur même d'une femme est mise en soupçon, où sa vie est fouillée parce qu'elle est simplement l'épouse d'un homme qui aime son pays, l'acier seul de l'épée du colonel Combes est resté pur comme de l'airain de Corinthe. N'a-t-il pas un double titre pour qu'on s'occupe de lui : celui d'un soldat et d'un héros d'abord, et celui d'un vengeur ensuite.

Plaçons le colonel Combes bien au-dessus de nos luttes. Que sa noble figure soit comme la purificatrice de nos querelles sans cesse renouvelées et toujours croissantes. Quelques-uns ont bien eu l'idée de le salir aussi, mais il n'est que les imposteurs et les prévaricateurs qui troublent le repos des morts.

Combes naquit à Feurs le 20 octobre 1787. Il possédait un frère aîné : Terwick. Voici d'ailleurs l'acte de baptême de notre héros, que nous devons à l'obligeance du secrétaire de la mairie de Feurs pour le communiqué.

« Cejourd'hui, vingtième octobre mil sept cent quatre vingt-sept par moi, curé de la ville de Feurs, soussigné, a été baptisé dans l'église du lieu, Michel, fils légitime de Sébastien Combe, marchand en ladite ville, et de Marie Jullien, né d'hier. Son parrain a été sieur Michel Combe, horloger, habitant ladite ville, son grand-père paternel, et sa marraine Reyne-Anne Pignolle, épouse du parrain qui ont signé (1).

Signé : Combe. — Pignolle. — Vial, curé.

---

(1) Il importe de détruire la légende dont le *Mémorial de la Loire*, en date du 7 août 1898, s'est fait l'écho en reportant la date de naissance de Michel Combes au 23 octobre 1774. Les dates ultérieures, — notamment celle de son admission comme sous-officier, — montrent surabon-

Digitized by Google

La maison où il naquit porte aujourd'hui le n° 26 de la rue de l'Hôpital ; ses dépendances forment le pâté compris entre les rues de l'Hôpital, de Roanne, Gambetta et des Ecoles. Elle appartient à un membre de la famille du colonel : M. Bruhin.

Le père de Michel Combes fut soldat sous Louis XVI et capitaine des volontaires du canton en 1793. Il n'eut donc pas le spectacle des atrocités commises par le représentant Javogues, qui fit de la ville de Feurs, la ville complice de ses crimes. C'est, en effet, à Feurs que furent traînés les prisonniers arrêtés à Saint-Etienne, Montbrison (alors appelé Montbrisé), Sury-le-Comtal (dénommé Sury-la-Chaux), Saint-Just-sur-Loire et dans maints autres points du département. Javogues, trouvant que la guillotine était trop lente pour satisfaire ses appétits sanguinaires, fit creuser des fossés à la place où se trouve aujourd'hui la chapelle expiatoire et commanda la fusillade en masse. A côté de ces fossés, et avant même l'arrivée des prisonniers sur le lieu du supplice, il avait le soin de faire disposer de la chaux en petits tas, qui serait destinée à recouvrir les corps des malheureux. Or, c'était à ceux-là même qu'il faisait traîner la charrette contenant la chaux vive qui devait consumer lentement leurs corps inertes après le supplice.

Le père de Combes, étant reçu major, emmena ses deux fils aux grandes batailles du Consulat et de l'Empire. Michel accompagna l'empereur à l'île d'Elbe après ses premières défaites et revint avec lui pour les Cent jours. Il se battit

---

damment l'erreur de cette information. Il est nécessaire de dire pour compléter nos détails que Combes n'est pas le fils de « Benoît Combes et de Marguerite Pacaud » mais de Sébastien Combes et de Marie Jullien.

Digitized by Google

courageusement à Waterloo, puis après la déportation de Napoléon à l'île de Saint-Hélène, revint à Feurs, pour se ressouvenir souvent, dans le silence de la campagne, de cette grande figure de conquérant, à qui une seule défaite avait suffi pour effacer tout un passé de victoires et de lauriers. Son frère Terwick, fait lieutenant par Napoléon, mourut bientôt au pays natal. Combes s'établit ensuite à Montbrison, puis quitta l'ancienne capitale du Forez pour gagner l'Amérique où sa femme, Elisa Walker, possédait d'immenses propriétés. Il ne revint en France qu'en 1830, époque à laquelle le gouvernement de juillet fit appel à son passé tout de patriotisme et de bravoure. Mais laissons plutôt la parole au colonel Combes qui, dans ses « Mémoires sur les campagnes de Russie 1812, de Saxe 1813, de France 1814 et 1815 (1) », nous a raconté un peu de sa vie et celles de son père et de son frère :

« Toute ma famille est, ainsi que moi, originaire du midi de la France. Mon père, déjà à la tête d'une grande fortune, à l'époque de la Révolution de 1793, fut dénoncé comme suspect pour ce seul motif, et obligé de se rendre à Paris pour soustraire sa tête à l'échafaud. Il parvint facilement à donner les preuves de sa vie honorable et éloignée de toute intrigue politique, ce qui ne l'eût probablement pas sauvé, si sa probité et son aptitude pour les affaires dont on eut besoin, ne l'eussent fait désigner pour remplir le poste de commissaire général des vivres de l'armée.

« Je vins le rejoindre plus tard et fus placé dans une

(1) Volume in-18, publié en 1853, d'après les extraits du *Moniteur* et dédié à Son Excellence Monsieur le général, comte Tascher de la Pagerie, grand maître de la Maison de Sa Majesté l'Impératrice Eugénie, grand-officier de la Légion d'honneur, etc...

Digitized by Google

pension dirigée par M. Royer et située dans le faubourg du Roule. Elle fut transférée ensuite à l'hôtel de la Vaupalière, dans les Champs-Elysées.

« J'ai conservé des relations amicales avec quelques-uns de mes condisciples de cette pension. M. le marquis Gaston d'Audiffret, sénateur, président de la Cour des Comptes, une des meilleures réputations d'honneur et de probité que nous ayons en France, et son frère Florimond, longtemps directeur de la dette inscrite, tous deux si éminemment distingués dans la carrière des finances, et M. de Bourgoing dont le jeune Paul a occupé longtemps avec honneur le poste d'ambassadeur en Espagne, mais je ne fis pas un long séjour dans cette institution, qui ne pouvait rivaliser avec les deux grands établissements de ce genre, en vogue à cette époque.

« L'un avait pour chef M. Lemoine, et était situé dans l'avenue des Champs-Elysées, au coin de la rue appelée depuis rue de Berry. L'autre, sous la direction de MM. Dubois et Loiseau, occupait deux beaux hôtels contigus de la rue Plumet, dont les jardins réunis n'étaient séparés que par une grille du boulevard des Invalides. »

Michel Combes et son frère Terwick furent placés dans la pension Dubois et Loiseau où ils apprirent « la danse, les armes et les exercices du corps. » Le futur officier paraît quelque part épris des attraits de l'épouse d'un de ses directeurs, Mme Dubois, qu'il signale comme « une des plus belles femmes de Paris » qui faisait admirablement les honneurs ».

Notre héros semblait avoir aussi un goût particulier pour la danse. Loin de moi l'idée de vouloir l'en critiquer, car il est aisé de comprendre que Michel Combes fut aimanté par ce sport de salon, puisque « Mmes Récamier, Basta-

Digitized by Google

rèche (depuis Mme Lavollée), Carvalho et d'autres beautés célèbres venaient y faire assaut de luxe et de toilette avec la maîtresse de la maison. »

Plus loin, l'histoire nous conte un trait piquant. Je me fais un devoir de le transcrire intégralement ; il s'agit de la sortie d'un de ces bals au plus fort de la Terreur.

« Ce fut, je me le rappelle, en revenant d'un bal chez M. de la Forêt, que les deux voitures contenant les danseurs de la pension Dubois furent arrêtées par une patrouille de garde nationale. Le commandant de cette patrouille, ivre ainsi que sa troupe, crut voir un rassemblement de conspirateurs dans ces deux voitures pleines d'enfants, et, procédant à un interrogatoire préalable, demanda à notre maître qui il était et qui nous étions.

« Je suis M. Dubois, lui fut-il répondu.

— Quel est votre état ?

— Maître de pension, rue Plumet.

— Un maître de pension ne court par les rues à des heures indues avec un rassemblement de conspirateurs contre la République.

— Ces conspirateurs sont des élèves de mon institution, que je ramène d'un bal chez M. de la Forêt.

— Je vous dis, citoyen, que vous faites des conspirateurs.

— Je vous proteste, citoyen, que je ne fais que des élèves. »

« Enfin, nous eûmes beaucoup de peine à convaincre ces ivrognes, et il nous fallut passer une inspection individuelle pour leur prouver que nous n'étions pas encore d'âge à conspirer. »

Le colonel Combes nous entretient ensuite du naturel de ses professeurs : M. Loiseau, petit vieillard, le véritable type de l'instituteur avec sa baguette de jonc

Digitized by Google

sous le bras, et M. Dubois, sévère, dur, mais très aimé de ses élèves.

« Nous ne manquions jamais, ajoute-t-il en parlant de ce dernier, le jour anniversaire de sa fête, de lui offrir un cadeau qui s'achetait au moyen d'une souscription générale. Nous lui donnâmes entre autres une fort belle lorgnette de spectacle. En la recevant, il dit à la députation qui la lui avait apportée :

« Je me servirai du côté qui rapproche pour voir vos bonnes qualités, et de celui qui éloigne, pour corriger vos légères imperfections. »

A 15 ans, Michel fut placé à l'Ecole préparatoire polytechnique, appelée plus tard « Ecole des sciences et des belles lettres » et dirigée par MM. Thurot et Boisbertrand. Il y resta jusqu'en 1807, époque où il vint demeurer avec son père rue de Grammond. Ce fut à ce moment que son frère Terwick épousa Mlle Justine Siéyès, nièce du fameux Siéyès, qui fit partie du triumvirat avec Bonaparte et Roger Ducos.

Le 26 avril 1808, Michel Combes fut admis à Fontainebleau, où sa mère et Mme Siéyès, femme de l'administrateur général des postes, le conduisirent.

A la fin de juillet 1808, l'école militaire fut transférée de Fontainebleau à Saint-Cyr. Michel, dont la préférence était marquée pour la cavalerie, suivit le cours d'équitation dirigé par le vieux capitaine Dutertre, puis par le capitaine Ducerf et enfin par le capitaine Deleuze.

L'empereur avait l'habitude de venir faire quelques visites. « Dans une de ces revues, raconte Combes, il s'adressa à un élève nouvellement arrivé à l'école, qu'il remarqua comme tenant mal son fusil au port d'armes :

« Quelle est la longueur de ton fusil ? lui demanda-t-il en

Digitized by Google

le fixant de ce regard qui semblait lire au fond de votre cœur. »

« Le pauvre jeune homme, totalement intimidé, perdant la tête, se souvint seulement d'avoir été averti par ses camarades qu'il fallait toujours répondre à l'Empereur sans hésitation, dût-on dire une bêtise, et il s'empressa de crier :

« Quinze pieds, Sire, quinze pieds. » L'Empereur rit aux éclats à cette réponse, et, pinçant amicalement le bout de l'oreille du conscrit, passa outre, en se contentant de lui dire : « Tu ne pourrais pas le porter. »

Combes eut l'honneur d'être parmi les 500 élèves choisis pour manœuvrer devant l'empereur avant la bataille de Wagram.

« Après le défilé, raconte le colonel Combes, le général Bellavène se rendit devant le front du bataillon réuni de nouveau, et d'une voix fort émue, nous dit : « L'Empereur est très content de vous ; il me charge de vous le témoigner, et c'est pour moi, une bien douce récompense. Par son ordre, un dîner a été commandé pour vous tous chez Véry. M. le maréchal Duroc est chargé de le présider au nom de Sa Majesté. Nous aurons de la joie, mais j'espère qu'elle ne sera suivie d'aucun désordre. »

Plus loin, le narrateur nous entretient de quelques questions qui lui furent posées par l'empereur.

« J'eus le bonheur d'être interrogé par lui sur la nomenclature des pièces de siège et de campagne, sur la portée des boulets et sur la confection de la poudre. J'étais ferré à glace sur tout cela, et je lui répondis sans hésitation. Il m'adressa enfin cette dernière question :

« Faut-il mettre des gargousses dans les caissons d'infanterie ?

— Non, Sire, répondis-je.

Digitized by Google

— Qui t'as dit cela ? reprit l'empereur.

— Mais, Sire, rien n'en fait mention dans le traité de M. de Gassendi, ni dans les ouvrages que nous étudions ; d'ailleurs, les caissons d'infanterie ne sont point confectionnés pour recevoir des gargousses.

— Eh bien, rappelle-toi ce que je vais te dire. M. de Gassendi se trompe à cet égard ainsi que tous les auteurs. Nous faisons actuellement la guerre à coups de canon, et il est important de mettre des gargousses (1) partout autant que possible ; or, on peut en placer dans les caissons d'infanterie, il faut le faire. »

Michel Combes fut d'abord nommé dans le 8e régiment de chasseurs à cheval sous les ordres du colonel Curto. Il passa à Brescia les années 1810 et 1811. Il y rêva les lauriers de Pierre du Terrail, chevalier de Bayard, bien qu'il n'eût aucune ambition en tête, mais simplement le désir d'être utile à sa patrie en la servant loyalement.

Le nouvel officier partit de Brescia pour servir dans la campagne de Russie. Campé sur les bords de la Bérésina, il fut un des premiers qui exprimèrent des doutes sur la conduite du général Grouchy, de qui dépendit plus tard la défaite de Waterloo.

« Le général en chef, voulant obtenir une certitude à cet égard, fit demander au colonel de Périgord un officier et cinquante hommes de bonne volonté bien montés, pour une reconnaissance dangereuse, qui devait être poussée jusqu'à Liady.

« Le tour de service appartenait au lieutenant Monneret,

---

(1) *Gargousse*, sac de papier, de parchemin ou de cuir où l'on enferme la décharge d'une bouche à feu.

Digitized by Google

et le choix n'eût pu désigner un officier plus brave et plus expérimenté.

« Il avait échangé son sabre d'honneur contre la décoration, lorsque l'ordre de la Légion d'honneur fut institué, et de nouveaux faits d'armes lui avaient mérité la croix d'officier.

« Il traversa la rivière au gué, et, à peine eut-il fait une lieue de l'autre côté qu'il fut entouré et escorté par une foule de Cosaques jusqu'à la ville.

« Une terreur panique s'y était emparé de tout le monde, à un tel point que la porte n'en était même pas fermée.

« Monneret, sabrant tout ce qui se trouvait sur son passage, s'élança dans la rue principale, la parcourut dans toute sa longueur, sortit par la porte opposée, et, faisant le tour par la campagne, revint par la même route après avoir perdu un tiers de ses hommes.

« Il rendit compte de sa mission au général en chef; mais, quelque incroyable que cela paraissait, le général Grouchy refusa d'ajouter foi au rapport de ce brave militaire.

« Monneret, cruellement offensé de ce doute, déclara au général qu'il allait retourner à Liady, avec de nouveaux chasseurs, et que, comme preuve de sa présence, il marquerait la porte de la ville de deux coups de sabre en croix (1). »

Et Combes ajoute :

« Je ne veux pas me permettre de blâmer la conduite du général en chef en cette circonstance, parce que, n'ayant point été témoin de son entrevue avec Monneret lorsqu'il lui fit son premier rapport, je ne puis affirmer que la suscep-

(1) *Mémoires* du colonel Combes.

Digitized by Google

tibilité de cet officier ne se soit excitée peut-être trop légèrement. J'ai toujours reconnu dans le général Grouchy, pendant la campagne, toutes les qualités qui distinguent un chef avare du sang de ses soldats, tout en leur donnant l'exemple du courage, mais je rends compte de ce qui eut lieu sans plus de commentaires. »

En qualité de sous-lieutenant de la garde, Michel Combes fit toute la campagne de Russie. Il fut détaché comme capitaine à l'île d'Elbe (1814).

Puis c'est le retour de l'empereur de sa captivité, et Combes nous raconte brièvement ses appréhensions et les combats qui se livraient en lui :

« Le matin, un courrier venant de Paris, envoyé par M. de la Valette, directeur général des Postes, et portant à son chapeau la cocarde tricolore, traversa Essonne en criant : Vive l'Empereur ! Il nous annonça la fuite de toute la famille royale sans exception.

« Tous les chasseurs et tous les hussards montèrent à cheval sans ordre et en tumulte sous le commandement de leurs sous-officiers. La nouvelle s'étant répandue avec la rapidité de la foudre, je trouvai que les vedettes, placées sur les hauteurs d'Essonne que le général m'avait donné ordre de visiter, n'avaient fait d'autre mouvement que celui des enseignes de Paris, c'est-à-dire un demi-tour sur elles-mêmes, de sorte qu'au lieu de faire face au côté de la route par lequel on attendait Napoléon, elles nous faisaient face à nous du côté de Paris, et semblaient avoir été placées là par l'ordre et pour la sûreté de l'Empereur. C'est, au reste, ce qui me fut dit sans hésitation par celles des vedettes auxquelles je demandai compte de ce mouvement.

« Ma position était embarrassante ; d'un côté, mon attachement dévoué pour l'Empereur, puisé à l'Ecole mili-

Digitized by Google

taire et entretenu par mes campagnes précédentes, la perspective d'une brillante carrière militaire, mon âge, la honte de ne pas prendre part à la lutte qui se préparait contre les puissances alliées, me poussaient à suivre l'entraînement de l'armée vers son illustre chef et à demander du service ; mais d'un autre côté, la position de mon général qui, par suite des conseils et de l'influence du prince de Talleyrand, son oncle, ne voulait point en demander et dont j'étais porté à suivre la destinée, me fit hésiter, car j'éprouvais comme une sorte de pressentiment que de cette décision dépendait mon avenir.

« Enfin, entraîné par l'enthousiasme général et par le mien propre, pressé par les instances du commandant de Chambure qui, avec le grade de colonel, était chargé de lever et de commander un corps de partisans en Bourgogne pour s'opposer, sous les ordres du général Lecourbe, à l'entrée des Autrichiens par la Suisse et la Franche-Comté, je me décidai à offrir mes services au prince d'Eckmühl, ministre de la guerre, et fus désigné pour accompagner Chambure avec le grade de chef d'escadron. »

C'est enfin Waterloo. A la tête d'un corps de la vieille garde, il activait — et je dirai même, il était poussé par ces soldats immortels dans la mémoire de tous. A l'issue du combat, voyant que tout était perdu, tandis que nombre de ses hommes gisaient autour de lui décimés par la mitraille, une larme coulait sur la joue de Michel Combes, au dire d'un vieux brave.

Certes, il avait raison de pleurer, car c'était la défaite irrémédiable après le désastre de la campagne de Russie. C'était la fin de l'empire ; c'était le commencement de la fin de tous ces généraux, de tous ces officiers qui avaient mis leur épée au service de Napoléon.

Digitized by Google

En effet, après le licenciement de l'armée de la Loire, il apprend que l'instruction judiciaire commence. Il se réfugie alors à Dampierre, chez son ami Dornier ; il se cache, tandis que les cours prévôtales continuent à instruire. Il revient alors clandestinement à la petite maison de sa mère, à Chaillot. Finalement, croyant toute l'instruction de l'affaire terminée, il se rend chez son père. Mais les cours prévôtales instruisent toujours et, un matin, tandis qu'il était encore couché, deux policiers font irruption chez lui et déclarent s'assurer de sa personne en vertu d'un mandat d'arrêt.

Combes, ironique, offre des cigares aux deux gardiens, pendant qu'il procède placidement à sa toilette, en la prolongeant le plus longtemps possible afin de leur donner tout le temps de savourer le vin, que leur avait apporté le valet de chambre de M. Combes père. Puis, on enferme les buveurs, et Combes, astiqué et flambant, sort par une autre issue, change par trois fois de cabriolet et se fait conduire près de la porte Saint-Martin, chez une ancienne amie à sa mère, Mme Lemort-Laroche. Quelques jours après il était à Bruxelles où il se rencontra avec Siéyès, les ex-conventionnels Quinet et David et plusieurs autres notables exilés par le gouvernement de Louis XVIII.

De Bruxelles, Combes se rendit à Londres puis en Hollande avec sa jeune femme. Une lettre de sa mère lui annonçait bientôt son acquittement par la cour prévôtale et son père désireux de voir une position à son fils, versa une somme de 200.000 francs et l'associa à la maison de banque Robin et Grandin, dont la raison sociale devint Robin, Grandin et Combes. Mais ce fut son frère Terwick qui le remplaça. Dès ce temps, Michel Combes se laissait entraîner dans une conspiration bonapartiste, fut arrêté puis relâché le 10 juillet 1821, après quatorze mois de détention.

Digitized by Google

Ce fut alors qu'il prit l'idée d'aller se fixer à la campagne, pour bientôt s'exiler en Amérique.

II

De retour en France en 1830, Combes est chargé à la tête du 66e régiment d'une démonstration sur Ancône. C'était alors en 1832, les Autrichiens, entrés en Italie, étaient maîtres de la ville. Les Français, sous la conduite de Combes, marchent sur Ancône, et s'en emparent en quelques heures. Les ennemis, informés de cette surprise, arrivent vers midi, mais l'officier français se porte vers la citadelle non encore tombée en son pouvoir et somme le commandant de se rendre. Trois heures plus tard, il était obéi, et la journée du 22 février 1832 nous rendait maîtres de la place, à la grande colère des Anglais.

Cette victoire, fut pour lui, une cause de disgrâce dans l'esprit du gouvernement, qui, tout en désirant secourir les Italiens, ne voulait pas rompre toutes relations avec le pape et les Autrichiens.

Peu de temps après, M. Casimir Périer chargeait Combes d'organiser la Légion étrangère. Avant de donner son assentiment, l'officier venait rendre visite à la terre natale, car, alors, le terrain semblait mouvant en Afrique et, dans la probabilité et dans le doute, il lui fallait bien serrer une dernière fois la main à ses amis d'enfance. Il allait comme consulter cette terre où il avait vu le jour et qui l'attirait sans cesse avec son paysage plein de charmes. Il aimait ces rives

Digitized by Google

de la Loire; chaque pêcheur était pour lui un ami et le pêcheur le considérait comme un frère.

Il revint bientôt à Paris et accepta l'offre de M. Casimir Périer. Son courage et le sang-froid dont il fit preuve à la bataille de Tafna lui valurent l'offre des épaulettes ou la croix de commandeur. En présence de ce curieux dilemme, Combes n'hésita pas, il opta pour la croix. Et sa parole fut en fixant son choix : « Les épaulettes viendront toujours. »

Il est nécessaire, avant de continuer notre biographie de donner quelques notes indispensables au lecteur sur la situation dans laquelle se trouvait alors Alger.

Alger, ayant été pris le 9 juillet 1830, fut d'abord administré par le général Clauzel. La Révolution belge l'en dépossèda et il fut remplacé par le général Berthezène. Le 23 décembre 1831, ce dernier était averti de son remplacement et, le 26, le général Savary, duc de Rovigo, prenait possession de son poste. Malade et presque infirme, le duc de Rovigo fut remplacé par le général Voirol puis par le comte d'Erlon. Enfin, le 10 août 1835, le maréchal Clauzel venait reprendre possession de son ancienne charge. Changarnier, un émule de Combes et plus tard général et député, était chef de bataillon depuis le 31 décembre 1835.

Le *Moniteur* du 12 février 1836 publiait l'ordonnance suivante :

« M. le lieutenant-général, comte Denys de Damrémont est nommé gouverneur général des possessions françaises dans le nord de l'Afrique en remplacement de M. le maréchal comte Clauzel. »

Combes était alors colonel, et ce fut en qualité de commandant de la Légion étrangère qu'il était chargé de rédiger ses rapports au général.

Digitized by Google

Puisque le Tribunal vient de décider qu'il n'y avait pas lieu de poursuivre M. Ernest Judet, pour la reproduction de deux lettres du colonel Combes, publiées avec commentaires dans *le Petit Journal*, il est indiscutable que ces lettres existent et ne sont pas apocryphes.

Qu'il s'agisse de François Zola ou d'un autre, ces lettres font le plus grand honneur au colonel Combes et montrent l'esprit judicieux et clairvoyant de cet officier. Nous ne pouvons donc que les reproduire, puisque rien de ce qui touche à ce brillant compatriote ne doit être ni écarté, ni oublié.

François Zola, dont il est parlé ci-dessous, était entré dans les cadres de la Légion étrangère par la protection du général de Loverdo, le 20 juillet 1831.

« Au bout de quelques mois, dit M. Judet, pris la main dans le sac, il évitait le Conseil de guerre, grâce à de hautes influences. Ses protecteurs préférèrent payer le déficit et imposer au corps la démission du voleur. »

Le colonel ne put admettre une telle faveur dans une légion où l'égalité doit être absolue pour tous. Voici sa première lettre :

« Mon général,

« J'ai l'honneur de vous accuser réception de la lettre par laquelle vous m'annoncez que le lieutenant Zola, coupable d'un détournement de 4.000 francs au détriment du magasin d'habillement, ne passera pas au Conseil de guerre.

« Je me permettrai de vous faire observer respectueusement que cette mesure fera très mauvais effet ici, où l'on comprendra que cet officier, une fois sa démission donnée,

Digitized by Google

pourra se prévaloir, plus tard, d'un passé honorable, occuper une position administrative quelconque, et bénéficier d'un oubli que l'indulgence de ses chefs semble préparer. »

Cette première lettre, si catégorique, fut bientôt suivie d'une seconde plus détaillée, que nous reproduisons :

« Mon général,

« J'ai l'honneur de vous rendre compte que l'affaire de Zola, ex-officier à la Légion, est terminée ; mais comme il est indispensable que la conscience de M. le Maréchal, ministre de la guerre, soit éclairée, je ferai une courte narration des faits.

« Au commencement du mois de mai dernier, la comptabilité de l'habillement dont Zola était chargé se trouvait en arrière et en désordre, ainsi que le magasin. M. le lieutenant-colonel pressait Zola d'y remédier par un travail assidu.

« A cette époque, le nommé Fischer, autrefois garde-magasin d'habillement, obtint de se faire remplacer.

« C'était le 16 mai, à 10 heures du soir, que les époux Fischer devaient partir pour Naples sur un bâtiment marchand corse. Ce jour, vers les 6 heures du soir, M. Zola dit à un soldat qu'il allait se baigner à la mer, qu'il ne rentrera pas de la nuit. Le lendemain, ses habits militaires furent trouvés au bord de la mer, et l'on crut quelques instants qu'il s'était noyé.

« M. le lieutenant-colonel conçut d'autres soupçons : on apprit que la veille l'on avait apporté à Zola des vêtements communs propres à se déguiser en homme du peuple. M. le lieutenant-colonel courut à Alger, et s'étant assuré que le bâtiment marchand sur lequel les époux Fischer avaient dû

Digitized by Google

partir la veille, n'avait pu mettre à la voile par une avarie survenue, il obtint l'ordre de faire débarquer les mariés Fischer et leurs effets. On ne trouva pas M. Zola.

« Dans une malle de Fischer on saisit 4.090 francs qui furent déposés chez le commissaire de police. Fischer fut écroué par ordre du général ; le lendemain, Zola se constitua prisonnier ; il était vêtu comme un ouvrier et avait coupé ses gros favoris.

« Les recherches que l'on commença alors, les réclamations du magasin d'habillements firent connaître les détails suivants. Sur les 4.090 francs trouvés dans la malle de Fischer, 2.000 avaient été déposés par Zola ; tout récemment celui-ci en était devenu possesseur, lorsque le 3e bataillon de la légion obtint une gratification pour les prises de la tribu el Offra ; on la paya partie en argent, partie en effets de linge et chaussures, pour l'achat direct et immédiat, desquels les deniers furent remis à M. Zola qui, au lieu d'en faire l'emplette et de les payer, les prit en partie au magasin du corps et en garda le montant.

« Une facture de 134 francs, par suite d'un marché, fut présentée au conseil par M. Zola, au nom de M. Chapelier, qui y avait mis son acquit. Zola reçut le montant, mais ne le remit point au marchand.

« Une autre facture de 2.600 francs de la maison Fuchet, fournisseur d'effets militaires, et portés par Zola au conseil d'administration avec l'acquit du sieur Fuchet ; on confia les 2.600 francs à Zola, qui ne lui remit que 1.500 francs en compte et garda le reste.

« Un marché de guêtres blanches ayant été passé avec le tailleur de la légion, M. Zola reçut pour le compte de ce dernier une avance de 400 francs à employer à l'achat de la toile pour la confection des guêtres, mais il n'y consacra

Digitized by Google.

que la moitié de cet argent et garda le reste à l'insu du caporal tailleur.

« Le vaguemestre du corps reçut une lettre contenant un mandat de 60 francs sur Paris, pour un soldat appelé Guillaume et le remit au tailleur qui porte ce nom. Celui-ci ayant ouvert la lettre et reconnaissant qu'elle n'était pas pour lui, mais pour un homonyme, grenadier, qui se trouvait au camp, la mit entre les mains de Zola qui se chargea de l'y faire parvenir : lettre et mandat disparurent et n'arrivèrent jamais au grenadier.

« Tout le déficit au magasin, toutes ces dettes et réclamations ont été reconnus par Zola.

« Pour l'honneur du corps et de l'armée, il est indispensable que ce vil instrument de toutes les turpitudes humaines soit ignominieusement expulsé de leur sein, afin que sa présence ne souille plus les regards d'hommes et de guerriers qui tiennent et estiment l'honneur. Ce narré est fait sans haine, quoiqu'il ait pu la soulever. Mais connaissant l'impudente effronterie de cet individu, il est essentiel que ce rapport soit envoyé à M. le Maréchal ministre de la guerre, car je ne doute pas que si on le gardait en Afrique, Zola ne parvienne à déguiser son infâme conduite en parlant de son innocence, de ses services et en se considérant comme une malheureuse victime de chefs iniques. Je pense donc que, dans l'intérêt de la société autant que de l'armée, on doit prémunir M. le maréchal ministre de la guerre contre les tentatives de cet intrigant plein de mensonges, de déceptions et de vilenies.

« Ci-joint la démission du lieutenant Zola, accompagnée d'une déclaration dans laquelle il renonce à ses droits et rang dans l'armée française.

« *Le colonel commandant la légion étrangère*

« COMBES. »

Digitized by Google

Le Moniteur officiel du 24 octobre 1837 consignait la nouvelle suivante :

« Le général de Damrémont est tombé au champ d'honneur. Il a été frappé d'un boulet ennemi au moment même où il voulait reconnaître si la brèche était praticable, et donner ses ordres pour l'assaut du lendemain. Cette mort glorieuse prive la France d'un officier-général qui, dans les dispositions et la conduite de l'expédition de Constantine, avait dignement répondu à la haute confiance du Roi. Sa perte excitera d'unanimes regrets, surtout dans nos possessions du nord de l'Afrique, où son administration, pleine de prudence et de fermeté, avait déjà obtenu les plus heureux résultats. »

Le général de Damrémont fut remplacé par le général Valée, qui se trouvait à Bône et commença d'abord par se récuser auprès du duc de Nemours, puis accepta.

Le général de Damrémont avait été tué le 12 octobre; le colonel Lamoricière se trouvait également blessé; le général Valée fit appeler alors le colonel Combes. Ci-dessous, il est nécessaire de reproduire la conversation du général Valée avec Lamoricière (1). Le colonel Combes, seul, pouvait suivre ces principes et les mener à bien :

« Colonel, dit le général, êtes-vous bien sûr que la colonne que vous commanderez sera énergique jusqu'à la fin ?

« — Oui, mon général, j'en réponds.

« — Etes-vous bien sûr que toute votre colonne fera le trajet de la batterie à la brèche, sans tirailler et sans s'arrêter ?

(1) Conversation notée par le capitaine Le Flô, plus tard général.

Digitized by Google

« — Oui, mon général : pas un homme ne s'arrêtera ; pas un coup de fusil ne sera tiré.

« — Combien pensez-vous perdre d'hommes dans le trajet ?

« — La colonne sera forte de quatre cent cinquante hommes ; j'ai calculé cette nuit qu'il ne se tirerait pas en avant de la brèche plus de quatre cents coups de fusil par minute ; le quinzième au plus des coups pouvant porter, je ne perdrai pas plus de vingt-cinq à trente hommes.

« — Une fois sur la brèche, avez-vous calculé quelles seront vos pertes ?

« — Cela dépendra des obstacles que nous rencontrerons. L'assiégé aura dans ce moment-là un grand avantage sur nous ; la moitié de la colonne sera vraisemblablement détruite.

« — Pensez-vous que cette moitié étant détruite, l'autre moitié ne fléchira pas ?

« — Mon général, les trois quarts seraient-ils tués, fussé-je tué moi-même, tant qu'il restera un officier debout, la poignée d'hommes qui ne sera pas tombée pénétrera dans la place et saura s'y maintenir.

« — En êtes-vous sûr, colonel ?

« — Oui, mon général.

« — Réfléchissez, colonel.

« — J'ai réfléchi, mon général, et je réponds de l'affaire sur ma tête.

« — C'est bien, colonel ; rappelez-vous et faites comprendre à vos officiers que demain, si nous ne sommes pas maîtres de la ville à dix heures, à midi nous sommes en retraite.

« — Mon général, demain, à dix heures nous serons maîtres de la ville ou morts. La retraite est impossible ; la première colonne d'assaut du moins n'en sera pas. »

Digitized by Google

Le colonel Lamoricière commandait donc la première colonne et le colonel Combes la deuxième. Cette dernière marchant à l'assaut rencontrait bientôt une barricade derrière laquelle s'abritaient les Kabyles. Les soldats du 47e hésitent d'abord mais, sous l'impulsion de leur chef, bravent le feu d'enfer dirigé contre eux et enlèvent l'obstacle à la baïonnette.

Le colonel Combes, blessé d'abord à la figure, est frappé de deux balles dans la poitrine. Ses hommes s'empressent autour de lui ; le colonel lisant dans leurs yeux la consternation qui les épouvante, les rassure doucement :

« Ce n'est rien, leur dit-il, je vais me faire soigner et serai bientôt à votre tête. »

Voici d'ailleurs la description que fait de cet exploit l'académicien Camille Rousset :

« Le colonel Combes fait reprendre l'attaque par la rue du Marché. L'explosion a renversé la porte : au delà s'élève une barricade dissimulée dans l'ombre sous les nattes de roseaux qui sont suspendues à travers la rue d'une maison à l'autre.

« La barricade est emportée : mais le colonel est atteint de deux coups de feu ; après avoir donné ses ordres pour attaquer un second obstacle qu'on entrevoit plus loin, seul, sans permettre qu'on l'accompagne, il refait lentement le chemin qu'il vient de parcourir depuis la batterie de brèche, et debout, l'épée haute, il met le général en chef et le prince au courant des péripéties du combat; puis il ajoute : « Ceux qui ne sont pas blessés mortellement pourront se réjouir d'un aussi beau succès ; pour moi, je suis heureux d'avoir encore pu faire quelque chose pour le roi et pour la France. — Mais vous, colonel, s'écrie le duc de Nemours, vous êtes donc blessé ? — Non, Monseigneur, je suis mort. »

Digitized by Google

Le prince fit aussitôt mander son médecin et, lui-même venait voir le malade le lendemain dès l'aube et, prenant la main du colonel dans la sienne :

« Combes, lui dit-il, vous mourrez général. » Ce fut le général Boyer qui recueillit les dernières paroles du moribond : « Mon cher Boyer, lui dit-il, reçois mes adieux, un jour peut-être nous reverrons-nous cependant; tu diras à Son Altesse Royale que je ne demande rien pour ma femme (1), rien pour les miens, mais que, dans l'intérêt de mon pays je lui recommande quelques officiers de mon régiment, dont voici les noms... » Et il désigna parmi ceux-là le capitaine François Canrobert, mort maréchal de France.

Nous extrayons d'une lettre, écrite le 16 octobre 1837 sous les murs de Constantine, et publiée dans le *Moniteur Officiel* en date du 27 octobre, troisième colonne, le paragraphe suivant :

« Le Roi a perdu un serviteur habile et dévoué : le colonel Combes est mort hier des blessures qu'il avait reçues pendant l'assaut. C'est une perte que l'armée ressent vivement. Nous avions tous admiré son courage et son calme sous le feu de l'ennemi, au moment où il venait d'être frappé à mort. »

« Signé : Valée. »

Le colonel Combes est enterré à Constantine où MM. Forcioli et Treille ont soumis récemment l'idée d'élever un

(1) La veuve du colonel Combes reçut néanmoins une pension annuelle de 2.000 francs comme récompense nationale. Son mari ne lui avait laissé que peu de chose en mourant, et ses propriétés d'Amérique n'étaient pas d'un grand rapport pour elle.

Digitized by Google

monument pour perpétuer le souvenir de ce brillant officier.

Nous extrayons du *Journal de Montbrison* du 18 novembre 1837 le passage suivant, qui, dans sa brièveté, exprime les plus vifs regrets sur la perte que la France venait de faire :

« La mort du colonel Combes a été l'occasion des plus glorieux et des plus universels éloges en l'honneur de ce brave militaire, que le département de la Loire s'honorait de compter au nombre de ses enfants. »

Le 11 novembre suivant, M. le lieutenant-général Valée était élevé à la dignité de maréchal de France.

(A suivre). Pétrus DUREL.

Digitized by Google

GEORGES DE CHALLANT

Chanoine de l'Eglise et comte de Lyon

Chanoine et archidiacre de Notre-Dame-d'Aoste

Prieur de Saint-Ours (*)

En 1476, G. de Challant séjourne à deux reprises différentes ; il est porté présent aux chapitres des 23 et 24 janvier, 12, 22, 25 et 27 juin : une permutation du 7 novembre est faite par son procureur.

En 1477, il vient à Lyon une seule fois, mais son séjour dure presque trois mois. Le 16 avril on avait décidé de lui communiquer une plainte d'un habitant de Rochetaillée, Etienne Maitre. Présent douze jours après, le 28, il dut lui-même y faire droit. Présent encore les 7 et 16 mai, 4, 25 et 27 juin, il fut nommé, le 25, auditeur de la Chambre des Comptes. Le 5 juillet, il fait approuver en personne une permutation de revenus entre lui et le maître du chœur, Jacques de Semur ; puis il disparait, et six années s'écou-

(*) Voir la *Revue du Lyonnais* d'octobre 1898.

Digitized by Google

leront avant qu'il fasse de nouveau acte de présence au Chapitre.

Pendant cette période, son procureur est toujours le secrétaire de l'église, Nicolas de Ronzière. C'est lui qui fait approuver les permutations des 8 août 1477, 29 mai, 29 novembre 1480, 30 avril 1482, lui qui présente et fait ratifier, les 4 février 1478 et 12 mai 1482, des acensements faits à Rochetaillée, lui, enfin, qui reçoit signification de la saisie opérée sur la maison de Savoie en suite de l'ordonnance capitulaire du 7 juillet 1479. Ce jour, le précenteur avait exposé que l'état de la maison de Savoie exigeait des réparations urgentes, et que G. de Challant, ou pour mieux dire son procureur, n'en avaient exécuté aucune, malgré leurs promesses et les injonctions qui leur en avaient été faites, et alors qu'ils en percevaient le loyer. En suite de cette déposition, le Chapitre avait ordonné que la maison serait saisie et qu'il serait fait défense à G. de Challant de s'en occuper d'aucune façon, et particulièrement d'en toucher le loyer.

C'est naturellement à Aoste qu'il faut se reporter pour suivre G. de Challant.

Vers 1479, il était devenu archidiacre du Chapitre de la cathédrale, et les travaux de restauration de ce monument, commencés depuis plusieurs années, durent sans doute lui être un sujet de sérieuses préoccupations. Mais son œuvre principale, à ce moment, fut la construction du château d'Issogne. Issogne s'élève dans la vallée même de la Doire, à un kilomètre au sud de Verrès.

Domaine primitif des évêques d'Aoste, cette seigneurie avait été, le 21 juin 1399, l'objet d'un échange entre Monseigneur Jacques Verrandin et Ebal de Challant le jeune : aux termes de ce contrat, les seigneurs de Challant

Digitized by Google

s'engageaient à tenir en fief de la mense épiscopale, le domaine d'Issogne et, comme redevance, à fournir aux évêques un fer de cheval et une haquenée richement caparaçonnée, chaque fois que ceux-ci seraient obligés de se rendre à Rome pour défendre les intérêts de leur église.

Issogne n'était alors qu'une tour ou maison-forte. Elle conserva ce caractère jusqu'au jour où G. de Challant, en qualité de cotuteur de son cousin Philibert, quatrième comte de Challant, fils de Louis de Challant et de Marguerite de la Chambre, entreprit d'en faire la seigneuriale demeure qu'on admire aujourd'hui encore.

L'extérieur donne une impression assez nulle : c'est un grand bâtiment rectangulaire, flanqué de trois pavillons carrés et inégaux. A l'intérieur, au contraire de tous les châteaux du moyen âge, si nombreux encore dans la vallée d'Aoste, c'est celui qui présente le plus d'intérêt au peintre, au sculpteur, à l'architecte et à l'archéologue.

Les murs du porche et de la galerie qui le suit sont décorés de peintures à fresques remarquables par leur fraîcheur et l'originalité des sujets. Ce sont des tableaux représentant les Arts et Métiers ou des scènes de la vie intérieure dans les châteaux, au xve siècle. Sur la façade intérieure et orientale de l'édifice, on voit disposées les armoiries des membres les plus illustres de la famille de Challant. Au dessous du troisième rang on lit ces mots bien expressifs : « Miroir pour les enfants de Challant. » Sur la façade occidentale se trouvent vingt-cinq armoiries indiquant les principales familles nobles, avec lesquelles les Challant étaient alliés.

Les murailles de l'édifice sont couvertes de fresques représentant les armoiries des seigneurs de Challant et des personnages illustres, qui ont honoré ce riche manoir de

Digitized by Google

leur visite, des scènes religieuses, des tournois, des duels, des paysages.

Au milieu de la cour, pavée de larges dalles, est un bassin octogone, au centre duquel s'élève un arbre en fer ciselé avec un art parfait; mais de ses nombreux rameaux et de ses mille feuilles les eaux ne jaillissent plus comme autrefois, en rosée étincelante. La chapelle, dont les voûtes en ogive sont peintes avec un goût exquis, renferme un autel en bois de noyer admirablement sculpté et surmonté d'un triptyque (1). G. de Challant s'était plu particulièrement à orner et à enrichir cette chapelle. Plus tard il lui légua le magnifique missel qu'il avait fait exécuter pour son usage et qui se trouve encore dans la bibliothèque du château de Chatillon. Ce précieux manuscrit, écrit sur vélin, est orné de splendides et curieuses miniatures; il porte sur son premier feuillet sa date 1490, le nom de son donateur et le détail des volontés de celui-ci.

En même temps qu'il élevait le château d'Issogne pour son cousin Philibert, G. de Challant administrait la prévôté de Verrès pour le frère de ce dernier, Charles de Challant, qui la possédait en commende.

Fondé vers 985 par les marquis de Montferrat de la 1re race, Saint-Gilles de Verrès fut gouverné pendant quatre siècles par des prévôts réguliers, puis, à partir du XVe siècle, par des prévôts commendataires. La maison de Challant, qui, de tout temps, avait tenu le premier rang parmi les bienfaiteurs de ce monastère, y revendiquait le droit de patronage laïque, c'est-à-dire la présentation des prévôts. C'est par l'exercice de ce droit que Charles de Challant avait été pourvu de cette prévôté.

---

(1) *Antiquités romaines et du moyen âge dans la vallée d'Aoste* par le chan. Ed. Berard. — Turin, 1881.

Digitized by Google

G. de Challant possédait lui-même en commende plusieurs églises paroissiales de la vallée d'Aoste, Villeneuve, Saint-Vincent, la Salle et Valpelline.

Challant revint à Lyon en novembre 1483 : le 24 de ce mois, il fonde sa livraison.

On nommait livraisons les distributions de vivres et de numéraire qui se faisaient chaque jour au clergé et servaient à sa subsistance. Jusqu'alors, leur fonctionnement avait été assuré, soit par les revenus directs de l'Église, soit par les fondations particulières de certains chanoines. Au mois de juin de cette année 1483, les membres du Chapitre présents à Lyon, poussés par une noble émulation, en fondèrent chacun une : le 4 juillet, ils décrétaient que ces fondations seraient obligatoires pour tous. En exécution de ce statut, et poussé par une pieuse dévotion, G. de Challant ordonna que, chaque année, le jour de la fête de saint Georges, son patron, une livraison soit faite de pain et de vin et, pour les prêtres simples, d'un florin. Il imposa le service de cette livraison « sur tous et chacun de ses biens ».

Présent encore au chapitre du 26 novembre 1483, il repart ensuite et on le retrouve seulement à ceux des 12 et 14 mai, 25 et 28 juin 1484. Le 25 juin, il fait approuver l'acensement de certains biens situés dans la juridiction de Rochetaillée, au lieu de la Petite-Rivoyre ; l'acensement est fait au cens annuel de 7 bichets de froment, mesure de Vimy, et autres droits accoutumés.

Une permutation, approuvée le 9 septembre, est faite par son nouveau procureur Pierre Richardon.

L'ordonnance de 1479, sur la réparation de la maison de Savoie, avait dû rester sans effet, car, le 2 novembre 1484, on ordonne de nouveau à G. de Challant, par la voie de son serviteur Richardon, de réparer ladite maison,

Digitized by Google

déclarant qu'à défaut par eux de le faire, il y sera pourvu comme de raison. Cette injonction est enfin entendue et on se met à l'œuvre sans tarder : Challant y apporte la largesse avec laquelle il fait toutes choses.

Il assiste aux chapitres des 24 et 26 août 1485 ; le 24 il obtient dispense de se lever à matines jusqu'à la Saint-Jean prochaine. C'est Richardon qui le 22 septembre fait approuver une permutation, mais lui-même est présent au chapitre du 10 octobre. Ce jour, à sa demande et en considération des grandes et somptueuses réparations faites à la maison de Savoie et de celles en cours d'exécution, on lui en garantit l'absolue jouissance sa vie durant, l'autorisant même à la donner ou remettre à un chanoine ou habitué de l'église.

En 1486, Challant assiste aux chapitres des 24 mai, 23 et 27 juin ; à ce dernier, comme l'année précédente, il se fait dispenser d'assister à matines. Mais il n'a pas à user de cette autorisation ; une nouvelle poussée de peste chasse de Lyon quiconque n'y est pas absolument retenu ; Challant regagne la vallée d'Aoste, il restera six ans sans revenir.

Comme pendant ses absences précédentes, il est représenté au chapitre de Lyon par un procureur ; pendant celle-ci c'est Pierre Richardon. Les actes auxquels il intervient sont des permutations de revenus les 1 février, 23 et 30 août, 20 septembre 1486, 11 mai, 3 juillet 1487, 13 juillet 1491, 17 décembre 1492, 22 et 25 juin 1493, des acensements le 25 février 1489, 11 mars 1490, 13 avril 1492 (1) ; c'est encore un différend au sujet de la mansion

(1) L'acensement du 13 avril 1492 a pour objet un hermitage qui est donné à Benoît Chataignier, sous le servis de 6 deniers viennois payables chaque année à la Saint-Martin d'hiver.

Le procureur de G. de Challant avait passé, le 9 septembre 1486,

Digitized by Google

de Laye dont, en qualité de plus important des obédienciers de Saint-Genis-Laval, il demande l'union à ladite obédience : le différend se poursuit les 28 mai, 7 et 21 juillet, 5 août 1490. Enfin le 8 mars 1492, c'est une protestation de Richardon contre une demande de paiement. André Bigaud et Olivier Durand, greffiers du chapitre, réclamaient le remboursement de leurs frais et honoraires pour un très ancien procès de juridiction concernant Rochetaillée. A l'exposé de Richardon, que le procès est bien antérieur à G. de Challant, et que par conséquent la solution lui est indifférente, le précenteur réplique que, si en effet le procès n'a pas été engagé du temps de G. de Challant, il n'en a pas moins été terminé de ce temps et qu'il doit en supporter les suites. Le chapitre se range à l'avis du précenteur et décide que les greffiers seront payés par Challant. Le 26 avril 1493 il va plus loin, et ordonne aux obédienciers de Rochetaillée de poursuivre le différend pendant à la Cour des requêtes pour la juridiction dudit lieu contre Jean de Leusse et Jean Audebert. G. de Challant apparut pour la dernière fois au chapitre de Lyon le 18 septembre 1493. Le 25 février suivant, et par

---

avec les habitants de Fontaines, un traité qui fut, au XVIIIe siècle, le sujet d'un différend. En 1656, François Poméon, maître teinturier de Lyon, argua de ce traité pour prétendre droit de prise sur les eaux pluviales des grands chemins. En exécution d'une ordonnance capitulaire du 7 juillet, les habitants de Saint-Martin de Fontaines s'assemblèrent, le mardi 29 août, fête de la Décollation de saint Jean-Baptiste, à l'issue des vêpres, et décidèrent de reconnaître le chapitre de Lyon, unique et légitime propriétaire des eaux contestées. A la suite de cette déclaration fut rendue, le 2 septembre de la même année, une sentence de la Sénéchaussée et Siège présidial de Lyon annulant l'acte de 1486.

Digitized by Google

l'entremise de son procureur Richardon, il faisait recommander ses neveux aux membres de l'illustre corps, et ceux-ci lui faisaient répondre qu'ils avaient et auraient tout égard pour sa recommandation (1).

Dès lors le nom de G. de Challant ne se rencontre plus aux actes de l'Eglise de Lyon que pour des questions secondaires. Le différend au sujet de la mansion de Laye continue les 8 avril, 29 novembre, 4 et 12 décembre 1495. Le 14 juillet de la même année, le chapitre prend en mains, contre son procureur Richardon, la cause des habitants de Rochetaillée, et lui défend d'exercer contre eux aucune violence, ni abus. Les 20 octobre 1497, 2 et 9 mars 1502, ce sont des permutations de livres capitulaires. Enfin, sauf quelques rares exceptions, à la nomination des desserviteurs, qui a lieu chaque année, au chapitre général de la Toussaint, le sien est indiqué.

Il passa toute cette dernière partie de sa vie dans cette belle vallée d'Aoste qui lui avait été toujours si chère, et selon toute vraisemblance, dans le prieuré de Saint-Ours élevé par lui. Il y fonda quatre chapelles : celles de Sainte-Madeleine et de Sainte-Lucie en 1496, celle de Saint Antoine le 2 juin 1501, celle de Saint-Grégoire le 14 septembre 1507. Son décès est du 30 décembre 1509. La nou-

---

(1) Le 28 mai 1487 le précenteur avait, du consentement du chapitre, donné l'habit de l'église à Jean Chaleins de Jallieux. S'agit-il d'un Challant ? Le soin que prend G. de Challant de recommander ses neveux au chapitre peut en être un indice ; une telle démarche est excessivement rare. Ce fait pourrait se rapporter, soit à un petit-neveu de G. de Challant, Jean fils de Pierre de Challant, seigneur de Varey, et de Louise de Challant, soit plus vraisemblement, à un cousin Jean, fils de Boniface de Challant, 2e du nom, seigneur de Fénis.

Digitized by Google

velle en arriva à Lyon le 13 janvier 1510. Le jour même, suivant l'usage, le chapitre se réunit, déclara sa terre divisible entre les habiles, conféra, à la considération du roi, son canonicat à Jean Mitte de Chevrières et donna la maison de Savoie à Jean Maréchal.

Restait à assurer l'exécution de ces diverses ordonnances : étant donné l'esprit processif de l'époque, ce n'était pas une petite affaire.

Dès le 18 janvier, cinq jours après, le chancelier ayant donné lecture de la division de la terre, et indiqué la part que chacun devait prendre, le précenteur s'oppose à l'admission de ce partage, basant son opposition sur le titre de doyen donné à Geoffroy de Pompadour, chanoine de Lyon et évêque du Puy, titre qu'il ne veut pas admettre. Protestation semblable est formulée par le procureur d'Antoine d'Estaing, chanoine de Lyon et évêque d'Angoulême, qui se prétend lui-même doyen et n'entend pas qu'un autre en prenne le rang. Le 20, on commet l'archidiacre et le chantre pour visiter et faire leur rapport sur les meubles laissés à Rochetaillée et les réparations nécessaires audit lieu. Une autre difficulté surgit à propos de la chanoinie elle-même. Le 16 mai, un procureur de Charles de Montchevallier, protonotaire apostolique et chambrier secret du pape, présente des lettres apostoliques lui conférant le canonicat de G. de Challant : on lui répond que le chapitre en a déjà pourvu Mitte. Mais cette réponse ne le satisfait pas ; il engage un procès qui se termine seulement à son décès. Jean Mitte fait annoncer ce décès au chapitre du 20 octobre 1511, et, sur sa demande, on lui confère à nouveau le droit que Montchevallier pouvait avoir à ce canonicat. Le 22 novembre 1513 la chanoinie de G. de Challant fut encore requise, en vertu de bulles apostoliques, par

Digitized by Google

François de Rotarne ; toutefois, sur la réponse du chapitre qu'elle avait été régulièrement donnée à Jean Mitte, l'affaire n'eut pas de suite.

Pour des motifs qui nous sont restés inconnus, le testament de G. de Challant fut attaqué par son cousin et ancien pupille, le comte de Challant, et le conseil du duc de Savoie, devant lequel l'affaire fut portée, déclara le testament nul et sans valeur. Les biens des chanoines morts intestats revenant de plein droit à l'église, ce fait avait pour le Chapitre de Lyon une grande importance. Aussi, envoya-t-il, pour s'en assurer, un de ses serviteurs, Pierre Chausson. Celui-ci revint le 26 novembre 1510, et confirma la sentence d'annulation. L'archidiacre Hugues de Talaru et Rolin de Semur, juges du cloître cette année, procédèrent alors aux formalités requises en pareille occurrence. A son de trompe, par citation directe et par tout autre moyen qui parut bon, les intéressés, et particulièrement les parents de G. de Challant, furent invités à formuler leurs demandes et leurs observations. Seuls répondirent à cet appel ses deux neveux, les seigneurs de Varey et d'Arbens ; mais ils ne produisirent aucun testament valable. On déclara, en conséquence, que tous les biens du défunt, situés en France, étaient acquis à l'Église. De ce jour, le Chapitre agira comme héritier. A ce titre, il commet l'archidiacre pour faire inventorier les biens de la succession, les aliéner et en employer la valeur, soit à l'œuvre de l'Église, soit en fondations pour le repos de l'âme du défunt. Mais la liquidation n'est pas aussi facile que cette délibération semble l'indiquer ; il faut encore pour y arriver toute une série d'ordonnances.

Le 20 décembre, on décide que les biens seront vendus aux enchères.

Digitized by Google

Le 28 août suivant, 1511, on charge le chantre, le prévôt, le trésorier et le solliciteur, de recevoir toutes les créances et pensions arriérées, et d'en donner quittance : ce sont eux qui doivent traiter avec les seigneurs de Varey et d'Arbens pour les biens situés en Bugey. Aux termes de leurs accords, ces derniers promettent de fournir, pour la valeur de ces biens, bonne et valable caution ; puis, le 24 mars 1512, ils exposent qu'ils n'en ont pu trouver aucune, et demandent que le Chapitre se contente, comme garantie, des biens fort importants qu'ils possèdent dans le royaume. Le 31 mars, le soin de faire rentrer les créances de la succession et le pouvoir d'en donner quittance sont confiés au chantre et au trésorier.

Après le règlement de l'actif, comme on dirait aujourd'hui, vient celui du passif. Le 4 août, on prescrit à Hugues de Ronzières, notaire de Fontaines, d'employer les sommes à toucher pour G. de Challant dans les obédiences de Bouligneux et de Saint-Cyr au renouvellement du terrier de Rochetaillée, renouvellement que Challant était tenu de faire exécuter. Le même jour, on ordonne que les réfusions, dues pour l'année du décès, soient payées sur les deniers dus par les censitaires de Rochetaillée. Mais, le 10 septembre, Jean Bergeon, livreur, expose au Chapitre que, malgré l'ordonnance du 4 août, il ne peut rien toucher pour ces réfusions, et on commet le chantre pour recevoir de Nicolas Daveyne et autres censitaires de Rochetaillée tout ce qu'ils doivent, soit la moitié de l'année commençant à la Noël 1510, et employer cet argent au paiement des réfusions.

La liquidation restait toujours difficile ; aussi, en 1513, le Chapitre prend-il un autre parti. Le 26 août, considérant que la succession est grevée de plusieurs charges, que les

Digitized by Google

biens dont elle se compose sont situés en divers pays et tenus par plusieurs personnes et que ces biens ne pourraient supporter les charges, s'ils n'étaient réunis entre les mains d'une seule personne qui les administre, voulant éviter d'autre part que les dettes et obligations de G. de Challant restent impayées, on remet à l'archidiacre, Hugues de Talaru, tous les droits de la succession aux conditions suivantes : il payera toutes les dettes de la succession, réfusions, paye, chappe, droits de sépulture et tous autres droits, il sera tenu, lui et ses successeurs, d'assurer le service de la livraison fondée par G. de Challant, pour la fête de Saint-Georges. L'archidiacre accepte ces conditions; sur-le-champ, il prête serment de les accomplir, et s'y oblige de tous ses biens, meubles et immeubles; puis l'acte est scellé du sceau du Chapitre. La livraison, fondation dont le service devait être assuré à perpétuité, fut acensée au Chapitre de Montbrison. Le 29 mai 1525, sur la plainte de Jean Caul, custode de Sainte-Croix, de ne pouvoir en obtenir le paiement, et par suite de ne pouvoir l'exécuter, on envoya aux doyen et Chapitre de Sainte-Marie de Montbrison, Robert Maitre, avec mission de s'entendre avec eux, en présence du chanoine Pierre Bournel, sur la rente due pour le service de cette livraison. Vraisemblablement, le Chapitre de Montbrison usa de la faculté de rachat accordée d'habitude aux acquéreurs de ces pensions. Le 14 juin 1530, Jean Coctier, laboureur du lieu de Saint-Cybrin (Saint-Cyprien) — la Chassagne sur Anse, vendit au Chapitre, pour la fondation de G. de Challant, et moyennant 100 livres tournois, la moitié d'une maison, vigne et terre, qu'il possédait audit lieu de Saint-Cybrin, territoire de la Couste, l'autre moitié appartenant à Isabelle, fille de feu Etienne Corrier. Une autre part de sa livraison, celle-ci comprenant une pension

Digitized by Google

annuelle d'une ânée de froment, mesure de Lyon, et de 20 sols tournois, fut vendue à Pierre Turin, de la paroisse de Collonges ; puis en février 1531, rachetée par le Chapitre et revendue à Jean Rivoyre, de Saint-Andéol.

Dans l'inventaire des anniversaires, dressé au XVIIe siècle par le secrétaire du Chapitre, Gazanchon, celui-ci indique que les palettes de G. de Challant se livrent « depuis le jour de la Pentecôte jusqu'au jour du Corps de Dieu » on « donne aux incorporés à matines..... 6 deniers
à vêpres..... 6 deniers
aux simples à vêpres..... 10 sols »

Le service de cette pension était fait alors par le comtal.

Le désir de n'omettre, dans les notes qui précèdent, aucune des indications fournies par les anciens titres, les a nécessairement rendues un peu confuses.

Si on cherche néanmoins à en dégager la physionomie de G. de Challant, c'est une fort belle figure qui apparaît. La note dominante est, avec une grande largeur de vues, une extrême générosité. Pour lui tout est occasion de dépenser avec libéralité les ressources de sa fortune, et les dignités ecclésiastiques dont il est revêtu, et la position qu'il a prise dans sa famille. Ne peut-on pas voir, jusque dans le peu de soin qu'il apporte à assurer l'exécution de ses dernières volontés, un mépris de l'argent, un désintéressement bien rares. Par eux, il fut vraiment un disciple fidèle du Divin Maître, réalisant dans sa vie l'enseignement sublime du sermon sur la Montagne *Beati pauperes spiritu.*

NOTES GÉNÉALOGIQUES

De la similitude des armoiries des deux familles, la plupart des historiens ont conclu que la maison de Challant

Digitized by Google

était une branche secondaire de la maison de Montferrat. Toutefois cette opinion n'est pas admise sans conteste : Guichenon, après l'avoir exposée, ajoute que pour sa part « il n'en veut rien asseurer ». Son autorité, il est vrai, devient bien suspecte à qui étudie la généalogie de la maison de Challant publiée par lui. Au moins pour la première période, cette généalogie est en contradiction fréquente avec les anciens titres. Ceux-ci permettent d'établir la filiation suivante, peut-être incomplète, mais vraisemblablement exacte.

Le premier Challant connu est :

I. Boson de Challant, vicomte d'Aoste, qui vivait en 1100.

Après lui apparaissent, mais sans qu'il soit possible d'établir rigoureusement leurs liens de parenté.

II. Aymon de Challant, vicomte d'Aoste, qui vivait en 1127.

III. Boson de Challant, deuxième du nom, vicomte d'Aoste en 1197.

Il semble que, dès cette époque, un membre de la maison de Challant soit venu dans le Lyonnais et y ait fait souche. En 1182, un Pierre de Challant, « Petrus de Chalens », est porté témoin dans un accord entre l'obédiencier de Saint-Etienne de Lyon et Guillaume de Marchamp, au sujet des libertés et coutumes des habitants de la ville d'Anse. On retrouve le même personnage porté, pour 17 deniers, dans un rôle dressé vers 1200, des servis dus à l'abbaye d'Ainay sur le territoire d'Anse. Un autre Pierre de Challant fut caution du fameux traité, passé en 1269, entre le Chapitre et les habitants de Lyon au sujet de la juridiction. Ce dernier avait épousé la fille d'Etienne de Varey. Morel de Voleine n'a pas hésité à le donner comme membre de la famille de Challant. La présence, parmi les témoins produits au Chapitre par Georges de Challant, d'un membre de la maison de Varey, rend incontestable l'existence de rapports entre les deux familles et vient ainsi confirmer cette opinion. On notera que le

Digitized by Google

nom de Challeins, village du département de l'Ain, n'a été porté par aucune famille (1).

Boson II laissa trois fils :

1° Godefroy de Challant qui suit ;

2° Aymon de Challant ;

3° Boson de Challant, troisième du nom. A sa mort, Boson donna la seigneurie de Cly à son fils aîné, Boniface, qui forma la branche des seigneurs de Cly dont on perd la trace en 1384 avec celle de son petit-fils, Pierre de Challant (2). Le plus jeune des fils de Boson eut la seigneurie de Chatillon, et devint la souche du premier rameau des seigneurs de Chatillon, qui s'éteignit à la cinquième génération.

IV. Godefroy de Challant, vicomte d'Aoste, marié à Béatrix de Genève, fut père de :

---

(1) Pour être complet, il y a lieu de signaler l'opuscule imprimé à Lyon au XVIIe siècle, contenant un pseudo-acte de fondation du Chapitre de Lyon par Charlemagne en 809. Dans la liste de 72 chanoines qui y est jointe, figure un Barthélemy, fils de Simon de Chalens ; mais cette liste, comme l'acte lui-même, est absolument apocryphe et sans valeur.

(2) C'est à cette branche des Challant, de Cly, qu'appartenait un Pierre de Challant, prévôt d'Aoste, que les historiens ont souvent confondu avec les deux autres Pierre de Challant d'Aoste, qui ont été chanoines de Lyon : les auteurs du *Gallia* lui attribuent même la qualité de chanoine et chantre de l'Église de Lyon qu'il n'a jamais eue. Néanmoins, il ne fut pas, semble-t-il, absolument étranger à notre église. Les historiens indiquent qu'intimement lié à l'archevêque Pierre de Savoie, il se trouva à la mort de celui-ci, muni d'une résignation en sa faveur, qu'il se hâta de la faire admettre, mais mourut avant d'avoir pris possession, non sans soupçon de poison, disent Severt et Guichenon.

Le décès de Pierre de Challant, prévôt d'Aoste, est fixé dans une note marginale d'un ancien martyrologe de la cathédrale : il est porté au jour de la fête de saint Benoît, 1329. Cette indication semble contredire la date du décès de Pierre de Savoie indiquée en novembre 1332 par la plupart des auteurs, Severt, La Mure, Guichenon, Morel de Voleine, Péricaud : l'année 1329 n'est donnée que par Pingon, dans sa *Généalogie des princes de Savoie*.

Digitized by Google

1° Ebal de Challant, dit le Grand, qui suit ;

2° Pierre d'Aoste, chanoine-comte et archidiacre de l'Église de Lyon, prévôt d'Aoste, mort archevêque élu de Lyon en novembre 1287.

3° Boniface d'Aoste, chanoine-comte de l'église de Lyon, mort évêque de Sion, en juin 1308.

4° Aymon de Challant, évêque d'Aoste, puis de Verceil.

V. Ebal de Challant, dit Ebal le Grand, qui, par loyalisme, renonça en 1294 au vicomté d'Aoste en faveur des comtes de Savoie. De son mariage avec N. de Chenal, héritière des seigneurs de Montjouvent, il eut :

1° Godefroy de Challant, qui suit ;

2° Jean de Challant, seigneur de Montjouvent ;

3° Aymon de Challant ;

4° Pierre d'Aoste, chanoine-comte de l'Église de Lyon.

VI. Godefroy de Challant épousa une fille du comte de Lavanie, de la maison de Fiesque, dont il eut :

1° Ebal de Challant, dit Ebal le jeune, qui épousa la fille du seigneur de Nus. La branche principale de la maison de Challant s'éteignit en la personne de son fils, François de Challant, créé comte de Challant le 19 février 1416 et qui, de son union avec Françoise Mareschal, n'eut que trois filles ;

2° Amé de Challant, qui suit ;

3° Guillaume de Challant, mort évêque de Verceil ;

4° Pierre de Challant.

VII. — Amé de Challant, seigneur de Fenis, Aymaville, etc., maréchal de Savoye, chevalier de l'ordre du Collier de Savoye, gouverneur du Piedmont, fut le chef de la branche de seigneurs de Fenis, Varey et Montbreton. Il épousa Fleurine Prohana, d'une famille illustre du Piémont, dont il eut :

1° Bonne de Challant, mariée à Guy de Grolée et dont le fils, Jean de Grolée, fut chanoine et comte de Lyon ;

2° Antoine de Challant, abbé de Saint-Michel de Cluse, archevêque de Tarentaise, cardinal, mort en 1418.

3° Guillaume de Challant, abbé de Saint-Just-de-Suze, chancelier de Savoie, mort évêque de Lausanne, le 20 mai 1431 ;

Digitized by Google

4° Boniface de Challant, qui suit :

5° Jacques de Challant, tué au siège de Carignan ;

6° François de Challant ;

7° Amé de Challant qui, de son mariage avec Louise de Miolans, eut trois fils, Jacques, Guillaume et Jean, ce dernier mort évêque de Genève. L'aîné, Jacques de Challant, devint comte de Challant à la mort de son cousin François ; l'investiture est de 1456. Remarié le 25 septembre 1441 avec Jeanne Andrevet, Jacques de Challant en eut : Louis, François, Nicolas, Antoine et Jaquème. Marié lui-même à Marguerite de la Chambre, l'aîné de ces enfants, Louis de Challant, mourut en laissant trois fils et deux filles, Louise et Françoise. Ce sont ces enfants dont le chanoine Georges de Challant fut tuteur.

VIII. Boniface de Challant, seigneur de Fenis, Aymaville, etc., maréchal de Savoie, marié à Françoise de Roussillon, dont il eut :

1° Boniface de Challant, qui continua la branche des seigneurs d'Aymaville et Montbreton. Parmi les enfants de son second mariage il eut un fils nommé Jean. Cette branche s'éteignit au XVIe siècle avec Charles de Challant, tué en Flandres, au service de Charles, duc de Savoie, dont il était conseiller et gentilhomme ordinaire ;

2° Amédée de Challant, qui suit ;

3° Catherine de Challant, mariée à Urbain de Villette, seigneur de Chevron en Savoye.

4° Bonne de Challant, mariée à Jean Alleman, seigneur d'Uriage en Dauphiné.

IX. Amédée de Challant. Par lettres datées, à Thonon, du 3 mai 1410, Amé VII, duc de Savoie, avait inféodé en toute justice à son père, Boniface de Challant, la seigneurie de Varey, qui, domaine primitif de la maison de Coligny, était passé successivement à la maison de Genève, au dauphin de Viennois, à la couronne de France, enfin en 1354 aux ducs de Savoie. Par son testament, Boniface la laissa à Amédée qui, en prenant le titre, devint chef de la branche des seigneurs de Varey.

Digitized by Google

De son mariage avec Agnes de la Palud il eut :

1° Boniface de Challant, marié en 1449 à Anne de Marchant, dont il n'eut pas d'enfants ;

2° Jacques de Challant, qui suit ;

3° Georges de Challant, chanoine-comte de l'église de Lyon, archidiacre d'Aoste, prieur de Saint-Ours ;

4° Marguerite de Challant, mariée à André de Vilette, puis à Bernard, baron de Menthon ;

5° N. de Challant, mariée à un seigneur de la Val-d'Isère.

6° Jeanne de Challant, mariée à Humbert de Montaigny.

X. Jacques de Challant épousa en premières noces Jeanne du Saix dont il eut :

1° Gabrielle de Challant, mariée à Jean de Chapponod, puis à Guillaume de Nancuyse ;

2° Antoinette de Challant, mariée à Antoine de Varax.

De son second mariage avec Philiberte Alleman, héritière des seigneuries d'Arbens, Mornay et la Bastie-sur-Cerdon, il eut :

3° Pierre de Challant qui, marié à Louise de Challant, sa cousine, fille du comte Louis de Challant et de Marguerite de la Chambre, continua la lignée ;

4° Claude de Challant, seigneur d'Arbens, mort sans enfant ;

5° Marie de Challant, mariée à Claude de Vaudrey, et, en seconde noces à Philibert de Chateauvieux.

Ces notes, destinées exclusivement à l'étude de la vie de Georges de Challant, n'ont pas été poussées au-delà. Il y a lieu de noter toutefois que la branche des seigneurs de Varey disparut, peu après, avec Estienne-Philibert de Challant, fils de Pierre de Challant et de Louise, sa cousine, petit-neveu par conséquent du chanoine Georges de Challant.

Quant à la maison de Challant, elle s'est éteinte pour jamais, le 2 mai 1802, au décès de François-Maurice-Jules-Hyacinthe, comte de Challant, mort au château de Chatillon, à l'âge de 2 ans.

Digitized by Google

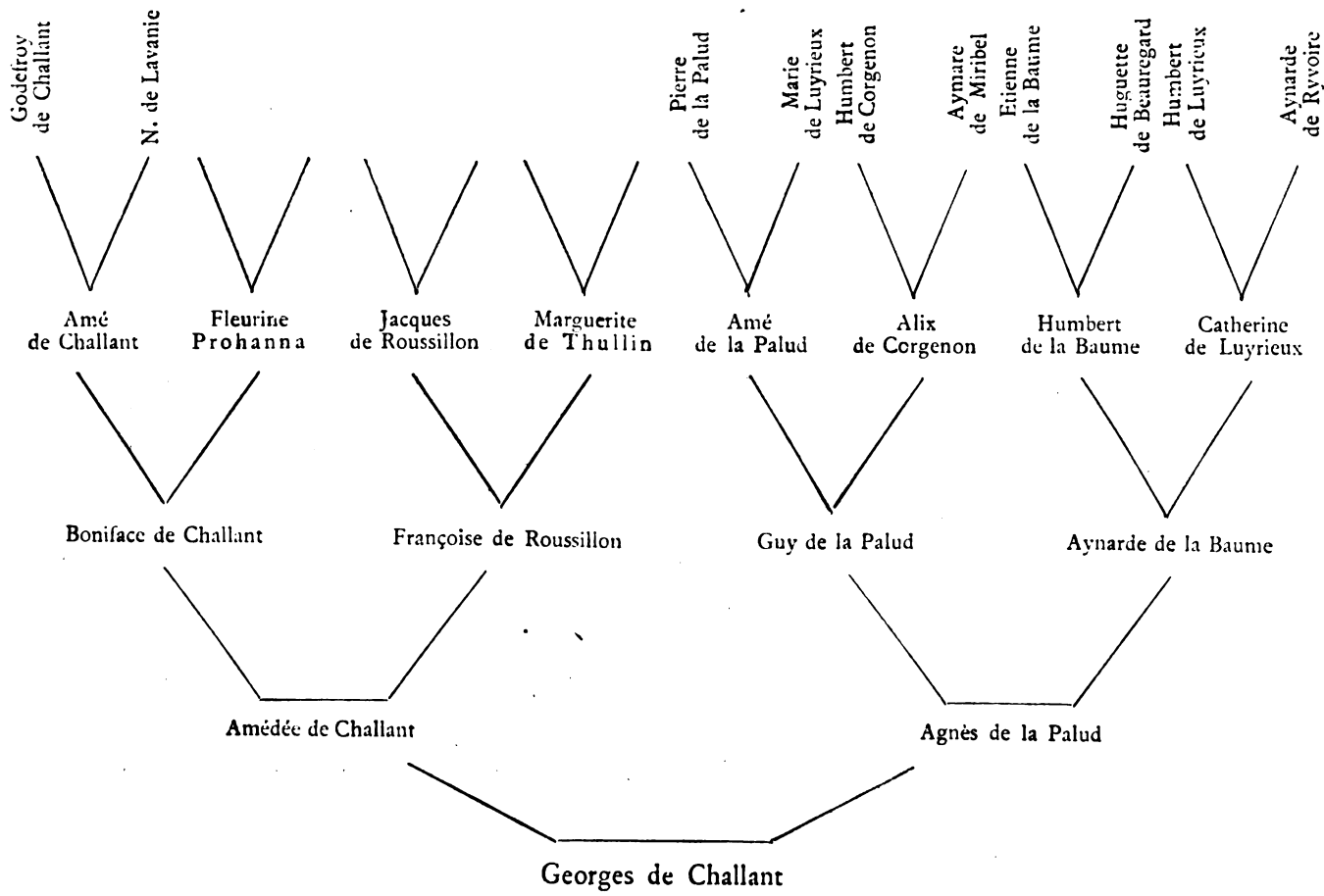

Digitized by Google

La preuve de noblesse de Georges de Challant fut singulièrement abrégée par la production au Chapitre de Lyon des preuves faites antérieurement par ses cousins Boniface Alleman d'Uriage et Amédée de Talaru. Sans cette production, il eût dû établir la généalogie de ses aïeux jusqu'à la troisième génération ; plus tard on exigea même cette justification jusqu'à la quatrième génération. Il a paru intéressant de reconstituer son arbre généalogique dans les limites où les titres actuels le permettent.

Il y aurait une très curieuse étude à faire sur les liens de parenté ayant existé entre les divers membres de la maison de Challant et les membres du Chapitre de Lyon. Nous nous bornerons à constater qu'à chaque page de l'histoire de ce Chapitre, on rencontre les noms des diverses alliances portées aux notes ci-dessus : Genève, Maréchal, Roussillon, Alleman, la Palud, Duin, Marchant, Montagny, Varax, Corgenon, la Baume, Ryvoire, Talaru.

Dans la vallée d'Aoste, le nom de Challant est conservé par la vallée secondaire, le Val Challant, qui prend naissance à Verrès, et remonte jusqu'au Mont-Rose. Cette vallée a été l'un des premiers apanages de l'illustre famille : du château qui portait son nom il ne reste aujourd'hui qu'une tour délabrée et quelques pans de murs. La commune sur le territoire de laquelle il se trouve en a pris le nom de Challant-Saint-Victor.

J. Beyssac.

Digitized by Google

VINGT-SEPT ANNÉES

DE

NOTRE HISTOIRE MILITAIRE

1835-1862

D'après les Lettres adressées au Maréchal de Castellane (*)

VII

Par contre, ce qu'entament, jusqu'à le compromettre gravement, les correspondants de Castellane, c'est le bon renom que Camille Rousset et M. Paul Thureau-Dangin, dans son *Histoire de la monarchie de Juillet*, avaient fait à l'administration de ce Gouvernement pour la conquête et la colonisation de l'Algérie.

« Mensonges de la presse officielle, dit M. de Lanzac de Laborie ; relations trop étroites entre les journalistes et cer-

---

(*) Voir la *Revue du Lyonnais* de septembre et octobre 1898.

Digitized by Google

tains officiers; stérilité des enquêtes parlementaires; manque complet de vrais colons; défaut de suite dans les opérations administratives et militaires; effrayante mortalité parmi des contingents trop jeunes et mal acclimatés; règne général du « tohu-bohu » (en 1846, après la Smalah et l'Isly!); insuffisance des approvisionnements en vivres et en vêtements; envoi de mulets de trait dans un pays où il faudrait des bêtes de bât (en 1846 aussi, après *seize ans* d'expérience); progrès croissants de l'indiscipline; éparpillement et épuisement des troupes, au point qu'un escadron de spahis se voit réduit à *trois* hommes;... illusoire soumission des indigènes, qui ont l'éternelle volonté de recommencer la lutte, comme les Saxons de Charlemagne: voilà ce que l'on trouve d'un bout à l'autre » du premier volume des *Lettres* adressées au général de Castellane. Que dans ces critiques il y ait de l'exagération, c'est possible, vraisemblable, certain même; mais elles contiennent une part de vérité, dont il faudra désormais tenir compte, sous peine de ne pas être impartial.

Ce qui est plus grave que le reste, c'est l'abaissement du sens moral et militaire parmi les soldats et les officiers d'Afrique, abaissement que constate en ces termes le capitaine Cler, 1er juillet 1842 : « En France, il est encore quelques individus qui regardent sincèrement l'Afrique comme une bonne école de guerre. Je diffère d'opinion avec eux, et je crois que, si aujourd'hui une guerre européenne se déclarait, les régiments venant d'Afrique ne vaudraient pas ceux qui sont restés en France. La guerre que l'on fait maintenant en Algérie est tout exceptionnelle et peut tout au plus être bonne pour ce pays : on ne suit aucune des règles prescrites pour la grande comme pour la petite guerre. La discipline est très relâchée; l'instruction

Digitized by Google

militaire est presque nulle; on sait à peine marcher, et, en voyant comme certains chefs agissent, on ne peut pas même leur accorder le talent de guérillos. On part du bivouac sans savoir ce que l'on doit faire; chaque chef de corps, en cas d'attaque, peut agir comme bon lui semble; car le général et les chefs de colonne se tiennent à la tête et s'occupent peu de ce qui se passe derrière eux. Que l'arrière-garde soit attaquée au moment où elle quitte le bivouac, le commandement et la responsabilité appartiennent alors à un chef de bataillon, quelquefois même à un simple capitaine. Ce cas s'est présenté plusieurs fois dans nos razzias. La manière d'opérer une retraite dans les montagnes et en terrain accidenté doit être presque toujours la même, dans un pays où les habitants ne changent jamais leur manière de combattre. J'ai vu des officiers supérieurs, ayant dix ans d'Afrique, agir en novices et faire tuer ou blesser des hommes là où, avec la moindre prudence, on pouvait éviter le combat et faire ensuite une retraite sans danger.

« Quelquefois, ce sont les célébrités de l'armée, qui, bénévolement, cherchent à faire blesser des hommes, pour avoir l'occasion de faire de pompeux bulletins avec quelques misérables tirailleurs d'arrière-garde. L'exagération, je dirai plus, le mensonge sont à l'ordre du jour; chacun cherche à se faire passer pour un grand vainqueur, et on dirait que le but de la guerre n'est pas de forcer les Arabes à demander la paix, mais bien de faire gagner à quelques protégés des croix et de nouveaux grades. Dans les bivouacs, chaque corps se garde comme il veut : les uns avec des grand'-gardes, d'autres avec des petits postes, d'autres enfin avec quelques factionnaires placés devant les faisceaux : aussi, bien souvent, les rôdeurs arabes enlèvent les armes et les chevaux à la barbe des sentinelles, qui peuvent dormir en

Digitized by Google

paix; car elles ont rarement à redouter les rondes de nuit ».

Parmi « les célébrités de l'armée » d'Afrique, ainsi mises à mal par un homme loyal entre tous, il en est au moins une qui perd énormément à la publication des *Lettres* adressées à Castellane : c'est le général Changarnier. Camille Rousset avait bien raconté les démêlés de ce général avec le Maréchal Bugeaud, et les *Mémoires* de Trochu nous avaient fort mal édifié sur le caractère d'un homme qui avait de grands talents militaires et de la perspicacité politique, puisqu'il écrivait le 17 février 1848 : « Sur presque toutes les questions, c'est le propre de la politique actuelle de compromettre l'avenir pour conserver la fausse tranquillité du moment (1) », mais que son incroyable suffisance perdit en 1851, dans sa lutte contre le Président Louis-Napoléon.

Les *Lettres* de Changarnier, que publie Mme la comtesse de Beaulaincourt-Marles, le condamnent sévèrement. On y voit un homme d'un orgueil insupportable, qui gâte le récit de ses plus beaux faits d'armes, comme l'expédition de Mascara, la retraite de Constantine et l'affaire de Blidah.

Voici ce qu'il écrit après l'expédition de Mascara, à la fin d'une lettre « d'une longueur effrayante » :

« Quand le colonel a reçu l'ordre d'établir les avancements et décorations, toutes les prescriptions étaient numériques ; pour moi seulement il y avait cette phrase : « *Vous proposerez le capitaine Changarnier pour chef de bataillon.* » Je suis le seul officier de l'armée pour qui un semblable ordre ait été donné nominativement. Je dois cette faveur à l'affaire de Sidi-Rombarat... Le Prince (le duc d'Orléans), m'a traité avec une bonté extrême : quatre fois, c'est-à-dire toutes les

(1) I, p. 529.

Digitized by Google

fois que je me suis trouvé à sa portée, il m'a dit les choses les plus obligeantes. Un jour, en coupant la colonne devant la tête de mon bataillon, il dit au Maréchal (Clauzel), de manière à être entendu de moi et de tous ceux qui entouraient : « C'est le capitaine Changarnier, qui s'est si bien « conduit à Sidi-Rombarat » (1), et tous deux me saluèrent de la tête et de la main. »

Il raconte la retraite de Constantine avec un luxe de détails qu'on lui pardonnerait, s'il n'ajoutait à propos du passage de la Seybouse : « On disait chaque jour au quartier général : *le commandant Changarnier passera !...* L'heure de l'ingratitude aurait-elle déjà sonné ? Je ne le crains point de la part du Maréchal, qui est parfait pour nous. Je ne le crains non plus de la part de l'armée : officiers et soldats n'ont que des éloges chaleureux et sincères pour le 2e léger. Mais j'entends dire que le second rapport détaillé, destiné à accompagner auprès du ministre les demandes du Maréchal, obscurcit un peu la brillante conduite du bataillon et semble mettre en parallèle des corps qu'une injustice flagrante pourrait seule lui comparer. On ne devait pas dire, je le sais, que ce bataillon, réduit à 250 hommes, a sauvé l'armée; cela est vrai pourtant; mais il y a des vérités dont il est difficile de convenir. Mais pourquoi nous mettre sur la même ligne que tels personnages dont l'ardeur guerrière a été au niveau du thermomètre devant Constantine, fort au-dessous de zéro ? Pourquoi nous accorder moins de citations qu'à tel corps qui n'a rien fait ? »

« Personnel à un degré inimaginable », Changarnier juge les hommes uniquement d'après leur façon d'être avec lui. Ainsi, il accuse d'abord (I, p. 128) le général Rulhière de « sotte haine » à son égard, « de calomnies tant auprès du Maréchal (Valée) qu'auprès du général Cubières, dont il dit

Digitized by Google

être l'ami ». Rulhière alors est « fort brave homme, mais bête au dernier point ». Voilà pourtant que le général Rulhière fait attention à Changarnier, et Changarnier écrit aussitôt (I, p. 164) : « Ce général, dont longtemps j'avais cru avoir à me plaindre, était devenu parfait pour moi, et toute ma vie je lui devrai de la reconnaissance pour la confiance qu'il m'a montrée le 15, en me laissant, avec intention et à la vue de toute la colonne mobile, la direction de toutes les troupes. » La reconnaissance est le plus beau des sentiments; mais ici c'est la reconnaissance de l'orgueil satisfait, qui ne répare pas les injustices précédentes.

Où Changarnier semble surtout souverainement condamnable, c'est dans la manière dont il juge son chef hiérarchique, le Maréchal Bugeaud. Aussitôt qu'il apprend la nomination de ce dernier comme gouverneur général de l'Algérie, il écrit à Castellane, le 2 février 1841 : « Je croyais le gouvernement du Roi intéressé à retarder, autant que les tendances parlementaires le lui permettraient, la déconsidération de l'armée ; mais il la hâte en mettant à notre tête l'homme de Blaye, l'homme du procès Brossard, le ridicule auteur de tant de harangues grotesques. C'est, comme vous le dites, une véritable insulte pour nous. L'Empereur s'étant servi pour faire arrêter le Pape d'un certain général Radet, il fit de ce dernier un inspecteur de gendarmerie, et on n'en entendit plus parler. » Après le combat du col de Mouzaia, Changarnier écrit, le 18 mai 1841 : « Les dernières expéditions ont servi à mettre au grand jour les défauts et les qualités militaires du nouveau gouverneur. Le nombre des premiers l'emporte beaucoup sur celui des secondes, dont l'une, l'entrain, suffit auprès des officiers médiocres pour en faire supposer plusieurs, qui, en réalité, manquent à notre général en chef. Nous n'avons

Digitized by Google

pas retrouvé chez lui ces soins attentifs et intelligents des troupes, base principale, mais fausse de sa réputation. Rien d'ingénieux dans la combinaison de ses mouvements. Il calcule médiocrement le temps et les distances. Un jour d'affaire, il ne tient pas dans sa main tous les fils de la machine ; il ne s'occupe que de ce qui se passe immédiatement sous ses yeux et vit à l'instant l'instant, à l'idée l'idée ; véritablement, je le croyais plus fort. Je m'empresse de reconnaître qu'il a beaucoup d'activité d'esprit et infiniment d'activité de corps, beaucoup de résolution et d'entrain. Vantard et hâbleur au delà de toute expression, il n'hésite pas à s'attribuer, ou, quand cela lui est possible, à nier les services rendus par ses subordonnés. » Et ici Changarnier raconte que Bugeaud, qui « avait commis plus d'une faute grave » à Milianah, ayant essayé de s'attribuer tout le mérite du succès, lui, Changarnier, « réprima cette injustice avec force et M. le général Bugeaud fut obligé de s'excuser... Dès ce moment, j'ai dû le compter au nombre de mes ennemis. Je suis bien dédommagé par l'opinion unanime de l'armée. Le Prince (le duc de Nemours), dont, en définitive, c'était principalement la cause, est extrêmement bienveillant pour moi... Le récit de la campagne d'automne est prodigieux de hâbleries (1)... D'autres, le Maréchal Valée, par exemple, auraient obtenu (ces résultats) à meilleur marché et plus complètement. »

« Vantard et hâbleur ! » En appelant ainsi Bugeaud, Changarnier s'est jugé lui-même et l'on n'hésitera plus à infliger ces deux épithètes à l'homme qui, tout en se piquant de correction et d'élégance parfaite, prodiguait à son chef

(1) I, p. 249-250.

Digitized by Google

les plus basses injures, sans plus de souci de la discipline que des convenances. « Si M. le Maréchal Bugeaud, écrivait-il le 15 août 1842; car enfin nous voilà obligés de lui donner ce beau titre, etc. » Il serait trop long de citer ces critiques injurieuses sur les défauts d'un homme de guerre, que ses qualités éminentes et sa popularité légendaire auprès des soldats, qui ne l'appelaient que le Père Bugeaud, mettent à l'abri des atteintes des Changarnier.

Le colonel Combes, qui s'y connaissait pour avoir servi sous Napoléon, n'écrit-il pas dès le 18 juin 1836 : « M. le général Bugeaud *entend et fait bien la guerre*. Il a de l'activité, du jugement et de l'esprit ; il désire s'éclairer des lumières de ceux qui en possèdent, ainsi que de leur expérience en Afrique. Ses talents ne peuvent que nous assurer la victoire. » M. le comte d'Ydeville a publié un ouvrage fort intéressant, *le Maréchal Bugeaud*, et le général Ambert dans les *Illustrations et Célébrités du* XIXe *siècle*, 5e série, 4e édition (Paris, Bloud et Barral), dit avec raison : « Il y avait trois hommes dans le Maréchal Bugeaud, le soldat, le paysan et l'avocat; un quatrième s'y trouvait aussi, qui était l'écrivain militaire. Avant tout et par dessus tout, Bugeaud était soldat..., soldat du premier Empire. Le soldat de 1804 est caporal en 1805, sous-lieutenant en 1806, lieutenant en 1806, capitaine en 1809, chef de bataillon en 1811, chevalier de la Légion d'honneur en 1811, major (lieutenant-colonel) en 1814, colonel en 1814, à l'âge de trente et un ans... » Tenu à l'écart pendant la Restauration, il devint général de brigade en 1831, général de division en 1836, après la victoire de la Sickack. Sa mission à Blaye auprès de la duchesse de Berry, dont il était le geôlier, lui fit un grand tort. Mais la gloire a effacé cette tache... Le duc d'Isly a laissé des œuvres militaires

Digitized by Google

extrêmement remarquables. Les Arabes l'appelaient El-Kébir (le Grand), ou bien le « maître de la fortune ». Si Dieu l'avait laissé vivre aussi longtemps que vécut Radetzki, peut-être n'aurions-nous pas à pleurer la perte des deux provinces; car celui-là était un vr ai capitaine. »

« L'esprit du Maréchal, dit Louis Veuillot, s'élevait à tout et descendait à tout. Ce farouche soldat, dont les journaux se plaisaient à faire de ridicules et odieux portraits, était l'époux et le père le plus tendre, l'ami le plus dévoué, le patron le plus généreux, l'un des rares hommes que j'aie vus oublier aisément l'ingratitude et l'injure. Il allait au combat portant sur sa poitrine une médaille de la sainte Vierge, que lui avait donnée sa plus jeune fille. »

Ecoutons enfin ce que le Maréchal Canrobert répétait à M. Germain Bapst, en lui tapant amicalement sur les genoux : « Voyez-vous, jeune homme, j'ai quatre-vingt-cinq ans; j'ai vu tous les grands hommes de notre siècle : Bismarck, Cavour et Thiers, Napoléon III, Victor-Emmanuel et Guillanme Ier. Eh bien, de tous ces hommes, le plus grand par le cœur, par le caractère, par le bien qu'il a fait à son pays et à ses concitoyens, c'est le Maréchal Bugeaud. Rappelez-vous bien ce que je vous dis là, écrivez-le et répétez que c'est le Maréchal Canrobert qui vous l'a dit (1). »

VIII

Pour nous dédommager des invectives contre le duc d'Isly, les *Lettres* adressées à Castellane contiennent une

(1) Le *Maréchal Canrobert. Souvenirs d'un siècle* (Plon 1898); p. 397.

Digitized by Google

foule de témoignages bien propres à confirmer ce que l'on savait déjà de flatteur sur « nos Africains » et sur les hommes de guerre du second Empire, qui ont grandi avec eux et après eux.

Ainsi, rien de plus touchant que le concert d'éloges et de regrets qui accueille en 1842 la mort tragique du *duc d'Orléans* : « Ma lettre était terminée, mon général, écrit le le 22 juillet le lieutenant-colonel Walsin d'Esterhazy, lorsqu'un courrier extraordinaire, arrivé ce soir, nous apporte la triste et douloureuse nouvelle de la mort de S. A. R. Monseigneur le duc d'Orléans. Tout le monde est dans la consternation. »

Le commandant Forey, d'ordinaire un peu rude, s'excuse auprès de Castellane de ne lui avoir pas écrit plus tôt « au sujet de la récente catastrophe qui a plongé la France et l'armée en particulier dans une immense douleur. Que vous dirai-je, mon général, de la mienne? Je ne puis que pleurer! Je suis sans voix pour exprimer tout ce que je ressens. Le Prince Royal, oubliant la haute région dans laquelle il était né, s'était montré à moi si plein d'abandon, si rempli d'ineffable bonté, que je m'étais pris à l'aimer, non pas comme un Prince, mais comme un ami; et quand la nouvelle de sa mort est venue me frapper, la perte de tous ceux que j'aime le plus au monde ne m'eût pas autant terrifié. Je ne m'étais jamais imaginé que la mort pût aller choisir un prince si jeune, si beau, si parfait, qui devait assurer le bonheur de la France et marcher à de hautes destinées, appuyé sur cette jeune armée qui l'adorait. J'avais en lui un protecteur bien puissant, et j'étais en droit d'aspirer à tout, avec l'opinion trop favorable qu'il avait conçue de moi, qui, du moins, remplace ce qui me manque par un amour sans bornes de mon métier. Eh

Digitized by Google

bien, mon général, je sacrifierais avec joie tout mon avenir, tout mon passé, pour que ce malheur ne fût pas arrivé ». Aucune oraison funèbre n'égalerait l'éloquence de ces pathétiques regrets de soldat.

Le *duc de Nemours* ne provoque pas de tels sentiments; toutefois, les correspondants de Castellane louent en ce Prince la bravoure et la fermeté.

Le *duc d'Aumale* a « des courtisans » peut-être, comme s'en plaint Forey, à propos de la prise de la Smalah; mais les plus indépendants reconnaissent la précocité de l'intelligence, la maturité, la supériorité de vues du jeune Prince. Voici ce qu'écrit Dussert, le 14 octobre 1844 : « Le duc d'Aumale... s'est montré comme toujours affable, distingué, charmant; il ne se contente pas d'être Prince : il est avant tout un homme remarquable. La province entière le regrette, parce qu'elle l'a apprécié à l'œuvre, parce qu'elle sait le bien qu'il a voulu faire, celui qu'il a fait, celui qu'il a essayé d'opérer. L'opinion en France n'a pas rendu à M. le duc d'Aumale la justice qu'il mérite et qu'on lui rend hautement ici. On a fait grand bruit de l'incident de Biskra; mais ce qu'on ne dit pas, c'est qu'après tout, ses expéditions dans le Sud ont été couronnées d'un plein succès; qu'il y a pacification générale; que le commerce, habilement attiré à Constantine, a commencé à en prendre la route; que le Prince a jeté les bases d'une excellente organisation des indigènes, qu'il a fait des projets de magasins d'abondance ; qu'il a tâté tous les besoins du pays et indiqué ce qu'il y avait à faire; qu'il a mis en train les travaux de la route de Constantine à la mer, et qu'il s'est enfin montré en tout et sur tout un excellent administrateur : il a donné la mesure de ce qu'il ferait ayant les *bras déliés*. Il serait fâcheux qu'on eût d'autres idées en France; car

Digitized by Google

voilà le vrai, et je vous certifie, mon général, que si, en plaçant le duc d'Aumale à Constantine, on a voulu l'essayer comme administrateur, il a parfaitement réussi auprès des gens sérieux. » Quand le duc d'Aumale revient en Afrique comme gouverneur général, Changarnier écrit le 22 octobre 1847 : « Alger, qui compte 72.000 âmes dans son enceinte et 80.000 en comprenant les habitations isolées et les hameaux de la commune, avait déployé toutes ses pompes et revêtu ses habits de fête pour recevoir le Prince. On reconnaissait néanmoins, sous ce masque doré, une misère profonde, dont la fin n'est probablement pas prochaine, malgré l'heureuse influence de la présence de Monseigneur le duc d'Aumale. Dans les longues conférences qui ont réuni les commandants des trois provinces, le directeur général et les trois directeurs, le nouveau Gouverneur a dirigé et résumé les discussions avec un aplomb et une loyauté, qui ne m'ont pas étonné, moi qui l'avais longtemps pratiqué, mais qui n'ont pu être méconnus de personne ».

Après les Princes du sang, ce sont nos Maréchaux et généraux du Gouvernement de Juillet et du second Empire, que jugent les correspondants de Castellane.

Le Maréchal *Clauzel* nous est dépeint « avec ce sang-froid, cette promptitude de jugement et cette rapidité de coup d'œil qui ne l'abandonnent jamais » (1). S'il échoue devant Constantine, c'est la faute du Gouvernement de M. Molé, qui ne lui a pas donné les ressources promises par M. Thiers.

Le Maréchal *Valée*, « le premier artilleur de l'Europe », disait-on, aurait dû, d'après Changarnier, être rappelé,

(1) I, p. 65.

Digitized by Google

« lorsque les premiers malheurs de la guerre l'avaient rendu odieux à la population et lui avaient enlevé une partie de la confiance de l'armée; on a attendu que les circonstances et le mérite très réel de l'homme lui eussent ramené l'opinion... M. le Maréchal Soult a préparé un excellent ministre de la guerre à M. Thiers, à moins que M. Molé n'intercepte au passage M. le Maréchal Valée (1).»

Le Maréchal *Bugeaud*, duc d'Isly, si vivement dénigré par Changarnier dans sa correspondance, n'en reste pas moins le vrai fondateur de notre colonie algérienne.

Lamoricière (2), *Bedeau*, *Duvivier*, *Cavaignac* sont représentés avec leurs mérites et leurs défauts respectifs : les mérites, pourtant, l'emportent sur les défauts.

Derrière cette première génération « d'Africains » s'en lève une autre, destinée à devenir célèbre sous Napoléon III.

C'est le Maréchal de *Saint-Arnaud*, dont Forey, dans un moment de mauvaise humeur, dit qu'il « va arriver au grade de colonel sans savoir ce que c'est qu'un bataillon (3) », mais qui, en Kabylie, montre fort bien qu'il sait à ravir ce que c'est qu'un régiment. Il montrera aussi en Crimée qu'il sait admirablement ce que c'est qu'une

---

(1) I, p. 218.

(2) « Le général Lamoricière, disait le Maréchal Canrobert, tel qu'il m'apparut alors (1845) et que je l'ai connu depuis, était le vrai type de l'esprit, de la vivacité, de la légèreté gauloise : ce caractère et sa fortune rapide lui avaient attiré bien des apologistes et bien des critiques ; exalté outre mesure par les uns, déprécié de même par les autres, il n'en était pas moins un des plus remarquables produits de nos guerres d'Afrique ». — *Le Maréchal Canrobert*, par Germain Bapst, p. 404-5.

(3) I, p. 320.

Digitized by Google

armée et comment « une grande âme est toujours maîtresse du corps qu'elle anime », de sorte que le héros enseveli dans la gloire de l'Alma n'a rien à craindre devant la postérité des grossières injures de Victor Hugo. Les *Lettres* de Saint-Arnaud qu'on a publiées lui font le plus grand honneur, et le Maréchal Canrobert le dépeignait ainsi : « Officier des plus brillants, aussi bien sur les champs de bataille que dans les salons, toujours gai et spirituel même dans les circonstances les plus graves, d'une activité dévorante, le colonel Saint-Arnaud possédait au plus haut point le don de séduire ; il charmait officiers et soldats, comme il avait déjà charmé la duchesse de Berry... On trouva en lui un véritable chef (1). »

Le Maréchal *Pélissier*, 1794-1864, se révèle avec toute la fougue du futur vainqueur de Sébastopol dans cette lettre caractéristique du 25 décembre 1852 : « Laghouat. Monsieur le Maréchal, c'est dans une ville prise d'assaut que j'apprends votre élévation à la dignité de Maréchal de France, et mon cœur s'en est senti tout heureux. Je vous offre mes félicitations sur un billet tout imprégné encore de ces enivrants parfums de la poudre. Mon compliment est ainsi digne de vous : il ne pourrait, en tout cas, Monsieur le Maréchal, être plus sincère, plus respectueux et plus cordial. »

Le Maréchal Canrobert peignait ainsi Pélissier : « C'était le meilleur élève (de Bugeaud), celui qui, avec Saint-Arnaud, possédait le mieux les qualités du commandement supérieur. Au physique, il était gros, peu agile, avait les cheveux tout blancs et les moustaches taillées en brosse ; des

(1) Le *Maréchal Canrobert* par Germain Bapst, p. 424-6.

Digitized by Google

yeux noirs d'acier, froids, secs, perçants; sa physionomie rappelait un peu celle d'un bouledogue, mais d'un bouledogue intelligent. Au moral, c'était une nature très bizarre, très rude dans la forme, quelquefois d'une sécheresse de cœur navrante, même dur à l'extrême et sans motif avec les gens les plus dignes d'égard et d'estime; par moments, au contraire, affectueux et délicat, capable de dévouement et d'affection, surtout quand on perçait son écorce; plein d'esprit, mais d'un esprit souvent méchant, très fin, il ne pouvait, quand une saillie lui venait à l'idée, la garder pour lui, et souvent il se fit de terribles ennemis pour avoir, d'un mot acéré, touché au vif bien des vanités. Inaccessible au découragement, quand il avait un but, il le poursuivait jusqu'au bout; pour amener à bonne fin une entreprise, il eût été impitoyable (1). »

Le Maréchal *Baraguey-d'Hilliers*, 1795-1878, ne fait guère qu'apparaître dans la gloire de son expédition de Bomarsund et du commandement du 1er corps d'armée en Italie (2).

Le Maréchal *Vaillant* porte avec honneur le lourd fardeau du Ministère de la guerre de 1854 à 1859.

Le Maréchal *Randon*, avant de lui succéder, nous apparaît avec la gloire de ses heureuses expéditions de Kabylie, 1854-57.

Le Maréchal *Niel*, 1802-1869, « relit en 1857, avec un vif intérêt, les discours que Castellane a prononcés à la

---

(1) Le *Maréchal Canrobert*, p. 440-41.

(2) Voici ce qu'en disait le Maréchal Canrobert : « De tournure élégante, grand, mince, avec des traits distingués,... plus que vert dans son langage,... Baraguey-d'Hilliers, qui avait perdu un bras à Leipzig,... était un officier brillant, très brave, mais très exigeant et d'une susceptibilité exagérée. » Le *Maréchal Canrobert*, p. 381-2.

Digitized by Google

Chambre des Pairs dans la session de 1846. » « Le temps, écrit-il, n'a fait que justifier votre opinion sur tous les points que vous avez traités à cette époque, et il est impossible de ne pas vous appliquer ce que vous dites de Vauban : Le vrai a toujours de l'avenir. » Le beau rôle de ce Maréchal en Crimée et à Magenta est honorablement mis en lumière par les correspondants de Castellane. Pourquoi faut-il que l'éminent successeur du Maréchal Randon au Ministère de la guerre soit mort un an avant la guerre de 1870 ?

Le Maréchal *Bosquet*, comme on l'a vu par une de ses lettres écrites de Sébastopol, a tout à fait l'humeur entraînante et la gaieté primesautière du soldat français, ou plutôt de l'alouette gauloise. On sait que naguère la main d'un frère d'armes a publié les *Lettres*, remarquablement belles et touchantes, que le Maréchal Bosquet écrivait tous les jours à sa mère.

Le Maréchal *Forey* est plus bourru, plus mordant, plus frondeur : aussi était-il moins sympathique à l'armée.

Le Maréchal de *Mac-Mahon*, on l'a dit, était chaudement recommandé par Changarnier à Castellane, comme un officier du plus brillant avenir, et la *Correspondance* dont nous parlons représente en lui le vaillant héros de Malakoff et de Magenta.

Le général *de Ladmirault* est loué par le futur général Cler, qui trouve « un excellent chef dans son commandant (1842), jeune officier, brave, instruit et connaissant par habitude comme par étude la manière de faire la guerre d'Afrique. Grâce à ce chef, j'ai pu, pendant les quatre mois que j'ai expéditionné avec lui, apprendre autant que si j'eusse fait partie de l'armée d'Afrique depuis dix ans. » Forey, apprenant que Ladmirault va être nommé colonel,

Digitized by Google

dit seulement « qu'il a la prétention de valoir autant que lui, qui est moins ancien. »

Les généraux *Camou*, *Mellinet*, *Schramm*, *Douai*, *de Martimprey*, *Reille*, *Trochu*, *de Wimpffen*, ont chacun leur physionomie nettemeut marquée. Mais il en est deux autres qui se détachent en médaillons : celle du général Cler et celle du Maréchal Canrobert, tous deux si chers à Castellane.

Le premier, dont on suit la carrière dans ses *Lettres* de 1835 à 1859, est une âme d'élite, toute brûlante du « feu sacré ». A le lire, on éprouve pour lui une haute et sympathique admiration, et on se prend à regretter que la mort ne lui ait pas permis de donner toute sa mesure.

Le second a toutes les délicatesses de la modestie et de la reconnaissance. — Tandis que Changarnier prévient et provoque les éloges du lecteur, le héros de Zaatcha, dont toute l'Afrique parle en 1849, se contente d'écrire : « Après l'assaut de Zaatcha, où j'ai joué mon petit rôle (1). » Lorsque, par sa démission de commandant en chef, il est devenu en Crimée l'objet de la « vénération », de « l'adoration » des troupes, qui voient en lui « un Romain des beaux temps », il écrit simplement à Castellane : « J'ai senti que je devenais un obstacle et je me suis effacé. Voilà toute mon histoire. Elle sera sublime pour les uns, absurde pour les autres ; elle est tout simplement celle d'un honnête soldat. Hier, j'étais la *tête* honorée d'une armée de 130.000 hommes ; aujourd'hui je suis un de ses bras. C'est encore de la gloire. » Il écrit encore un autre jour :

« Je crains fort que mon successeur ait pris le taureau par les cornes ; son plan d'attaque est diamétralement opposé à

(1) II, p. 26.

Digitized by Google

celui que, comme général en chef, je voulais employer; je n'en apporte pas moins à sa réussite, comme simple général, toutes les forces dont Dieu a su me doter. Je vous écris ici, Monsieur le Maréchal, du champ de bataille d'Inkermann, sur lequel campe ma division et où, il y a sept à neuf mois, je battis les Russes, en leur tuant ou blessant près de 17.000 hommes et préservant ainsi l'armée d'un affreux désastre. On semble avoir oublié cela en France, dans les hautes régions; mais l'armée en garde le souvenir, et je sais qu'elle m'en tient bon compte, ainsi que de tout ce que j'ai fait pour elle. » L'Empereur n'avait garde de l'oublier, et c'est pour cela qu'il fit commander les troupes d'Orient à leur rentrée à Paris par le général Canrobert, qu'acclama la foule enthousiaste (29 décembre 1855). — La reconnaissance de Canrobert pour Castellane est toujours aussi vive, aussi délicate, aussi profonde, soit que, simple commandant, il remercie son protecteur « des nobles paroles qu'il a fait entendre à la Chambre des Pairs » en faveur des officiers de l'armée d'Afrique et de lui, Canrobert, dont il a accompagné le nom « d'une épithète tellement élogieuse qu'elle le rend confus »; soit que, devenu commandant en chef de l'armée d'Orient, il écrive à Castellane : « Je suis aussi touché que reconnaissant des félicitations que vous voulez bien m'adresser au sujet de la médaille militaire qu'il a plu à l'Empereur de me conférer. Je tenais d'autant plus à porter cette distinction du soldat que cela me permet de l'ôter parfois de ma poitrine pour l'attacher dans l'action même sur celle d'un brave. Je vous remercie, Monsieur le Maréchal, d'apprécier les difficultés inhérentes à une armée de près de 100.000 hommes, opérant, à 800 lieues de sa base, contre une immense place de guerre et camp

Digitized by Google

retranché non investis, et supportant toutes les souffrances d'un hiver rigoureux, presque sans bois et sans le nombre suffisant de tentes ! (1). » En 1859, Canrobert, partant pour l'Italie, doit passer par Lyon et prie Castelláne « de lui permettre de se réjouir de l'occasion qui va lui être offerte de lui renouveler l'expression de son respectueux attachement (2) ». Plus tard, à l'âge de 85 ans, voici le portrait qu'il faisait de Castellane devant M. Germain Bapst et qu'a publié la *Revue des deux Mondes* du 15 mai 1898 : « Il était surtout connu comme un des généraux les plus inflexibles sur les questions de règlement. Il secouait son monde comme personne. On racontait (en 1830) qu'étant colonel d'un régiment de cavalerie, sous la Restauration, il faisait faire des manœuvres extraordinaires à ses hommes. Un jour de forte chaleur, il leur avait fait traverser une rivière aux eaux rapides et froides, l'Allier, je crois. Un grand nombre de chevaux s'étaient noyés et les autres avaient attrapé des fluxions de poitrine. Il en était résulté une perte d'une centaine de chevaux pour le régiment. Le ministre de la guerre l'avait obligé, disait-on, à les remplacer de ses deniers personnels.

« Grand seigneur, fort original, les épaules très hautes et carrées, le cou planté en avant, l'air dégingandé, il avait pris l'habitude d'imiter le Grand Frédéric, auquel il ressemblait d'ailleurs, en s'habillant et en se coiffant comme lui, et en ne se montrant jamais qu'en grande tenue avec un chapeau en bataille légèrement de travers.

« Il avait aussi la coutume de se livrer à de véritables

(1) II p. 261.
(2) II, p. 377.

Digitized by Google

inquisitions vis-à-vis de ses subordonnés. C'est lui qui avait inventé, au moment des inspections générales, ce qu'on a appelé depuis la « confession ». Il appelait chaque officier en particulier et lui posait une foule de questions sur sa vie intime, sur ses parents, ses grands-parents, ses relations, sa situation de fortune, etc. En un mot, il faisait subir un interrogatoire qui ressemblait à une véritable confession.

« Dès son arrivée à Lyon, le comte de Castellane nous interrogea chacun en particulier.

« Mon jour venu, je me rendis chez lui; c'était la première fois que je le voyais. Depuis, j'ai souvent eu l'occasion de le rencontrer; il se lia avec moi d'une telle amitié qu'à sa mort il me laissa son bâton de Maréchal, sa ceinture d'ordonnance et le portrait de Lassalle que j'ai dans mon cabinet. »

Un autre jour le Maréchal Canrobert dit que Castellane « était grand seigneur jusqu'au bout des ongles. »

Certes, si la reconnaissance, « pareille à cette fleur alpestre, qui croît sur les cimes et meurt dans les basses régions, ne fleurit que dans les natures élevées », ou si « pareille à cette liqueur d'Orient, qui ne se garde que dans des vases d'or, elle parfume les grandes âmes et s'aigrit dans les petites », il faut avouer que Canrobert était « une grande âme », « une nature élevée », « un vase d'or ».

Il y a plaisir et profit à se trouver en contact avec ces belles âmes de soldats. On monte avec elles dans les hautes régions du dévouement, de la vaillance, de l'héroïsme; on apprend à aimer davantage la grande Patrie française, pour laquelle ils ont généreusement combattu et versé leur noble sang. On sent encore mieux tout ce qu'il y a d'ignoble et d'écœurant dans la campagne antipatriotique, que mènent contre l'armée nationale les « intellectuels » et les Dreyfu-

Digitized by Google

zolards. Et qui sait si l'indignation provoquée par un odieux présent, si la lecture de l'histoire, vraiment vécue, d'un passé glorieux, comme celui que racontent les *Lettres adressées à Castellane*, ne produiront pas pour la France un avenir plein de grandeur, de revanches et de victoires?

L'abbé Théodore DELMONT,

Docteur ès lettres.

Digitized by Google

Contrition

J'ai toujours mal vécu : mais je veux bien mourir !
Je veux, pendant les jours qui me restent à vivre,
Seigneur, étudier dans votre divin livre
Les chemins les plus doux qu'il ouvre au repentir.

Au Calvaire du Christ, je n'aurais pu le suivre;
J'aurais été, je crois, un fort mauvais martyre;
Si je fus un païen, j'ai la foi qui délivre,
Et dirai votre nom dans mon dernier soupir.

Votre fils fut, un jour, indulgent pour saint Pierre;
Cet apôtre avait bien un reproche à se faire;
Moi, je n'ai pas juré que vous n'existiez pas.

D'autres ont proféré cet horrible blasphême:
Mais quand ils sont aux pieds de leur juge suprême,
Jésus dit que toujours vous leur ouvrez vos bras.

Digitized by Google

Conseil

Vous déplaît-il jamais, devant la table mise,
De savourer en paix un repas ordonné
Dans des raffinements de haute gourmandise
Et d'un esprit gaulois, dûment assaisonné ?

Des Charités, alors, avez-vous la hantise ?
On aime à digérer, quand on a bien dîné ;
Mais on digère mieux quand on a bien donné.
Pour les heureux, l'aumône est aussi friandise.

Je ne critique pas, pour vous les rendre amères,
Toutes vos fêtes ; mais, n'oubliez pas les mères,
Dont les petits ont faim, dont les enfants ont froid.

Dîneurs ! Pour assurer la joie à votre table,
Donnez d'abord du pain à l'homme misérable ;
On a toujours besoin d'un plus pauvre que soi.

Camille VIAL.

Digitized by Google

L'ANCIEN COUVENT DES DOMINICAINS DE LYON. — I. — DESCRIPTION, PLANS, VUES DIVERSES, par le R. P. Michel CORMIER, des Frères-Prêcheurs. — Lyon, imp. E. Vitte, 1898. — *In-8 de 40 pages, 7 plans et 9 vues.*

L'Ordre des Frères-Prêcheurs a eu l'heureuse fortune de posséder au siècle passé, dans notre ville, un religieux érudit, le P. Ramette, qui consacra cinquante années de son existence à inventorier les riches archives possédées alors par le couvent de Lyon : heureuse fortune puisque un siècle plus tard, la presque totalité de ces pièces était dispersée et vraisemblablement détruite. Le P. Ramette avait apporté un tel soin à son travail, il avait donné à ses analyses de tels développements, que son œuvre compense en partie les effets de la disparition des titres. Analysant cette œuvre, il y a deux ans, à cette place même, le P. Cormier indiquait combien « grâce à l'intelligente et patiente érudition du P. Ramette, il devient relativement facile de reconstituer presque toute l'histoire du couvent de Notre-Dame de Confort, de nommer ses amis et ses bienfaiteurs et de raviver tous ses souvenirs, modestes ou glorieux, depuis le XIIIe siècle jusqu'au 2 octobre 1790, date de l'expulsion définitive des religieux Jacobins par la Révolution. » Fort justement, le P. Cormier a pensé qu'il y avait mieux à faire que de signaler aux travailleurs cette source précieuse, et qu'à notre époque ou la critique historique exige des documents et des titres « il y aurait faute à laisser dans l'ombre et l'oubli tant de travail et de dévouement. » Toutefois avant toute publication de texte, il lui a paru nécessaire de faire connaître le théâtre même des événements à raconter, la topogra-

Digitized by Google

graphie de cette histoire, le plan du quartier et du couvent de Confort. » C'est à ce programme que correspond le volume qui vient de paraître et dans lequel ont été réunis une série de plans et vues épars dans diverses collections.

En première place, le plan du couvent des Jacobins, dressé et dessiné en 1719, par le P. Ramette lui-même, comme le complément tout naturel de son inventaire : on jugera de l'importance de cette pièce par le développement donné à la légende explicative, dont les uuméros correspondent à ceux du plan, et qui comprend à elle seule trente pages de texte.

A la suite, le quartier Confort d'après le plan scénographique de 1545-1553 et, à une échelle moindre, ce plan tout entier, indispensable pour suivre avec intérêt les divers événements de l'histoire des Jacobins à Lyon ; le quartier de Confort au XVIIe siècle, d'après le chef-d'œuvre de Simon-Maupin ; le plan général des bâtiments et jardins, dressé en 1795, pour arriver à leur aliénation ; enfin deux concordances du plan du P. Ramette avec l'état du quartier, au commencement de ce siècle et avec son état actuel. Ce travail sera pour les érudits et aussi pour les simples amateurs, d'une très grande utilité, et on ne sait ce qu'il faut louer davantage de l'idée qui l'a dicté ou de l'habileté avec laquelle cette idée a été exécutée. Dans la série des vues, on retrouve à la suite du panorama de Lyon en 1625 par Simon-Maupin, deux vues des Jacobins d'après Israël Sylvestre et Mérian, la place de Confort au XVIIIe siècle d'après F.-D. Née et la place de la Préfecture, d'après une gravure de la collection Fonville, l'intérieur de l'église servant de remise, d'après un tableau de Bellay, et sa démolition, dessin de Guindrand. Pour la mise au jour de ces plans et vues, on a dû recourir à différents modes de reproduction : Photogravure, Delaye, Hemmerlé et Cie, Lyon. — Héliogravure Dujardin, Paris. — Phototypie Belloti, Saint-Etienne. Ces divers procédés ont permis de donner à chaque pièce sa valeur propre.

Ayant réussi à mener son œuvre à ce point, le P. Cormier se doit, il doit à son ordre, il doit à notre ville de la continuer et de nous donner ces textes de Ramette qui fourniront des données si précieuses et si rares.

J. B.

Digitized by Google

SOCIÉTÉS SAVANTES

ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE LYON. — *Séance du 8 novembre 1898.* — Présidence de M. Lafon. — Communication est donnée d'une note adressée par le P. de la Croix au sujet des fouilles exécutées, dans le courant de l'été, à l'abbaye de Glanfeuil (Maine-et-Loire). — Hommages faits à l'Académie : 1° par M. Bleton : *Histoire de l'Académie du Gourguillon ;* 2° par M. Vachez : *Recueil des usages locaux ayant force de loi, à Lyon et dans le département du Rhône* (2e édition). — M. Morin-Pons donne lecture d'une notice sur M. Grisard, archéologue (V. le n° de la *Revue du Lyonnais* du mois d'octobre 1898). — M. Gobin entretient l'Académie d'un essai d'un nouveau système de pavage, le Céramo-Cristal, entrepris sur la place de la République. Il s'agit de carreaux formés de fragments de verre, que l'on amène à l'état de ramollissement et non de fusion ; les vides qui s'y trouvent s'opposent à la propagation des fentes et lui donnent une plus grande force de résistance.

Séance du 15 novembre 1898. — Présidence de M. Lafon. — M. le Président fournit quelques détails sur le canal antique, découvert sur la place de Fourvière. Ce canal, dont la largeur est de 3m10 c. a ses bourrelets bien conservés ; l'extrados devait atteindre le niveau du sol et il est surprenant qu'on ne l'ait pas découvert plus tôt. — Puis il donne lecture d'une notice sur M. le Dr Bouchacourt, membre émérite,

Digitized by Google

décédé pendant les vacances, le 6 octobre dernier. Cette notice sera publiée dans le numéro du mois de décembre prochain de la *Revue du Lyonnais*. — M. l'abbé Chevalier offre à l'Académie : 1° *Notice sur l'abbaye de Silos ;* 2° *Les nominations épiscopales du* XIIIe *au* XVe *siècle ;* 3° la Collection du *Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers* (année 1897), en signalant parmi les travaux qu'il renferme les notices suivantes : *La désolation des églises, monastères et hôpitaux en Dauphiné, vers le milieu du* XVe *siècle ; le passage du Pape Clément V à Valence, au retour du Concile de Vienne.*

Séance du 22 novembre 1898. — Présidence de M. Lafon. — M. le docteur G. Roux présente un rapport sur la candidature de MM. Crolas, Lèbre et Cadéac, à la place vacante dans la section des sciences naturelles. — M. Caillemer donne lecture d'une notice de M. Bouillier, membre émérite, sur M. Ferraz, aussi membre émérite, décédé à Cannes, le 15 mars dernier. — M. Charles André donne communication de la Préface d'un Traité d'astronomie, en voie de publication.

Séance du 29 novembre 1898. — Présidence de M. Lafon. — M. Dubreuil dépose son discours de réception intitulé : *De la noblesse des avocats et des médecins à Lyon, sous l'ancien régime.* — M. Pariset présente un rapport verbal sur le prix Lebrun qui est décerné à MM. Lespinasse et Bergier. — M. Bondet communique un rapport sur la candidature de MM. Marduel, Vincent et Aubert, à une place vacante dans la section des Sciences médicales. — M. Berlioux présente au nom de M. Rainaud, ancien lauréat du prix Ampère et actuellement professeur de géographie à Rennes, deux brochures intitulées : 1° *Note sur la division des Alpes franco-italiennes ;* 2° *La Bretagne de Rutimeyer.* — M. Vachez présente, au nom de l'auteur, M. Jullien, un volume intitulé : *Waterloo,* ouvrage édité avec luxe, et renfermant quatre belles gravures représentant le château de Goumont, et les fermes de la Haie Sainte, de la Belle-Alliance et de Papelote, dont le nom est souvent cité dans le récit de cette bataille célèbre.

Digitized by Google

Chronique de Novembre 1898

21 novembre. — Ouverture de la 4e session des assises du département du Rhône, sous la présidence de M. Peyrecave, conseiller à la Cour d'appel, assisté de MM. De Gounon-Loubens er Barras, aussi conseillers à la Cour.

23 novembre. — Mort de M. Fleury Paul Giraud, commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire le Grand, président de l'Association des patrons catholiques de Lyon, et administrateur du Dispensaire, décédé à Sainte-Foy-lès-Lyon, à l'âge de 70 ans. M. Giraud était particulièrement connu par son inépuisable et ardente charité, et par l'intérêt qu'il portait à la Société bibliographique.

28 novembre. — Mort de M. Henri-Louis-Lucien Brun, sénateur inamovible, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats à la Cour d'appel de Lyon, décédé à Paris, à l'âge de 76 ans. Brillant orateur, M. Lucien Brun est l'auteur d'un *Manuel d'introduction à l'étude du droit* publié en 1876.

Le Gérant : P. BERTHET.

LYON. — IMPRIMERIE Vve MOUGIN-RUSAND

Digitized by Google

LE COLONEL COMBES (*)

III

Dès l'annonce de la mort du colonel Combes, la ville de Feurs avait pris l'initiative de consacrer le souvenir de cet enfant du pays. Le gouvernement, l'armée, le département y prirent bientôt part, et le produit de la souscription, qui s'élevait à 25,000 francs, fut destiné, à l'érection d'une statue demandée au ciseau d'un enfant de la Loire : le sculpteur Foyatier.

Le 15 octobre 1839, veille du jour fixé pour la cérémonie, M. le Préfet de la Loire s'était rendu à Feurs, bientôt suivi d'un détachement des gardes nationaux de Montbrison et de Roanne et de l'artillerie conduisant une batterie de deux pièces.

Le 16, le mauvais temps sévit mais n'empêcha point la solennité d'être aussi grande, aussi belle et aussi imposante

(*) Voir la *Revue du Lyonnais* de novembre 1898.

Digitized by Google

qu'on l'espérait. Deux compagnies du 56me de ligne, plusieurs brigades de la gendarmerie départementale étaient sous les armes.

A 11 heures, la troupe de ligne accompagnait la députation du régiment de Combes, le 47me, à la chapelle ardente formée dans la maison de la belle-sœur du colonel, Mme veuve Combes. Cette députation était composée de deux sous-officiers et d'un capitaine; celui-ci prit avec respect la boîte en plomb qui renfermait le cœur de Combes et se rendit à la mairie.

Nous passerons outre aux détails de la cérémonie pour signaler les discours qui furent prononcés à cette cérémonie.

M. Barthélemy, préfet de la Loire, prit le premier la parole en ces termes :

« Messieurs,

« Il appartient aux concitoyens du colonel Combes, à ceux qui ont sur moi l'avantage de l'avoir connu, de vous parler de ses qualités, de ses services militaires, de sa conduite politique, en un mot de sa noble vie ; je me bornerai à vous faire part de quelques réflexions, de quelques sentiments que m'a inspirés sa mort héroïque.

« Une foule de grands capitaines, bien plus élevés en grade que le colonel, sont morts glorieusement au sein de la victoire. La France répète avec orgueil, les noms de Gaston de Foix, de Turenne, de Desaix, de Montebello; comment un simple colonel vient-il prendre place auprès de ces grandes figures historiques ? C'est que son audace, son patriotisme ardent et l'énergie de sa volonté, lui ont donné assez de force pour triompher de la mort qu'il portait dans son sein ; c'est qu'après avoir exposé, avec un ad-

Digitized by Google

mirable sang-froid, au vaillant duc de Nemours les détails d'un succès, auquel il avait eu tant de part et qui lui avait coûté si cher, le colonel, blessé à mort, sentant bien qu'il ne reverrait plus ni la France, ni sa ville natale, ni sa compagne, que la gloire de son nom ne peut consoler de sa perte, ajouta ces mots si simples et si patriotiques : « la prise de « Constantine est un beau fait d'armes, heureux ceux qui « survivront. » Alors, Combes a été sublime, il a fait battre tous les cœurs français, et il est entré dans la grande famille de nos héros, dont nous sommes si fiers, que la victoire perpétue depuis tant de siècles, et qui ne s'éteindra pas tant qu'il y aura une France.

« Ancône et Constantine immortaliseront le colonel Combes. Mais ses hauts faits, quelle que soit leur importance pour le pays, me semblent encore moins utiles que le bon exemple donné par son patriotisme, par son amour pour la gloire, par son abnégation personnelle pour une génération à laquelle on peut reprocher avec quelque raison une préoccupation un peu trop exclusive pour ses intérêts matériels. Sans doute, nos efforts doivent tendre à multiplier les sources de nos richesses dont l'accroissement augmente la fortune publique, mais rappelons-nous que l'or seul n'a pu défendre Tyr et Carthage contre l'épée d'Alexandre et de Scipion, et que l'Angleterre confie à ses flottes, et non pas à son immense industrie, le soin de conserver ses vastes possessions. Défions-nous de cette idée trop répandue que les liens créés entre les peuples par le commerce et par l'extension des institutions constitutionnelles, rendent désormais la guerre impossible. Car elle n'est jusqu'à présent qu'une utopie qui pourrait nous inspirer une sécurité dangereuse. Il est plus sûr de conserver à notre jeunesse cet esprit militaire qui, depuis, plus de deux mille ans, distingue

Digitized by Google

notre nation, et de proposer à son ardeur les belles actions de nos héros pour modèles: du fer dans des mains courageuses est la véritable sauvegarde des Etats.

« Si donc, ce qu'à Dieu ne plaise, notre territoire était menacé, que ceux appelés à le défendre viennent ici; qu'ils contemplent les traits du colonel rendu immortel par son habile compatriote, qu'ils se rappellent son amour pour son pays, son courage, son oubli de soi-même; que leurs épées touchent ce monument; les regards du colonel enflammeront leur courage, nos princes dirigeront leurs efforts généreux et cette pensée qui sans doute consolait Combes en expirant: « il est doux, il est glorieux de mourir pour la patrie », rendra encore invincibles les enfants de la France. »

De chaleureux applaudissements saluèrent ce discours empreint du plus pur patriotisme et de la plus chaude vénération envers le héros de Constantine. Après le préfet, M. Barthélemy, ce fut au tour de M. Galland, maire de la ville de Feurs, qui prononça le discours suivant :

« Messieurs,

« Le voilà, celui qui s'acquit tant de gloire, sous les remparts de Constantine. Effort inouï de courage, l'armée française lance, relance sans cesse ses mille foudres contre les remparts de la ville imprenable, et dans les rangs des féroces Africains. En vain, la mort les abat à grands flots; en vain, leur ville s'anéantit sous le tonnerre dévorant des guerriers de la France. Le désespoir vole au milieu d'eux et il y opère des prodiges. La ville d'Achmet semble, malgré la mort, enfanter incessamment de nouveaux soldats, et doubler les courages; c'est un torrent de feu qui s'élance de toutes parts sur nos soldats, un moment étonnés. Mais

Digitized by Google

l'heure de la victoire a sonné, le destin de la France apparaît; de Marengo, une immense valeur a rempli leurs âmes; ils s'avancent, ils s'avancent, et, Constantine.... Quel est celui qui d'une main tenant son épée radieuse, apparaît vainqueur sur les murs de la ville conquise? Le voilà!.... Cependant, ô douleur; ce héros n'est plus. Au milieu de ce grand triomphe, l'Ange de la Victoire, sur ses ailes d'amour, l'emporta dans les cieux, et l'armée le pleura !..., Mais, Messieurs, lorsque les dieux de la Guerre sont morts, les dieux des Arts les font revivre : et le voilà!... Celui qui fit le hardi coup de main d'Ancône, en brisa les portes, et, aux regards étonnés de l'Europe, planta sur cette ville romaine le drapeau français.

« La patrie, Messieurs, a cueilli peu de lauriers qu'il n'en ait eu sa part. Qui de vous se trouvait à Austerlitz, ce champ célèbre, où s'éclipsa, devant la valeur française, un monde de Russes et d'Autrichiens? Eh bien, il y était.

« A Ulm, il y était; à Iéna, il y était; à Eylau, il y était; à Friedland, il y était; à Ekmülh, il y était; à Wagram, il y était; à Moscou, il y était; à la Bérésina, il y était; à Bautzen, il y était; à Lutzen, il y était; à Dresde, il y était; à Mascara, il y était; à la Macla, il y était.

« Je m'arrête, Messieurs, il y aurait encore tant d'autres noms à citer.

« S'il a vu tous les triomphes de sa patrie, une fois aussi, il en vit les revers. Vous vous rappelez tristement Waterloo... (Je demande pardon à nos drapeaux de prononcer ce nom lugubre). Le ciel devient jaloux de tant de victoires pour la France; il conduisit donc nos soldats à Mont-Saint-Jean, et là..., et là, les Français furent toujours Français; c'est-à-dire qu'ils firent voir au monde que, sur tous les champs de bataille, vainqueurs ou vaincus, ils étaient toujours les plus

Digitized by Google

grands, et enterraient une défaite sous ces cris triomphants : « La garde meurt et ne se rend pas ! » Nous connaissons tous ce cri sublime; il commandait le bataillon de la garde qui l'a prononcé, et sans doute il le prononça des premiers.

« Cette fois, cependant, ce fut une défaite ; mais vous allez voir la fidélité du guerrier. Après le désastre fameux dont je viens de parler, il pouvait, cachant son vieux drapeau, reniant le chef de son choix et de son cœur, fléchir le genou devant un nouveau soleil, et pour de l'or mettre son épée sous les pieds des vainqueurs; mais son vieux drapeau, il le montre, quand bien d'autres le cachent; son épée ! de peur de la flétrir, il la brise ; le chef de son cœur ! il n'aura pas d'autre fortune que la sienne; comme lui il vivra sur une terre étrangère. Est-il moins beau d'être fidèle que d'être brave ?

« Illustre colonel, tu portais un cœur éminemment français et par le courage et par la loyauté ; ton nom sera cher à la France. Vois cette ville qui t'a vu naître, combien elle est fière de t'avoir donné le jour ! Combien elle s'efforce de célébrer ta belle vie, ta grande carrière ! Et, Messieurs, il fut un temps où ses premiers pas parcouraient sans éclat ces places, ces rues, témoins alors seulement de ses jeux et de sa vie d'enfance. Mais, un jour, il partit, il s'en alla. Dans sa course, l'amour de son pays, ses talents, sa bravoure, le conduisirent sur tous les champs de bataille. A chaque victoire il a grandi ; à chaque succès son front s'est couronné d'une nouvelle célébrité. Et quand il nous revient, c'est l'illustre colonel, c'est une des gloires de la France.

« Le voilà donc, Messieurs, et que fera-t-il là ? Il nous inspirera des pensées de dévouement à la patrie et de courage; il nous montrera que les grandes actions rendent illustre, et que le souvenir des braves ne périt jamais. Enfin,

Digitized by Google

Messieurs, la vie du colonel Combes peut se résumer par ces mots : « Bravoure et fidélité au drapeau ! »

Le colonel Combes fut, comme le disait M. Galland, une des plus belles et des plus nobles figures de l'époque. C'est ainsi que la seconde expédition de Constantine peut se résumer en quelques noms qui dispensent l'écrivain de plus amples détails : le général Damrémont (1), les colonels Duvivier, Lamoricière et Combes et le commandant Changarnier.

Après M. Galland, ce fut le député de Feurs, M. Du Rozier, qui prit la parole. Nous extrayons de son discours les passages suivants tous à la gloire du statuaire, M. Foyatier (2), à côté des éloges du colonel :

« Le colonel Combes, pour ceux qui, dans l'avenir, parcourront comme lui la carrière militaire, sera un type d'honneur et de courage, et s'il faut qu'ils se sacrifient pour la patrie, ils le feront noblement, au souvenir du brave frère d'armes, du généreux concitoyen qui leur en a donné l'exemple. Honneur au brave régiment du 47me de ligne, qui a eu la noble pensée de nous conserver le cœur de son digne commandant !

Mais, Messieurs, si la gloire des armes a sa grandeur et son exaltation, il est cependant d'autres mérites dont un pays a droit de s'honorer. Une heureuse et rare occasion s'en offre aujourd'hui pour nous. Cette belle statue, page immortelle de notre histoire, est due, vous le savez tous, au ciseau d'un de nos compatriotes ici présent; le pays s'ho-

(1) Une caserne de la ville de Chaumont porte le nom ce général.

(2) Foyatier, né à Bussières, canton de Néronde (Loire), en 1793, mourut en 1863. Il est surtout connu comme auteur de ce merveilleux *Spartacus*, statue qui orne le jardin des Tuileries.

Digitized by Google

nore de le compter parmi ses enfants, et par un heureux concours, le citoyen honoré l'est noblement par un concitoyen honorable.....

«..... Vous voyez, Messieurs, avec quelle satisfaction la population entière du pays se groupe autour du monument destiné à perpétuer une noble mémoire ; que ce concours universel vous soit une preuve du bon esprit qui règne dans la contrée, et le jour où la France, où le pays aurait besoin de nous, nous serions bien plus nombreux encore pour concourir, comme notre brave colonel Combes, à sa gloire, à son bonheur et à sa prospérité. »

Ce fut ensuite le tour du capitaine Aribert du 47me, qui prononça le discours suivant :

« Il y a deux ans qu'à pareil jour, en face des remparts de Constantine à la conquête desquels avait si puissamment contribué le courage et l'habileté du brave colonel Combes, nos mains creusaient une tombe, et qu'en pleurant nous y déposions la dépouille mortelle de celui qui nous appelait ses enfants. Mais, comme les guerriers d'une autre époque le firent pour La Tour d'Auvergne, nous voulûmes conserver le cœur du chef qui avait été pour nous un si brillant modèle de toutes les vertus militaires. Ce cœur, toujours présent au milieu de nous, aurait à chaque instant rappelé à nos jeunes soldats comment on doit mourir pour son pays.

« En remettant aujourd'hui entre vos mains, Messieurs, tout ce qui nous reste de notre intrépide colonel, ce douloureux sacrifice est adouci par la pensée que nous ne nous séparons de ce précieux dépôt que pour le voir renfermer dans la statue qui transmettra aux âges futurs le souvenir des belles actions du colonel Combes.

« Pour vous, Messieurs, qui n'avez connu votre illustre compatriote que dans les relations de la vie privée, il n'a pu

Digitized by Google

vous être donné de comprendre quelle était la haute portée de cet homme. C'est au jour du danger, c'est dans les moments les plus difficiles, quand tous commençaient à désespérer du salut commun, qu'il fallait admirer le sang-froid, l'intrépidité, le coup d'œil militaire du colonel Combes. C'est alors qu'en le voyant, là où le danger était le plus grand, réparer le désordre, prendre les plus habiles dispositions et relever le moral du soldat, on pouvait apprécier quelle était la trempe de son âme héroïque.

« Dans l'ancienne, comme dans la nouvelle armée, il se montra homme de tête autant que de résolution.

« A Waterloo, à la tête d'un de ces immortels carrés de la veille garde, il abandonna le dernier le champ de bataille, où il avait combattu en héros; à Ancône, il fut sublime d'énergie ; à la Tafna, il sauvait notre faible armée cernée par des forces décuples.

« A Constantine enfin, il terminait glorieusement une glorieuse vie, au moment où l'opinion publique lui assignait une place parmi nos généraux les plus distingués.

« Non moins grand citoyen qu'illustre soldat, Michel Combes resta toujours fidèle à la France et au drapeau sous lequel il avait combattu. Dans un temps fertile en défections de honteuse mémoire, il préféra renoncer à une carrière dans laquelle, bien jeune encore, il avait obtenu de brillants succès ; il préféra, lui qui aimait si passionnément son pays, un long exil sur la terre étrangère.

« Aussi, Messieurs, avez-vous compris que son nom était désormais une des gloires de la France, et que ce nom devait être transmis à la postérité comme l'un des plus beaux et des plus purs de nos annales militaires.

« Au nom du 47me régiment, au nom de l'armée tout entière, dont je me permets d'être ici l'interprète, je vous

Digitized by Google

remercie d'avoir conçu et mis à exécution la pensée d'immortaliser par le bronze le souvenir d'une vie si belle, d'un trépas si glorieux.

« Honneur donc, honneur à la mémoire de Michel Combes! honneur à la mémoire de celui qui, comme Bayard, vécut sans peur et sans reproches!

« Puisse le souvenir de ses belles actions durer autant que le monument que vous inaugurez en ce jour. Puisse le noble cœur renfermé dans ce bronze, faire germer dans l'âme de vos jeunes compatriotes le feu sacré qui animait le colonel Combes. »

La statue du colonel Combes repose sur un dé en pierre de Tournus élevé de trois marches et sur lequel on lit les inscriptions suivantes :

D'un côté :

A LA MÉMOIRE
DE MICHEL COMBES, COLONEL DU XLVIIme RÉGIMENT
QUI MONTA SUR LA BRÈCHE DE CONSTANTINE
A LA TÊTE DE LA SECONDE COLONNE D'ASSAUT,
CONTINUA DE COMBATTRE ET D'ANIMER
SES SOLDATS
QUOIQUE BLESSÉ MORTELLEMENT,
ET MOURUT APRÈS LA VICTOIRE
ADMIRÉ DE TOUS SES SOLDATS.

De l'autre côté :

CETTE STATUE
EST ÉRIGÉE DANS SA VILLE NATALE
ET SOUS LA BASE SON CŒUR A ÉTÉ DÉPOSÉ
PAR L'ORDRE
DE LOUIS-PHILIPPE Ier, ROI DES FRANÇAIS.

La statue ne fut placée sur un piédestal définitif que quelques jours après la cérémonie d'inauguration. La boîte en

Digitized by Google

plomb qui renferme le cœur du colonel fut scellée dans les fondations qui supportent ce piédestal. L'entrepreneur chargé des travaux fut M. Guichard. On décida aussi de changer la position de la statue, et celle-ci, au lieu de faire face à l'église, fut tournée du côté de la route royale qui longeait et longe encore la place.

Le monument est entouré d'une grille en fer forgé avec ornements de lances et de grenades sur les angles. Cette grille est due en partie à la générosité du duc d'Orléans qui, en 1840, au cours d'une visite qu'il fit au Forez, tint à s'arrêter à Feurs en souvenir du colonel. Et chacun vit le duc venir saluer le bronze encore luisant qui rappelle si exactement les traits du héros de Constantine.

Le monument compte sept pieds de hauteur. Il représente le colonel au moment où il tient à donner à son titre de chef toute sa justification et monte le premier à la brèche. Son bras droit, croisé sur la poitrine, brandit au ciel son épée. Le colonel est revêtu de son uniforme et de ses insignes militaires. Sa silhouette regarde le soleil levant comme s'il semblait sonder l'avenir et veiller sur sa petite patrie.

« Comme objet d'art, s'exprimait le chroniqueur du *Journal de Saint-Etienne*, la statue du colonel Combes faite par notre compatriote Foyatier, le célèbre statuaire, est digne en tout de l'auteur de *Spartacus* et de *Cincinnatus*. Il semble voir Ajax non pas défiant les dieux, mais défiant les balles et les boulets (1). »

Il est intéressant, puisque je parle de la statue du colonel, de rappeller ici une chanson peu connue et composée par un fils du même pays sur ce monument mémorable. J'en

(1) *Journal de St-Etienne*, novembre 1839.

Digitized by Google

dois la communication aux parents du colonel. Les paroles sont de M. Auguste Goure, docteur à Feurs :

A la statue du Colonel Combes.

I

Berceau des grands soldats, ô valeureuse Afrique,
Il te laissa son corps, tu nous remis son cœur,
Afin qu'en son pays cette chère relique
Symbolisât toujours le courage et l'honneur.

Refrain :

Enfants, découvrez-vous devant cette statue
Qu'environne et protège un laurier toujours frais,
Où l'âme d'un géant semble être contenue :
Salut à Michel Combe, au Bayard du Forez !

II.

Lorsque des régiments sont ici de passage,
Devant son piédestal ils forment les faisceaux ;
Pendant ce campement, guerrier pèlerinage,
On croit voir un frisson parcourir le héros.
Et dans les nuits d'été quand l'orage illumine
De ses éclairs pressés le visage d'airain,
Il semble qu'un reflet venant de Constantine
Fait scintiller encore le fer qu'il tient en main (1).

---

(1) Je tiens à déclarer ici que la véritable orthographe du mot Combe est en effet Combe sans *s*. Si je l'ai écrit tout autrement, c'est simplement pour obéir à un certain principe de modernisme. Le lecteur voudra bien m'excuser.

Digitized by Google

Mais, aujourd'hui, ce monument ne sera plus le seul à perpétuer un si digne souvenir. Il a fallu des circonstances graves, des révélations se rapportant à des événements d'actualité pour donner mémoire du passé à ce peuple qui, le disait quelque part M. Félix Duquesnel, oublie si vite ses célébrités. C'est ainsi que le village même où séjourna le grand Balzac ne se souvient plus de son illustration.

— Monsieur, demandait un jour quelqu'un, ne connaitriez-vous pas la maison où demeurait M. De Balzac.

— Non, répondit l'interwiévé, je ne connais personne de ce nom dans la commune.

La France a, sans doute, trop de grands hommes pour les oublier si vite.

Telle est la seule cause que l'on peut trouver, non pas à ce mépris comme le pourraient dire certains étrangers, — car la France sait perpétuer les traits de ses fils illustres, — mais à cette indifférence.

Le profil du colonel vivra sur la brèche de Constantine. En effet, M. Alcide Treille, sénateur de ce département, écrivait le 5 août 1898, dans un journal du matin (1), une lettre adressée à M. Judet, suivie de commentaires que d'ailleurs nous faisons suivre :

« *Paris le 25 Juillet 1898.*

« Monsieur le Rédacteur en chef,

« Dès la publication des articles dans lesquels vous avez, si à propos et d'une manière si nécessaire, publié les lettres du colonel Combes, j'ai tenu à me faire, auprès de vous

(1) *La Libre Parole*, journal d'Edouard Drumont.

Digitized by Google

l'interprète des Français patriotes de Constantine, à vous exprimer leurs félicitations pour votre vaillante campagne, à vous remercier de l'hommage éclatant et ému rendu par vous à l'un des plus illustres soldats de nos guerres d'Afrique.

« Je vous ai soumis cette idée, que dans les circonstances présentes surtout, nous devrions, nous Constantinois, élever un monument sur la place même, où, mortellement blessé, le colonel Combes tomba en prononçant les plus belles paroles. Vous avez encouragé mon projet. J'en ai fait part aussitôt à mes concitoyens. Il a trouvé parmi eux, l'accueil qu'on pouvait attendre d'une population si patriote.

« Le Conseil municipal de Constantine prendra l'initiative d'une souscription pour élever sur la place de la Brèche, une statue au colonel Combes, au héros dont vous avez fait revivre si heureusement la mémoire (1).

« Nous allons former un comité pour recueillir les souscriptions, mais celles-ci pourraient être, dès maintenant, adressées au maire de Constantine.

« Nous sommes convaincus que nos compatriotes de France voudront nous aider à mener à bien cette œuvre, qui honorera à jamais et à l'endroit même où il fut frappé, en conduisant la seconde colonne d'assaut le héros de la prise de Constantine, ce soldat qui n'était pas seulement la probité mais le courage même.

« Veuillez agréer.... etc. »

M. Treille faisait suivre cette lettre des paragraphes ci-après :

« Dans son numéro du 24 juillet, le *Petit Journal* a fait allusion au projet dont j'avais entretenu M. Judet. Après

(1) C'est chose faite aujourd'hui.

Digitized by Google

avoir rappelé que le colonel du 47e avait déjà à Feurs, son pays natal, une statue due au ciseau du sculpteur Foyatier, il disait : « Mais les admirateurs de l'héroïque colonel trouvent « cet hommage insuffisant. Il se pourrait qu'une nouvelle « statue de Combes se dressât bientôt sur une place publique. « Cette fois ce serait à Constantine, à l'endroit même où il « tomba mortellement frappé, le 13 octobre 1837. »

« L'idée est donc lancée et elle fera son chemin, on ne doit pas en douter. Sans doute il nous faut réunir, pour édifier un monument de ce genre, une somme assez importante ; mais avec le temps, de l'activité et de la persévérance nous y arriverons....

« Dans le courant d'octobre, à la rentrée des Chambres, avec notre ami Morinaud, avec le maire et le Conseil municipal de Constantine, et tant de patriotes dont le concours nous est par avance acquis, nous nous organiserons définitivement.

« L'essentiel était pour le moment de saisir avec empressement l'occasion que nous offrait si heureusement M. Ernest Judet et d'indiquer sans tarder notre résolution. Le reste viendra naturellement.

« Et nous aurons ainsi travaillé à une bonne œuvre, qui fera honneur aux Constantinois et contribuera en même temps à embellir leur chère cité.

« Alcide TREILLE,
« sénateur de Constantine. »

M. Treille que j'ai vu ainsi que M. Morinaud, le sympathique député d'Algérie, ont confiance dans le résultat prochain de leur entreprise patriotique. Cette idée généreuse méritait d'ailleurs sa récompense. Elle la puise dans l'accomplissement de leurs désirs.

Digitized by Google

IV

La ville de Feurs, dont il vient d'être parlé, est une des villes les plus anciennes et les plus importantes du Forez. Son étymologie la fait considérer comme le *Forum Segusiavorum*. Or, tout laisse croire qu'elle fut à l'époque romaine, le siège de l'administration publique et le centre d'un commerce très étendu. C'est d'ailleurs une des villes du Forez les plus riches en vestiges anciens. Les découvertes qu'on a faites dans ses murs sont nombreuses ; nous nous contenterons de signaler le morceau de mosaïque trouvée dans une maison sise à côté de l'église ; des restes d'anciens autels ; des pierres tumulaires sur lesquelles se distinguent encore en relief des vases pour les sacrifices ; des restes d'anciens thermes ; des monnaies romaines ; des poteries, statues, médailles. Ces découvertes sont pour la plupart au siège de la Société archéologique et historique du Forez, résidant à Montbrison et appelée la Diana.

Le *Guide pittoresque du Forez* pour l'année 1839 porte la population à 2.250 habitants. Ce chiffre, loin de diminuer, s'est notablement accru. Feurs est située à 5 lieues trois quarts de Montbrison dans une plaine fertile sur la rive droite de la Loire. C'est aujourd'hui un centre d'élevage très renommé ; Mme la marquise de Vivens et M. Dorian, député, y ont notamment de très belles écuries et chaque année au mois de septembre, les Foréziens et les habitants des départements limitrophes se donnent rendez-vous sur le très vaste terrain destiné aux courses et auquel il ne manque malheureusement qu'un peu d'ombrage. Mais

Digitized by Google

la vue des habitués ne saurait y perdre, et de la sorte il est permis de suivre un cheval du point de départ à l'arrivée et de juger *de visu* sa performance et son mérite.

La ville de Feurs a conservé dans ses armoiries ce titre de *Forum Segusiavorum* qui ne lui est que peu discuté. Le front de ces armoiries rappelle l'ancienne ville fortifiée, tandis que l'écusson en lui-même représente un jet de flamme jaillissant hors d'un vase pour les sacrifices.

L'église de Feurs, style Renaissance, est du xve siècle. La ville était la capitale du Forez vers l'an 1080 et ce ne fut qu'en 1107, à l'extinction de la première race des comtes de Forez, qu'elle fut dominée par Montbrison.

En 1839, le préfet, M. Barthélemy (O. ✻), maître des requêtes au Conseil d'Etat, remplaçant M. Faye, siégeait à Montbrison, tandis que le sous-préfet, M. Ladoucette, auditeur au Conseil d'Etat, résidait à Saint-Etienne. M. Du Rozier, de Salt-en-Donzy, petite commune environnante et célèbre par ses souvenirs, était député, en même temps que conseiller général (1). Il remplaçait, comme représentant national, M. Conte (C. ✻), conseiller d'Etat et directeur de l'Administration des postes.

Le régiment du colonel Combes, le 47e, faisait partie en 1836 de la division des Pyrénées-Orientales. Le lieutenant-colonel était M. de Beaufort, officier de la Légion d'honneur comme l'était le colonel Combes. Le régiment est porté « Afrique et Narbonne » l'année suivante.

---

(1) M. Du Rozier fut le dernier de ce nom qui ait possédé le château de la Varenne, à Salt-en-Donzy. Dans l'église du bourg, une plaque en marbre est enchâssée dans le mur de l'abside, en mémoire de ce dernier Du Rozier, qui a légué son château à la famille de Brosse : Les armes de la famille Du Rozier étaient : *D'azur à trois chevrons d'or, au chef du même, chargé de trois roses de gueules.*

Digitized by Google

En 1838, après la mort du colonel Combes, M. de Beaufort prend en qualité de colonel le commandement du régiment, dont un détachement se trouvait à Alais sous les ordres du lieutenant-colonel Allouveau de Montréal.

Je ne veux pas poursuivre la marche et les mutations de ce régiment. En 1895, et 1896, le 47e occupait Saint-Malo sous le commandement du colonel Nouail de la Villegille (✻), M. de Percy (✻) étant lieutenant-colonel ainsi que M. de Courson (✻).

Je crois devoir ajouter à ce que j'ai dit quelques détails supplémentaires dignes d'intérêt. Sébastien Combes, le père du colonel, avait six frères. Sur sept qu'ils étaient, six furent soldats ; un seul en fut empêché par la bosse qu'il portait sur le dos. Sur les six qui se trouvaient sous les drapeaux, quatre périrent au champ d'honneur ; deux seuls survécurent qui sont : Sébastien Combes et Aimé Combes. Ce dernier fit toutes les guerres de la Vendée et a laissé en héritage à ses petits-enfants un vieux sabre et quelques débris de guerre. La branche de Sébastien Combes s'éteignit avec Michel Combes et son frère Terwick. Aimé Combes, bien qu'il n'eût que trois doigts à la main droite, fut un brave parmi les braves et obtint du Gouvernement une pension annuelle de quatre cents francs pour subvenir aux besoins de ses vieux jours.

Aimé Combes eut deux filles : Louise Combes et Denise Combes. La première, mariée à un sieur Satin, eut un fils qui exerce encore la profession de tourneur en chaises au pays de ses aïeux, et se nomme Aimé Satin. La seconde, mariée également, eut trois enfants : Auguste Leverrier, quincaillier ; Marie Leverrier, veuve Garand, et Louise Leverrier, femme Dupairas. Voilà quels sont les derniers descendants d'Aimé Combes marié à Marie Julien. La

Digitized by Google

femme du colonel, à la mort de son mari, vint habiter Versailles où elle resta jusqu'à la fin de ses jours. Elle mourait, en effet, quelques années après son mari, aimée et vénérée de tous ceux qui la connaissaient. Elle choisit Versailles entre toute autre ville, parce que, ville de garnison, elle seule pouvait lui bien rappeler le souvenir de celui qu'elle avait perdu. Elle allait par les allées de ces magnifiques jardins dessinés par Lenôtre, rêveuse ou lisant quelque livre, plus souvent l'œuvre de son mari, parce qu'elle y retrouvait son âme énergique mais douce, soldatesque mais aimante.

Cette ville fut d'ailleurs la cité d'un héros, de même extraction, sinon plus humble que Combes, qui tous les ans revenait voir sa tante la fruitière et goûter encore des bons fruits dont il se régalait dans ses jeunes années. Il était le général Hoche et non plus le petit Lazare, mais qu'importe !... il était Versaillais avant tout ; il aimait rire aussi et prenait plaisir à sauver, à son propre péril, tous les ci-devant que lui recommandait sa tante.

C'est dans cette atmosphère que Mme Combes, dont la santé paraissait chancelante depuis la mort de son mari, s'éteignit sans avoir pu assister à la cérémonie d'inauguration de la statue du colonel.

Les derniers parents qui restent de cette famille de braves gens exercent tous d'humbles conditions sociales ; — Mme veuve Garand elle-même est repassseuse dans la rue de l'Hôpital. — Comme leurs aïeux, ils ont le cœur noble, et comme les Foréziens en général ils ont le cœur bon. Par dessus tout et à l'encontre de beaucoup d'habitants des campagnes, ils ont le culte du souvenir. Je termine en rappelant ce que beaucoup peuvent peut-être ignorer et se plaindraient certainement de ne pas voir

Digitized by Google

réalisé déjà. Passez dans le quartier du Gros-Caillou à Paris, vous trouverez à la suite de la rue Saint-Dominique, commençant à la rue Jean-Nicot pour finir au n° 5, rue Malar, la rue Combes, — dont le nom n'est autre que celui du héros de Constantine : le colonel Michel Combes.

Pétrus DUREL.

Digitized by Google

EXTRAITS

Des Procès-Verbaux de la Visite Pastorale du Cardinal de Marquemont (*)

Un usage totalement perdu est celui du baise-main. Les curés abandonnaient fréquemment la moitié ou le tiers du baise-main à leurs vicaires qui n'avaient souvent pas d'autres revenus que celui-ci. Cette cérémonie devait probablement se pratiquer comme ce qui est encore usité à la Primatiale le jour de la messe pontificale.

Il y avait beaucoup d'autres usages que l'on nomme dans le procès-verbal de ces visites, comme le droit de passion qui était généralement une gerbe, que chaque feu donnait pour dire la passion, du 3 mai au 14 septembre, entre les

(*) Voir la *Revue du Lyonnais* de juillet, août, septembre et octobre 1898.

Digitized by Google

deux fêtes de l'Exaltation et de l'Invention de la Ste-Croix. Le droit de verrouil était un nom qu'on donnait à certaines offrandes.

On remarque aussi que bien souvent le sol des églises était décarrelé; cela provenait de ce que beaucoup de familles avaient acquis moyennant une légère fondation des droits de sépulture dans certaines chapelles qu'ils ne remettaient pas toujours en état.

On faisait généralement beaucoup plus de fondations qu'actuellement. Monseigneur s'inquiétait partout si les conditions étaient remplies par les prébendiers, qui étaient des prêtres membres de la famille des fondateurs lorsqu'il y en avait. Bien souvent ils ne résidaient pas et cédaient leurs prébendes à d'autres prébendiers. Quelquefois les prébendiers en titre étaient des clercs non tonsurés qui étudiaient et vivaient dessus la prébende, faisant faire le service par de pauvres prêtres pour une somme souvent dérisoire.

A Saint-Just-en-Chevalet, le prieur du lieu nommait à la cure, le prieuré s'acensait 800 livres. Après avoir visité l'église paroissiale, Monseigneur se rend processionnellement à la Chapelle de Notre-Dame qui était située dans l'intérieur du château. On y disait tous les jours une messe matinière et le dimanche les vêpres. Il y avait plusieurs autels. — Elle existe toujours actuellement, mais elle est loin d'être bien entretenue comme autrefois; il n'y a plus que l'autel de la Sainte-Vierge, la chapelle elle-même sert de débarras à toutes les vieilleries de l'ancienne église paroissiale, parmi lesquelles il y a quelques tableaux ignorés de certaine valeur.

A Crémeaux, il y avait aussi dans la ville une chapelle de Notre-Dame joignant le cimetière. Comme l'église paroissiale était petite et obscure, on y faisait les fonctions de la paroisse. Elle était grande, belle et bien ornée.

Digitized by Google

Hector de Crémeaux, précenteur, chanoine et comte de l'église de Lyon, y avait fondé plusieurs prébendes qu'il faisait acquitter par les Sociétaires.

A Saint-Marcel-d'Urfé, Monseigneur admire la statue en marbre de la Sainte-Vierge, qui est toujours située dans la chapelle de Notre-Dame de Consolation sur une petite éminence à quelques pas du village; elle est en effet fort belle. La Vierge est une grande dame bien parée, tenant l'enfant Jésus dont la tristesse fait contraste avec l'air un peu hautain de la Vierge; il semble en effet que l'Enfant est accablé par l'idée des souffrances qu'il endurera à sa passion.

A Urfé, Monseigneur est reçu par le sieur de Montverdun, la présentation de cette paroisse supprimée, appartenait à l'Archevêque ; l'on n'y baptisait point, et l'on portait enterrer à Champoly, car il n'y avait pas de cimetière. Il y avait un autel, sous le vocable de Sainte-Catherine, où devait être la belle statue de cette Sainte que l'on admire actuellement dans l'église de Champoly. Cette statue est monument historique.

A Saint-Martin-la-Sauveté, il n'y avait que les vicaires, le curé habitait l'annexe de Saint-Thurin.

Le chapitre de Saint-Jean présentait à la cure, mais le commandeur de Verrières y percevait des dîmes importantes.

A Cezay, annexe d'Ailleu, le chapitre de Fourvière y percevait des dîmes, il avait dû influencer sur le vocable de l'église qui était celui de Notre-Dame, tandis qu'actuellement c'est Saint-Barthélemy.

L'église de Notre-Dame de l'Hôpital Sous-Rochefort, qui est actuellement paroissiale, n'était que prieurale, le prieur commendataire Jean de Châtillon y tenait un religieux de l'ordre de Saint-Benoit qui était sacristain ; néanmoins le curé et les Sociétaires de la paroisse de Saint-Laurent-sous-

Digitized by Google

Rochefort y venaient dire la messe tous les jours pour acquitter des fondations, à savoir : le lundi pour les trépassés, le mardi de la Vierge Marie, le mercredi, c'était une messe *de Pietate*, le jeudi du Saint-Esprit, le vendredi des Cinq Plaies et le samedi une grand'messe de Notre-Dame.

A Marcoux, l'église était rebâtie à neuf, elle était belle, en bon état, bien ornée et proprement entretenue.

A Feurs, où le prieur de Randans nommait à la cure, il y avait de nombreux Sociétaires. La Confrérie du Rosaire y était installée ; il y avait aussi celle des Chapeliers dans la chapelle de Sainte-Anne. De nombreuses chapelles parmi lesquelles était celle sous le vocable de la Conception de la Vierge Marie.

Monseigneur va à Donzy, paroisse sous le vocable de Saint-Alban, supprimée et réunie à la mère église de Salt-en-Donzy dont le vocable (Saint-Julien) a changé. Actuellement c'est la Nativité de Notre-Dame. Ces deux églises étaient dans un état pitoyable, celle de Salt avait été brûlée en 1570 par les Huguenots, le sanctuaire seul restait, il était exposé au vent, à la bise et à la pluie. Monseigneur ordonne de le faire fermer avec des planches en attendant que les paroissiens puissent reconstruire la nef.

A Saint-Laurent-la-Conche, il y avait un autel sous le vocable de Saint-Ennemond. Ce culte avait dû y être amené de Bellegarde, dont l'église, quoique sous le vocable de Notre-Dame, attirait grand concours de pèlerins à cause de la relique insigne de saint Ennemond que l'on y vénérait (1). Le commandeur de Chazelles percevait une partie des dîmes

(1) Cette relique a été récemment mise à jour. C'est un anneau de l'épine dorsale et un morceau de cartilage du nez.

Digitized by Google

de Bellegarde; il y avait un tableau de saint Michel dans l'église.

A Saint-Galmier, il y avait de nombreux sociétaires, l'église n'était cependant pas en très bon état, plusieurs des nombreuses chapelles étaient ruinées. Il y en avait trois ou quatre sous le vocable de Notre-Dame, parmi lesquelles une sous celui de Notre-Dame de Confort sous la tribune. C'est sans doute à un de ceux-là qu'était la belle statue que l'on vénère encore sous le nom de la Vierge au pilier. Il y avait deux autels distincts et différents l'un de l'autre sous le vocable de Saint-Joseph, à l'un desquels était une fondation des charpentiers. A remarquer que saint Joseph était très peu vénéré à l'époque, c'est une rareté. Les forgerons avaient aussi fait une fondation à l'autel de saint Eloi, etc., etc.

Monseigneur rend visite aux religieuses de Joursey, de l'ordre de Fontevrault et les entretient quelque temps à travers le treillis. De là il va à Veauche, où l'église était malproprement tenue, la voûte en partie tombée, les vitres de la nef cassées.

A Bouthéon, où le prieur de Saint-Rambert-sur-Loire présente à la cure, un des prêtres demeurant à la paroisse, s'appelle Rambert Marret. Monseigneur fait son entrée dans la ville de Saint-Rambert, il loge chez le prieur commendataire, qui est noble et égrège personne Laurent de Simiane, maître de chœur et comte de l'Eglise de Lyon. Le chapitre était composé d'un sacristain et de douze chanoines. De chaque côté de l'église il y avait sept autels ou chapelles. Derrière le grand autel il y avait l'autel de saint Rambert édifié pour y dire une messe pour les malades. C'est là qu'on devait vénérer sans doute les reliques du saint. Monseigneur va ensuite à l'ancienne église paroissiale sous

Digitized by Google

le vocable de Saint-Jean. qui était très petite. Le cimetière la séparait de la grande église prieurale. Elle existe toujours. C'est là qu'on baptisait, mais l'église prieurale avait aussi son autel paroissial.

Monseigneur va visiter l'ermitage de Notre-Dame-de-Grâce situé sur une haute montagne appelée Peuchat (?). L'Ermite tenait deux novices qui quêtaient pour lui, ils ne vivaient que d'aumônes. Il visite aussi l'ermitage de Granjean élevé sur un rocher à un coude de la Loire, où cinq ermites vivaient sous la règle de saint Romuald, fondateur de l'ordre des Camaldules, la chapelle était également sous le vocable de Notre-Dame. Ils vivaient aussi d'aumônes qui leur étaient données par le sieur de Nérestang qui les avait fondés et leur fournissait le pain et le vin. Le lendemain Monseigneur va processionnellement bénir la croix de Beauvoir, avec toutes les cérémonies en tel cas accoutumées. Elle était bâtie à neuf en pierre sur un petit monticule (dit le procès-verbal), en dehors de la ville (11 juillet 1614) (1).

De Saint-Rambert Monseigneur va visiter l'église de Sury-le-Comtal où il y avait une société de prêtres, puis il revient coucher à Saint-Rambert. Le lendemain il va à Saint-Marcelin où le Chapitre de Saint-Jean de Lyon présentait à la cure. Il y avait une chapelle sous le vocable de Saint-Ennemond. De là il va à l'église de Périgneux sous le vocable de Saint-Jean-Baptiste et où le chapitre de Saint-Jean présentait également à la cure. Il y avait aussi une chapelle sous le vocable de Saint-Ennemond et un des fondateurs s'appelait encore Ennemond.

---

(1) Nous ne nous étendons pas plus sur l'antique prieuré de Saint-Rambert-sur-Loire, car M. l'abbé Signerin, curé-archiprêtre de cette paroisse, en prépare la monographie.

Digitized by Google

A Périgneux le curé, le châtelain et les bourgeois de la ville de Saint-Bonnet viennent saluer Monseigneur et l'accompagnent à Luriecq, ancienne paroisse sous le vocable de Saint-Polycarpe, mais aussi sous celui de Saint-Irénée (ce que la visite ne dit pas). Il y avait la chapelle de Saint-Polycarpe et une autre sous le vocable de Saint-Austrégésile. Près la ville de Saint-Bonnet tous les sociétaires, au nombre de dix-huit, lui viennent au-devant en chantant le motet de saint Bonnet : *amavit Dominum servum suum Bonitum.....* Monseigneur trouve que les prêtres entendent très bien la musique avec les orgues et chantent fort bien. Il officie pontificalement le dimanche 13 juillet, et fait une petite prédication après le *Credo* sur l'explication de l'Evangile : *erat quidam homo dives qui habebat villicum.* Il y confirme pendant plus de deux heures. Parmi l'énumération des chapelles, il y avait celle de Saint-Crépin, de la confrérie des cordonniers, celle de Saint-Eloi, des maréchaux, de Saint-Jacques où il y avait également une confrérie, celle sous le vocable du Saint-Sacrement avec la confrérie et celle de la Nativité de Notre-Dame de la confrérie des tisserands. Dans l'après-midi il va visiter l'église de Saint-Nizier-de-Fornas où il y avait une chapelle sous le vocable de Saint-Loup, évêque de Lyon, qui est encore actuellement second vocable de la paroisse. Un des luminiers s'appelait même Nizier de son prénom. Le même jour, Monseigneur visite l'église de la Tourette, puis revient coucher à Saint-Bonnet. Le lendemain, après avoir remercié le seigneur châtelain qui l'avait hébergé et visité la chapelle de Notre-Dame dans l'intérieur de la ville, il va visiter l'église de Saint-Maurice-en-Gourgois où il est reçu également par les prêtres sociétaires. Le Chapitre de Saint-Jean présentait à la cure, mais le com-

Digitized by Google

mandeur de Saint-Jean de Montbrison percevait une partie des dîmes, ce qui nous fait supposer avec raison que ce vocable guerrier avait dû être choisi par des Templiers ou un autre ordre militaire de chevaliers. Après avoir pris congé du châtelain et des bourgeois de Saint-Bonnet qui l'avaient accompagné avec le curé, jusqu'à Saint-Maurice, Monseigneur va visiter l'église de Saint-Paul-en-Cornillon et sa mère-église de Cornillon, sous le vocable de Saint-Antoine et de Saint-Marcel ; puis il va à Firminy où le prieur, qui était noble Claude de Nerestang, présentait à la cure. Il va coucher au château de Roche-la-Mollière, où il est reçu par Mme de Saint-Polgue, baronne de Feugerolles, et consacre le lendemain (15 juillet) la chapelle de Saint-Jean Baptiste et Saint-Antoine de la Rochette, située au-dessous de l'église de Saint-Genest-Lerpt, qui avait été construite par la dame du lieu. Il y place des reliques de saint Antoine et de saint Rambert, avec toutes les cérémonies requises, y octroie les pardons et indulgences accoutumés et y dit la messe. Après avoir visité les églises de Saint-Genest-Lerpt, où il y avait dans le cimetière une chapelle pour mettre les ossements, Monseigneur va au Chambon et de là à Saint-Etienne. Le procès-verbal de cette visite et celui de Valfleury termine le volume I des visites pastorales (1).

Nous reproduisons le commencement de celui de Saint-Etienne, qui nous paraît assez intéressant, parce qu'il peut donner une idée de la manière dont l'archevêque fut reçu

(1) Les visites pastorales de Monseigneur de Marquemont nous sont-elles parvenues au complet ? Le dernier folio porte au bas du verso : « A Saint-Romain-en-Jarez ». En effet, la plus grande partie de l'archiprêtré de Jarez manque.

Digitized by Google

dans cette ville qui ne comptait alors que 8.000 communiants :

« Au despart de la parroisse de Chambon et dans icelle voulant aller visiter l'église parrochialle de Saint-Estienne de Furans, sieur André de Bays, juge dud. Saint-Estienne et vingt-cinq ou trente bourgeois dud. lieu avec luy nous sont venuz au devant pour nous accompagner. Led. sieur de Bays nous a dict que lad. ville se resjouyssoit de nostre venue et nous offroit tout ce qui seroit de leur obeyssance. Nous avons remercié led. sieur juge de la peyne que tant luy que les autres bourgeois avoient prinse de nous venir au devant et asseuré lad. ville que nous ne désirions en cet acte de nostre visite que l'avancement de la gloyre de Dieu et qu'au reste nous nous porterons à tout ce qui pourra servir pour l'advancement d'icelle et après quelques autres discours sur le subject nous sommes acheminez avec eux en lad. ville aux faux bourgs de laquelle nous sont venuz au devant en procession avec la croix, la bannière et le daiz, les filles de dévotion habillées fort richement pour démontrer le zèle et l'affection que lad. ville avoit de nostre venue et nous estant revestuz de nostre chappe, mitre et surpelis, nostre croix et crosse portées devant nous et led. daiz par led. sieur juge le chastellain et deux consuls, s'est présenté devant nous frère Anthoyne de Moravillière prebtre docteur en sainte théologie et faculté de Paris, religieux de l'ordre de Saint-Augustin, curé de l'église parroichialle Saint-Estienne de Furans, assisté des prebtres et sociétaires, quattre desquels avec luy estoient revestuz de chappes suyvant leur croix, en bel ordre, et nous a led. curé salué en signe de grande resjouyssance avec un bref discours en latin pour nous congratuler de nostre venue, nous l'avons remercié de ce sien tesmoignage de la bonne volonté qu'il nous porte et as-

Digitized by Google

seuré de la nostre et après que lesd. filles de dévotion ont passé devant nous et toutes nous saluant: tout aussy de mesme passez les Pères Minimes dud. Saint-Estienne avec leur croix qui nous ont de même tous salué en passant comme aussy lesd. curé, prebtres et sociétaires, tous lesquels nous ont conduict en lad. église parrochialle Saint-Estienne estant suivy de tous les principaux et notables bourgeois de lad. ville et d'une grande affluence de peuple, les rues estantz partout garnyes de Monde, les croix estantz aux carrefours de lad. ville estantz bien ornées et parées et a led. curé commencé à chanter l'hymne du Saint-Esprit que les autres prebtres ont poursuivy en musique fort mélodieusement et à l'entrée de lad. église nous a led. curé présenté la Sainte Croix que nous avons baisée à genoux et l'asperges duquel nous avons prins de l'eau béniste puys nous sommes prosternez à genoux devant le grand autel d'icelle église, où nous avons faict noz prières accoustumées après lesquelles ont lesd. prebtres chanté deux motetz en musique en l'honneur du Saint-Sacrement de l'autel lequel nous avons veu et visité estant dans un ciboire d'argent tenu dans un tabernable de pierre de taille fermant à clef par derrière eslevé assé haut sur le milieu dud. autel y ayant sept ou huict degrez de pierre pour y aller nous l'avons adoré et encensé chantant led. curé et les autres prebtres les deux derniers versetz de *Pange Lingua gloriosi*, puys baillé la bénédiction au peuple, avons dict les litanies de la Sainte-Vierge et les oraisons qui suyvent. »

Le lendemain, Monseigneur dit la messe et donne la communion pendant plus de deux heures, puis il confirme pendant plus de trois heures. Il visite les différentes communautés de la ville et confirme encore l'après-midi l'espace de deux à trois heures.

Digitized by Google

Après avoir fait l'énumération des chapelles, le procès-verbal de la visite parle de celle, au couvent que les filles de dévotion construisaient, il en rend compte en ces termes: « Après avoir disné chez led. curé, nous sommes allez visiter le lieu que quelques filles de dévotion dud. Saint-Estienne, ont achepté pour y faire un couvent de religieuses soubz la règle de Saint-Augustin ou de Sainte-Catherine de Sienne ou telle autre qui sera admise. Nous sommes entrez en l'église qui est commencée à bastir qui sera assé jolie estant parachevée, le bastiment du couvent est aussy commencé et assé bien sinon que des maisons l'alentour, l'on voit dans le jardin qui joint presque lad. église... »

Monseigneur va coucher à Valbenoite et termine sa visite le 17 juillet par celle de Valfleury, où il dit la messe. Il recommande de tenir une lampe ardente devant l'image de Notre-Dame, jour et nuit. — L'église de Valfleury dépendait du prieuré de Savigneux. Monseigneur visite aussi la chapelle de l'ermitage de Notre-Dame de Lorette, située (dit le procès-verbal) sur un rocher au-dessus de Valfleury; un prêtre qui avait fait bâtir la chapelle et le logis y demeurait; il tenait un autre ermite avec lui.

Ainsi finit la visite pastorale de Monseigneur de Marquemont; mais nous croyons qu'une partie ne nous est pas parvenue, car il manque tout le Beaujolais et presque tout le Lyonnais.

P. Richard.

Digitized by Google

ALLOCUTION

PRONONCÉE A L'OCCASION DES FUNÉRAILLES

DU

Dr ANTOINE BOUCHACOURT

Lue dans la séance du 15 novembre 1898

de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon

Par M. LAFON, Président.

Le 6 octobre dernier, une triste nouvelle se répandit bien vite dans notre cité. L'éminent Dr Bouchacourt, après une longue et glorieuse carrière, venait d'être enlevé à la science qu'il honorait et à l'infortune qu'il soulageait. Si le corps médical lyonnais a été douloureusement affecté par la perte de cette grande figure qui l'avait longtemps honoré, ce n'est pas sans d'amers regrets que notre Compagnie s'est vue privée pour toujours d'un de ses membres les plus distingués qui, pendant près de trente-cinq ans, lui avait apporté un large tribut d'honneur et de dévouement.

Son sincère attachement pour l'Académie n'était pas ignoré de sa famille, car elle s'est empressée de faire par-

Digitized by Google

venir la triste nouvelle à son Président, en lui faisant connaître, en ce qui pouvait le concerner, les dernières volontés du défunt. Elles étaient précises comme son langage : *Sur le cercueil, nulle couronne, et sur la tombe, des prières et non des discours.*

Mais ici, Messieurs, votre Président doit obéir à un pieux usage et s'efforcer de répondre à vos légitimes désirs, en vous rappelant quelques traits d'une vie, pour laquelle nous avons tous un même sentiment d'estime et d'admiration.

Antoine-Jean-Emmanuel Bouchacourt, né à Lyon, en janvier 1812, fit ses premières études médicales dans notre vieille Ecole, où d'excellents maîtres donnaient de bonnes leçons dans un mauvais local.

Dès l'âge de dix-neuf ans, le jeune Bouchacourt voit ses premiers efforts couronnés de succès ; après un brillant concours il est nommé interne de l'hospice de l'Antiquaille et passe ensuite, en cette qualité, au service de l'Hôtel-Dieu.

Reçu docteur en décembre 1836, il se rend à Paris pour perfectionner ses études médicales. Deux ans après, il revient momentanément à Lyon, pour le concours du majorat de l'Hôtel-Dieu. Malgré sa jeunesse, il lutte brillamment et dispute le premier rang au Dr Pétrequin qui l'emporte.

Cet échec, loin de le décourager, ne fait que stimuler son ardeur et son ambition. Il va reprendre, à Paris, ses laborieuses études, mais cette fois il les dirige sur l'obstétrique et la chirurgie. L'occasion de prendre sa revanche ne se fit pas longtemps attendre, car, en novembre 1840, un nouveau concours est ouvert à Lyon pour le majorat de la Charité.

Cette fois, Bouchacourt se présente fortement armé, et le chirurgien triompha sans peine d'un émule, fort distingué du reste, mais physiologiste et philosophe même, plutôt qu'anatomiste.

Digitized by Google

Nommé major de la Charité, notre confrère, montra bien vite ce qu'on peut attendre de belles facultés qu'un noble cœur dirige et féconde. Tous ceux qui l'ont vu à l'œuvre ont admiré sa douceur et son respect pour les malades ; sa sympathie pour l'infortune se manifestait parfois par le ton ému de sa voix, comme si le maître eût voulu former en même temps l'esprit et le cœur de ses élèves.

Quand le chirurgien, d'une main à la fois souple, énergique et sûre, avait conjuré le premier péril, l'homme doux, patient, au coup d'œil pratique, surveillait les complications et hâtait la guérison. En un mot, c'était, disent ses anciens élèves, un chirurgien modèle.

Le professeur n'était pas moins remarquable que l'homme de l'art. Par son langage clair et précis, il mettait sa vaste érudition à la portée de ses élèves, par son élocution brillante et facile, il les charmait en les instruisant.

Après avoir enseigné successivement l'anatomie, la physiologie, il fut chargé de la médecine opératoire, puis de la clinique chirurgicale, et enfin, en septembre 1856, il succéda à Colrat dans la chaire d'accouchement, qu'il a occupée jusqu'à l'âge fixé pour la retraite.

Le Dr Bouchacourt appartenait à notre Compagnie depuis le 2 juin 1863. A cette époque il avait déjà une célébrité bien méritée, et, si l'obstétrique parisienne l'a compté au début parmi ses élèves, elle aurait pu alors le placer à côté de ses maîtres les plus distingués. Depuis dix ans déjà, il était membre de la Société de Médecine de Lyon, qu'il a été appelé plus tard à présider. Sa réputation avait depuis longtemps franchi l'enceinte de notre ville.

Les Sociétés de Médecine pratique de Paris, de Gand, d'Erlangen (Bavière), etc., se l'étaient déjà attaché comme membre correspondant. S'il n'a pas écrit de livres, il a

Digitized by Google

publié plus de trente mémoires originaux, selon l'expression du Dr Pétrequin, derrière lequel s'abrite mon incompétence.

Ce sont des résumés de ses belles recherches sur la chirurgie proprement dite, sur l'obstétrique et la gynécologie, enfin sur l'ophtalmologie.

Ses connaissances littéraires lui permettaient de suivre, en ce qui concernait ses études favorites, les progrès de la science en Italie, en Angleterre et surtout en Allemagne, dont les travaux en chirurgie obstétricale et ophtalmologie sont examinés dans deux de ses mémoires, qui ne pourraient plus nous renseigner sur les Universités allemandes, car ils datent de 1842.

Malgré les nombreuses occupations que lui imposait son devoir professionnel, le Dr Bouchacourt trouvait le temps de s'occuper des œuvres de solidarité médicale. Son dévouement pour elles s'est manifesté dès les premiers jours de son majorat. Les deux émules du concours de 1840, devenus deux amis le lendemain, unirent leurs efforts pour fonder la Société d'émulation, dont ils ont été plus tard présidents ; j'ajouterai encore que notre regretté confrère a présidé et représenté à Paris l'*Association des Médecins du Rhône*.

Ses libéralités s'étendaient à presque toutes les œuvres d'assistance et en particulier au Dispensaire général qui a eu sa large part.

Je ne dois pas oublier que notre savant confrère avait été nommé membre associé national de l'Académie de Médecine, et que, pendant trente-huit ans, il a porté sur sa poitrine les insignes de chevalier de la Légion d'honneur.

Dix-huit années déjà nous séparent de l'époque où il avait l'honneur de présider vos séances, et cependant il me

Digitized by Google

semble le voir encore assis sur ce fauteuil, remplissant ses fonctions avec l'autorité que son nom lui donnait. Ai-je besoin d'ajouter : avec courtoisie, dans une enceinte où chacun à l'envi se soumet à ses lois ? Mais je vous rappellerai volontiers sa physionomie intelligente et fine, où la douceur se mêlait si bien à la distinction.

En 1886, six années après sa présidence, il a demandé et obtenu l'Emèritat, sans pour cela cesser d'assister à nos séances. Il a pris part aux élections jusqu'au moment où il a été privé simultanément de la vue et de l'ouïe. Une fois cependant, malgré cette double infirmité, il a pu faire parvenir dans l'urne un bulletin qui n'était secret pour personne.

Qu'on lui pardonne d'avoir manqué une fois au règlement.

Dans cette vie, si calme et si pure, on voudrait ne trouver aucun jour assombri. Mais hélas ! la coupe des douleurs qu'il avait si souvent écartée des autres, s'est approchée deux fois de ses lèvres ; il en a supporté l'amertume, le regard levé vers la Source d'où nous viennent les épreuves, mais aussi les consolations les plus sûres.

C'est d'abord la première compagne de sa vie, Mlle Ponchon de Saint-André, qui lui est enlevée, en mettant au monde son premier enfant. Plus tard, une fille unique que lui avait donnée sa seconde compagne, Mlle Zacharie, subit le même sort dans des circonstances plus tristes encore. Elle était mariée loin de lui et une brusque nouvelle lui annonça que la mère et l'enfant venaient de succomber !

Sa foi toujours ferme et vive l'a soutenu dans ses cruelles épreuves. S'il a souffert, il a eu aussi de bien douces consolations, qu'il a trouvées dans l'affection de sa famille et le pieux attachement de ses disciples. Mais sa joie a été surtout grande, quand il a vu son plus jeune fils embrasser la carrière médicale et signaler ses débuts par de beaux succès.

Digitized by Google

Il venait de voir se réaliser le plus cher de ses rêves, et, comme le vieillard Siméon, il a demandé à Dieu de le rappeler à lui et a vu venir la mort avec le calme que devait lui donner la sérénité de son âme...

Il a pu conserver jusqu'à la fin sa lucidité d'esprit, et pendant son agonie, douce et sans souffrance, on pouvait voir sur ses lèvres expirantes le dernier sourire de l'espérance.

Heureux ces hommes qui ont pu consacrer de longs jours à l'étude avec la noble pensée de venir en aide à leurs semblables ! En s'oubliant eux-mêmes pour soulager l'infortune, ils élèvent la science à la hauteur sublime de la charité.

Au sein de l'éternelle Vérité, des paroles inspirées nous le disent, les sciences humaines cessent d'être, parce qu'elles sont imparfaites ; mais la charité leur survit et sa récompense est éternelle.

LISTE DES PUBLICATIONS ET MÉMOIRES DU Dr BOUCHACOURT.

Depuis sa thèse (13 décembre 1836), M. Bouchacourt a publié, outre un grand nombre de mémoires, d'observations ou d'extraits traduits des littératures médico-chirurgicales anglaise ou italienne, des morceaux de critique ou d'analyse, comptes rendus de divers ouvrages français ou étrangers, dans la *Gazette médicale de Paris*, la *Revue médicale*, les *Archives*, le *Bulletin de thérapeuthique*, le *Journal de médecine* et la *Gazette médicale de Lyon*, les travaux originaux suivants :

1° *Anatomie et physiologie normale ou pathologique.*

a) Etudes sur l'influence de la systole ventriculaire sur les courbures artérielles.

b) Observation d'un cas de monstruosité par inclusion.

Digitized by Google

c) Occlusion congénitale de la vulve et du vagin.

d) Etudes sur la physiologie des suites de couches.

e) Dégénérescence hydatique et hydatiforme des reins chez le fœtus, etc.

2° *Chirurgie.*

a) Sur les progrès récents de la chirurgie en 1838 (*Revue médicale*).

b) Etudes et observations sur les tumeurs érectiles (souvent citées).

c) Altération spéciale de la vessie dans certains cas d'affection calculeuse.

d) Observations de chirurgie ; plaie de tête, plaies des articulations. Expériences sur la cautérisation des artères.

e) Recherches d'anatomie pathologique et de thérapeutique chirurgicale sur le goître cystique (deux mémoires). La thèse de M. Gallois, et le travail de M. le Dr Philippeaux, récompensé par une première mention à l'Académie de médecine, ont reçu l'une et l'autre des matériaux nombreux fournis sur ce sujet.

f) Etudes et applications des injections iodées à la grenouillette (Deux Mémoires).

g) Du sarcocèle (Etude analytique, au point de vue de la lésion élémentaire des parties qui constituent le cordon et le scrotum, avec l'histoire d'une opération).

h) Lésions de l'artère palmaire, ligature.

i) Mémoire sur les applications de l'anesthésie à la réduction des luxations anciennes et aux fractures, etc., etc.

3° *Ophtalmologie.*

a) Etude sur l'état de l'ophtalmologie dans les Universités allemandes en 1842.

b) Sur la tumeur et la fistule lacrymale.

c) Encanthis fongueux.

d) Ponction de la cornée dans l'hypopion et évacuation de l'humeur aqueuse.

e) Production ostéiforme de la choroïde.

f) Corps étrangers de l'œil, etc., etc. Ectropion (nouveau procédé), etc., etc.

Digitized by Google

4° *Obstétrique et gynécologie.*

a) Plusieurs mémoires sur l'opération césarienne.

b) Plusieurs notes, observations et mémoires sur l'accouchement prématuré artificiel. Lus à la Société de médecine, présentés à l'Académie de médecine, en partie publiés.

c) Clinique de la Charité. Publiée dans la *Gazette médicale de Lyon* et dans plusieurs thèses de nos internes, MM. Chavanne. Dumas, etc.

d) De l'obstétrique considérée comme science (discours d'entrée).

e) De la dystocie dans l'hospice de la Maternité (discours, compte rendu de sortie).

f) Dystocie par l'atrésie vaginale acquise, en outre du mémoire sur l'atrésie congénitale primitive à la Société de chirurgie comme titre à la nomination du correspondant. Publié.

g) Corps étrangers dans la vessie chez la femme.

h) Polypes du vagin. Observations et études critiques de ce qui a été publié (mémoire lu à la Société de médecine, 1862 et 1863).

i) Du galactocèle.

j) Recherches sur l'état de l'obstétrique et des principales cliniques obstétricales d'Allemagne en 1842, etc., etc.

k) Considérations sur les caractères et la méthode de la science des accouchements.

Digitized by Google

Vieux temps d'écoliers.

L'EXISTENCE *n'est pas un éternel printemps,*
C'est un sombre chemin, rarement la lumière
Y réchauffe les cœurs ulcérés, mécontents....
Aussi pour être heureux, regardons en arrière....
Pareils à des ciseaux, ils ont fui, nos vingt ans!
Mais nous les évoquons et leur phalange entière
Se présente à l'esprit avec le joyeux temps
Des jeunes écoliers à l'humeur tracassière.
Songeons aux gais instants, à nos Bonheurs si courts,
Aux absents que nos yeux pensifs cherchent toujours,
Car tout de leur mémoire ici nous parle encore.
O Souvenirs charmants! jeux, sourires et voix!
En douces visions, revivez à la fois!
Et quand le soir nous gagne emplissons-nous d'aurore!

Joseph BERGER.

Fête des Anciens Elèves du Pensionnat des Lazaristes
13 Novembre 1898.

Digitized by Google

Pour la Grèce!

A mon cher collègue, M. le Docteur Artaud, consul de Grèce à Lyon.

Soleil sacré des héros et des dieux, ô Soleil!
Berceau de l'Idéal, Grèce, terre adorée!
Sur les peuples encore plongés dans le sommeil,
Tu versas les trésors de ton âme épurée...
Et chacun de tes fils, à quelque astre pareil,
Se révèle, en son art, digne de l'Empyrée;
Le vieux monde ébloui contemple, à son réveil,
Ton œuvre surhumaine au génie inspirée...
Socrate, Xénophon, Apelle, Phidias,
Votre patrie en deuil marche digne au trépas!
Réveillez-vous, guerriers, penseurs à l'âme fière!
L'Islam a résolu d'éteindre ce flambeau;
France! soustrais la Grèce aux affres du tombeau,
Défends sa liberté: tu lui dois la lumière!

Joseph BERGER.

Mai 1897.

Digitized by Google

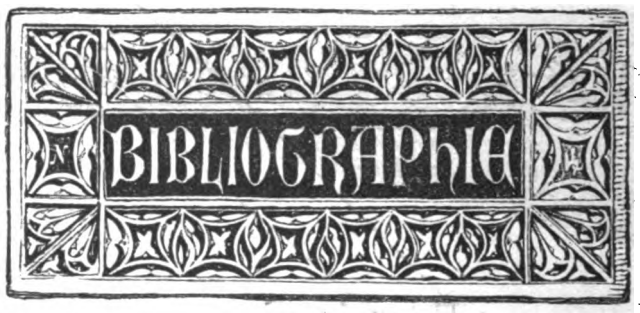

COUPONS D'UN ATELIER LYONNAIS, par NIZIER DU PUITSPELU. — Préface de Claudius PROST. — Lyon, Storck, 1898.

CLAIR Tisseur écrivait un jour, sous une forme humouristique, qui lui était habituelle : « J'ai du travail devant moi, pour trois ans encore après ma mort. »

Nous n'avons donc guère été surpris de la publication du volume que M. Claudius Prost a livré au public, sous un titre, choisi par Tisseur lui-même, en y ajoutant une biographie de l'auteur, qui achève de nous le faire connaître soit comme homme, soit comme écrivain.

Des diverses études que renferme ce volume, il est vrai que tout n'est pas inédit : *L'Histoire du Grand Collège*, *Nos Vieilles enseignes*, ainsi que le chapitre intitulé : *De la gloire littéraire*, ont été publiés déjà dans la *Revue du siècle*.

Mais plusieurs autres n'avaient point encore vu le jour. Tel est d'abord le fragment intitulé : *Une émancipation à Lyon sous l'ancien régime*, sujet curieux de nos mœurs et de notre législation d'autrefois. Il ne s'agit point là, en effet, de l'émancipation du Code civil, qui ne concerne que les mineurs, mais de l'émancipation pratiquée autrefois, dans les pays de droit écrit, pour affranchir de la puissance paternelle, quant aux biens, et qui était indispensable, à tout âge, au fils de famille, pour devenir plein propriétaire des biens qu'il pouvait acquérir soit par son industrie, soit dans son commerce.

Ajoutons que ce trait de mœurs intéressait d'autant plus l'auteur que les personnages figurant dans cet acte d'émancipation, étaient ses

Digitized by Google

propres ancêtres maternels, ce qui lui fournit l'occasion de nous faire l'histoire de cette famille Durafor, qui nous offre un exemple remarquable de la fortune acquise par le travail et l'économie, et dont Clair Tisseur aimait à prendre souvent le nom, quand il écrivait sous le voile d'un pseudonyme.

Ces études de mœurs anciennes lui plaisaient, d'ailleurs, et c'est en grande partie, à ce titre, qu'il nous fait aussi un tableau curieux et attachant de nos vieilles enseignes.

De nos jours, les enseignes ont disparu ; la réclame, sous ses formes les plus diverses, les a remplacées. Mais, au temps où les maisons de nos rues n'étaient pas numérotées, elles étaient indispensables et parfois elles témoignaient d'une ingéniosité, que ne répudieraient pas nos industriels modernes.

Est-il besoin d'analyser ici la notice, si pleine de faits, que Tisseur a consacrée à notre Grand Collège, en nous rappelant ses humbles débuts, dans un modeste bâtiment, fourni par les confrères de la Trinité et les transformations diverses qu'il a subies, à travers les siècles, d'abord sous la direction d'un principal, désigné par le Consulat, puis des Pères Jésuites, et enfin des Oratoriens, avant de devenir, sous l'Empire, notre Lycée actuel ? Ce serait assurément fort inutile. Car tout le monde a déjà voulu lire ces pages, dans lesquelles se trouvent résumées, avec autant de précision que de clarté, les annales de notre grand établissement d'instruction secondaire.

C'est pourquoi nous nous attacherons de préférence à la seconde partie de l'ouvrage.

Cette partie renferme plusieurs études littéraires, qui témoignent que Tisseur n'était pas seulement un historien exact et consciencieux, mais encore un critique d'un jugement sûr et d'un goût parfait.

Laissons de côté ici, si l'on veut bien, son étude sur la *Gloire littéraire*, sur *Goëthe et l'Italie*, et le chapitre qu'il a intitulé : *Le Code civil dans le roman*, pour nous attacher à un sujet d'un intérêt plus actuel, et qui suffira pour nous donner une idée suffisante de la rectitude des appréciations de l'auteur.

C'est le chapitre qu'il a intitulé : *le Roman réaliste*. Car cette étude est bien faite pour dissiper les erreurs, qui s'attachent au sens que l'on donne généralement aujourd'hui au réalisme.

C'est, a-t-on dit, la reproduction de « l'humble vérité ». Or, s'il en était ainsi, Tisseur déclare nettement être un réaliste convaincu. Mais

Digitized by Google

prenant pour exemple, celui de nos romanciers, qui semble, aux yeux du public, personnifier le réalisme, il fait observer, avec raison, que ce n'est point être écrivain réaliste que de tout surfaire et de tout grossir, dans des proportions énormes, comme le fait le romancier qu'il est inutile de nommer. « Ecrire, dit-il, en employant des termes bas, n'est « pas la même chose qu'écrire simplement, et l'on peut même mettre « force rhétorique dans des termes bas. » Puis il ajoute : « Les actions « ne sont rien, ce sont les cœurs qui sont tout. *L'humble vérité* peut « être touchante, elle peut ne l'être pas. Dans le premier cas, si « l'auteur la reproduit, il a fait œuvre d'art. Dans le second, cela n'en « vaut pas la peine; ce n'est plus de l'art. Nous savons assez et trop « ce que c'est que la réalité vulgaire, et après l'avoir subie, nous « n'avons pas besoin de la recommencer en lettres moulées. »

Et pour terminer, par une appréciation, que personne ne contredira, il ajoute encore : « L'école moderne ignore l'art de laisser deviner ce « qu'il ne faut pas dire. Nous n'avons plus d'esprit ; nous ne savons « plus réduire chaque chose à un juste tempérament ; nous n'avons « plus de goût, — car le goût n'est que l'esprit en tout, — et nous « n'avons peut-être plus de morale, car, ainsi que l'a dit excellem- « ment notre Ballanche, « les lois du goût et celles de la morale ne « sont peut-être qu'un même objet. »

Comme nous l'avons dit plus haut, plusieurs des morceaux, qui forment ce volume, avaient été publiés déjà dans un recueil périodique. Mais ainsi réunis et rapprochés, on peut mieux les goûter et les comparer et ils achèvent de nous montrer toute la variété et toute la souplesse du talent de l'auteur, qui traitait, avec autant de facilité et de sûreté de vue, un sujet de philosophie morale, qu'un tableau plaisant de mœurs populaires, comme il l'a fait dans ses *Vieilleries Lyonnaises* et son *Littré de la Grand'Côte*. Et c'est à cause de cette variété elle-même, qu'il y a toujours un grand charme à lire les œuvres de notre Nizier du Puitspelu. Car partout, il y met cet esprit élevé, qui révèle le vrai talent, et cette forme piquante et pleine de verve, qui le distingue de tout autre et fait de lui, par dessus tout, le seul et vrai écrivain des choses lyonnaises.

A. VACHEZ.

Digitized by Google

SOCIÉTÉS SAVANTES

ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE LYON. — *Séance du 6 décembre 1898.* — Présidence de M. Lafon. — M. Jullien dépose son discours de réception intitulé : *César et son système de corruption.* — Il est procédé ensuite à l'élection de deux membres titulaires dans les sections des Sciences naturelles et des Sciences médicales. — Trois tours de scrutin ont lieu successivement. Nombre des votants 35, majorité réglementaire 27. Au troisième tour de scrutin, pour la section des Sciences naturelles, M. Crolas obtient 26 voix, M. Cadéac 7, M. Lesbre 2. — Au troisième tour du scrutin, pour la section des Sciences médicales, M. le docteur Marduel obtient 24 voix, M. le docteur Vincent 9 et M. le docteur Aubert 2. — Dans les deux sections, aucun des candidats n'ayant obtenu la majorité réglementaire, l'élection est renvoyée à six mois.

Séance du 13 décembre 1898. — Présidence de M. Lafon. — Hommage fait à l'Académie : *Histoire complète du maréchal de Mac-Mahon*, par M. Léon Laforge de Vitanval. — M. Morin-Pons donne communication d'une notice, empruntée à la Revue de Numismatique, concernant une monnaie d'or de Guillaume Paléologue, marquis de Montferrat, premier du nom, mort en 1483. — M. Locard offre à l'Académie deux beaux volumes ayant pour titre : *Expédition scientifique du Travailleur et du Talisman, pendant les années 1880, 1881, 1882 et 1883.* Ces deux volumes renferment de nombreuses observations au sujet de la vie dans

Digitized by Google

les profondeurs de la mer. Autrefois, on croyait que la vie n'était pas possible au-dessous de 500 brasses. Aujourd'hui, au contraire, il est reconnu qu'il existe des animaux vivants dans les plus grandes profondeurs. Lors des dragages exécutés en 1880, dans le golfe de Gascogne, par M. Milne-Edward fils, à une profondeur de 2.650 mètres, il fut retrouvé 538 espèces de mollusques. De nouvelles découvertes ont permis ainsi de comparer la faune de l'Océan avec celle de la Méditerranée. Les mollusques vivant à de grandes profondeurs sont généralement petits, décolorés, rachitiques et privés de la vue. D'autre part, on ne trouve jamais de coquillages perforés dans ces régions profondes : d'où il faut conclure que les mollusques carnivores doivent se nourrir de petits mollusques vivant au-dessus des vagues. Enfin, la dispersion des espèces est plus grande dans les parties profondes, que sur le littoral. — M. Lacassagne donne communication d'un chapitre d'un mémoire sur la biologie ou science de la vie, consacré à l'étude de la preuve de la mort lente ou rapide. Cette preuve, il la tire de la présence de la glucose dans le foie des cadavres. On sait que la glucose, produit de la digestion, passe de l'estomac dans l'intestin et de là dans le foie, qui sert à régulariser la proportion qui doit en entrer dans le sang. Or, quand le foie ne peut plus fonctionner, il y a maladie ou mort. De là, au cas de mort foudroyante, on trouve dans le foie de la glucose en abondance, tandis qu'au contraire, elle disparaît à la suite d'une maladie ou d'une intoxication. Car l'agonie, quelque courte qu'elle soit, a pour résultat de faire disparaître la présence du glucogène dans le foie.

Séance publique du 20 décembre 1898. — Présidence de M. Lafon. — M. le Président donne lecture d'un compte rendu des travaux de l'année. — M. Pariset communique un rapport sur le prix Lebrun, qui est décerné : 1° à M. Lespinasse, inventeur de plusieurs perfectionnements dans le métier Jacquard, et 2° à M. Bergier, inventeur de la grège trame sans torsion. — M. Sainte-Marie Perrin présente un rapport sur le prix Dupasquier, qui est décerné à M. Valère Perrier, architecte. — M. Vachez fait un rapport sur les prix de la fondation Lombard de Buffières, qui sont attribués aux dix lauréats suivants : M. Barrillot, directeur d'une école libre dans le quartier Saint-Paul, à Lyon, M. Marcon, directeur d'une école libre à la Croix-Rousse, Mlle Colling, ancienne sous-maîtresse du pensionnat Orcel, à la Croix-Rousse,

Digitized by Google

Mlle Bonnard, institutrice à Assieu (Isère), M. Gonin, instituteur à Saint-Quentin-Fallavier, M. Varnet, instituteur à Charly (Rhône), M. Gabert, instituteur à Charavine (Isère), M. Combe-Chappat, instituteur à Tignieu-Jameyzieu (Isère), M. David, instituteur au Péage-de-Roussillon (Isère) et Mlle Rieaux, institutrice, chargée de l'enseignement des Forains à Lyon. — M. Perrin présente un rapport sur les prix de vertu (fondation Livet), qui sont distribués de la manière suivante : 3.000 fr. à Mlle Marie Vabre, domestique à Charalon, près de Privas (Ardèche), pour dévouement envers ses maîtres et 1.000 fr. à Mlle Jeanne Bailly, pour dévouement dans la famille.

Digitized by Google

Chronique de Décembre 1898

5 décembre. — Conférence faite à la Société de Géographie, par Mgr Streicher, vicaire apostolique du Nyanza septentrional.

28 décembre. — Mort de M. Etienne Pagny, statuaire, décédé à l'âge de 69 ans. Indépendamment d'autres œuvres très nombreuses, on doit notamment à cet artiste, le groupe des Enfants du Rhône, placé à l'entrée du Parc de la Tête-d'Or, les cariatides qui ornent l'horloge monumentale de l'Hôtel de la Préfecture, à Lyon, et les plaques commémoratives, inaugurées à l'Hôtel de Ville, le 30 octobre dernier.

30 décembre. — M. Lafon, professeur honoraire à la Faculté des Sciences et président de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

— M. le docteur Crolas, professeur à la Faculté de Médecine, est nommé officier de la Légion d'honneur.

31 décembre. — M. Moras, procureur général près de la Cour d'appel de Lyon, est nommé officier de la Légion d'honneur.

Le Gérant : P. BERTHET.

Digitized by Google

TABLE

DU

VINGT-SIXIÈME VOLUME

HISTOIRE DE LYON ET DE SES ENVIRONS

Pages.

Léon GALLE. — Un portrait inédit du pape Innocent V. . . . 5

J. VANEL. — Une visite archiépiscopale à Jas, en 1096. . . . 15

J. GODART. — Une œuvre de charité dans la paroisse de Saint-Michel-d'Ainay, à la fin du XVIIe siècle. 30

Paul RICHARD. — Visites pastorales de Mgr de Marquemont (1613-1614). . . . . 47, 57, 145, 193 et 337

Chronique du mois. . . . . 56, 108, 171, 243, 316 et 364

HISTOIRE GÉNÉRALE

L. CHARVÉRIAT. — Le curé de Dornheim 71 162

J. BERGER. — Un vieux de 30 ans. Souvenirs de la guerre de 1870 79

Abbé T. DELMONT. — Vingt-sept années de notre histoire militaire (1835-1862). 113, 202 289

Digitized by Google

BIOGRAPHIE ET NÉCROLOGIE

H. MORIN-PONS. — Jacques-Jules Grisard. Notice biographique. 231
J. BEYSSAC. — Georges de Challant, chanoine de l'Eglise de Lyon 173 269
P. DUREL. — Le colonel Combes 245 317
A. LAFON. — Eloge funèbre du docteur Bouchacourt 348

POÉSIE

Jean BACH-SISLEY. — Aux poètes 100
Camille VIAL. — *Sonnets :* Contrition. Conseil 310
J. BERGER. — Vieux temps d'écoliers. — A la Grèce. 356

BIBLIOGRAPHIE

J.-B. MARTIN. — Chronique d'archéologie et d'histoire 86
A. VACHEZ. — Waterloo, par M. Saint-Jullien 241
J. BEYSSAC. — L'ancien couvent des Dominicains de Lyon, par le P. Cormier. 312
A. VACHEZ. — Coupons d'un atelier lyonnais, par Nizier du Puitspelu 358

SOCIÉTÉS SAVANTES

Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, 54, 103, 314, 361

PLANCHE DE LA REVUE

Saint Thomas d'Aquin, Albert le Grand et Pierre de Tarentaise, d'après un manuscrit du XVe siècle de la Bibliothèque de Mâcon. 5

IMPRIMERIE Ve MOUGIN-RUSAND. — LYON.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google